LV. a. 10-12.

1. 108. 35. a 37.

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LV
A
10-12
NAPOLI

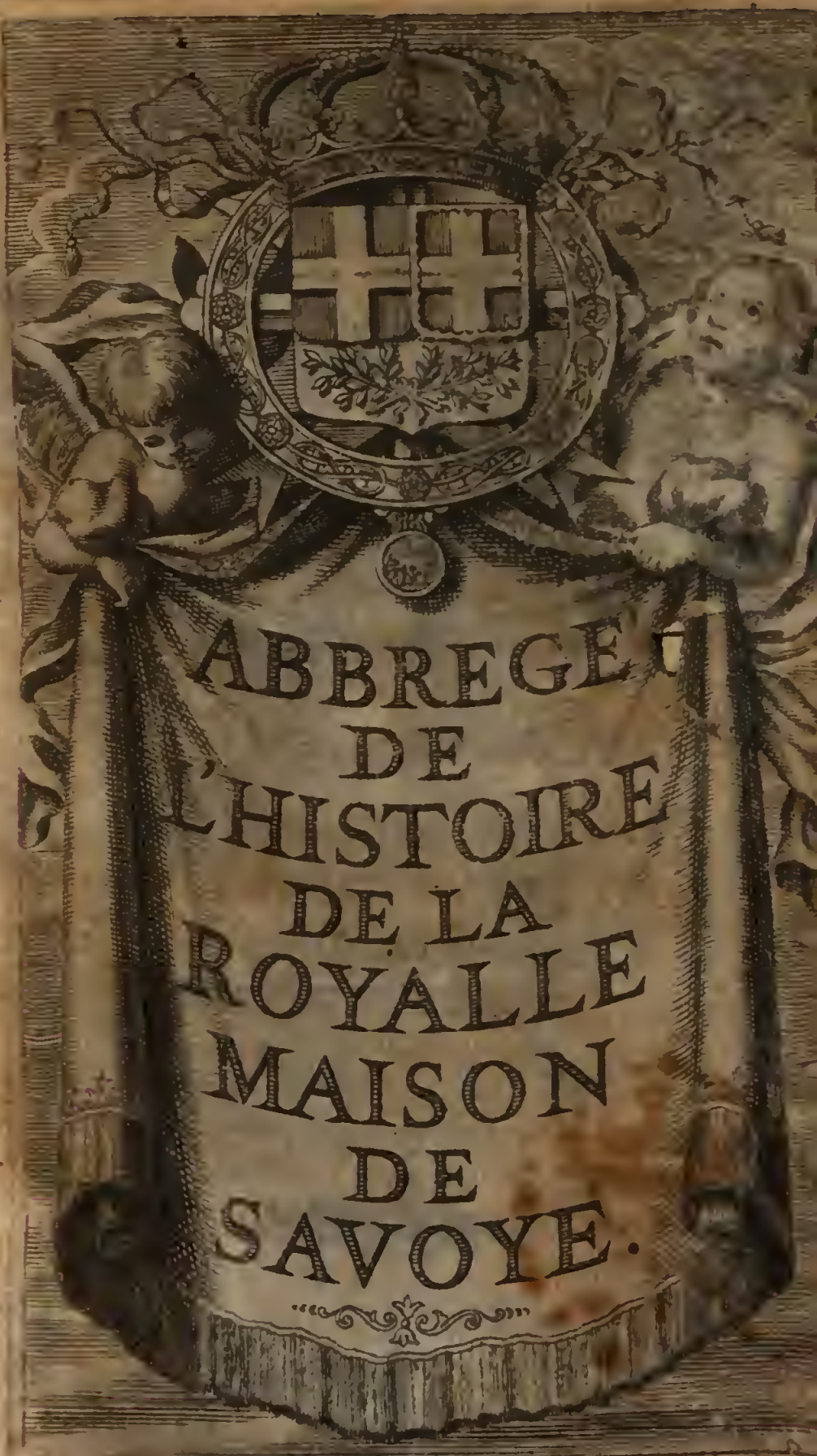

ABBREGE DE L'HISTOIRE DE LA ROYALLE MAISON DE SAVOYE.

ABBREGE'
DE
L'HISTOIRE
DE LA
ROYALLE MAISON
DE
SAVOYE.

TOME PREMIER;

Contenant tout ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable depuis ſon origine iuſques à Amé VIII. premier Duc de Sauoye :

Par le Sieur THOMAS BLANC, *Hiſtoriographe.*

A LYON,
Chez IEAN GIRIN, & BART. RIVIERE, ruë Merciere, à la Prudence.

M. DC. LXVIII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
DE LA
MAISON ROYALE
DE
SAVOYE.

A SON ALTESSE ROYALLE.

MONSEIGNEVR,

Il y auroit de la temerité dans l'Offre que ie fais à V.A.R. de mon petit trauail, ſi l'excellence de la matiere que i'ay choiſie n'excuſoit ma hardieſſe. Ie ne pouuois publier mon Ouurage ſous vn autre Nom que

le Vôtre, ſans commettre vne injuſtice ; mais ie n'ay iamais ietté les yeux ſur ce grand éclat de gloire qui enuironne V. A. R. que ie n'en aye eſté ébloüy ; & quelque indiſpenſable que m'ait paru l'obligation de vous conſacrer cét Ouurage, i'ay tremblé preſque autant de fois que i'ay conſideré mon entrepriſe. Mais enfin, lors que i'ay pris garde que preſentant à V. A. R. L'ABREGE' DE L'HISTOIRE DE SA ROYALE MAISON, *ie luy preſentois en abregé tout ce qu'il y a eu de plus grand dans tous les ſiecles paſſez, & que tous ces Heros qui y paroiſſent, ſont tous ſes*

glorieux

glorieux Anceſtres ; I'ay crû que la bonté qui n'eſt pas moins heroïque en V. A. R. que toutes les autres Vertus qui en font vn ſi grand Monarque, excuſeroit facilement la liberté que ie prenois. Enfin, ie me ſuis perſuadé, auec autant de iuſtice que de complaiſance en trauaillant à cét Ouurage, que ie ne pouuois pas dreſſer vn plus auguſte monument à l'immortalité de vôtre Nom, ny faire vn eloge plus acheué de vos perfections Royalles ; qu'en vous mettant, MONSEIGNEVR, *à la teſte de ce Liure. En effet, ces grands Hommes qui viuent dans cette Hiſtoire, par la memoire de leurs*

illuſtres Actions, ſemblent n'y auoir des lumieres, que pour releuer l'éclat de V. A. R. puiſque les Vertus qui ſont éparſes en chacun d'eux ſe trouuent toutes reünies en vôtre ſacrée Perſonne. Ouy, MONSEIGNEVR, *tous vos deſſeins ſont ſi bien concertés, ils ſont executez auec tant de fermeté, & acheuez auec tant de gloire, que toute la terre iuge aiſément que vous n'eſtes pas moins l'Heritier de tant de Teſtes couronnées par la poſſeſſion des Eſtats dont ils vous ont tranſmis la Souueraineté auec le Sang, que par ces inclinations genereuſes, magnifiques & bien-faiſantes, qui ſont ou-*

urir

urir toutes les bouches de la Renommée, pour publier par tout le Monde, qu'il n'y eut iamais de Prince plus digne de porter la Couronne que V. A. R. Auſſi, MONSEIGNEVR, *n'y en eut-il iamais aucun ſur qui le Ciel ait verſé ſes dons auec autant de profuſion qu'il a fait en vôtre faueur. Il vous a fait ſortir de l'Alliance la plus noble qu'on viſt iamais. Il vous a donné vn Pere encor plus digne d'amour pour ſes vertus, & encor plus triomphant par ſa generoſité que par l'heureux Augure de ſon Nom de* VICTOR AME'. *Il vous a fait naître d'vne Mere tres-Chreſtienne, qui a*

eſté la merueille de ſon ſiecle, & l'Heroïne de nos iours. Ces auguſtes Sources de vôtre Vie vous ont fait le digne petit Fils de HENRY LE GRAND, *& de* CHARLES EMANVEL, *deux Princes dont il ſuffit de ſçauoir le Nom pour faire conceuoir tout ce qui peut eſtre de grand ſur le Thrône. Mais par deſſus toutes ces admirables faueurs, Dieu vous a donné vn eſprit éleué, ſincere & penetrant, vn naturel genereux, obligeant & porté à la clemence, vn courage intrepide, vn corps qui ſemble auoir eſté formé par les mains des Graces, & pourtant ſi robuſte qu'il eſt*

capa

capable de toutes les fatigues les plus exceſſiues de la guerre, vn cœur zelé pour procurer l'honneur des Autels, & tendre pour ſoulager les miſeres des Peuples. En vn mot, il vous a fait part de tout ce qui eſtoit neceſſaire non ſeulement pour remplir l'attente que l'on auoit toûjours euë, mais encor pour ſurpaſſer la haute Idée des Heros que tant de ſiecles ont formée. C'eſt là, MONSEIGNEVR, *le crayon & vne ébauche aſſez legere d'vn tableau, que des mains plus ſçauantes que les miennes acheueront peut-eſtre vn iour, ſi pourtant il eſt poſſible de faire iamais vne image*

qui

qui vous ressemble entierement. Mon sort sera du moins heureux d'auoir esté agreé de V. A. R. dans mon entrepriſe; & ie puis dire maintenant que ie ſuis arriué au comble du plus ardent de mes deſirs, puiſque i'ay donné au public & à la poſterité quelque preuue de la paſſion auec laquelle ie ſuis,

MONSEIGNEVR,

De V. A. R.

Le tres-humble, tres-obeïſſant & tres-fidelle ſujet & ſeruiteur,

THOMAS BLANC.

PREFACE.

LA Mignature eſt l'écueil des Peintres, & l'abregé celuy des Hiſtoriens ; comme ceux-là doiuent renfermer dans vn racourcy tous les traits du viſage ſans en diminuer la beauté, ceux-cy dans vn petit eſpace ſont obligez de comprendre toutes les qualités & de l'âme, & de l'eſprit, ſans en obſcurcir l'éclat, n'y rien retrancher de leur merite ; ſi Appelles neantmoins acheua ſi heureuſement ce portrait d'Alexandre qu'on vit autrefois dans le temple de Diane, en n'y employant que quatre couleurs ; i'oſerois preſque me flatter d'vne pareille

eſpe

eſperance pour cette Hiſtoire de l'auguſte Maiſon de Sauoye, que i'ay décritte en trois petits tomes: ce n'eſt pas que ie preſume aſſez de moy-meſme pour vouloir comparer vne auſſi foible plume que la mienne au pinceau d'vn Peintre auſſi ſçauant qu'Appelles; mais ie penſe aſſez hautement de S. A. R. pour en vouloir faire paralelle auec le Prince dont i'ay parlé, & ce grand objet que i'ay toûjours eu deuant mes yeux, puis qu'il a eſté le ſujet de mon ouurage, a fait rejallir ſur moy des lumieres, ſinon pour parler de luy dans des termes auſſi releuez que ſes actions heroiques, du moins pour les repreſenter auec plus de ſuccés que ſi ie m'étois formé vn deſſein moins glorieux; D'ailleurs i'ay tâché de trauailler à l'auantage de ma

Patrie,

Patrie, & l'on eſt eloquent quand l'on trauaille pour ce qu'on ayme, parce que le meſme feu qui échaufe le cœur, éclaire l'eſprit ; ie ne pretens pas toutefois luy procurer vne nouueauté en mettant au iour vne Hiſtoire de ſes Princes; ie ſçay que beaucoup d'Autheurs m'ont deuancé ſur vne ſemblable matiere, & ie les ay meſme étudiés auec ſoin ; mais ie ſçay auſſi que nous n'en auons point veu d'abregé, & i'ay crû que cela manquoit à la ſatisfaction de bien des gens qui ne veulent pas charger leur memoire de mille particularités qu'ils eſtiment n'eſtre pas toûjours extrémement importantes, meſme pour la parfaite connoiſſance de l'hiſtoire. Si i'ay contribué quelque choſe à leur ſoulagement, le plaiſir de l'auoir

fait

fait eſt vne des plus douces recompenſes que ie puiſſe tirer de mes peines, que ſi ie ne ſuis pas aſſez heureux pour cela, il me reſtera du moins cette ſatisfaction d'auoir fait connoître le reſpect, & le zele que i'ay toûjours eû pour mon Prince, & pour ma Patrie, qui eſt le premier but auquel i'ay viſé.

PRIVILEGE du Roy.

LOVYS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre : A nos Amez & Feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, grand Conseil, Requestes de nostre Hôtel, & de nôtre Palais à Paris, Baillifs, Seneschaux, Preuosts, leurs Lieutenans, & à tous autres Nos Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut : Nostre Amé PIERRE GVILLIMIN, Imprimeur en nostre ville de Lyon, Nous a treshumblement fait remontrer qu'il luy a esté mis entre les mains, pour imprimer, vn Liure intitulé *l'Abregé de l'Histoire de Sauoye*, composé par le Sieur THOMAS BLANC, ce qu'il ne peut faire sans auoir nos Lettres sur ce neceſſaires, qu'il nous a fait supplier luy vouloir accorder. A ces causes

ſes deſirans fauorablement traitter ledit Expoſant, Nous luy auons de Nôtre grace ſpeciale, pleine puiſſance & authorité Royalle, permis & permettons par ces preſentes d'imprimer ou faire imprimer en tel volume & caractere que bon luy ſemblera, vendre & debiter ledit Liure par tout Noſtre Royaume, Pays, Terres, & Seigneuries de Nôtre Obeïſſance, pendant le temps de ſept années, à compter du iour que ledit Liure ſera acheué d'imprimer; pendant lequel temps Nous faiſons tres-expreſſes inhibitions & deffences à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter ledit Liure, ſans la permiſſion dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de quinze cens liures d'amende, applicable, vn tiers à Nous, vn tiers à l'Hôpital general, & l'autre tiers audit Expoſant, & de confiſcation des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & intereſts, au profit dudit Expoſant. A la charge par

iceluy

iceluy de mettre deux Exemplaires dudit Liure en Nôtre Bibliotheque publique, vn en celle du Cabinet de nos Liures en Nôtre Château du Louure, & vn en celle de Nôtre tres-cher & feal le Sieur Seguier Cheualier, Chancelier de France, auant que de les exposer en vente, à peine de nullité des presentes. Si vous mandons & enjoignons faire regiſtrer ceſdites Presentes & du contenu en icelles, faire joüir & vſer ledit Expoſant, & ceux qui auront droit de luy, pleinement & paiſiblement; ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empeſchemens au contraires: Voulons que mettant au commencement ou à la fin dudit Liure, extrait des Preſentes, elles ſoient tenuës pour deuëment ſignifiées à tous ceux qu'il appartiendra: Commandons au premier Nôtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, faire pour l'execution des Preſentes, tous exploits requis & neceſſaires, ſans pour ce demander autre permiſſion: Car tel eſt Nôtre Plaiſir. DONNE' à Paris le dernier iour de Ianuier, l'an de

Grace,

Grace, mille six cens soixante-huit, & de Nôtre Regne le vingt-cinquiéme.

Par le Roy en son Conseil.

DENYS.

Registré sur le Liure de la Communauté des Libraires, Imprimeurs de Paris, le premier Mars 1668. *suiuant l'Arrest du Parlement du* 8. *Auril* 1653. *& celuy du Conseil Priué du Roy, du* 27. *Fevrier* 1665.

THIERRY, Adjoint du Syndic.

Acheué d'imprimer le 4. *Avril* 1668.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Et ledit Sieur Guillimin a cedé, & transporté le Priuilege cy-dessus, aux Sieurs Iean Girin & Barthelemy Riuiere, suiuant l'accord fait entre eux le 4. *Avril* 1668.

TABLE
DES COMTES DE SAVOYE
contenus dans ce Tome.

BERTOL ou Berold, Marquis d'Italie, Comte de Sauoye & de Maurienne. *pag.* 51

Humbert premier du nom, surnommé *aux Blanches mains.* 61

Amé I. du nom, surnommé *la Queuë.* 70

Oddon. 74

Amé II. 85

Humbert II. surnommé *le Renforcé.* 91

Amé III. 100

Humbert III. surnommé *le Saint.* 115

Thomas I. 131

Amé IV. 174

Boniface, surnommé *Roland.* 191

Pierre, surnommé *le petit Charlemagne.* 197

Philippes. 223

Thomas II. 245

Thomas III. 270

Philippes de Sauoye Prince d'Achaye &

& de la Morée. 282
Iacques de Sauoye auſſi Prince d'Achaye & de la Morée. 305
Amé de Sauoye Prince d'Achaye & de la Morée. 321
Louys de Sauoye Prince d'Achaye & de la Morée. 338
Amé V. Comte de Sauoye, de Maurienne & d'Aſt, Duc de Chablais & d'Aouſte, &c. ſurnommé *le Grand.* 351
Edoüard, ſurnommé *le Liberal.* 400
Aymon, ſurnommé *le Pacifique.* 423
Amé VI. ſurnommé *le Verd.* 454
Amé VII. ſurnommé *le Rouge* ou *le Roux.* 537

ABBREGE'
DE
L'HISTOIRE
DE SAVOYE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

De la Sauoye en General.

SOMMAIRE.

1 *Antiquité du nom de Sauoye.*
2 *D'où eſt deriué le nom de Sauoye, & diuerſes opinions ſur ce ſujet.*
3 *Quels eſtoient les Peuples qui ont habité les Eſtats du Duc de Sauoye, & en premier lieu des Centrons.*

4 *Quels estoient les Garoceles.*
5 *Les Brannouices.*
6 *Les Antuates.*
7 *Les Latobriges.*
8 *Les Focunates.*
9 *Les Allobroges.*
10 *Quel pays estoit proprement la Sauoye.*
11 *Quels Estats possede S. A. R. au delà des Monts.*
12 *Des Salasses.*
13 *Des Taurinois.*
14 *Des Segusiens.*
15 *Des Lybiciens.*
16 *Des Vagiennois.*
17 *Des Statiellois.*
18 *Des Vediontiens.*
19 *Diuision Geographique des Estats de S. A. R. par le sieur Samson.*
20 *Conclusion de ce Chapitre.*

Fol. 608. Melanction & Peucer ont creu que le nom de Sabaudia estoit nouueau.

1 MONSIEVR du Chéne dit en son Histoire de Bourgogne, que ceux qui ont crû que le nom de Sauoye estoit nouueau se sont abusez, dautant poursuit-il, qu'il y a plus de mille ans que Prosper

Prosper d'Aquitaine a escrit que la Sauoye fut donnée aux Bourguignons par Ætius Patrice des Gaules. En quoy il est necessaire de remarquer que sous ce mot de Sauoye, ie n'entens pas comprendre les Estats de S.A.R. au delà des Monts, compris sous le nom de Piemont; mais seulement ceux qui sont au deça des Alpes, & qui ont pour limites le Piemont, le Valais, la Suisse, le Rhosne, le Dauphiné & la Prouence; & qui ont esté habitez autrefois par les Centrons, les Garocelles, les Brannouiciens, les Antuates ou Nantuates, les Latobriges, les Allobroges, & les Sauoyars; tous lesquels Peuples ie vais expliquer apres que i'auray dit vn mot de l'etymologie de Sauoye.

2 Ammian Marcellin la nommée *Sapaudia*: Il dit, parlant du Rhône & de son cours *Per Sapaudiam, fertur & Sequanos, longéque progressus Viennensem latere sinistro perstringit, dextro Lugdunensem.* Ce mot se trouue encore dans la Chronique de Prosper Tyro, où il dit, *Sapaudia Bur-* Sapaudia

gundiorum reliquis datur cum Indigenis diuidenda, & dans Ennodius Eueſque de Pauie, mort l'an 521. *Identidem*, inquit, *per ſingulas vrbes Sapaudiæ, vel aliarum Prouinciarum factum indubitanter agnoſcimus*; En l'Acte cõtenant la diuiſion de l'Empire faite par Charlemagne entre ſes enfans, la Sauoye eſt appellée
Saboia. *Saboia*; & dans vne conceſſion faite par Evrard Eueſque de Maurienne, enuiron l'année 1025. au Monaſtere de Sauigny en Lyonnois de l'Egliſe de Veran ſur le bord de l'Iſere; la Sauoye eſt appellée *Ager Sauoyenſis*; dans vne donation faite à l'Egliſe du Bourget en Sauoye, par Aymon de Pierrefort, ſous les ſceaux d'Humbert Comte de Sauoye, & d'Amé
Comitatus Sauoyenſis. ſon fils, la Sauoye eſt nommée *Comitatus Sauoyenſis*. C'eſt ainſi que parle l'Empereur Frideric Barberouſſe par ſa Bulle datée à Arbois, l'an 1157. par laquelle il declare Heraclius Archeueſque de Lyon, Exarque du Royaume de Bourgogne, & chef de ſon Conſeil; & luy donne le corps de la ville de Lyon,

&

& les droits de Regale, où il eſt dit, *Concedimus quoque ei Caſamenta tam Comitis Sauoyæ, quàm alia omnia, &c.* En vne autre Donation faite à l'Abbé de S. Sulpice en Bugey par Guillaume Eueſque de Belley, l'an 1157. la Sauoye eſt appellée *Sauoya*, & Marguerite de Sauoye Religieuſe au Monaſtere de Bons, qui ſe trouue preſente à ce titre, eſt nommée *Soror Comitis Sauoyæ.* Sauoya.

Mais l'ancien & veritable nom Latin de Sauoye, c'eſt *Sabaudia*, dont il y a vn beau paſſage dans la notice Occidentale de l'Empire Romain, où il eſt porté que ſous la charge du Maiſtre ou General de l'Infanterie des Gardes, eſtant en quartier en la Gaule Ripenſe, eſtoit le Prefet, ou Capitaine de la Flotte des Barquariens à Yuerdun en Sauoye; le paſſage de la notice eſt tel: *Præpoſitura Magiſtri militum præſentaliũ à parte peditũ in Gallia Ripenſi, vel Riparenſi, Præfectus Claſſis Bracariorum, vel Barcariorum Ebreduni Sabaudiæ.* En vne autre notice de l'Empire d'Occident le nom de *Sabaudia* ſe rencontre Sabaudia.

encore. *Tribunus Cohortis prima Flauiæ Sabaudiæ Calaronæ.* L'Inſcription Romaine qui ſe voit au village de Meyſery en Chablais faite du temps des Antonins, montre l'antiquité de ce nom par celuy de *Sabaudiæ.* Saxi en ſes Archeueſques d'Arles a creu que le mot de Sauoye venoit de Iupiter Sebadius, que Pauſanias raconte auoir eſté adoré par les Peuples qui habitoient les Alpes. Le Senateur Chieza deriue *Sabaudia* de la Legion Flaua Sabaudia, ou plutôt de *Sabatia* ou *Sabata,* comme eſtant *Sabati*, ou *Sabbati* Peuples du Territoire de la Ville que Strabon appelle *Sabbatorum vada*, Gué de Sauonne. C'eſt l'opinion de Volateran, *Sabaudos*, dit-il, *ex Sabbatiis Vadis, ac Populis Ptolomæo cæteriſque inter Alpes poſitis, putauerim nomen accepiſſe.* C'eſt encore celle de Gaudentius Merula, *exiſtimant autem,* parlant *de Vadis Sabbatiis; non malè plerique Sabaudiæ Duces hinc dici, & regionem Sabaudiam quaſi Sabbatiam.* Voila pour ce qui regarde le nom de la Sauoye, ſous lequel on a entendu

tendu les diuers Peuples qui l'habitent, comme les Centrons, les Garoceles, les Latobriges, les Allobroges, &c.

3. Les Centrons ſont au pied des Alpes Pennines. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'huy la Tarentaiſe, où Cæſar paſſa auec cinq Legions Romaines venant en France, & ſe prend depuis le village de S. Germain qui eſt au pied du petit S. Bernard, iuſques à S. Vial, entre Montailleur & Tornon. Leur Capitale eſtoit autrefois vne Ville appellée *Centro* ou *Ceutro*, qui eſt ſur le chemin de Mouſtier à Ayme, & qui n'eſt à preſent qu'vn ſimple village, le Siege de l'Archeueſché y eſtoit, d'où ceux de Tarentaiſe furent appellez Centrons : cette Ville ſe nommoit dans la Notice des Prouinces de Gaule, *Ciuitas Centronum*, Mais elle changea apres de nom, & fut appellée *Tarantaſia*. Apres la ruine de cette Ville, ſon Siege fut transferé à Mouſtier, appellé autrefois *Forum Claudij Neronis Centronum*, Outre Mouſtier il y a encore quel- Les Centrons.

ques autres Villes, Bourgades & Chaſteaux en Tarentaiſe, comme Conflans, Belentroz, le Fort S. Iacqueme, les Alluës, Aygueblanche, Briançon, Ayme, le Bourg S. Morice erigé en Comté & puis en Marquiſat, S. Thomas auſſi en Marquiſat, & autres lieux moins celebres.

Les Garocceles. 4 Les Garocelles ſont les Peuples qui habitoient le Montcenis, & les Montagnes voiſines.

Les Brannouices. 5 Les Brannouices, la Vallée de Maurienne, & le village de Braman qui eſtoit autrefois la Capitale des Brannouiciens, eſt ſitué au pied du Montcenis, qui eſt l'vn des paſſages pour entrer en Italie. La Capitale eſt S. Iean de Maurienne Eueſché: ce pays depuis plus de ſix ſiecles porte titre de Comté. Les autres lieux plus conſiderables ſont Laneſbourg au pied du Montcenis, où ſe voyent des veſtiges de Ville, Tremignon, Braman, S. André, S. Michel, la Chambre Marquiſat, Argentine celebre par ſes Forges, & Ayguebelle par ſon Chapitre, & par le fort de Charbonnieres.

6 Les

6 Les Antuates ou Nantuates comprenoient l'ancien Duché de Chablais, le pays de Gauot, S.Maurice & ſon Territoire, à quoy le paſſage de Cæſar eſt formel. *Cùm in Italiam proficiſceretur Cæſar, Sergium Galbam cum legione duodecima, & parte equitatus in Antuates, Veragros, Sedunoſque miſit qui à finibus Allobrogum, & Lacu Lemano & flumine Rhodano ad ſummas Alpes pertinent.* Ce qui fait bien voir par les Confins des Allobroges, & du Lac Lemã, que les Antuates demeuroient en Chablais au tour du Lac Leman, & du Rhoſne : puis meſme qu'ils ſont ſur le chemin des Veragrois & des Sedunois, qui ne ſont autres que ceux qui habitent les Vallées de Martigny & de Syon. Les Villes & Chaſteaux plus remarquables des Antuates, ſont Tonon qui eſt la Capitale, Euyan, Lullin Marquiſat, Alinges Comté, Coudrée Marquiſat, Curſinge, Ermance, Langin Comté, Ripaille fameux par la retraite du Pape Felix V. S. Maurice celebre par cét inſigne Monaſtere

Les Antuates ou Nantuates.

L. 3. de Bello-Gallico.

appellé autrement *Agaunum*. Nouille au bout du Lac Leman, & Vevay, où l'Empereur Henry IV. fut rencontré par Amé II. Comte de Sauoye, & par Adelayde de Suze sa Mere.

Les Latobriges.

7 Les Latobriges sont ceux du pays de Vaud voisins des Suisses, & situez sur le bord du Lac Leman proche des Allobroges au rapport de Cæsar: *Heluetij*, dit-il, *profectionem parantes in Galliam & iam in procinctu, persuadent Rauracis, & Tulingis, & Latobrigis finitimis vti vnâ proficiscantur*; & dans vn autre endroit, *Latobrigi*, vel *Latobriges ad Lacum Lemanum Allobrogum etiam finitimi: quippe Rhodanus, & Lacus Lemanus Allobroges, & Prouinciam Romanam ab iis separant*. Les Principaux lieux des Latobriges estoient Yuerdun *Ebrodunum*, *Ebrodunense castrum iuxta Orbam Lacum*, Lausane Eueché, dont le Duc de Sauoye a la nomination Rolle, Nyons *Ciuitas equestris*, ou bien *Colonia Iulia equestris*, à cause que Cæsar y mena vne Colonie; ainsi

De Bello Gallico.

si nommée dans la Notice des Prouinces de la Gaule, *In Prouincia maxima Sequanorum Equestrium*, hoc est *Neuidunum*, distinguée de Geneue, en ce que la Notice des Eglises escrite l'an quarante deux du regne de Charlemagne, met la Cité de Geneue sous la Prouince Viennoise, & la Cité Equestre sous la Prouince de Bezançon: Ce petit Territoire des Equestres dependant des Latobriges, ne comprenoit que le pays qui est depuis Nyons iusques à Geneue.

Les Focunates.

8 Les Focunates ou Focuates sont le pays du Foucigny: les lieux les plus considerables de ce pays, sont Bonneuille, Cluses, Boune, Megeue, S. Ioyre, Boëge, Chalanches, Lucinges, & autres.

Les Allobroges.

9. Les Allobroges estoient des peuples de la Gaule Narbonoise ou prouince des Romains, qui occupoient tout le pays qui est entre le Rhosne au sortir du lac Leman, les Antuates, les Centrons, & l'Isere iusques a son emboucheure dãs le Rhône; ce qui enuelope le Foucigny, Geneue

neue, le Geneuois partie du Viénois, du Dauphiné, & la Sauoye. Ces peuples ont esté autrefois fort renommez, & redoutez des Romains, Q. Fabius Max. qui triõpha d'eux & de leur Roy Bituitus creut d'auoir plus fait que tous les Generaux d'armée, ayant dompté des peuples que la Nature sembloit auoir voulu rendre inuincibles par la defence d'autant de bouleuars inexpugnables qu'il y a de pointes de Rochers sur les Alpes : Et lorsque Catilina eut coniuré contre sa patrie, l'Histoire remarque qu'il s'asseura de leur secours, se persuadant que son party estoit assez fort s'il estoit soutenu de cette belliqueuse nation. Entre les principales villes des Allobroges, Geneue ne tenoit pas le dernier rang : apres le changement arriué en cette Ville, l'an 1535. Annessy fut faite la capitale du Geneuois, & où l'Euesché fut transporté, elle s'est rendue encore depuis peu illustre par le concours de diuers peuples qui y accourent de tous costez pour honnorer St. François de Sales dont elle

elle a le corps. Les autres villes, ou Bourgades & Chasteaux du Geneuois, sont Rumilly, Crusille, la Roche & autres.

10. Et quoy que tous les peuples susdits soient auiourd'huy cõpris & entendus sous le nom de Sauoye, elle est proprement vn pays separé des autres, dont Chambery est la Capitale & Siege d'vn Souuerain Senat ou Parlement, & d'vne Souueraine Chambre des Comptes; elle reconnoit l'Eueschê de Grenoble pour le Spirituel. Outre cette ville il y a Montmelian celebre pour sa forteresse, Saint Ioyre, Vgine, le Bourget, Aix considerable pour ses bains, les Eschelles, S. Genis d'Aouste, Miolans, S. Pierre d'Albigny, Cheuron où Plancus General de l'armée Romaine se retira, le Põt de Beauuoisin, & Yenne au pied du mont du Char, où s'est tenu autresfois ce celebre Concile d'Epone l'an 517. sous le Roy Sigismond de Bourgogne, selon le sentiment du P. Iean Columbi Iesuite qui dans ce liure qu'il a fait des Eueſques de Valance a fort docte

doctement traitté cette matiere.

Voilà pour ce qui regarde les estats de S.A.R. deçà les monts: passons maintenant les Alpes & nous decouürirons ceux d'au delà qui sõt compris sous le nom de Piemont qui a esté ainsi nommé pource qu'il est au pied des monts, *Pedemontium quasi in pede montium*, il est limité par les Alpes maritimes, de la coste de Gennes, par les Centrons, par le Milanois, le Montferrat, & la riuiere de Thesin; plusieurs peuples ont autrefois habité cette contrée sçauoir les Salasses, les Taurinois, les Segusiens, les Lybiciens, les Vagiennois, les Statiellois, & les Vediontiens.

Les Salasses. 11. Les Salasses *Salassi* vel, *Salassij* au rapport de Ptolomée sont ceux de la Val d'Aouste, dont Strabon a parlé fort auantageusement descriuant les guerres qu'ils eurent contre les Romains; Terentius Varro les vainquit; la Capitale de ces peuples est Aouste Eueschè suffragant de Tarentaise, que quelques-vns ont dit auoir esté appellée autrefois *Cordella à Cordello fundatore*

&

& depuis *Augusta Salassorum siue Prætoria Augusta.* A cause d'Auguste qui en estoit le Fondateur & qui y enuoya vne Colonie de Romains : outre la ville d'Aouste, il y a encore en cette vallée quelques Bourgades & Chasteaux remarquables, comme la Sale, Morges, Issogne, Villeneuue, Montiouuet, Valette, St. Martin, Chambiane, Chatillon, Chalan ancien Comté, Fenis, Bard celebre Fortereſſe, S. Vincét, Verres, Quarc, Chastel Argent, S. Pierre Donas, & saint Marcel Cour maieur *Curia maior* des Romains; parce qu'il y tenoient le Siege de Iustice ; la Tuyle au pied du petit saint Bernard. Ces mesmes peuples Salasses s'estendirent au delà d'Yurée & en cette contrée appellée le Canaueis dont les principales Villes, & chasteaux sont Riuarol, Valpergue, Mazin, Lanzo, Brandis, St. Martin, Castellemon, Ciuié, Vlpian, Aglié, Chiuas, & autres lieux, dont la capitale étoit Yurée, en Latin *Eporedia*, bastie cent ans auant la venuë de I. CHRIST, & qui a donné

né le nom à ce celebre Marquisat d'Yurée en Italie, sous les Berengers qui disputoient l'Empire contre les François issus des Roys d'Arles.

Les Taurinois. 12 Les Taurinois estoient des Peuples puissants & considerables, aussi Turin qui a esté basti par eux, est encore aujourd'huy la Capitale du Piemont. Pline a creu que les Taurinois estoient Originaires de
l. 3. c. 6. Ligurie, *Augusta Taurinorum, Antiqua Ligurum stirps*, de laquelle
l. 4. opinion est Strabon. *In altera autem parte Montanorum Taurini habitant, Ligustica gens.* D'autres disent que ce sont des peuples de Marseille qui ont fondé Turin: la plus saine opinion est que Iules Cæsar la fit bastir & qu'il y mena vne Colonie qu'il nomma *Iulia* de son nom, comme on l'aprẽd de plusieurs Inscriptions, & des Medailles qui y ont estez trouuées. C'estoit autrefois le Siege & le sejour des Ducs de Lombardie, & à cause de cela Turin portoit titre de Duché, comme Spolette, Beneuent, & le Frioul. Les Taurinois habitoient le pays qui est entre le

Po,

Po, & la petite Doyre où ſont compris Collegno, Riuoli, Veillane, & autres lieux.

13 Les Seguſiens ſont ceux de la Ville de Suze, & de tout le pays d'alentour au pied du Montcenis, & des Montagnes voiſines, ainſi nommez de la ville de Suze, qui en eſtoit la Capitale appellée des Romains *Seguſio* au rapport de Pline, & d'Ammian Marcelin, qui dit, que le ſepulchre du Roy Cottius y étoit. Les Seguſiens.

14 Les Lybiciens ſont des peuples qui demeuroient entre les Riuieres de Doyre, la Balte & la Cezia dont la Capitale eſtoit Vercel. Tacite comprend cette Ville entre les plus fortes de la Gaule Tranſpadane, & S. Ieroſme en l'Epitre *de Muliere ſepties icta*, dit ces mots, *Vercella Ligurum Ciuitas quondam potens, nunc raro habitatore ſemiruta.* Les Lybiciens.

15 Les Vagiennois ou Baciennois habitoient decà & delà l'Apennin, partie en Piemont, & partie en Ligurie, leur capitale eſtoit *Baſſiana, Auguſta Baciennorum* au dire de Ptolomée, ou Les Vagiennois

Vagien

Vagiennorum ſelon Pline, la coniecture eſt que c'eſt la vallée Doux, depuis le Mont Geneure iuſques à Suze, ou bien vn lieu appellé encore aujourd'huy Vagin ou Iauen. En vn mot les Bagiennois habitoiẽt tout le pays qui eſt depuis le pied des Alpes, entre les Fleuues du Po & du Taner, tant en la montagne qu'en la plaine où ſe trouue Aſt Colonie Romaine, Albe, *Alba Pompeia*, Mondeuis, Foſſan, Carmagnole, Sauillan, Raconis, Saluces & autres lieux.

Les Statiellois. 16 Les Statiellois eſtoient des peuples qui occupoient tout ce qui eſt entre l'Apennin, & la Riuiere du Taner, & depuis les Alpes Maritimes iuſques à Tortonne, ce qui comprenoit partie du Milanois, du Montferrat, & des terres de la Republique de Gennes; ſçauoir Aqui, Alexandrie, Nice de la Paille, Gaui, Ceue, Ponzzon, & pluſieurs Chaſteaux & Seigneuries des Marquis de Final, & de Sauonne.

Les Vediontiẽs. 17 Les Vediontiens ſont ceux du Comté de Nice, leur Capitale eſtoit

eſtoit Cimies proche Nice, connüe ſous les noms *de Ciuitas Cemelenenſium, ſiue Cemelienſium*, dont il ne reſte plus que l'Egliſe Cathedrale tenuë par les Religieux de l'Ordre de S. François, & l'Abbaye de ſaint Pons. Qui voudra ſçauoir les Antiquitez de cette Ville prenne la peine de voir le traitté qu'en a composé le R. Pere Theophile Reynaud de la Compagnie de Ieſus, ſous le titre de *Valerianus Cemelienſis Epiſcopus.*

Qui ſouhaitera de voir vne deſcription plus ample, & plus exacte des Eſtats de S. A. R. tant deça que dela les Monts, qu'il liſe le nouueau Monde de Ranchin, ou pour auoir plutoſt fait, voicy la diuiſion Geographique qu'en a faite le ſieur Samſon parmy ſes Tables.

La Table Geographique de Sauoye du Sr. Samſon.

18 Les Eſtats du Duc de Sauoye ſont deçà les Alpes, & delà les Alpes. Decà les Alpes, ſont le Duché de Sauoye, & le Comtat de Nice; le Duché de Sauoye contient ſix Prouinces; le Geneuois, le Foucigny, le Chablais, la Sauoye, la

Taren

Tarentaiſe, la Maurienne, & le Bugey en partie, ou ſont Yenne, & S. Genis d'Aouſte.

Dans le Geneuois ſont Anneſſy, la Roche, Alby, Thonne, Vieux.

Dans le Foucigny ſont Cluſe, Bonneville, Boune, Salanche, Taninge, S. Ioyre.

Dans le Chablais ſont Tonon, Euian, S. Gingot.

Dans la Sauoye, Chambery, les Eſchelles, Montmelian, S. Pierre d'Albigny, Aiguebelle, Beaufort, Vgine, Miolans, Aix, Rumilly.

Dans la Tarentaiſe, Mouſtier S. Iaqueme, Ayme, le Bourg S. Morice, Conflans.

Dans la Maurienne, ſaint Iean de Maurienne, la Chambre, Modane, Laſnebourg. Le Comtat de Nice contient quatre Vicariats, de Nice, Poget, Barcellonnette, & de Soſpelle, & les Vals S. Eſteue, & Comtez de Boglio ou de Bueil.

Delà les Alpes ſont le Piemont, le Duché de Montferrat en partie où ſont Albe, Trin, S. Dalmas, les Marquiſats d'Oneglia & de Marro ſur la coſte de Gennes.

Sous le nom du Piemont on entend les Duchez d'Aouſte, Marquiſat d'Yurée, Seigneurie de Vercel, Marquiſat de Suze, Principauté de Piemont, Comté d'Aſt, Marquiſat de Saluce, & le quartier de Piemont qui eſt aujourd'huy à la France, où ſont Pignerol, Perouſe, Lucerne, Briqueras. Dans le Duché d'Aouſte ſont Aouſte, Caſtellion, Bard.

Dans le Marquiſat d'Yurée ſont Yurée, Pont, St. Martin.

Dans la Seigneurie de Vercel ſont Vercel, Creſcentin, Borzane, Biele, Andorne, Gatinara.

Le Marquiſat de Suze a Suze & Auillane.

La Principauté de Piemont a Turin, Mondeuis, Foſſan, Chiuas, Riuoli, Iauen, Carignan, Pancalier, Vigon, Cauours, Villefranque, Raconis, Sauillan, Coni, Tende, Seue, Cottemille, Bene, Quieras, Quiers, Moncalier, Coconas, Verrue, & la Principauté de Maſſeran qui releue de l'Egliſe.

Le Comté d'Aſt, a outre Aſt, Villeneuue d'Aſt.

Le

Le Marquisat de Saluce a Saluce, Carmagnole, Barge, Reuel, Drouer, Cental, Roques, Esparuiere, Demont.

Denombrement des Etats de son Alteſſe Royale.

19. Et sans parler des droits que S. A. R. a sur l'Isle & Royaume de Chypre & sur Geneue, il me suffira de mettre fin à ce chapitre en disant que les Estats de S. A. R. consistent en cinq Duchez, trois Principautez, quatre anciens Marquisats possedez autrefois par des Seigneurs particuliers qui tenoient rang de Princes; six Comtez de même nature, deux Archeuêchez, Tarentaise, & Turin, onze Eueschez, Geneue, Mauriéne, Aouste, Vercel, Yurée, Ast, Albe, Fossan, Saluce, Mondeuis, Nice, & Lausane qui est du nombre; car bienque la plus part de son Dioceſe soit occupée par les Bernois & que le siege de l'Eueſque ait esté transferé à Fribourg, neantmoins S. A. R. ne laisse pas de nommer à l'Eueschê, le Siege vaquant: i'adioute à celà qu'en Sauoye & en Piemont, il y a plus de quarante riches Abbayes, cents Villes fermées

mées, cinquante Marquisats, trois cents Comtez & plusieurs belles & grandes Seigneuries, Villes bien peuplées, & Fortereſſes ſignaleés, diuers Chaſteaux & maiſons de plaiſance dont la ſtructure ſurpaſſe les plus beaux Palais d'Italie, comme, Moncalier, Riuole, le Valentin, & Mirefleur, qui teſmoignent la magnificence de ſes Princes.

CHAPITRE II.

Sous quelle domination a eſté la Sauoye.

SOMMAIRE.

1. *La Sauoye a fait autrefois partie de la Gaule Narbonnioſe, ſous les Romains.*
2. *Diuerſes nations ſe ietterent ſur l'Empire Romain, & enuahirent ſes Prouinces.*
3. *Eſtat de l'Egliſe Gallicane, ſous les deſordres de l'Empire.*

4. *La*

4. *La Sauoye deuient Prouince du Royaume de Bourgogne.*

1. TOus ceux qui ſont mediocrement verſez dans la connoiſſance de l'hiſtoire, ſçauent aſſez que la Sauoye & tout ce que S.A.R. poſſede deçà les monts ſous le nom de Sauoye, faiſoit autrefois partie de la Gaule Narbonoiſe, & partie de la Celtique ou Lyonnoiſe, & que chaque peuple viuoit à la façon des autres Gaulois: apres que par ſes diuiſions la Gaule fût deuenuë Romaine, elle obeyt aux Empereurs, iuſqu'à ce que ſous le declin de l'empire, & ſous les Empereurs Gratian & Honorius elle deuint la proye de pluſieurs nations qui la dechirerent en lambeaux auſſi bien que les autres Prouinces de l'Empire. Les Bretons furent les premiers qui chaſſez de la grande Bretagne par les Anglois, & par les Saxons, vinrent ſurgir ſur la coſte Armorique de la grande Celtique, où ils ont demeurez iuſques auiourd'huy, ſous des Rois, & puis ſous des Comtes,

Les Eſtats de Sauoye ont fait partie de la Gaule Narbonoiſe, & partie de la Lyonnoiſe.

Comtes, & des Ducs : partie de la Prouince Narbonoise : & l'Aquitaine fut enuahie par les Wisigots ; les François ayant passé le Rhin, se ietterent dans la Belgique, peu apres que les Bourguignons eurent occupé la partie superieure de la Celtique, & la seconde Narbonoise, & la Viennoise.

Diuerses Nations s'emparent de l'Empire Romain.

2. Les autres Prouinces de l'Empire n'eurent pas meilleur marché que la Gaule, & comme si d'vn commun accord elles eussent conspiré à sa totale perte & que chaque nation eut voulu profiter de cette diuision, les Anglois & les Saxons sortis d'Allemagne, s'emparerent de la grande Bretagne & en chasserent les Habitans. Les Wandales firent des courses en Espagne, & en Afrique, les Sueues occuperent la Galice, les Herules, & ensuitte les Ostrogots, & apres eux les Lombards se rendirent maistres de l'Italie & mirent fin à ce grand & fameux Empire Romain qui finit sous Augustule l'an 476. pendant qu'Attila Roy des Huns qui se faisoit appel-

ler le fleau de Dieu, alloit rauageant toutes les Prouinces d'vne ſi cruelle maniere qu'on ne voyoit que miſere ſur miſere, & deſolation ſur deſolation.

L'Egliſe ſuit au departement de ſes Prouinces, l'ordre politique de l'Empire.

3. Pendant tous ces deſordres, l'Egliſe Gallicane qui auoit beaucoup de peine à ſe maintenir parmy les François Payens, les Wiſigots Arriens, & parmy tant de Peuples Barbares qui rauageoient indifferemment les choſes ſacrées & les profanes, ne s'écarta pas de l'ancienne police de l'Empire, & les Citez, & Metropoles deuenuës Chreſtiennes retinrent le meſme ordre, & la meſme diuiſion pour les affaires Eccleſiaſtiques, qu'elles auoient euë ſous le gouuernement politique des Empereurs Payens. Ainſi l'Archeueſché de Tarantaiſe auec ſes Suffragans de Syon, & d'Aouſte ne ſe ſeparerét pas du corps de la Viennoiſe, dont ils auoient fait partie auparauant qu'il eut eſté erigé en Prouince, & demeurerent toûjours vnis au corps de l'Egliſe Gallicane, pour ioüir de ſes priuileges

ges & de ſes libertez, auſſi bien que Geneue & S. Iean de Maurienne Suffragans de l'Archeueſché de Vienne, Lauſane & Belley de la Metropole de Bezançon, quoy que les Prouinces fuſſent quelquefois partagées entre diuers Princes particuliers, ce qui n'arriua pas dans cette occaſion, car la Prouince de Vienne, la Sauoye & les pays de deça les Monts ayant fait partie du Royaume de Bourgogne, l'Egliſe ne receut aucune alteration en ſon gouuernement Hierarchique & demeura telle qu'elle eſtoit, quoy que depuis, les Prouinces de ce floriſſant Royaume ayent eſté pluſieurs fois demembrées par pluſieurs Souuerains.

La Sauoye a fait partie du Royaume de Bourgogne.

4. Et dautant, comme i'ay dit, que la Sauoye & les Pays de S.A.R. de deçà les Monts, faiſoient partie du Royaume de Bourgogne, auparauant que de traitter de l'ancienneté de cette Royale maiſon, i'ay iugé à propos pour la ſatisfaction du lecteur, de luy donner quelque connoiſſance de ce celebre & ſi re-

nommé Royaume de Bourgogne, par qui il a commencé, & sous qui il a pris fin; son restablissement sous les Enfans de Louys le Debonnaire, son démembrement apres la mort de Rodolphe le Faineant, aduenuë sans enfans, & sous les Empereurs d'Allemagne qui se contenterent de la Souueraineté & hommage, laissant l'entier domaine & proprieté des Prouinces aux Officiers qui y auoient estez commis en qualité de Comtes, ou Gouuerneurs du Pays.

CHAPITRE III.

Du Royaume de Bourgogne.

SOMMAIRE.

1 *Quels estoient les Bourguignons sous l'Empire d'Auguste.*

2 *Ils occuperent les terres des Suisses & de la franche Comté, & s'auancerent vers le Rhosne & la*

la Saone, & de là en Prouence.

3 *Ils firent de leurs conqueſtes vn Royaume.*

4 *Gunderic laiſſa quatre enfans qui par leur deſvnion cauſerent la totale ruine de leur Eſtat.*

5 *Clouis Roy de France s'en rend Maiſtre par le droit de ſa femme Clotilde.*

6 *Sygiſmond fils de Gombaud regne ſur vne partie de la Bourgogne, il eſt en apres vaincu & mis à mort par les enfans de Clouis.*

7 *Concile d'Epaune en Sauoye ſous Sigiſmond.*

1. MOnſieur du Chéne qui a traitté l'Hiſtoire de Bourgogne auec plus d'exactitude qu'aucun qui l'eut precedé, dit que du temps d'Auguſte, les Bourguignons faiſoient partie des Wandales premiere & plus illuſtre nation de Germanie, & qu'ils vinrent eſtablir leur demeure prés des Allemans au Pays nommé Palas que le Comte Palatin tient aujourd'huy;

Les Bourguignons ont fait partie des Vvandales.

où ils estoient non moins puissans que belliqueux, du temps d'Ammian Marcellin, estans gouuernez par des Roys, & ayans des forces si puissantes qu'ils donnoient de la frayeur, ou de la ialousie à tous leurs voisins, ce qui obligea l'Empereur Valentinian de rechercher leur alliance enuiron l'an 370. & de se seruir de leurs armes pour resister aux Allemans.

l'Empereur Valentinian recherche leur amitié,

2. Ils s'approcherent du Rhin auec vne Armée de 80000. hommes & estant poussez par Stilicon General de l'armée Romaine ils passerent dans la Gaule l'an 408. sous la conduitte de leur Roy Gaudisele, & occuperent les terres que possedent maintenant les Suisses, & partie de la franche Comté. L'an 411. Iouinus fit confederation auec eux, pensant les mener contre Constance qui tenoit la ville d'Arles assiegée, mais comme il fut presque au mesme temps mis a mort, Gaudisele leur Roy prit de là occasion de s'auancer vers la Saone, & le Rhosne. Gundicaire son fils luy ayant succedé

dé l'an 431. voulant eſtendre ſes limites, entra dans la Prouince auec vne puiſſante armée, mais Ætius Patrice Romain & Gouuerneur des Gaules les defit en bataille rangée l'an 434. & comme il ne fut pas ſi fort abbatu qu'il n'eut bien moyen de ſe releuer, il mit ſur pied vne armée plus forte que la premiere, & rencontra ſi peu d'oppoſition par tout, qu'en moins de dix anneés, il penetra iuſques à Marſeille, ſubiugua les Allobroges habitans le Dauphiné; & la Sauoye, puis le pays de Maurienne & ioignit le reſte des Sequanois à ſa domination.

3. Alors toutes ces Prouinces reduites en l'obeïſſance d'vn méme Roy, prirent le nom de Royaume de Bourgogne; Ce Prince ayant fait ſa paix auec Ætius, il combattit pour luy en la plaine de Chaalons contre Attila, où il mourut l'an 451.

4. Son fils Gunderic luy ſucceda pendant 22. ans. Il laiſſa quatre enfans, Gundebaud ou Gombaud,

Chilperic, Godemar, & Godegeſile qui partagerent le Royaume entre eux l'an 473. Mais Chilperic & Godemar, non contants de leurs portions, leuerent les armes contre Gondebaud & Godegeſile, les armées ſe rencontrerent prés d'Authun & vinrent ſi furieuſement aux mains que Gondebaud perdit la bataille, ſe ſauua & demeura caché pour vn temps chez ſes amis, attendant l'occaſion de ſe remettre en campagne; elle ſe preſenta bientoſt aprez, dautant que ſes freres victorieux ayant renuoyé leur ſecours delà le Rhin, & s'eſtant retiré à Vienne Capitale du Royaume de Bourgogne, Gondebaud ſortit à propos, rallie ſon party, accourt à Vienne, la force, y entre, & fait trancher la teſte à Chilperic, & precipiter ſa femme dans la riuiere auec vne pierre au col: Godemar qui s'eſtoit ſauué dans vne tour penſant ſe defendre & y tenir bon, fut auſſi brûlé tout vif; ainſi Gondebaud demeura Maiſtre de tout le Royaume, hormis de la Bourgogne

ſuperieure qu'il laiſſa pour partage à Godegeſile.

5. Chilperic auoit laiſſé deux filles Mucutume que Gondebaud enferma dans vn Cloiſtre, & Clotilde qu'il nourrit aupres de ſoy, ſans ſonger qu'il entretenoit le Renard qui mangeroit vn iour ſes poules. En effet Clouis Roy des François que Gondebaud n'auroit pas voulu pour voiſin, luy demanda cette niepce en mariage, & nonobſtant toutes les difficultez que le Bourguignon propoſa, il ſe vid contraint de la remettre entre les mains des Ambaſſadeurs du Roy des François qui l'épouſa à Soiſſons, l'an 490. mais le flambeau de cét Hyménee embraſa tellement la Bourgogne qu'il éteignit la premiere tige des anciens Roys, au ſujet que voicy. Godogeſile mal partagé par ſon frere, fait vne ſecrete alliance auec Clouis qui ne cherchant que l'occaſion de s'aggrandir & de vanger Clotilde ſon épouſe offenſée en la mort de ſes Pere & Mere, accepta l'offre de Godogeſile, & auec luy, défit

Louys XI. Dauphin s'étant retiré en Flandres chez le Duc de Bourgogne Philippe le bon pour éuiter la colere de ſon Pere Charles VII. le Roy parlant vn iour du Duc dit qu'il nourriſſoit le Renard qui luy mangeroit ſes poules, ce qui fut vray, car il reprit la Bourgogne &

les villes engagées qui estoient sur la riuiere de Somme.

defit Gundebaud prés de Dijon qui s'enfuit en Auignon, où Clouis le pourſuiuit, l'aſſiegea ſi eſtroitement qu'il le contraignit de ſe rendre tributaire & vaſſal de ſa Couronne. Ce qu'eſtant fait, & Clouis retiré, Gundebaud libre s'en prend à Godegeſile qui s'étoit refugié à Vienne, entra dedans par vn aqueduc & le mit à mort auec la plus grand' part de ſes gens, l'an 503. dequoy Clouis aduerty rentra auec vne puiſſante armée dans la Bourgogne, donna la chaſſe par tout à Gundebaud & le contraignit de ſe retirer vers les Oſtrogots en Italie, où il mourut l'an 509. laiſſant deux fils Sigiſmond reputé Saint, & Godomar II.

6. Sigiſmond ſucceda à ſon Pere, non en tout le Royaume de Bourgogne, car Clouis luy enleua tout ce qui eſt deçà la Saone (eu égard à Paris,) & apres luy ſon fils Clodomire Roy d'Orleans, auec la Souueraineté de ce que pouuoit poſſeder Sigiſmond comme il eſt à conjecturer, puiſque lors qu'il voulut fonder le Monaſtere de ſaint Maurice en

Cha

Chablais, l'acte porte que ce fut du consentement & authorité de Clotaire Roy des François, de Clodomire Roy d'Orleans,& de leurs Freres. Nonobstãt cette bonne intelligence qui estoit pour lors entre ces Princes,Clodomire & ses autres fils prirent les armes cõtre Sigismond, & se ietterent en son Royaume l'an 520. Sigismond les voulut arrester auec son frere Godomar, mais la bataille ayant esté malheureuse pour luy, Sigismond fut pris, emmené auec sa femme & ses enfans prisonniers au pays d'Orleans, où ils eurent en apres la teste coupée, & ensuite iettez dans vn puits. Godomar qui auoit échappé sçachant que les Roys victorieux s'estoient retirez, r'assembla tout ce qu'il peut de gens, & reconquit son Estat ébranlé. Mais à peine auoit-il regné vn an que Clodomire le deffit en bataille prés de Vienne, & le mesme Clodomire ayant esté tué par les Bourguignons, ses autres Freres vangerent si bien sa mort qu'ils osterent la vie & le Royaume à Godomar l'an 527.

& en luy finit la premiere branche des Roys de Bourgogne, en la place de laquelle succeda celle des Roys de France, issuë de Clouis qui tint le Royaume iusques au temps de Charles Martel pere du Roy Pepin, ce qui m'obligera de finir icy ce Chapitre, puisque la Bourgogne estant deuenuë partie du Royaume de France, le reste appartient plûtost à l'Histoire de France qu'à celle de Bourgogne.

7. Sous le regne de Sigismond & du Pontificat de Symmachus, se tint le celebre Concile d'Epaune, ou *d'Yenne*, au Dioceſe de Belley l'an 517. pour les reglemens de la discipline Ecclesiastique, que Sigismond d'Arrien deuenu Catholique par les soins d'Auitus Archeuéque de Vienne, procura d'estre celebré dans ses Estats, ayant commandé qu'on obseruât inuiolablement tout ce qui y seroit arresté : Il y eut vingt quatre Eueſques de ses Estats qui y souscriuirent. Auitus de Vienne y presida, Apollinaire de Valence, Bubulcus de Constance, Catulinus d'Embrun, Claude

Claude de Besançon, Constance de Lyon, autre Constance de Gap, Florent de S. Poltrois Chateaux, Gregoire de Langres, Iulian de Carpentras, Maxime de Geneue, Philagrius de Cauaillon, Pretextat d'Apt, Pragmatius d'Authun, Sanctus de Tarentaise, Seculatius de Digne, Syluestre de Châlons, Taurician de Neuers, Valeius de Sisteron, Venantius de Viuiés, Victurius de Grenoble, Viuentiolus de Lyon, Pedalius Prestre pour Salutaire Eueſque de Lausane. Qui sera curieux d'en apprendre dauantage, pourra recourir aux solides raisons qu'a apporté le P. Iean Columby de la Compagnie de IESVS en son histoire des Euéques de Valence & de Dié. Pour faire voir que cette *Epaune*, où s'est tenu ce Concile ne peut estre qu'à Yenne en Sauoye; son sentiment quoy que nouueau, a esté suiuy par le P. Labbe, & les autres sçauans de ce siecle.

CHAPITRE IV.

Seconde Branche des Roys de Bourgogne.

SOMMAIRE.

1. *Le Royaume de Bourgogne eſt ſeparé de celuy de France.*
2. *Partagé enſuitte par les Enfans de Louys le Debonnaire en Duché, & Royaume.*
3. *Une partie du Royaume eſt confondue dãs le nouueau Royaume de Prouence.*
4. *Qui commance ſous Bozon.*
5. *Rodolphe s'empare de la Bourgogne Transjurane, ſous l'Empereur Arnoul.*
6. *Reünion du Royaume de Prouence à celuy de Bourgogne, comment, & par qui faite.*
7. *Quel eſtoit le Roy Hugues qui renonça au Royaume de Prouence pour celuy d Italie.*
8. *Rodolphe Roy de Bourgogne & de*

de Prouence, l'eſt encore d'Allemagne.

9. *Conrard ſon fils augmente ſon Royaume du Lyonnois que ſa femme Mathilde luy apporte en dot.*

10. *Rodolphe le laſche deuient Roy de Bourgogne, laiſſe perdre ſon Eſtat par ſa faineantiſe.*

1. LE Royaume de Bourgogne eſtant venu par armes (comme ie viens de dire) aux Roys de France, il courut la meſme fortune que celuy de France, és perſonnes de Pepin, Charlemagne, & Louys le Debonnaire de la ſeconde race des François. Charlemagne ayant conquis le Royaume de Lombardie & l'Allemagne, & enſuitte par ſes belles actions acquis la dignité d'Empereur d'Occident, dés ſon viuant; Louys le Debonnaire ſon troiſiéme fils en ordre fut par luy declaré Roy de Guyenne, & de la plus grande partie de Bourgogne, ſçauoir de la Cité de Neuers, & de tout le pays de Niuernois, d'Aualon de l'Auxois,

l'Auxois, du Chalonnois, Maconnois & Lyonnois, de Sauoye, Maurienne, Tarentaise, Montcenis & Val de Suze, iusques à la Mer. Apres son deceds, & celuy de Charles son frere, il obtint encore l'Empire, la France, & tout le reste du Royaume de Bourgogne.

2. Ce Prince estant mort, Lothaire, Louys & Charles le Chauue, ses Enfans, partagerent entre eux son Estat. Lothaire en qualité d'aîné fut Empereur, Roy d'Italie, de Lorraine, de Prouence & de la Bourgogne Transjurane: Louys fut Roy d'Allemagne; Charles le Chauue eut pour sa part la France, & la Bourgogne Inferieure, ou Duché, qu'il laissa à ses successeurs, & que Louys IV. d'outre-mer, donna *en titre de Duché à Hugues le grand, issu de Charlemagne*; apres lequel Hugues le grand, ses successeurs en iouyrent iusques au Roy Henry I. qui le donna à Robert son frere puisné qui en iouit, & sa posterité iusques au temps du Roy Iean.

3. Et

3. Et cõme cela ne fait rien à mon ſuiet, ie reuiendray à Lothaire Empereur, Roy de la Bourgogne Tranſjurane qui eut trois fils qui partagerent ſon Eſtat : Louys fut Empereur, & Roy d'Italie, Lothaire eut la Lorraine, & à Charles eſcheut la Prouence & vne partie de Bourgogne delà le Mont Iura, mais comme ce dernier ne regna gueres, & qu'il mourut ſans enfans, ſes freres Louys & Lothaire profiterent de ſon malheur. Louys eut la Prouence, le Viennois, & la Sauoye qui depuis ce temps-là, fiſt vn Royaume particulier appellé le Royaume de Prouence; & Lothaire Roy de Lorraine emporta la Bourgogne Transjurane, laquelle fit auſſi quelque temps apres vn Royaume à part. *à quo Lotharingi.*

4. Mais l'Empereur Louys plus occupé à defendre l'Italie contre les Grecs & les Sarraſins, que ſoigneux de garder ce qui luy appartenoit de deçà par droit de ſucceſſion, & voyant auſſi qu'il n'auoit aucun enfant mâle, il laiſſa depuis negligemment perdre vne partie de ce ſien

Royau

Royaumne que Charles le Chauue ſon oncle occupa ſur luy, & donna à Bozon, de qui il auoit épouſé la ſœur, & luy faiſant épouſer Hermengarde fille vnique du meſme Empereur Louys, comme s'il luy eut fait reſtitution du bien qu'il luy auoit oſté. Lothaire Roy de Lorraine, & de la Bourgogne Transjurane, qu'il auoit eüe en partage de la ſucceſſion de ſon frere Charles auec ſon autre frere Louys II. Empereur, eſtant mort à Plaiſance en 869. il y eut debat pour la ſucceſſion entre ſes oncles, Louys Roy d'Allemagne, & Charles le Chauue Roy de France qui ne voulurẽt pas reconnoiſtre les enfans qu'il auoit eu de Valdrade pour legitimes; & ſans auoir égard audit Empereur Louys Roy de Prouence frere dudit Lothaire qui y auoit plus de droit qu'eux, ils s'accorderent & partagerent ſes Royaumes le 29. Iuillet, l'an 870. A Charles Roy de France écheut le pays de Lyon, Vienne & Bezançon; & Louys Roy d'Allemagne eut tout ce qui eſt outre le mont Iura, nommé

mé par les Hiſtoriens Bourgogne Transjurane ; ce qui luy fit ajoûter le titre du Roy de Bourgogne à ſes premieres qualitez. Charles le Gras ſon fils luy ſucceda en ſes Royaumes & à l'Empire apres la mort de Louys le Begue, & au Royaume de France pendant la minorité des enfans de ſon couſin Louys le Begue ; apres ſa mort, l'Empereur Arnoul ſon neueu luy ſucceda en l'Empire ſeulement, car ſes Royaumes furent demembrés par cinq ou ſix Princes.

5. Et entre autres Rodolphe fils du Comte Conrard occupa la Bourgogne Transjurane, de laquelle il ſe fit couronner Roy, l'an 888. à ſaint Maurice de Chablais. Ce pays comprenoit la Suiſſe & la Sauoye, & elle eſt diuerſement appellée par les Hiſtoriens qui la nomment tantoſt Gaule Ciſalpine & tantoſt Bourgogne Transjurane : les Roys qui l'ont tenuë depuis Rodolphe ſe ſont auſſi qualifiez Roys d'Allemagne, & finalement apres que la Prouence & le Viennois y ont eſté

ioints, ils ont porté le titre de Roys d'Arles ou de Prouence.

6. A Rodolphe I. ſucceda Rodolphe II. ſon fils qui maria ſa ſœur Valdrade à Boniface Marquis de Spolette, & de Cameray, par le ſecours duquel il chaſſa le Roy Berenger d'Italie, & occupa puiſſamment ſon Royaume, l'an 923. dequoy les Hongres informez s'auancerẽt l'année d'apres en Bourgogne dans l'eſperance d'y trouuer peu de reſiſtance; mais ils furent deceus, car Rodolphe vint en diligence s'oppoſer à eux & les renferma dans les détroits des Alpes, pendant quoy les Italiens appellerent Hugues Duc de Prouence, qui luy enleua le Royaume d'Italie, l'an 926. & le Duc Burchard d'Allemagne ſon beau Pere, eſſayant de le maintenir y fut méme tué par les freres vterains de Hugues, ce qui le fit retirer en ſon Royaume de Bourgogne, mais depuis eſtant rappellé par les Italiens, il tranſigea auec le Roy Hugues qui luy ceda le titre du Royaume d'Arles, ſi celebre entre les premiers

Bour

Bourguignons, auec tout le droit qu'il auoit en Prouence, & luy renonça au Royaume d'Italie en faueur de Hugues.

7. Pour ſçauoir quel eſtoit cét Hugues qui renonça au Royaume de Prouence pour celuy d'Italie, il faut ſe reſſouuenir que i'ay dit cy-deſſus que Lothaire Empereur Roy de Lorraine, de Prouence, & de la Bourgogne Transjurane fils aîné de l'Empereur Louys le Debonnaire, auoit eu trois fils, Louys Empereur, Lothaire Roy de Lorraine, & Charles Roy de Prouence & de la Bourgogne Transjurane: Ce dernier étant mort ſans enfans, ſes freres partagerent entre eux ſa ſucceſſion, Louys Empereur eut la Prouence, & Lothaire la Bourgogne, l'Empereur Louys n'ayant laiſſé qu'vne fille Hermengarde, elle fut mariée à Bozon fauory & beau frere de l'Empereur Charles le Chauue qui auoit épouſé ſa ſœur Richilde, & qui en conſideration du mariage de ſa niéce le fit Roy de Prouence, l'an 879. non pas par reſtitution veu que

Her

Hermengarde ne ſucceda pas à ſon Pere meſme au Royaume d'Italie, où la Loy Salique eut auſſi bien lieu que deçà les Alpes, pendant que les Princes & Seigneurs François le tinrent ; mais par vne pure & gratuite donation. Bozon eut Louys Roy de Prouence & Empereur dit l'aueugle, il fut ſacré Roy de Prouence par l'Archeueſque de Lyon & autres Prelats, l'an 896. Les Lombards l'appellerent en Italie, où il paſſa de Prouence, mit Berenger en deroute & ſe fit couronner Empereur à Rome, lors qu'vn autre Empereur nommé Arnoul tenoit l'Empire en Allemagne apres la mort de Charles le gras ſon Oncle, mais l'iſſuë de ſon voyage fut plus malheureuſe pour luy que le commancement, car à ſon retour, Berenger le prit, & le priua non ſeulement du Royaume, mais auſſi de la veuë, ce qui luy fit porter le ſurnom d'Aueugle toute ſa vie : il laiſſa Charles Conſtantin qui ne tint pas le Royaume de Prouence entier, mais fut ſeulement Prince de Vienne, de laquelle,

quelle il fit hommage à Rodolphe Roy d'Allemagne & de Bourgogne l'an 931. La raiſon de cecy eſt que Lothaire qui auoit eu en partage la Bourgogne de la ſucceſſion de ſon frere Charles, eut quelques enfans reputez illegitimes entre autres Hugues & Berthe. Hugues diſputant l'heritage de ſon Pere, fut aſſiſté d'vn Comte nommé Thibaud Prince de ſa milice ou Gendarmerie, & en recompenſe de ſes bons ſeruices, il luy fit épouſer Berthe ſa ſœur aiſnée, en faueur de laquelle, ſa couſine Hermengarde octroya le Comté d'Arles ou Gouuernement de Prouence au meſme Thibaud ſon mary, le fils duquel Hugues, apres la mort de l'Empereur Louys l'aueugle, ſe porta pour Duc & Marquis de Prouence qu'il laiſſa à Rodolphe II. Roy de la Bourgogne Transjurane, pour la libre poſſeſſion d'Italie que Rodolphe luy quittoit, & ce Rodolphe s'en eſtant ſaiſi, ne laiſſa à Charles Conſtantin, dont ie viens de parler, que la Principauté de Vienne.

8. Ro

8. Rodolphe deuenu par ce moyen Roy d'Arles ou de Prouence, ſe porta encore pour Roy d'Allemagne, au ſujet que l'Empereur Henry I. luy donna vne grande partie de Sueue ou d'Allemagne, pour auoir de luy la ſainte Lance de Conſtantin dont vn Comte nommé Sanſon luy auoit fait preſent, & par ainſi multipliant ſes titres, il ſe qualifia doreſnauant Roy de Bourgogne, d'Allemagne & de Prouence.

9. Conrard ſon fils dit le Pacifique luy ſucceda & épouſa Mathilde de France ſœur du Roy Lothaire, qui luy porta la Cité de Lyon, & le Lyonnois en dot; il en eut entre autres Rodolphe III. Berthe femme d'Eudes I. du nom Comte de Champagne, & Mathilde mariée auec Baudoin Comte de Flandres, duquel elle eut Arnoul, & Berthe Mere de Gerold *Comte de Geneue*, il mourut, l'an 994.

10. Rodolphe III. regna 38. ans & pour la ſouffrance des iniures & rebellions de ſes ſujets remporta le ſurnom de laſche ou faineant, &

comme

comme il n'auoit point d'enfans, il inſtitua l'Empereur Conrad le Salique, mary de Giſele ſa niece, fille d'Herman Duc d'Allemagne, & de Gerberge ſa ſœur; ce qui luy fut diſputé par Eudes II. du nom, Comte de Champagne, fils d'vne autre Berthe ſœur ainſnée du meſme Roy Rodolphe; mais en vain, & à la confuſion du Champenois, qui fût contraint de le rechercher d'accord. Henry III. ſon fils & Empereur, fut couronné Roy de Bourgogne l'an 1038. à Soleurre en l'Egliſe ſaint Eſtienne, en preſence de l'Empereur Conrad ſon Pere, qui le mit deslors en poſſeſſion du Royaume; quatre années aprés il fit vn voyage en Bourgogne, où les principaux Princes du Pays ſe ſoumirent à luy, & l'an 1047. il confirma l'election de Halinard Archeueſque de Lyon, mais en meſme temps ſon Royaume fut diuiſé en pluſieurs parties, par diuerſes Perſonnes; car durant la nonchalance de Rodolphe, & les Guerres qui ſurvinrent apres ſa

mort, les Comtes ou Gouuerneurs de l'Eſtat, ſe rendirent Maîtres chacun en leurs Prouinces ; de ſorte que depuis la haute Bourgogne, la Prouence, le Viennois, & la Sauoye eurent des Seigneurs particuliers, & il ne reſta preſque aux Empereurs que le nom Royal, auec la Souueraineté laquelle s'evanoüit du temps de Frideric Barberouſſe, & l'Empereur Charles IV. en quitta toutes ſes pretentions à Charles V. Dauphin de France, lors qu'il le fit Vicaire General de l'Empire, aux Royaumes de Bourgogne & d'Arles, auec tous les droits de Souueraineté, comme d'impoſer Loix, Tailles, Subſides, faire battre Monnoye d'or, & d'argent, donner graces, &c. dont parle amplement Bodin en ſon liure de la Republique. *On verra dans la ſuitte quelle portion de ce Royaume de Bourgogne fut gouuernée par les Princes de Sauoye.*

BERTOL OV BEROLD Marquis d'Italie, Comte de Sauoye & de Maurienne.

SOMMAIRE.

1. Diuerſes opinions touchant l'Origine de la R. Maiſon de Sauoye. 2. qui tire ſa naiſſance de celle de Saxe, & de Vvitichind le Grand, Duc de Saxe, & d'Angrie. 3. Othon le Grand fait ſon Couſin Hugues de Saxe Gouuerneur & Marquis d'Italie. 4. Son fils Berold eſt fait Lieutenant General du Royaume de Bourgogne. 5. Il diſpute le Marquiſat d'Italie Contre les Marquis d'Yvrée. 6. Actes qui iuſtifient le pouuoir qu'il auoit en Sauoye ſous le Roy Rodolphe.

1. PLuſieurs Autheurs ont beaucoup trauaillé pour découurir la naiſſance de ce Prince qui a

donné commencement à la Royalle Maiſon de Sauoye, les vns le font décendre d'vn Frideric Comte de Maurienne, ſous le Roy Pepin l'an 752. D'Autres d'vn Manfroy Comte de Milan en 894. Louys Chieza Hiſtorien de Sauoye, tire ſon origine d'Anſchaire Marquis d'Yurée en 850. Monſieur du Chene en ſon
l.3.ch.53 hiſtoire de Bourgogne dit qu'Humbert aux blanches mains, eſtoit Italien d'origine & non pas Saxon, & qu'il eſtoit ſorti de Hugues Roy d'Italie, & Duc de Prouence. Alphonſe d'Elbene, & deux autres Autheurs apres luy ont ſoûtenu que le Prince Berold eſtoit de la maiſon de France, & Neueu du Roy Hugues Capet, le Pere Chiflet fait Gerard ou Berard Comte de Vienne, & Monſieur Dubouchais fait venir Humbert aux blanches mains des Comtes de Maſcon, d'autres de Bozon Roy des Prouence, & on fait cét Humbert frere de Charles Conſtantin, Prince de Vienne. Monſieur Chiflet a creu que les Ducs de Sauoye n'eſtoient

ny Italiens, ny Saxons, mais Bourgignons & issus d'Humbert Duc du Pays d'entre le mont Iura & le mont Iou, qui estoit frere de Thiecberge femme de Lothaire Roy de Lorraine, & de Bourgogne, l'an 859. Monsieur le President de Boissieu fait naître Humbert des Comtes d'Albon en Viennois à cause de beaucoup de bien qu'ils y possedoient.

2. Mais s'en s'arrester dauantage aux differentes opinions de tous ces Auteurs il faut suiure le sentiment general de plus de quatre vingt Historiens, tant François, qu'Allemans, Italiens, & Sauoyards, l'autorité des manuscrits, les Anciennes Armoiries de Sauoye auec celles de la maison de Saxe, qui auouë les Ducs de Sauoye pour ses parens, comme sortis d'vne mesme Tige; & *qu'aux rangs & seances, & voix deliberatiue qu'ils ont aux assemblées & Dietes Imperiales* comme les autres Princes de l'Empire, ils sont incorporez auec la maison Electorale de Saxe, qu'vn vieil Autheur qui a con-

tinué l'hiſtoire de Lody Milanois parlant du retour de l'Empereur Frideric Barberouſſe en Allemagne, l'an 1168. & de ſon paſſage par les eſtats du Comte de Sauoye, dit ces mots remarquables. *Sequenti vero menſe Martij priuatim ita quod nec ipſi Lombardi qui cum eo fuerant, niſi forte pauciſſimi fuerint, per terram Comitis VBERTI de SAXONIA filij quondam Comitis Amedei qui dicitur Comes de MAVRIENNA iter arripiens, in Allemaniam profectus eſt*, où il ſe voit qu'Humbert Comte de Sauoye & de Maurienne eſt ſurnommé de Saxe par vn Auteur Contemporain, ce qui ſe prouue encore par la procuration que Louys Duc de Sauoye paſſa l'an 1443. au Chancelier Bolomier qu'il enuoyoit ſon Ambaſſadeur en Saxe pour conclurre le Mariage de Charlote de Sauoye ſa fille auec le Prince Federic fils aiſné du Duc de Saxe; le Duc Louys vſe de ces paroles conſiderables. *Noſque & noſtros qui ab inclyta domo Saxoniæ ortum traximus renouare, & ea quæ longa*

longæua ætatis progressus distinxit, Autore Deo reunire confidentes &c. Ces autoritez sont asses suffisantes pour prouuer que la maison R. de Sauoye tire son origine & sa naissance de celle de Saxe, ce qui estant ainsi il faut suiure le sentiment de Mõsieur Guichenon qui apres auoir bien examiné les Ancestres de Berold a dit qu'il venoit de Vuitichind le grand, Duc de Saxe, & d'Angrie, qui fut Pere de Wigbert Duc d'Angrie, Pere de Brunon, & de VValpert. De Brunon Duc de Saxe, vint Thierry Duc de Saxe, Pere de Mathilde femme de Henry l'Oyseleur Empereur, Pere du grand Othon. De VValpert Duc d'Angrie, & Comte de Ringelberg, vint Immed Duc d'Engern, qui de Hinne Comtesse de Chiren, eut Hugues Marquis d'Italie, Pere de Berold Comte de Sauoye, & de Maurienne.

3. Othon III. l'vn des plus grands Princes de son Siecle, ayant heureusement vny le Royaume d'Italie à celuy d'Allemagne, desirant d'y affermir son autorité, & de

s'oppoſer aux reuolutions auſquelles cette illuſtre partie du monde eſtoit ſuiette par l'eſloignement des Empereurs, iugea qu'il n'y auoit pas de meilleur moyen, que d'y eſtablir des Gouuerneurs éleuez en naiſſance, en courage, & en merite, & qui luy fuſſent affidez, fit choix de Hugues ſon parent qui l'auoit ſuiui en toutes ſes guerres, & en ſes voyages pour le faire Marquis d'Italie, ce qui luy fit oublier ſon pays de Saxe ou leur maiſon eſtoit aſſez ample pour s'y arreſter, & ou il proiettoit de laiſſer vne heureuſe poſterité; & ce qui eſt admirable, eſt que lors qu'il s'eſtablit en Piemont, il n'y apporta que ſa dignité, & n'y poſſedoit rien en proprieté non plus qu'en Sauoye, parceque tout ce qui eſt delà les monts, Yurée auec le Canaueys, les Biellois, & autres terres du voiſinage obeiſſoient au Marquis d'Yurée, iſſus des Rois de Lombardie, & d'Italie, les Marquis de Suze eſtoient Seigneurs de Turin, de Saluces, de Pignerol, de Valey, de la Val d'Aouſte, des Langhes,

ghes,& de plusieurs Villes,& Chateaux sur la coste de Genes, la maison de Montferrat possedoit le marquisat de Montferrat, de Ceue, de Busque, de Pouzzon, d'Incise, de Sauone & de Crauesanes, les villes d'Ast, de Quiers, & de Queraſque viuoient en republiques, les Comtes de Prouences tenoient le Comté de Nice, & les Vallée de Barcelonette, & les Lascaris Comtes de Vintimille le Comté de Tende, & les Seigneuries de Marro, Prela & autres lieux, outre cela les Eueſques de Turin, de Vercel, d'Ast, de Nice, d'Yurée, & d'Aouste estoient proprietaires de la plus part de leur Dioceſe, sous la souueraineté des Empereurs. Deça les Monts la Sauoye, la Maurienne, le Chablais, la Suisse, & le pays de Vaud dependoient du Royaume de Bourgogne, Geneue auoit ses Comtes, la Tarantaise & le Fourcigni ses Seigneurs particuliers, sans parler de ce que les Archeueſques de Tarantaise, & les Eueſques de Geneue, de Lyon, de Lausane, & de Maurienne poſſe-

doient du patrimoine de leur Egliſe, cependant ou par conceſſions des Rois de Bourgogne, & des Empereurs, ou par mariages, ou par conqueſtes, ou par droit de fief, ou par ſoûmiſſions volontaires des Peuples, ou par traittez de paix, ou par aſſociations & pariages fait auec les Prelats, de toutes ces pieces eſparſez on n'en a fait qu'vn ſeul corps, ce qui a eſté l'ouurage de pluſieurs ſiecles & qui ſert de matiere à cette hiſtoire.

4. Reuenons à Berold fils de Hugues toute l'hiſtoire auoüe qu'il eut grande autorité en la Cour de Rodolphe Roy de Bourgogne, & de Prouence eu *eſgard à ſa parentée, & à l'illuſtre extraction de ſa maiſon alliée à celle de Rodolphe* qui le fit Lieutenant General de ſon Royaume & par lettres patentes datées à Aix le 5. [a] des Ides de May de l'an 1000. il luy donna la Sauoye & la Maurienne pour recompenſe de ſes ſeruices.

[a] L'onziéme de May.

5. Il eut guerre auec le Marquis de Suze, touchant le Marquiſat d'Italie

talie, qu'Ardoin Marquis d'Yurée qui s'eſtoit fait declarer Roy d'Italie auoit occupé apres le deceds du Marquis Hugues ſon Pere, & comme le Marquis de Suze eſtoit proche parent d'Ardoin, il s'intereſſa en cette querelle, ce qui obligea Berold pour preuenir les deſſeins de ſes ennemys de faire baſtir les forts de Charbonnieres, & d'Hermillon; l'ancienne Chronique de Sauoye raconte deux combats qu'eut Berold auec les troupes d'Ardoin, & du Marquis de Suze, l'vn au pas de Sex, & l'autre au pas de l'Echelle à la deſcente du Montcenys, ou il demeura victorieux, & de là eſtant paſſé en Piemont, il ſe ſaiſit de Pignerol, & de Riuoles, & cette guerre ſe finit par la mort du Roy Ardoin, & de Manfroy Marquis de Suze, & Oddon petit fils de Berold eſpouſa Adelayde, fille, & Heritiere de ce Marquis, ce qui termina tous leurs differens.

6. Berold, ou Bertold (c'eſt ſous ce dernier nom qu'il a paru en deux actes celebres,) fut preſent à la donation

nation que le Roy Rodolphe fit à l'Abbé de S. Maurice l'an 1004. & le 24. de son Regne de plusieurs Vilages situez en Valais & au pays de Vaud, de la moitié du Bourg S. Maurice, & des Alpes qui le voisinent, des deux tiers du peage du sel & de tout le territoire qui est depuis S. Maurice iusques au commancement du lac Leman, declarant que c'est à la priere de la Reyne Ermengarde son Espouse, du Comte *Berthold*, de Hugues Eueſque de Syon, Henry Eueſque de Lausane, de Hugues Eueſque de Geneue, de Burchard Eueſque de Lyon, & d'Anſelme Eueſque d'Aouſte, il est encore souscrit à vne donation que fit le meſme Roy à vn de ses vassaux nommé Amizon de quelques Heritages en fiefs dependants du Monastere de saint Maurice situez au Comté de Barges, la charte est dartée à Pinpeningis l'an 1006. & le 26. du regne de Rodolphe, apres quoy on ne trouue plus rien de ce Prince qu'on croit estre mort en reputation de saintеté, l'an 1022. ou

1023.

1023. puiſque ſon fils vnique Humbert aux Blanches mains qui luy ſucceda regnoit en Sauoye auant l'année 1025. les Genealogiſtes Allemans luy ont donné pour femme Catherine de Schiren ou de Bauieres. Paſſons à ſon Succeſſeur.

HVMBERT, HVBERT Ou Hupert I. du nom ſurnommé *aux blanches mains*, Comte de Sauoye, & de Maurienne, Seigneur de Chablais & de Valays.

SOMMAIRE.

1. *Humbert ſuccede à ſon Pere Berold au Comté de Maurienne,* 2. *& au credit qu'il auoit ſous le meſme Roy de Bourgogne.* 3. *Il aſſiſte l'Empereur Conrad à qui le Comte de Champagne diſputoit la ſucceſſion de la Bourgogne.* 4. *Humbert s'adonne*

à

à la pieté par la fondation de plusieurs Egliſes qu'il fait baſtir dans ſon Eſtat. 5. Ses belles qualitez. 6. Pourquoy il fut ſurnommé aux Blanches mains. 7. *Sa femme & ſes enfans.*

1. LE pouuoir, & l'authorité qu'auoit ce Prince ſous Rodolphe dernier Roy de Bourgogne, & ſous l'Empereur Conrad ſon ſucceſſeur, où il a toûjours paru des premiers, auec beaucoup d'éclat & de generoſité, font bien connoître qu'il eſtoit d'vne Naiſſance illuſtre, & que s'il n'a pris que la ſimple qualité de Comte ſans témoigner de quel Eſtat, nous ne deuions croire auec tous les Hiſtoriens qui ont parlés de luy, qu'il n'ayt ſuccedé aux Comtez de Sauoye & de Maurienne, au Comte Berold ou Bertold ſon Pere.

2. L'année de ſa naiſſance eſtant incertaine auſſi bien que le temps auquel il ſucceda aux eſtats de ſon Pere, il ſuffira de faire voir icy le grand credit qu'il auoit en la Cour

du

du Roy Rodolphe, puiſque la Reyne Ermengarde voulant fonder le Monaſtere de noſtre Dame de Taloyre ſur le bord du Lac d'Annecy (quelle ſouſmit à l'Abbaye de Sauigny en Lyonnois) declare par la charte que c'eſtoit par l'auis de Leger Archeuêque de Vienne, d'Emmo Archeuêque de Tarantaiſe, de Friderie Euêque de Geneue, de Ponce Euêque de Valance en Dauphiné, & de ce Comte Humbert qui ſigna cette fondation auec la Reyne au Cartulaire de l'Abbaye de S. Maurice en Chablays, il y a vn eſchange fait entre ce Prince, & Burchard Euêque d'Aouſte de quelques heritages, dont la charte eſt ſouſcritte de l'an 33. du regne de Rodolphe qui vint à l'an 1026. il ſe trouua preſent, & ſouſcriuit à la fondation du Monaſtere de S. Iuſt de Suze faitte par Alric Euêque d'Aſt, Manfroy Marquis de Suze, & Berthe ſa femme, & à celle du Prieuré de Lemens ſur Chambery faite par Rodolphe Roy de Bourgogne, & par la Reyne Ermengarde de l'auis de Leger Archeuêque

uêque de Vienne,& de Girard Abbé d'Esnay,mais luy qui auoit esté present à ces illustres fondations,& qui estoit de condition à pouuoir faire de semblables liberalités, en fit vne remarquable vn an apres à Odile Abbé de Cluny,auquel il fit present de l'Eglise de S. Germain au pied du Mont du Chat auec le Village de Maltacene, & quelques Maix & heritages du territoire de Belley du consentement d'Amé,d'Aymon, & d'Odon ses enfans dont le prieuré du Bourget fut composé,ou l'Abbé de Cluny mit vn Prieur & des Religieux, & l'an 1030. il assista auec sa femme à vne donation que le Comte Amé son fils fit à la mesme Eglise de Cluny, de l'Eglise de S. Maurice en augmentation de la fondation du prieuré du Bourget, & luy mesme augmenta encore la fondation de ce Prieuré d'vn Maix appellé *Bernard*, dont la charte est souscrite d'Amé,d'Aymon,& d'Oddon ses Enfans.

3. Apres la mort du Roy Rodolphe, & que l'Empereur Conrad le

le Salique eut esté declaré son heritier, le Royaume de Bourgogne ne laissa pas de luy estre contesté par Eudes II. Comte de Champagne à cause de sa mere Berthe sœur du dernier Roy, & fille de Conrad le pacifique, il se mit en campagne, & logea ses troupes aux auenües, pour empescher l'Empereur de venir prendre possession de son nouuel heritage; Humbert qui gardoit vne fidelité inuiolable pour ce legitime Heritier, duquel il estoit proche parent, fut des premiers à le reconnoître, & luy faire serment de fidelité, & à son fils Henry apres luy, & à son exemple plusieurs grands Seigneurs dudit Royaume en firent autant, & furent auec luy au deuant de Conrad par l'Italie, pour luy faire euiter la rencontre des troupes du Comte de Champagne qui fut pris, battu, & contraint de demander pardon à Conrad, qui le luy accorda à la charge d'abandonner tout ce qu'il tenoit en Bourgogne. Mais apres le depart de Conrad, Eudes ne tenant rien de ce qu'il

auoit promis, luy donna la peine de reuenir en Bourgogne auec des forces considerables par le moyen desquelles, & par le secours des troupes Italienes que le Comte Humbert conduisoit, il rangea Eudes, Gerold Comte de Geneue & l'Archeuêque de Lyon, ses partisans, & prit par force le chasteau de Murat au pays de Vaud, il estonna si fort tous les amis qu'Eudes auoit en Bourgogne, & en Sauoye qu'ils se soumirent à l'Empereur, qui auant que de reprendre son chemin d'Allemagne voulut laisser des marques de sa reconnoissance enuers le Comte Humbert, & en consideration de ses notables seruices il luy donna en proprieté S. Maurice, le Chablays, & le Valays.

4. Humbert qui n'estimoit rien les biens perissables de ce monde, au prix de ceux qui doiuent durer eternellement, voulut suiure le conseil du Psalmiste, qui dit que celuy qui seme en Benedictions, moissonnera des Benedictions. C'est pourquoy outre les Donations qu'il auoit

auoit faites à l'Abbaye de Cluny, il donna encore au Chapitre de l'Egliſe d'Aouſte, vne partie de la Seigneurie Derby, & outre cela moitié de la Seigneurie & de la Iuſtice de Locia Dulia, dont il donna le reſte au Monaſtere de S. Ours, il fit donation de meſme aux Chanoines de S. Iean de Maurienne de tout ce qu'il auoit aux villages de Cuyne, d'Auallon, Mont-Regnier, & autres lieux, laquelle eſt ſouſcrite d'Aymon ſon petit fils, & d'Oddon ſon fils, il donna encore l'an 1042. à l'Egliſe de S. Laurens de Grenoble l'Egliſe des Eſchelles Aſſiſté d'Amé & d'Odo ſes enfans en preſence de Burchard Archeuêque de Vienne, & de Mallenus Euêque de Grenoble, & autres.

5. Sa mort auint l'an 1048. ſelon la plus commune opinion des Autheurs qui aſſeurent que ce Prince eſtoit autant pieux que Prince de ſon ſiecle, vaillant en outre & courageux, dont il donna mille preuues par vne infinité d'exploits militaires, ſage & politique en ce qu'il affermit

mit les premiers fondements de son estats iettez par son Pere,& au reste doüé de tant de qualitez extraordinaires, qu'il s'acquit vne autorité presque souueraine aupres des Rois de Bourgogne, & des Empereurs. L'ancienne tradition porte qu'il fut inhumé deuant le grand portail de l'Eglise de S. Iean de Maurienne ou se voit encore auiourd'huy vne ancienne sepulture de marbre en laquelle furent depuis inhumez deux autres Comtes de Sauoye Amé 1.& Boniface.

6. Il fut surnommé *aux blanches mains* soit à cause de la pureté de ses actions pendant qu'il fut Gouuerneur du Royaume de Bourgogne, soit parce qu'il auoit les mains belles, de mesme que Guillaume fils de Thibaud IV. Comte de Champagne, Cardinal Archeuéque de Reims, regent du Royaume durant le voyage d'Outremer de son Neueu le Roy Philippe Auguste.

7. La plus part des Historiens de Sauoye luy ont donnez pour femme

femme Adelays de Suze, mais le titre de la fondation du Bourget,& vn de l'Egliſe de S. André de Vienne en Dauphiné ont fait voir le contraire,& qu'il auoit eſpousé vne Princeſſe nommée Ancilie,ou Hancille ſans dire de quelle maiſon, de laquelle il eut cinq enfans Amé I. Burchard, Aymon duquel iay fait mention en vne donation que ſon Pere fit à Cluni l'an 1030. Odon qui fut Comte de Sauoye apres ſon frere Amé, & vne fille mariée à Luitftid Comte de Zeringen, Burchard fut marié à vne Comteſſe nommée Ermengarde de laquelle il eut vn fils nommé Aymon qui fut preſent à la donation que le Comte Humbert ſon ayeul fit l'an 1041. aux Chanoines de S. Iean de Maurienne, mais il faut qu'il ſoit decedé auant ſon oncle Odon parce qu'il ſe ſeroit trouué le plus proche à la ſucceſſion d'Amé qui mourut ſans enfans:le Prince Burchard donna au Monaſtere de S. André de Vienne en Dauphiné l'Egliſe de S. Genis d'Aouſte au Dioceſe de Belley

pour

pour le ſalut des Ames du Roy Conrad, du Roy Rodolphe ſon fils, de la Reyne Ermengarde, de Burchard Archeuêque, du Comte Humbert & de ſa femme Ancile ſes Pere & Mere, & de la Comteſſe Ermengarde ſon Eſpouſe, le titre de cette donation eſt ſcellé des ſceaux dudit Burchard & de ſon fils Aymon, & datté du mois de Iuin l'an 30. du regne du Roy Rodolphe.

AMEʹ I. DV NOM Comte de Sauoye & de Maurienne, Seigneur de Chablais, & de Valays ſurnommé *la Queüe.*

SOMMAIRE.

1. *Difficultez touchant le regne d'Amé,* 2. *il accompagne l'Empereur Henry à ſon voyage de Rome ; pourquoy il eſt ſurnommé* la queüe 3. *il meurt*

meurt sans Enfans & son frere Oddon luy succede.

1. I'Ay bien eu de la peine a donner rang à ce Prince parmy ceux qui ont regné en Sauoye ; car si Humbert son Pere est mort en 1048. & luy vn an auparauant en 1047. comme l'Asseure Monsieur Guichenon, comment peut-il auoir Gouuerné & estre enterré au mesme tombeau que son Pere puisqu'il est mort auant luy, tout ce qu'on pourroit dire là dessus, est qu'ayant vescu sous le Roy Rodolphe, ce Prince luy pourroit auoir donné le gouuernement de la Sauoye & de la Maurienne conjointement auec son Pere, ou mesme confirmé la suruiuance apres luy, voicy vn acte qui iustifie assés qu'il estoit contemporain & mesme marié du regne de Rodolphe, c'est vne donation faite par luy du consentement de Mallenus Euêque de Grenoble à Odile Abbé de Cluny l'an 1030. de l'Eglise de S. Maurice, & de quelques heritages situez au village de Maltacene,

cene, dont le Prieuré du Bourget fut composé, par laquelle donation, il se reserue le droit de patronage, menace d'vne amende de cens liures d'or ceux qui s'opposeront à l'execution de sa volonté, nomma sa femme Adelgide, il se qualifie fils du Comte Humbert & d'Ancilie son espouse, scelle la charte de leur sceaux, & la fait confirmer par Rodolphe Roy de Bourgogne, & par la Reyne Emmengarde, ce qui marque bien le rang qu'il tenoit à la Cour de ce Prince. Amé est encore auec Odon son frere à la donation que le Comte Humbert leur Pere fit l'an 1042. à l'Eglise de S. Laurens de Grenoble.

2. L'Empereur Henry III. allant à Rome pour se faire couronner, Amé le receut magnifiquement & l'accompagna à Ast & peu s'en fallut qu'il n'en eut de luy la Seigneurie, mais, les Astesans s'y opposerent sur l'ancienneté de leurs priuileges; il suiuit Henry en son voyage auec vn si grand train, que-stant vn iour allé au Palais de l'Empereur

l'Empereur à Verone, & ayant demandé Audiance, elle luy fut accordée, mais non pas à sa suitte surquoy Amé repartit genereusement, *qu'il ne vouloit pas éntrer, si on ne laissoit entrer sa queüe*, c'est à dire les Gentilshommes de sa suitte, ce que l'Empereur luy accorda, d'ou vint en suitte le surnom, que les Courtisans luy donnerent *de la Queüe*.

3. Il ne laissa aucuns enfans de la Comtesse Adalelgide, ou Adele son Epouse, quoy qu'il en eut eu vn fils nommé Humbert qui mourut auant luy comme l'apprend vn titre du prieuré du Bourget, auquel il donne vn Maix situé dans son Comté, & par son decés sans enfans, Odon son frere succeda aux Comtez de Sauoye, & de Maurienne viuant encore leur Pere qui ne mourut qu'en 1048. selon le sentiment des Historiens.

ODDON COMTE De Sauoye & de Maurienne, Seigneur de Chablais, d'Aouſte & de Valays, Marquis d'Italie & de Suze, Duc de Turin.

SOMMAIRE.

1. Oddon ſuccede à ſon frere Amé, & Eſpouſe Adelayde de Suze. 2. laquelle fait pluſieurs liberalitez aux Egliſes. 3. elle s'acquiert vne haute eſtime par ſa pieté. 4. Elle a fondée l'Abbaye de Pignerol. 5. Et fait la guerre ax Aſteſans qui auoient chaſſez leur Euêque, qu'elle reſtablit en ſon Siege. 6. Le Pape Gregoire VII. luy donne le glorieux titre de fille de S. Pierre, & pourquoy. 7. Belle poſterité d'Adelays, ſa mort glorieuſe, & illuſtre en reputation de ſainteté.

1. ODdon Comte de Sauoye & de Maurienne dernier des enfans

enfans d'Humbert *aux blanches mains* succeda à son frere Amé I. mort sans enfans ou plustost à son Pere Humbert, s'il est vray qu'Amé soit mort auant luy, il espousa Adelayde de Suze, riche heritiere, vefue d'Herman Duc de Suaube, & fille de Manfroy surnommé Olrich, ou Vlrich Marquis de Suze, & de Berthe d'Yurée fille d'Albert Marquis d'Yurée, & Cousine d'Ardoin Roy d'Italie, elle porta en dot, au Marquis Oddon le Marquisat de Suze, le Duché de Turin, la Vald'Aouste, & plusieurs terres, & Chasteaux sur la coste de Genes, & quoyque la datte de ce Mariage nous soit inconnue, on coniecture par necessité qu'elle ayt esté l'an 1032. ou 1033.

2. Adelayde estant au Château de Suze au mois d'Aoust de l'an 1039. en presence de Hugues Euêque d'Ast, donna à l'Abbaye de la Nouualaise au pied du mont Cenys vn Maix appellé *Gaslion*, le village de Camarlet, & le Bourg de Nouualaise auec toutes les montagnes,

& les vallées, iuſques à la plaine du mont Cenys, ce qu'elle fit auec ſes deux enfans Pierre & Amé, par lequel titre Adelayde dit qu'elle eſt fille d'Olrich Manfroy, elle donna encore l'an 1056. les Chaſteaux de Cauale & de S. Eſtienne, à Guillaume Euêque d'Aſt, & au mois de May de l'année ſuiuante, le Marquis Oddon, & elle, Pierre & Amé leurs enfans, & leurs filles firent donation à l'Egliſe de S. Laurens d'Oulx, & à celle de S. Iuſt de Suze (que la Comteſſe Berthe, Mere d'Aldelayde auoit commancée de faire baſtir,) les Egliſes de Sezane, d'Oulx, & de Sale-Bertrand auec les decimes, premices, & oblations. Le Pape Eſtienne X. parle de luy en la Bulle qu'il accorda à l'Abbé de Cluny la meſme année 1057. par laquelle ſa Sainteté confirma la fondation du Bourget.

3. Ce Prince ne vêcut pas long-temps apres ; car nous apprenons d'vne donation que la Comteſſe Adelayde ſa veuve fit à l'Egliſe de Turin l'an 1060, qu'il eſtoit déja decedé,

cedé, & encore par la lettre que Pierre Damian Cardinal, l'vn des grands Personnages de son siecle, écriuit à cette Cõtesse, il luy donne le titre de Ducheſſe, & de Marquiſe des Alpes Cottiennes, l'exhortant de faire en ſorte que l'Euêque de Turin, & les autres Prelats de ſon eſtat, vécuſſent dans la reforme, il la compare à Debora qui iugeoit le Peuple, la conſole du ſcrupule qu'elle auoit d'auoir eſté mariée deux fois, la loüe de ce qu'elle gouuernoit ſi ſagement ſes eſtats, & de ce qu'elle ſe maintenoit en ſi grand credit, & auec tant d'autoritez non ſeulement parmy les peuples qui eſtoient ſoûmis à ſon obeiſſance, mais en toute l'Italie, ou elle eſtoit l'arbitre de tous les differens. Cette lettre contient pluſieurs autres riches eloges,, qui meriteroient d'eſtre eſcrits en caracteres d'or comme vn illuſtre monument de la pieté de cette incomparable Princeſſe, & de la grandeur de la R. Maiſon de Sauoye.

4. Il y a peu de Princeſſes dont

le zele pour la religion ait paru auec tant d'eſclat que de celle cy ; car l'an 1064. elle fonda l'Abbaye de noſtre Dame de Pignerol pour le ſalut des Ames de Manfroy ſon Pere, d'Alrich Euêque d'Aſt ſon Oncle, de Berthe ſa Mere, & du Marquis Oddon ſon mari, ce titre eſt ſouſcrit d'elle, de Pierre, & d'Amé ſes enfans, & datté deuant la porte du Chateau de Turin.

5. Girlen Euêque d'Aſt ayant eſté chaſſé vne ſeconde fois de ſon Euêché par les Habitans, cette Princeſſe mit vne armée ſur pied, prit la ville d'Aſt, & reſtablit l'Euêque en ſon ſiege, qui pour mieux l'engager à ſa protection luy auoit accordé le peage de la ville, à quoy les Aſteſans n'ayant pas voulu cõſentir, s'attirerent la colere de cette Princeſſe, & la ruine de leur ville ; car Adelayde irritée de leur procedé, y fit mettre le feu, & pour marque de ſa colere, elle fit grauer cette inſcription ſur la porte de l'Arc. *Haſta iugum ſubijt, nunc eſt Alexia vindex.*

6. Le

6. Le Pape Gregoire VII. eut tant d'estime pour Adelayde, & si bonne opinion de son affection enuers l'Eglise qu'il mit l'an 1073. sous la protection de cette Princesse, les Monasteres de S. Benigne, & de S. Michel de la Cluse, depuis à sa priere, & de ses enfans, sa Saincteté par vn autre bref regla la forme de l'élection de l'Abbé de nostre Dame de Pignerol; c'est en ce titre ou le Pape luy donne ce glorieux eslogе *de fille de S. Pierre.* Ce fut elle qui fonda l'an 1074. l'Eglise de Mombra qui a esté depuis conuertie en Chartreuse, elle donna encore l'an 1075, des Heritages à l'Abbaye de nostre Dame de Pignerol, apres l'an 1078. la moitie du Chateau de Pignerol, & des villages de Portes, de Turon, de Malauor, du Villars, Villaret, de Pragela, & autres lieux, & l'année suiuante la tierce partie du Chateau de Brandis à Albert de S. Benigne, le different qui estoit entre les Abbez de St. Benigne, de Dijon, & celuy de Fructuaria fut terminé à Turin l'an 1080. par son entre-

miſe, & celle d'vn Cardinal, des Euêques de Die, de Grenoble de Syon, & de Maurienne, elle donna auſſi au Monaſtere de Pignerol l'an 1083. des biens ſituez à Saluces, & par vn autre titre de l'an 1083. elle & Agnes de Poitiers ſa Bru firent quelques liberalitez aux Chanoines de S. Laurens d'Oulx, elle laiſſa encore des teſmoignages de ſa pieté à l'Abbaye de S. Soluteur de Turin à laquelle elle donna l'an 1088. la moitié du chateau de Calpix, elle donna encore coniointement auec Agnes de Guyenne ſa belle fille, à ſon fils Othon de Sauoye Euêque d'Aſt, l'Abbaye de S. Dalmace, & les Chateaux de Von, de Pedona, la Valdezio & autres lieux.

7. Enfin cette grande Princeſſe apres auoir reparée l'Abbaye du Villars en Piemont fondée par Aripert Roy de Lombardie, mourut fort aâgée à Canoſſe en Canaueys l'an 1091. elle eut de ſon Mari Odon, Pierre de Sauoye Marquis de Suze & d'Italie, qui eſpouſa Agnes de Guyenne, ou de Poitiers

Fille

Fille de Guillaume V. du nom, Duc de Guyenne Comte de Poitou, & d'Agnes de Bourgogne, laquelle en la donation qu'elle fit l'an 1078. à l'Abbaye de noſtre Dame de Pignerol de la moitié dudit chateau, ſe qualifie fille de Guillaume Comte de Poitou, & veuue du Marquis Pierre. Le Pere l'Abbé en ſes tableaux Genealogiques des pairies de France, dit qu'elle fut ſeconde femme de Henry III. Empereur ſurnommé le noir, qui auoit eſpouſé en premieres nopces Cunegonde d'Angleterre, fille de Canut Roy de Dannemarc, & d'Angleterre, & que de ce mariage ſortirent l'Empereur Henry IV. né l'an 1050. & ſon frere Conrad Duc de Bauiere né en 1052. & qu'enfin elle renonça au monde, & ſe fit religieuſe à Frutelles en Lombardie, & que de là paſſant à Rome, elle y mourut tres ſaintement, il ne parle point de ſon ſecond mari le Marquis Pierre, ne croyant pas qu'apres auoir eſté femme, & Mere d'vn Empereur, elle eut voulu eſpouſer vn Marquis, ce qui

s'eſt veu depuis en Anne de Ruſſie veuue de Henry I. Roy de France, laquelle eſpouſa Raoul de Peronne II. du nom Comte de Creſpy & de Valois.

En Adelays de Sauoye veuue du Roy Louys le Gros laquelle ſe remaria à Mathieu I. du nom, Seigneur de Montmorency Conneſtable de France.

En Berthe de Hollande veuue de Philippe I. laquelle ſe remaria à Robert Friſon Comte de Flandres.

En Mahaut d'Angleterre veuue de l'Empereur Henry V. laquelle eut pour ſecond Mary. Geoffroy Comte d'Aniou.

En Iſabeau d'Angouleſme laquelle eſtant veuue de Iean, Roy d'Angleterre, & Mere du Roy Henry III. & de Richard Empereur, & belle Mere d'Alexandre Roy d'Eſcoſſe, & de l'Empereur Frideric II. prit en ſecondes nopces Hugues Comte de la Marche, le Pere l'Abbe dit qu'elle ſe fit religieuſe, il a pris la Mere pour la fille; qui fut Agnes de Sauoye, fille du Marquis Pierre, & de

ladite

ladite Agnes de Guyenne, laquelle estant veuue de Frideric de Monbelliard Comte de Luxembourg, & n'en ayant point d'enfans, prit le voile au monastere de Frutuaria, que le Pere l'Abbe appelle Frutelles, vne autre fille des susdits Marquis Pierre & d'Agnes de Guyenne fut Alix de Sauoye Epouse de Boniface Marquis de Saluces, laquelle testa le 5. Octobre 1125. elle fut estimée vne des plus illustres Princesses de son siecle, on la nomme en vne ancienne Genealogie de Saluces, *femme de tres grand prix*, bienfactrice de l'Abbaye de Caramagne, en Piemont, & qui fonda le Chapitre de Reuol, le second fils du Comte Odon, & d'Adelays de Suze fut Amé II. du nom, Comte de Sauoye qui paroîtra au Chapitre suiuant, leurs autres Enfans furent Berthe de Sauoye mariée à Henry IV. Empereur fils de Henry le noir, & d'Agnes de Poitiers, de maniere qu'elle fut belle sœur & belle fille de ladite Agnes de Poitiers. Adelays de Sauoye fut premiere femme de

Rodol

Rodolphe Comte de Rinsfeld qui fut depuis esleu Empereur en la Diete de Forcheim par quelques Princes d'Allemagne sousleuez contre l'Empereur Henry son beau frere. Othon deSauoye dernier fils d'Odon fut esleu Euêque d'Ast l'an 1079. en consideration de quoy Adelays sa mere, & Agnes de Poitiers sa belle sœur donnerent l'an 1089. à l'Eglise d'Ast l'Abbaye de S. Dalmace,& l'Empereur Henry fit donation à sa priere à la mesme Eglise d'Ast,du chasteau & du village de Carasson par lettres patentes données à Pauie la 1093.& le Pape Vrbain II. allant en France de son temps consacra la nouuelle Eglise Cathedrale d'Ast, il mourut l'an 1102.

AMEʹ II. DV NOM Comte de Sauoye & de Maurienne, Seigneur du Chablays, d'Aouſte, de Valeys & du Bugey, Marquis d'Italie & de Suze.

SOMMAIRE.

1. Amé II. Fils du Comte Odon eſt recherché des Papes pour defendre les intereſts de l'Egliſe. 2. Il accompagne l'Empereur Henry en Italie, & moyenne ſa reconciliation auec le Pape. 3. l'Empereur luy donne la ſouueraineté du Bugey. 4. Sa mort. 5. Sa femme & ſes enfans.

1. I'Ay bien aſſes fait voir au Chapitre precedent par beaucoup de titres qu'Amé II. eſtoit fils du Comte Oddon, & d'Adelayde de Suze, & qu'il eſt nommé quoyqu'en bas âge en la conceſſion faite par la meſme Adelayde ſa mere au Monaſtere

naſtere de Noualeze l'an 1039. qui eſt la premiere action qu'on ait de luy, il ſouſcriuit encore à vne autre donation faite l'an 1057. par ſa Mere à l'Egliſe de S. Laurens d'Oulx, & encor à la fondation que cette Princeſſe fit de l'Abbaye de noſtre Dame de Pignerol l'an 1064.

2. Le Pape Alexandre II. ayant fait vn traitté de paix auec Richard Prince des Normans en Italie, & apprehendant quelque nouuelle irruption de leur coſté s'appuyant ſur l'amitié de Guillaume Comte de Bourgogne, du Comte de S. Giles, du beau Pere de Richard Prince de Capoüe, d'Amé fils d'Adelays, tira parole d'eux qu'ils s'employeroient auec toutes leurs forces pour la defenſe du S. Siege à la premiere priere qu'il leur en feroit.

3. Ce fut à la conſideration de Pierre Marquis d'Italie ſon frere aiſné & de la Comteſſe ſa Mere, que le Pape Gregoire XII. declara par vne Bulle que les Abbez de l'Abbaye de noſtre Dame de Pignerol ne pourroient eſtre eſleuez que par

les

les Abbez de Breme, de S. Soluteur de Turin & de S. Michel de la Cluse, & sur ce que Robert Guichard Duc des Normans & Guilulphe, Prince de Salerne estoient entrez en ennemis sur les terres de l'Eglise, le Pape Gregoire escriuit au Comte de Bourgogne de luy enuoyer du secours suiuant la promesse qu'il en auoit faitte au Pape Alexandre II. & le prie de donner aduis de cette inuasion au Comte de S. Giles au beau-Pere de Richard Prince de Capoüe, à Amé fils d'Adelays & à tous les autres Princes affectionnez au S. Siege.

4. Monsieur Guichenon dit que Henry III. Empereur ayant esté excommunié par le Pape Gregoire VII. resolut d'aller en Italie pour essayer de se reconcilier auec sa Sainteté, & passa à Bezançon, ou il fut reçeu par Guillaume Comte de Bourgogne, Oncle de sa Mere de là il vint à Veuey au pays de Vaud, où Adelays de Suze sa Belle-Mere, & le Comte Amé son Beau-frere furent au deuant de luy, il faut dire

Henry

Henry IV. qui auoit eſpousé Berthe de Sauoye ſa fille, & du Comte Odon, & qui eurent des grands demelez auec Gregoire VII. qui l'excommunia & le priua de l'Empire, & pour faire voir qu'il eſtoit quatriéme du nom le premier Henry ſurnommé l'Oyſeleur commença à regner en l'Empire l'an 920. le ſecond qui fut Henry le boiteux Duc de Saxe prit l'Empire l'an 1002. & le tint 23. ans, & luy ſucceda, & à cettuy cy Henry le noir, qui mourut en 1036.

Reprenons le voyage de l'Empereur, & diſons que l'Hiſtorien du temps qui raconte toutes les particularitez de ce fameux voyage parlant d'Adelays & d'Amé dit, *qu'ils auoient vne tres grande autorité en ces Cartiers là, vn eſtat de longue eſtendue, & leur reputation celebre.* Il a encore remarqué qu'Adelays, & Amé ne voulurent point donner paſſage à Henry dans leurs terres qu'à condition qu'il leur accorderoit la ſouueraineté ſur cinq Euêchez contigus à leur eſtat, ce que

l'Empe

l'Empereur ayant vn peu trouué trop rude, leur delaissa seulement vne Prouince du Royaume de Bourgogne, abondante en biens, ainsi Henry par cette liberalité se facilita le passage d'Italie auec toutes les seuretez qu'il souhaittoit, on croit que cette Prouince du Royaume, estoit Bugey à cause que son Pere, & son Ayeul possedoient desia des terres au Dioceſe de Belley delà le mont du Chat.

L'Empereur n'eut pas suiet de se repentir de cette liberalité parce qu'apres qu'il eut esté magnifiquement receu dans tous les estats du Comte Amé, ce Prince fut l'vn des Entremetteurs de sa reconciliation auec Gregoire VII. ayant accompagné Henry, iusques au chateau de Canosse, ou la Comtesse Mathilde, Amé, Adelays sa Mere, Hugues Abbé de Cluny & Azzon Marquis d'Est moyennerent son absolution aupres du Pape, & furent ses cautions, qu'il n'entreprendroit rien contre l'autorité du S. Siege, ce qui est vne glorieuse preuue de

la

la puissance d'Amé, du credit qu'il auoit aupres du Pape, & de son zele pour la tranquilité de l'Eglise, & de l'Italie que la desunion de l'Empereur auec sa Sainteté auoit troublée.

On ne sçait pas bien le temps de sa mort, qui doit estre arriuée l'an 1095. s'il en faut croire à Monsieur Guillilman qui dit qu'en en cette année là il accompagna Godefroy Duc de Boüillon, Estienne Comte de Bourgogne, & autres Princes au voyage de la terre Sainte.

Il Epousa Ieanne fille de Gerold Comte de Geneue, & de Gizele, Niece de Raoul Roy de Bourgogne. C'est ce Gerold qui eut guerre auec l'Empereur Conrad le Salique & qui luy fit hommage à Soleurre l'an 1045. il en eut trois enfans Humbert II. qui luy succeda, Constance de Sauoye femme de Boniface II. du nom Marquis de Montferrat, & Lucrece mariée auec André Vicomte d'Anglerie, & Seigneur de Milan. Ce Prince fut enterré en la sepulture du Comte Humbert son

Ayeul

Ayeul au deuant du portail de l'Egliſe S. Iean de Maurienne.

HVMBERT II. DV Nom, Comte de Sauoye, de Maurienne, & de Piemont, Seigneur de Chablays, d'Aouſte, de Valais, de Tarantaiſe, & de Bugey. Marquis de Suze, & d'Italie ſurnommé *le Renforcé.*

SOMMAIRE.

1. *La douce domination des Comtes de Sauoye conuie les Peuples à s'y ſoumettre,* 2. *Vn motif de pieté acquiert la Tarantaiſe à Humbert ſecond.* 3. *Il deſtourne l'Empereur Henry V. d'emporter l'oriflame de Breſſe.* 4. *Il contribue à la fondation du prieuré de Belleuaux.* 5. *La Loy Salique obſeruée en Piemont luy apporte vne belle ſucceſſion par le decés de ſon ayeule.*

ayeule Adelays. 6. Il fait beaucoup de bien au Monastere de Noualeze. 7. Il va au voyage de la Terre Sainte. 8. & à son retour fait de grandes liberalitez aux Eglises. 9. Il meurt. 10. doué de belles qualitez. 11. Qu'elle a esté sa Femme, ses Enfans.

1. LA Royale Maison de Sauoye auoit déja iettée de si profondes racines d'vne douce Domination parmy les peuples, meslée d'vne si grande equité enuers la noblesse, & accompagnée d'vne si singuliere deuotion pour les interest de Dieu, & de l'Eglise que le Clergé, la noblesse, & les peuples venoient à l'enuy rechercher sa protection, pour se mette à l'abry des orages d'vne iniuste vsurpation.

1082. Conquêtes de la Tarantaise.

2. Ce qui paroit au commancement du regne d'Hmbert, qui à l'instante priere d'Heraclius Archeuêque de Tarãtaise, plûtost que par vn ambitieux desir d'agrandir ses estats, ou par vne iniuste violence, deliura d'vne mal-heureuse oppression cet-

pro

Prouince desolée par les tyrannies d'Aymery Seigneur de Briançon & de ses Adherans qui faisoient payer aux passants des peages, & des Tribus insupportable. Car comme ce pieux Prelat fut touché de ces indües exactions, il recourut au Comte Humbert comme à celuy qui en qualité de Marquis d'Italie, c'est à dire de Lieutenant General de l'Empire es marches d'Italie, auoit toute l'autorité, & le pouuoir d'en faire iustice, ce qui reussit auantageusement à ce Prince lequel apres auoir chatié la temerité de ces petits Tyrans, & redonné la liberté & le repos à ces Peuples, toute la Prouince se soûmit volontairement à luy dans l'asseurance d'vne domination plus douce & plus iuste.

3. L'année d'aprés il accompagna l'Empereur Henry en son voyage d'Italie, & détourna par son authorité la resolution que ce Prince auoit faite d'emporter l'Oriflame de S. Faustin de Bresse, que cette ville a en singuliere veneration. 1083. Humbert accompagne l'Empereur Hēry en Italie.

4. L'an 1090. il contribua à la 1090.

fondation

Ses bienfaits au Prieuré de Bellevaux,

fondation du Prieuré de Bellevaux en Bauges en la presence de Guy Eueſque de Geneue, de Boſon Archeueſque de Tarentaiſe, de Boſon Eueſque d'Aouſte, & de Conon Eueſque de Maurienne.

1091. Henry IV. & Rodolphe Côte de Rhinsfeld éleu Empereur en la Diete de Forcheim & Couronné à Mayence l'an 1077.

5. La mort d'Adelays de Suze ſon ayeule arriuée vn an aprés, luy aporta de grands aduantages. Cette Princeſſe l'ornement de ſon ſiecle, Belle-mere de deux Empereurs, étoit la derniere de l'illuſtre Famille des Marquis de Suze, & heritiere vniuerſelle de tout cét Eſtat, Immile de Suze ſa ſœur Ducheſſe de Turin eſtant decedée ſans Enfans, & quoy qu'Humbert eut beaucoup de pretendans en cette ſucceſſion, comme iſſus du Comte Oddon & d'Adelays, ſi eſt-ce pourtant qu'elle luy demeura toute entiere à cauſe de la Loy Salique à laquelle eſtoient ſujettes toutes les Seigneuries du Patrimoine des anciens Marquis de Suze, preferant toûjours le maſle deſcendu en ligne directe, aux mâles iſſus des Filles, a & de la vint que le Comte Humbert fut nommé par

a Deſcẽdans des mâles aux filles & à leur deſcendãs mâles.

les

les Auteurs du temps, Comte ou Prince de Piemont, & Amé III. ſon fils Comte de Turin.

6. Humbert enrichy d'vn ſi noble heritage voulut reconnoiſtre l'Autheur d'où luy venoient tant de biens, & pour ce ſujet l'an 1093. il laiſſa vne illuſtre marque de ſa Pieté au Monaſtere de Noualeſe; car outre qu'il confirma toutes les donations que ſon Ayeule & les Empereurs auoient faites à cette Maiſon, de quelques Montagnes de la Valée de Noualeſe, & de l'exemption du Peage à Suze. Il approuua toutes les acquiſitions que les Religieux auoient faites, tant en Italie que deça les Monts, ſoit en Dixmes dans la Maurienne ou ailleurs; en preſence de Conon Eueſque de Maurienne, & de Geraud Abbé de Breme, & autres qui ſeellerent la Charte de leurs ſceaux apres celuy du Comte. 1093. Sa liberalité enuers le Monaſtere de Noualeſe.

7. Guillaume Paradin ſuiui de quelques Hiſtoriens, a dit que ce Prince auoit fait le voyage de la Terre Sainte, auec Godefroy de Boüillon Sõ voyage en la terre ſainte.

Boüillon Duc de Lorraine, en ſuite de la Croiſade concluë au Concile de Clermont en Auuergne ſous Vrbain II. qui y preſida en perſonne, & quoy que Papyre Maſſon n'en ſoit pas d'acord, on voit neantmoins en ce meſme temps vne donnation que ce Prince fait aux Religieux du Bourget en Sauoye d'vn Maix appelée *Gutin*, pour le ſalut de ſon ame, de celle du Comte ſon Pere, & de tous ſes Predeceſſeurs, faite à Yenne en preſence de Martelin de Charbonnieres, de Guy de Mirebel prés de Lyon, de Geoffroy de Grandmont, d'Aymon de la Chambre, & de Gauthier d'Aix, & l'Acte porte que le Comte faiſoit cette liberalité pour obtenir de Dieu vn heureux ſuccez en ſon voyage d'Outre mer.

1097 Dõne au prieuré du Bourges.

8. Et comme il auoit ſignalé la fin du premier ſiecle par pluſieurs actes de Pieté, il voulut encore à ſon retour de la Terre Sainte rendre le commencement du ſecond illuſtre, par diuerſes Fondations remarquables ; il fonda le Prieuré d'Inimont

Fonde la prieuré d'Inimont.

d'Inimont en Bugey, de l'aduis d'Humbert Religieux de Cluny; il augmenta encore les reuenus de l'Hoſpital de Montiou, en preſence d'Aymé Viconte de Tarantaiſe, & d'Aymery ſon fils, il donna en outre à l'Abbaye de S. Michel de la Cluſe la Ville de Iauen en Piemont & à Magnon, Abbé d'Ancreſt au Dioceſe de Lauſanne les montagnes appellées de Chages dependantes du chaſteau de Chillon; il fonda encore l'Abbaye d'Aulps [illegible]ablais de l'Ordre de Citeaux tant celebrée par S. Bernard Abbé de Cleruaux.

9. Enfin apres tant de glorieuſes & pieuſes actio[illegible] ce Prince paya le tribut ordinaire à la nature, & mourut à Mouſtiers en Tarantaiſe, où il git en l'Egliſe Cathedrale, le [a] 14. des Calendes de Nouembre de l'an 1103. ſelon l'Ancien Martirologe de l'Egliſe de S. Iean de Maurienne. S a 1103.

a Le 18. d'Octobre.

10. Ce Prince eut mille belles qualités qui l'on rendu recommandable à la poſterité; ſa pieté parut en des fondations remarquables, Ses qualités.

deçà & delà les monts, sa generosité à repousser les Tyrans qui vouloiẽt s'emparer de la Tarentaise qui deuint sa conqueste ; son bonheur & son pouuoir en la succession qu'il recueillit si heureusement de la principauté de Piemont contre les pretentions de tant d'Illustres Interessés ; & sa prudence, en ce que pendant sa vie il maintint ses Estats en paix. Il fut si grand & si gros qu'il en eut le surnom de *Renforcé*, comme il paroit dans vne donation qu'Amé III. son fils fit au Monastere de Riualte en Piemont, & dans la charte de la fondation du Prieuré d'Inimont en Bugey.

Guillaume II. Cõte de Bourgogne fut aussi Pere du Pape Calixte II.

II. Il fut marié auec Guille, ou Gisle de Bourgogne fille de Guillaume II. du nom surnommé *Teste hardie*, Comte de Bourgogne, de Vienne, & de Mascon, Sire de Salins, & de Gertrude fille de Theodoric Comte de Limbourg. Il en eut sept enfans. 1. Amé III. du nom Comte du Sauoye & de Piemont son Successeur. 2. Guillaume de Sauoye Euêque de Liege, & Bienfacteur

facteur de l'Egliſe de Maurienne qui mourut l'an 1130. 3. Humbert de Sauoye decedé ſans lignée l'an 1131. 4. Guy de Sauoye Abbé de Namur & Chanoine de Liege. 5. Renaud de Sauoye Preuoſt de l'Egliſe de S. Maurice en Chablais qui mourut l'an 1140. & gît à ſaint Maurice. 6. Adelays ou Alix de Sauoye mariée auec Louys le Gros Roy de France l'an 1115. apres la mort duquel elle ſe remaria auec Mathieu I. du nom Seigneur de Montmorency, d'Eſcoüen, de Marly, de Conflans, ſaint Honorine, & d'Attichy, Conneſtable de France qui eſtoit veuf d'Aline d'Angleterre, fille de Henry I. Roy d'Angleterre, & Duc de Normandie, cette Adelays fonda l'Abbaye de Montmartre [a] pres de Paris, où elle paſſa le reſte de *ſes iours, & y fut enſeuelie* l'an 1154. & le Continuateur d'Aymion le Moine dit qu'elle êtoit loüable, tant pour ſon bon naturel, ſa facilité de mœurs & ſa gentilleſſe, que pour auoir eſté ſage, vertueuſe, chaſte, & doüée d'vne excellente

[a] Et ſon mary fõda l'Abbaye de S. Victor.

beauté. 7. La derniere fille d'Humbert II. & de Guille de Bourgogne fut Agnes de Sauoye mariée à Archambaud VI. du nom, Seigneur de Bourbon, fils d'Aymon Seigneur de Bourbon, surnommé *noire-vache* ils viuoiẽt encore ensẽble l'an 1159.

Gisle de Bourgogne Comtesse de Sauoye se remaria à Raynier Marquis de Montferrat, fils de Guillaume III. du nom Marquis de Montferrat dont elle eut Guillaume IV. du nom aussi Marquis de Montferrat, & Ieanne de Montferrat femme de Guillaume Duc de Normandie, selon Mr. Guichenon.

AMÉ III. DV NOM Comte de Piemont & de Maurienne, Marquis d'Italie & de Suze, Seigneur d'Aouste, de Chablays, de Tarantaise & de Bugey, Vic. General du S. Empire.

SOMMAIRE.

1. *Amé III. succede à son Pere sous*

ſous la tutelle de ſa mere & du Comte de Geneue. 2. Il accompagne l'Empereur Henry V. en ſon voyage de Rome, qui le crea en ſuite comte de l'Empire. 3. Fait du bien aux Chanoines d'Oulx. 4. Fonde l'Abbaye de Haute combe en faueur de S. Bernard qui y met de ſes Religieux 5. Reforme le Monaſtere de S. Maurice en Chablais & y met des Chanoines reguliers au lieu des ſeculiers. 6. Il fonde l'Abaye de S. Sulpice en Bugey, & donne de grands biens à celle d'Auteriue. 7. Alix de Sauoye ſa ſœur & Reyne de France aſpire à ſa ſucceſſion & luy ſuſcite des troubles dans ſon eſtat. 8. l'Eueſque de Turin le veut troubler en la poſſeſſion de ſes droits, & ſe retire deuers l'Empereur. IX. il remet l'Eueſque d'Aſt en ſon Eueſché d'où les Aſteſans l'auoient chaſſé. 10. Il s'intitule Comte de Piemont & de Lombardie & pourquoy ? 10. Il fait du bien aux Archeueſque de Tarentaiſe. 11. Le Prince Dauphin luy fait la guerre au grand detriment de celuy là. 12. Il ſe croiſe pour le voyage d'Outremer où il meurt.

14. *Sa femme & ſes enfans.*

1. CE Prince fut laiſsé en bas-âge lors que ſon Pere mourut, & fut premierement ſous la tutelle de ſa Mere, puis ſous celle
1103. d'Aymon Comte de Geneue, comme nous l'aprend vne Charte de l'an 1108. Par laquelle aſſiſté dudit Comte ſon Tuteur, il conſentit que le Prieur & les Religieux du Monaſtere de S. Maurice en Valays ſe departiſſent du droit qu'ils auoiét ſur l'Egliſe de ſaincte Marie d'Abondance, en faueur d'Aluin Prieur, & des Chanoines Reguliers d'Abondance, ſous les conditions portées par la Charte.

Amé III. fait des liberalités aux Religieux de ſaint Maurice.

Il auoit déja donné l'an 1103. du conſentement de ſa Mere & de

Guillaume & Humbert de Sauoye ſes Freres, à l'Egliſe de S. Iean de Maurienne deux Maix, l'vn appellé *de la Trauerſe*, & l'autre *de Villars Bernon*, pour le ſalut de l'ame du Comte Humbert ſon Pere & de ſes Predeceſſeurs, preſens Conon Eueſque de Maurienne, & autres ; il gratifia

tifia encore de plusieurs bienfaits l'Eglise d'Aulps en Chablais.

2. L'an 1110. il accompagna l'Empereur Henry V. en son voyage de Rome, où il alloit se faire Couronner par le Pape Paschal II. dequoy l'Empereur se sentant obligé il le crea Comte de l'Empire, & non pas Comte de Sauoye, dautant que luy & ses Predecesseurs l'estoient déja depuis long-temps, ou en tout cas c'auroit esté vne confirmation de cette dignité. L'Empereur donna encore à sa consideration aux habitans de la Ville de Turin, le grand chemin qui va de S. Ambroise à Turin, auec attribution de Iurisdiction sur les Estrangers & passans. Presens l'Archeuesque de Cologne, les Eueſques de Ratisbonne, d'Hauembourg & de Vercel, les Marquis de Montferrat & de Romagnan, & quelques Comtes.

1110. l'Empereur, & Amé III. estoient Cousins Germains. l'Empereur le fait Côte de l'Empire.

3. L'an 1119. Amé quitta aux Chanoines de S. Laurens d'Oulx certaine redeuance qu'ils luy deuoient, en presence de l'Abbé de

1119. Donne à S. Laurẽs d'Oulx.

S. Iuſt de Suze & autres, la Charte eſt dattée du temps que Henry Roy des Romains ſe reconcilia auec le Pape Paſchal.

4. Et comme le zele, la pieté, & les excellentes Vertus de S. Bernard Abbé de Cleruaux auoient acquis vne haute eſtime & donné vne grande reputation à ſon Ordre, le Comte Amé III. voulut le recognoiſtre de ſes faueurs, & a cet effect l'an 1125. il fonda l'Abbaye de Haute-combe au pied du Mont du Chat & ſur le bord du lac du Bourget, où il mit des religieux tirez de l'Abbaye d'Aulps qui viuoient auparauant ſous la regle de S. Baſile, & qui ſe ſouſmirent à celle de Citeaux par les exhortations de S. Bernad. Ce Monaſtere deuint fameux par ſa ſituation, qui reſſent entierement la ſolitude des anciens Anachoretes, par la ſepulture de pluſieurs Princes de Sauoye & par deux Papes Celeſtin IV. & Nicolas III. qui en ſont ſortis, & qui ont eſté des ornemens de leur Ordre & des flambeaux de l'Egliſe; la meſme an-

1125. Fonde l'Abbaye de Hautecombe en faueur de S. Bernard.

née il versa encore ses liberalités dans l'Eglise de S. Nicolas de Montjou en presencé d'Aymery Vicomte de Tarentaise, & de Rodolphe de Foucigny.

5. Le temps qui peruertit toutes choses ayant changé la Discipline Ecclesiastique en vne dissolution de vie & de mœurs, auoit fait du Monastere de S. Maurice en Chablays, vn lieu de libertinage & d'abomination, le Comte Amé à la priere de Renaud de Sauoye son Frere qui en estoit Preuost, & par les soins de Hugues Euesque de Grenoble, entreprit d'y mettre la reforme & reduisit à la regularité les Chanoines seculiers qui y estoiét; Action que le Pape Honoré III. approuua & confirma par sa Bulle donnée à S. Iean de Latran, l'an 1128. 1128. Reforme le Monastere de S. Maurice, & y met des Chanoines reguliers.

6. Deux ans aprés il fonda l'Abaye de S. Sulpice en Bugey de l'Ordre de Citeaux, par Patentes données à Yenne en Sauoye, en presence de Ponce Euesque de Belley, d'Humbert Euesque de Geneue & 1130. Fonde l'Abbaye de S. Sulpice en Bugey.

1131. autres; Et l'année d'aprés il confirma à l'Abbaye de S. Soluteur de Turin, toutes les Donations faites par ses Predeceſſeurs. Il contribua encore de ſes biens & de ſes liberalitez à la dotation du Monaſtere de Thamyé de l'Ordre de Citeaux que S. Pierre
1132. de Tarantaiſe entreprit de baſtir, par vne affection particuliere à cet Ordre dont il auoit porté l'habit, & comme il auoit fait la fondation de l'Abbaye de Saint Sulpice principalement pour auoir des enfans, & ne voyant pas ſes vœux & ceux de ſes ſuiets exaucés, il redoubla ſes liberalitez, fit de grands preſens à l'Abbaye d'Auteriue au Dioceſe de Lauſanne, & donna à celle de S. Iuſt de Suze les villages de Vigon, Robiana auec quelques autres lieux; trois ans apres eſtant à Veillane a le cinq des Ides de Ianuier 1137. du conſentement de ſa femme Mahaut, & de ſon fils Humbert, il confirma aux Religieux de l'Abbaye de Riualta en Piemont tout ce qu'ils poſſedoient, & les prit en ſa protection.

a le 9. Ianuier.

7. Il

7. Il auoit raiſon de ſouhaitter d'auoir des enfans, car outre la ſatisfaction particuliere qu'on a de laiſſer vn ſucceſſeur, il y alloit de la tranquillité de ſes Eſtats & du repos de ſes Peuples ; parce qu'Alix de Sauoye ſa ſœur, Reyne de France le voyant ſans enfans aſpiroit deſia à ſa ſucceſſion, & meſme ſans vouloir attendre la mort de ce Prince, elle perſuada au Roy Louys le Gros ſon mary d'enuoyer vne armée en Sauoye par le moyen de laquelle il s'emparaſt des principales places ; mais Dieu qui protege les Princes & la iuſtice de leur cauſe, donna quelque temps apres vn fils au Comte Amé qui fut Humbert III. & le Roy Louys le Gros eſtant mort le premier d'Aouſt 1137. les troubles qui en ſuitte de cette mort arriuerent en France, donnerent occaſion au Comte de Sauoye de reprendre ce qu'on luy auoit vſurpé ; mais par l'interuention de Pierre le venerable Abbé de Cluny qui moyenna la reconciliation entre le Roy Louys le ieune & le Comte

Louys le gros Roy de France pretend à la ſucceſſion de Sauoye.

de

de Sauoye, la paix fut conclue au contentement des deux parties.

Amé eſt troublé par l'Archeueſque de Turin en la ioüiſſance de ſes droits

8. Cét accommodement du Comte auec le Roy, ne fut pas plutoſt fait, qu'il eut vne nouuelle & ſenſible matiere de deplaiſir, parce qu'Albert Eueſque de Turin le troubla en la joüiſſance des droits, & des authoritez que luy, & ſes Predeceſſeurs auoient dans la Ville de Turin; ce qui fut cauſe que ce Prince voulant paſſer les Monts pour arreſter le progrés de cette vſurpation, l'Archeueſque de Lyon Legat du S. Siege le pria de s'en remettre à ſa mediation; mais comme pour l'opiniatreté de l'Eueſque il ne pût en venir à bout, le Comte ſceut ſi bien faire valoir ſon droit & ſon authorité, que l'Eueſque fut contraint de ſortir de la Ville, & s'en alla porter ſa plainte à l'Empereur qui luy accorda main-leuée de ce que le Comte luy auoit oſté, ce qui fut ſans effet, comme ie diray cy aprés.

9. Et comme par vn droit de Iuſtice, il auoit fait ſortir vn Eueſque

que obstiné de sa Ville, par vn mesme acte de Iustice & de Pieté, il rétablit par la force celuy d'Ast, que les Astesans auoient chassé.

10. Ce fut en ce voyage de Piemont que le Comte allant à Turin prit l'Abaye de Riualta sous sa protection, & confirma toutes les acquisitions, & les donnations faites & à faire à cette Maison. Ces Patentes que ce Prince en donna sont remarquables par plusieurs considerations, parce qu'il y prend les qualitez de Comte de Bourgogne & de Lombardie, qu'il s'intitule par la grace de Dieu, qu'il se dit fils d'Humbert Comte dit le *Renforcé*, & arriere fils de la Comtesse Adelayde, & de son successeur par droit d'heritage ; ce qui iustifie que le Comté de Piemont estoit arriué au Comte Humbert son Pere, comme Heritier de la Comtesse Adelayde de Suze son ayeule, puis mesmes qu'Amé III. en qualité de son successeur met sous sa protection le Monastere de Riualta, qu'il dit estre situé dans la Seigneurie de sa Bisayeule

ſayeule, qui eſtoit le Comté de Turin, entre lequel & les Alpes, ce Monaſtere eſtoit ſitué.

Quant aux titres que prend Amé III. de Comte de Bourgogne & de Lombardie, l'explication eſt aiſée à donner; Car poſſedant de ſon chef les Comtez de Sauoye & de Maurienne, les Seigneuries de Tarentaiſe & de Bugey, principaux membres de l'ancien Royaume de Bourgogne, il prit occaſion de ſe nommer Comte de Bourgogne, & encore Comte de Lombardie, à cauſe que le Comté de Turin & de Piemont dependoient de l'ancien Royaume des Lombards, chés leſquels auparauant leur deſroute par Charlemagne, Turin portoit titre de Duché, auſſi bien que Spolette, Beneuent, & le Frioul.

1139. Au mois de Mars 1139. Ce Prince donna à Pierre Archeueſque de Tarantaiſe, & à ſon Egliſe, les dixmes de Conflens, de ſaint Sigiſmond & de la Palu; preſens à la donation Aymon de Briançon, le Pere duquel Aymeri auoit voulu mettre

tre la main sur le domaine de cét Archeuesché, & en auoit esté empesché, par Humbert II. Pere du Comte Amé duquel nous traitons.

11. Guigues VI. du nom Comte d'Albon, de Vienne & Graisiuandan son beaufrere, luy ayant voulu faire la guerre & assieger Montmeillan, l'an 1140. Amé luy donna bataille & le vainquit, le Dauphin y fut blessé, & porté au chateau de la Buxiere où il mourut, en suite dequoy & en recognoissance de tant d'heureux succez qu'il auoit eu contres les François, contre l'Eueſque de Turin, contre ceux d'Ast, & contre le Dauphin, dont il se sentoit redeuable à Dieu, il fonda vn Monastere de l'Ordre des Chartreux, en la montagne d'Aruieres en Valromey, & l'année apres vn de l'Ordre de Citeaux en la vallée de Chesiry, sous le nom de nostre Dame, celebre par les saints personnages qu'il a produit, entr'autres S. Roland.

Amé auoit espousé Mahaut d'Albon fille de Guigues V. & sœur de Guigues VI. 1140.

12. Le voyage de la terre sainte ayant esté arresté au Concile de

Cler

1145. Il se croise pour la terre sainte.

mont en Auuergne par le Pape Vrbain II. S. Bernard se mit à prescher la Croisade contre les Infidelles, ce qui obligea le Roy Louys le ieune & les principaux Princes & grands Seigneurs de son Royaume de se croiser pour faire le voyage d'Outremer. Le Comte de Sauoye, & Guillaume Marquis de Montferrat y furent disposez par les prieres du méme saint qui pour cét effect auoit passé les monts.

Les Historiens du temps ont escrit assés amplement ce qui se passa en ce voyage, dont le succez ne fut pas tel que l'on s'estoit proposé, par les diuisions qui suruinrent en l'Armée, & qui rendirent ce grand appareil inutile, le Roy de France s'en estant retourné sans rien faire; le Comte de Sauoye se prepara aussi à s'en reuenir; mais estant tombé malade en l'Isle de Chypre, il mourut à Nicosie alors Capitale de ce Royaume, le premier Auril 1149. & fut enterré au Monastere du Mont sainte Croix, chargé de vertus & de merites, à raison de tous les celebres

bres Monasteres qu'il auoit fondez, des grands auantages qu'il auoit eus sur ses Voysins qui voulurent troubler le repos de ses Estats, de la reputation qu'il s'acquit au voyage de la Terre Sainte, & enfin par mille autres actions glorieuses, qui le font passer dans la memoire des hommes pour vn des plus zelez, des plus genereux, & des plus vaillans Prince de son siecle.

13. Il prit alliance dans la Maison des Princes Dauphins de Viennois, & espousa Mahaut d'Albon fille de Guigues V. du nom Comte d'Albon, de Vienne & de Graisiuaudan, & d'Agnes de Barcelone; elle est nommée estant encore fort ieune auec Guigues VI. son frere dans le Testament de Raymond Berenger Comte de Barcelonne, l'an 1087. il en eut huit Enfans. 1. Humbert III. du nom qui suiura cy-apres. 2. 3. Iean & Pierre de Sauoye tous deux Religieux au Monastere de S. Antoine de Ranuers en Piemont, où ils sont morts en reputation de saincteté. 4. Auxilie

ou

ou Aliſe de Sauoye eſpouſe d'Humbert III. du nom Sire de Beaujeu, fils de Guichard Sire de Beaujeu, & de Luciane de Rochefort de Monthlery. 5. Mathilde ou Mahaut de Sauoye Mariée auec Alphonſe I. Roy de Portugal fils de Henry de Bourgogne Comte de Portugal, & de Tereſe de Caſtille. Catel apres Zurita, a dit, qu'elle eſtoit fille de Dom Amaury de Lara & d'Ermeſſinde fille d'Aimery III. Vicomte de Narbonne. Ce qui ne peut eſtre, attendu que ce Roy en la conceſſion des Priuileges de la ville de Syntria, & de l'Egliſe de Sainte Croix de Coimbre ſe nomme fils du Comte Henry & de Tereſe, & appelle ſa femme la Reyne Mahaut fille du Comte Amé de Maurienne. Cette Princeſſe aprés le decéds d'Alphonſe ſon mary, ſe fit Chanoineſſe à ſaincte Croix de Coimbre où elle fut inhumée. 6. Marguerite de Sauoye fondatrice du Monaſtere de Bons en Bugey de l'Ordre de Citeaux, où elle prit depuis l'habit l'an 1155. 7. Iulienne de

de Sauoye Abbeſſe de S. André de Vienne, ou elle mourut le dernier de Iuillet 1194. 8. Agnes de Sauoye mariée auec Humbert, Comte de Geneue.

HVMBERT III. DV Nom, Comte de Sauoye, de Piemont, & de Maurienne, Seigneur d'Aouſte, de Chablays, de Tarantaiſe, de Valais, & de Bugey, Marquis d'Italie, & de Suze, ſurnommé *le Saint*.

SOMMAIRE.

1. *Humbert III. Succede à ſon Pere eſtant encore Pupille ſous la tutelle d'Amé Eueſque de Lauſane.* 2. *Sa pieté enuers le monaſtere de S. Maurice.* 3. *Prend le Monaſtere de S. Sulpice en Bugey ſous ſa protection.* IV. *Deffait le Prince Dauphin qui l'eſtoit venu attaquer au meſme*

meſme lieu ou ſon Pere auoit deffait celuy du Dauphin. 5. Il prend le party du Pape Alexandre, contre l'Empereur Frideric. I. Qui s'en vange en declarant les Eueſques de Sauoye Princes de l'Empire. 6. Le Marquis de Saluces ſe ſouſleue contre Humbert qui le met à la raiſon & luy fait faire hommage de ces eſtats. 7. Il continue à faire du bien aux Monaſteres. 8. Il trauaille à accorder le Roy d'Angleterre auec le Comte de Toulouſe. 9. l'Empereur Frideric coutinue ſa vengeance contre le Comte Humbert. 10. Qui fonde la Chartreuſe d'Aillon. 11. l'Eueſque de Turin rêntre dans ſon Eueſché par le moyen de l'Empereur. 12. les Milanois ſuſcitent le Roy des Romains de faire la guerre au Comte Humbert. 13. Qui meurt en reputation de Sainteté. 14. Ses femmes, & ſes enfans.

1. HVmbert III. nâquit à Veillane, en Piemont le premier d'Aouſt de l'an mil cent trente ſix, & lors que ſon Pere mourut en Chypre, on luy donna pour Tuteur

&

& pour conſeil Amé Eueſque de Lauſane fils d'Amé Seigneur d'Auteriue en Dauphiné, vn des grands perſonnages de ſon ſiecle, de l'education duquel on ne pouuoit rien attendre que de grand, ayant eſté tiré du Monaſtere de Clairuaux pour eſtre Abbé de Hautecombe, & de là Chancelier de l'Empereur Frideric I. Puis Eueſque de Lauſanne deſquelles charges il s'aquitta ſi bien & ſe rendit ſi conſiderable par ſa doctrine & ſa pieté qu'on n'a pas douté de le mettre au rang des Saints de l'Ordre de Citeaux. Les ſoins qu'il eut de ce ieune Prince, ont paru par les belles qualitez & par les rares vertus dont il fut orné, entre leſquelles la plus ſignalée fut cette profonde pieté, & cet grand amour de Dieu qui luy fit meſpriſer pendant ſa vie auec vne conſtance inébranlable, les choſes periſſables d'icy bas pour ne s'attacher qu'à celles d'en haut qui durent toûjours, & bien que le naturel heroïque de ce Prince luy ait ſerui d'echelon pour monter iuſqu'à cét eminent degré

de

de perfection, l'Exemple de ſon Tuteur, ſes ſages conſeils & la conduite d'vne ſi excellente main y contribuerent encore beaucoup.

2. Pendant le voyage que le Comte Amé ſon Pere fit en la terre ſainte, il demeura en Sauoye, & Amé Euêque de Lauſanne luy eſcriuit vne lettre pour luy recommander le
1150. Monaſtere de ſaint Maurice en Cha-
Sa pieté enuers S. Maurice. blais contre les perſecution de Renaud de Sauoye Preuoſt de cette Egliſe; depuis ſon Pere eſtant mort, ce Prince de l'aduis du meſme Euêque donna aux Religieux dudit S. Maurice les rentes qu'il prenoit és villages de Bagnes & d'Octier, pour recompenſe d'vne table d'or de la valeur de ſoixante ſix Marcs que le Comte Amé III. ſon Pere auoit empruntée d'eux allant au voyage de la terre ſaincte, à cét Acte aſſiſterent, & ſignerent Richard ſon Chancelier, le ſuſdit Amé Euêque de Lausãne, Louys Euêque de Syon, Hugues Abbé de S. Maurice, Aymon de Foucigny & autres. Il fit encore vn autre traitté auec l'Abbé du méme

me Monaſtere en preſence de Pierre Archeuêque de Tarentaiſe, par lequel il luy engagea la iuſtice de la valée de Bagnes & d'Octier, depuis le Pont de S. Branchier, & donna pour oſtages Aymon de Foucigny, Guy d'Alinge, Thibaud de Villette, Guillaume de la Tour & autres, ſe reſeruant neantmoins les rentes, & la chaſſe d'Aulon & de Murés & ce qui luy appartenoit en la valée de Bagnes par droit de regale & comme Comte de Sauoye.

3. Quelque temps apres, ce Prince prit le Monaſtere de S. Sulpice en Bugey ſous ſa protection, & en adreſſa les lettres à Guillaume Euêque de Belley, & à G. de Fauerges Cheualier; il donna auſſi à l'Abbaye de Hautecombe vingt liures de poivre tous les ans à prendre ſur le peage de Suze en preſence de l'Euêque de Lauſanne, d'Aymon de Briançon, Viſconte de Baratone, & autres, il fit auſſi vne liberalité à l'Egliſe de S. Laurent d'Oulx auec Faidide ſa femme l'an 1151.

4. I'ay dit au Chapitre precedent

dent comme Guigues VI. du nom Prince Dauphin auoit pris les armes contre Amé III. qui luy ſuccederent aſsés mal, puis qu'il perdit la vie des bleſſures qu'il receut à la Bataille de Montmeillan qu'il tenoit aſſiegé; Guigues VII. ſon fils voulant ſe venger d'vne iniure qu'il pretendoit luy auoir eſté faite, (comme s'il y auoit de l'iniure à ſe defendre d'vne iniuſte Guerre ou vſurpation,) mit vne Armée en campagne, auec laquelle il entra en Sauoye, & aſſiegea encore cette Place. Le Comte de Sauoye eſtoit au Monaſtere de Hautecombe, où il commençoit à prendre gouſt à la ſolitude; mais conſiderant que ſes Peuples auoient beſoin de ſa main pour les garantir de l'oppreſſion d'vn voiſin ſi remuant, & qui ne pouuoit demeurer en repos, il quitta pour vn temps ſa deuotion, endoſſa le harnois, ſe mit à la teſte de ſes Troupes, & défit le Dauphin auec autant de generoſité que de bonheur, au meſme lieu où ſon Pere auoit vaincu celuy du Dauphin;

laiſſant

laissant par ce moyen en cette fameuse place de Montmeillan vn monument eternel de gloire pour les Comtes de Sauoye, & de honte pour les Dauphins de Viennois. Aprés cela le Comte retourna dans la solitude, dont la douceur ne fut troublée que par la conuocation que l'Empereur Frideric I. surnommé *Barberousse* fit de tous les Princes d'Italie à Roncailles, l'an 1158. où Humbert enuoya pour ses interests Ayrald Eueſque de Maurienne, Charles Eueſque de Turin, & François Eueſque d'Yurée, & l'hiſtoire remarque qu'au Siege que cét Empereur mit deuant Milan, entre les Perſonnes de grande conſideration qui l'y accópagnerent, paroiſſoient les Ducs d'Auſtriche & de Boheme, le Comte Humbert, & les Marquis de Monferrat & d'Eſt. 1158.

Il va au Siege de Milan que l'Empereur Frideric I. auoit mis.

5. Il aſſiſta l'Empereur en ſes Guerres d'Italie, tant qu'il n'eut rien à deméler auec le Pape; mais dés qu'il vit qu'il s'en prenoit à l'Egliſe, il n'heſita plus à prendre party, ſçachant bien que toute la

Maiſon de Sauoye auoit toûjours hautement porté les intereſts du S. Siege contre les Empereurs, il ſe declara ouuertement pour Alexandre III. ce qui porta Frideric à des violences extremes contre noſtre Comte, duquel il ſe declara implacable ennemy ; ce qu'il fit bien cognoiſtre lors qu'il accorda aux Eueſques de Turin, de Maurienne, de Tarentaiſe, de Geneue, & de Belley, la pluſpart de leurs Dioceſes en fiefs, les faiſant Princes du S. Empire, & par ainſi exempts de ſa Iuriſdiction, & de ſa cognoiſſance ; Ce qui ſuſcita de grands troubles, & donna occaſion à quelques vns de ces Prelats de ſe ſoûleuer, Charles Euêque de Turin fut le premier qui entreprit de ſe preualoir de cette liberalité à cauſe que ſon predeceſſeur auoit eſté contraint par les armes d'Amé III. de ſortir de la ville, & de ſe retirer deuers l'Empereur, ce qui obligea Humbert de paſſer les monts.

6. Manfroy premier du nom Marquis de Saluces ayant refuſé de luy

luy faire hommage de ce qu'il tenoit en fief de luy, fit changer de dessein à ce Prince, & le porta a entrer main armée dans le Marquisat de Saluces, ou ayant pris Barges, Scarnafix, Busque & Brent & assiegé Saluces, Boniface Marquis de Montferrat s'entremit pour les accommoder, & depuis prononça en faueur du Comte de Sauoye à Nouy le 6. Decembre 1169. Ordonnant que ce Comte donneroit en fief au Marquis de Saluces ces quatre villes, & outre ce, soixante mille florins, & que le Marquis feroit hommage au Comte de tout le Marquisatde Saluces; ce qui fut agrée & executé. De là le Comte alla à Turin; où il arresta le cours des vsurpations de l'Eueque, ayant repris tout ce que ce Prelat auoit iniustement occupé de ses Estats. Et est mis à la raison. 1169.

7. L'année suiuante ce Prince tout pieux confirma aux Religieux de l'Abondance tout ce qu'ils auoiét acquis, ou qui leur auoit esté donné

au village de Laringe & autres lieux & au mois de Septembre de la mesme année il donna aux Eglises de nostre Dame de Suze & de S. Laurent d'Oulx, l'hostel Dieu de Suze & l'Eglise de Veillane, & donna encore le village d'Ars en Dauphiné, à la Chartreuse de la Sylue Benite l'an 1172.

1172.

8. L'année d'apres il fut employé auec le Roy d'Arragon pour faire la paix entre Henry Roy d'Angleterre, & le Comté de S. Gilles pour raison du Comté de Toulouse que Henry petendoit à cause d'Alienor fille de S. Guillaume Duc de Guyenne, qui descendoit de Philippia de Toulouse, tante du Comte Raymond de S. Gilles.

9. Les Marquis de Montferrat & de Saluces que le Pape auoit excommuniez à cause qu'i's tenoient le party de Frideric, obligerent cét Empereur à reprendre le chemin d'Italie, & à y troubler le repos que le Comte Humbert auoit estably en Piemont. Ce fut en ce malheureux passage que ce Prince irri-

té

té contre la Sauoye par les grands respects que le Comte auoit eu pour le S. Pere, prit & brusla la ville & le chateau de Suze où estoient les principaux titres de cette Royale maison, ce qui luy fut vne perte signalée; apres la ruine de Suze suiuit la desolation de Veillane & de tout le pays des enuirons, la seule ville de Turin fut épargnée à cause que l'Euêque ennemy du Comte estoit partisan de Frideric. Humbert qui n'auoit pas assez de forces pour les opposer à vn si grand Empereur demeuroit en Sauoye pendant que ce Prince indigné rauageoit ainsi le Piemont; mais dés que l'Empereur fut retourné en Allemagne, il repassa les monts, entra dans Turin, rangea l'Eueſque à son deuoir, & tira satisfaction de l'iniure qu'il en auoit receuë.

10. Toutes ces disgraces n'empescherent pas le Comte Humbert qui auoit des inclinations particulieres à la pieté, de fonder la Chartreuse d'Aillon en Sauoye, & de contribuer à la fondation de l'Abbaye

d'Aulps en Chablais, auec Girad Seigneur d'Alinges & Gillon Seigneur de Rouorée.

11. Cependant Milon Euêque de Turin ayant poursuiuy son rétablissement aupres de l'Empereur, fit en sorte que Frideric enuoya son Chancelier en Piemont, pour le mettre en possession de toutes les villes & tous les chateaux que le Comte Humbert luy auoit ostez; mais ce procedé n'estant qu'vn effet de la colere de l'Empereur, les choses furent bien tost apres rétablies comm'auparauant.

l'Empereur restablit l'Euêque de Turin.

12. Les Milanois Anciens ennemis de la maison de Sauoye, se preualant de la haine que Frideric auoit tesmoignée si ouuertement contre le Comte, pousserent Henry Roy des Romains son fils qui estoit en Italie à luy faire la guerre; il fit donc entrer ses troupes auec celles des Milanois en Piemont, ou pour tout exploit il prit le chateau de Veillane qu'il fit demolir.

1188. 13. Humbert ne vêquit pas long-temps aprés, il mourut à Chambery

bery le 4. Mars 1188. & fut enterre dans le Cloiſtre du Monaſtere dé Hautecombe à l'entrée de l'Egliſe, où ſe voit encore ſa ſepulture de marbre ſans aucune inſcription. Il mourut en reputation de ſainčteté, ayant donné de merueilleux exemples de ſa deuotion pendant ſa vie ; car meſpriſant le monde & toutes ſes grandeurs, il ſe retira en l'Abbaye d'Aulps où il prit l'habit de Religieux de l'Ordre de Citeaux; & ce ne fut qu'auec beaucoup de peines que ſes ſuiets l'en firent ſortir, quoy que le pretèxte en fut ſpecieux puiſque c'eſtoit pour l'obliger de ſe marier; mais les delices du mariage n'eurent pas aſſez de charmes pour l'emporter ſur la douceur qu'il goutoit dans le repos & la ſolitude de la vie Monaſtique, en effect tout autant defois que l'amour qu'il auoit pour ſes peuples, l'obligea de penſer au mariage, il falut faire violence ſur ſon eſprit, parce que tantoſt il ſe trouuoit enfermé à Aulps, quelque fois à Haute-combe & bien ſouuent en la grande Char-

treuſe, où il laiſſoit toûjours des marques d'vne vie exemplaire, & en meſme temps de ſa liberalité.

14. Ce Prince fut marié quatre fois, premierement auec Faydiue ou Faidide de Toulouſe d'ont il n'eut point d'Enfans; Il ſe remaria en 1157. auec Germaine de Zeringen, fille de Bertold IV. du nom Duc de Zeringen, laquelle mourut l'an 1162. & fut inhumée à Haute-Combe, il en eut vne fille Agnes de Sauoye, accordée en Mariage l'an 1173. à Iean Prince d'Angleterre ſurnommé *ſans terre*, fils de Henry II. du nom Roy d'Angleterre, & de Leonor de Guyenne, mais ce Mariage ne fut pas conſommé à cauſe qu'Agnes mourut l'année d'aprés.

La troiſiéme Femme du Comte Humbert fut Beatrix de Vienne, fille de Girard Comte de Vienne & de Maſcon, & de Guygonne ſurnommée Morette, fille & heritiere de Gaucher Sire de Salins, il en eut vn fils & vne fille; le fils fut Thomas qui luy ſucceda, & la fille Eleonor

de

de Sauoye fut mariée auec Guy Comte de Vintimille,& de Lusagne, Marquis d'Alpine, apres le decés duquel, elle se remaria auec Boniface III. du nom,Marquis de Montferrat, Roy de Thessalie, fils de Guillaume V. Marquis de Montferrat & de Iudith d'Austriche, d'ont elle n'eut point d'enfans, & elle mourut l'an 1225.

Aprés la mort de Beatrix de Vienne, le Comte Humbert épousa vne quatriéme femme, qui fut Gertrude d'Alsace, ou de Flandres, fille de Thierry d'Alsace Comte de Flandres & de Sybille d'Anjou, l'an 1172. de laquelle il fut separé à cause de la Parenté;il n'en eut point d'enfans,& elle luy ayant suruescu, elle se fit Religieuse à Messinen en Flandres. Philippe Comte de Flandres & de Vermandois son frere fit plusieurs liberalitez à la niece de cette Gertrude, comme aussi elle mesme au Monastere de Fonteuraud Mr. Guichenon a suiuy en cela le sentiment de Mr.du Chesne, en son Histoire de Coucy fol.225. mais le

Pere l'Abbe ne dit rien de ce Mariage, sinon que Gertrude fut mariée deux fois, la premiere auec Lambert de Montaigu, la seconde auec Hugues Seigneur d'Oysi, & de Montmirail; & ensuite il fait Mahaut sœur de ladite Gertrude, femme d'Humbert Comte de Maurienne, passons au successeur d'Humbert.

THOMAS I. DV NOM Comte de Sauoye, de Piemont, & de Maurienne, Seigneur d'Aouste, de Chablais, de Tarentaise, & de Bugey, Marquis d'Italie & de Suze, Vicaire General de l'Empire en Lombardie, & en Piemont.

SOMMAIRE.

1. *La naissance du Comte Thomas est prophetisée par S. Anthelme Euêque*

que de Belley, à l'article de la mort. 2. *A l'âge d'onze ans il ſuccede à ſon Pere ſous la tutelle du Marquis de Montferrat.* 3. *Il fait des liberalités à l'Egliſe de Maurienne, & traite auec Arduin Euêque de Turin qui ſe ſoûmet à luy.* 4. *Les Aſteſans voulant luy faire la guerre ſont battus & deffaits.* 5. *L'Abbé de ſaint Rambert ſe met ſous ſa protection pour euiter l'oppreſſion de ſes voiſins.* 6. *Croiſade publiée par le Pape Innocent III. En laquelle quelques Hiſtoriens ont dit que le Comte Thomas s'eſtoit Croiſé.* 7. *Liberalités du Comte enuers le Monaſteres de Haute-combe.* 8. *Et de l'Abbaye de Noualeze.* 9. *Les enfans de l'Empereur Barberouſſe, qui auoit eſté ennemy du Comte, deuiennent ſes amis & luy donnent terres, & Seigneuries.* 10. *Et luy fait des dons, & des liberalités au Monaſtere d'Aulps, à l'Abbaye d'Abondance, à celle de la Cluſe, & à la Chartreuſe de Mombeniſt.* 11. *Deux partis s'eſtant leués en Italie au ſuiet de deux Empereurs eſleus en meſme temps, Thomas fait alliance auec les*

Milanois

Milanois qui tenoient le parti d'Othon contre le Pape qui s'en ressent. 12. *liberalités du Comte Thomas pour la Chartreuse d'Aillon.* 13. *Il traite auec la Marquise de Saluces, puis va au voyage de Languedoc auec Louys fils aisné de France contre les Albigeois, & à son retour fait des liberalitez à la grande Chartreuse, & met, à la raison les Marquis de Busque qui s'estoient retirez de son obeissance.* 14. *Il traitte auec l'Euêque de Lausanne pour le château de Modon qui luy auoit esté donné par l'Empereur Philippes.* 15. *Et auec le Seigneur de Pontuerre pour le château de Saillon.* 16. *Donne sa Chapelle à l'Hostel Dieu de Montcenys, & gratifie encore les Religieux de Haute-combe de ses liberalitez.* 17. *Il s'accorde auec le Marquis de Saluces, & fait alliance auec l'Euêque de Sion.* 18. *Differends entre luy & les Sires de Villars terminé par Arbitres.* 19. *Il prend l'Eglise d'Oulx sous sa protection.* 20. *Preste secours aux Milanois contre ceux de Genes.* 21. *Les Marseillois ayant esté mis au Ban*

Imperial

Imperial par l'Empereur Frideric II. Pour les differents qu'ils auoient auec la Maiſon des Baux, il s'entremet pour leur reconciliation. 22. L'Empereur Frideric II. fait ligue auec le Comte Thomas contre le Pape. 23. Qui fait ſouleuer les Habitans de Turin contre luy, d'où auient ſa mort. 24. Ses belles qualités. 25. Ses deux mariages & ſes enfans.

1. LA vie de ce Prince à quelque choſe de ſurprenant, & d'extraordinaire, premierement en ce qu'il fut fils d'vn pere qui auoit paſſé toute ſa vie dans vne continuelle meditation des choſes du Ciel, & qui auoit bien fait cognoiſtre que la ſainteté de vie n'eſt pas incomptatible auec les richeſſes & les dignités, en ſecond lieu en ce qu'il auoit eſté benit de la main d'vn ſaint Euêque auant qu'il vint au monde; c'eſt ce que nous apprend Surius Auteur de la vie de S. Anthelme Euêque de Belley diſant que ce ſaint perſonnage eſtant ſur le point de mourir, le Comte Humbert

S. Anthelme prophetiſe la naiſsãce du Cõte Thomas.

Pere

Pere de Thomas ſouhaitta d'auoir ſa benediction & de ſe reconcilier auec luy ſur quelques differés qu'ils auoient eüs enſemble ; ce Bienheureux Prelat conſentant à cela pria Dieu qu'il donnaſt vne heureuſe poſterité à ce Prince, & à ſon fils, or parceque le Comte n'auoit en ce temps là qu'vne fille, les aſſiſtans creurent que la violence du mal faiſoit extrauaguer ſaint Anthelme, & luy ſuggeroient de dire *ſa fille* & non pas *ſon fils* ; mais ce Saint qui parloit d'vn eſprit Prophetique reïtera par deux, ou trois fois, *ſon fils, ſon fils.* Cette Prophetie fut quelque temps apres accomplie par la naiſſance de ce Prince au château de Charbonnieres en Sauoye le 20. May de l'an 1177. auſſi ne faloit-il pas vn Prince moins fortuné pour conſeruer ſes eſtats, & pour reſiſter aux orages, & aux tempeſtes que la hayne de l'Empereur Frideric Barberouſſe y excita, dont les Euêques de Sauoye & de Piemont, & les Princes voiſins eſſayerent de ſe preualoir.

2. Ce

2. Ce Prince n'auoit qu'onze ans quand il ſucceda au Comté de Sauoye & de Piemont ſous la tutelle de Boniface fils de Guillaume Marquis de Montferrat, comme l'on peut voir par les priuileges & franchiſes que Thomas accorda aux habitans de la ville d'Aouſte, ou Boniface de Montferrat prend cette qualité, de laquelle il s'acquitta auec tant de Fidelité & d'honeur que luy meſme obtint de Henry Roy des Romains, fils de Frideric Barberouſſe la reuocation de toutes les ſentences que l'Empereur ſon Pere auoit renduës contre le Comte Humbert en faueur de l'Eueſque de Turin. 1188.

3. Ce fut encore de ſon authorité & par le conſeil de Beatrix de Vienne mere du Comte, que ce Prince donna au Chapitre & aux Chanoines de S. Iean de Maurienne tout ce que le Comte Humbert ſon Pere poſſedoit en la montagne de Berenger, & leur confirma les donations que Humbert II. ſon Biſayeul leur auoit faites de ce qu'il

auoit

auoit à S. Remy, Cuyne & autres
1189. lieux, au mois de Iuin de l'an 1189. se reseruant seulement pour ses Officiers la cognoissance & le châtiment des crimes de trahison & de duel; & comme quelque temps apres ce mesme Chapitre eut esté troublé par les Officiers de ce Prince, en la iouissance de cette concession, il les y maintint par vne nouuelle patente de l'an 1195. Au mois d'Auril l'an 1191. en qualité de Seigneur d'Aouste ce Prince se departit en faueur de Valpert Euêque de ce lieu du droit de regale, dont ses predecesseurs auoient ioüy l'Euêché vacant, & luy quitta certaines maisons dans la ville d'Aouste proche la porte saint Ours, le tiers des tailles & du peage & plusieurs autres droits considerables de l'aduis de Boniface de Montferrat son Tuteur. Et comme Arduin Euêque de Turin, (dont i'ay souuent parlé cy dessus,) s'estoit voulu malgré le Comte, authoriser dans la ville & le troubler dans les prerogatiues qu'il auoit obtenües par surprise & sans cognoissance

gnoissance de cause de l'Empereur Henry VI. qui l'auoit restably dans la ville de Turin, en ayant esté chassé, il ne luy fut pas possibe d'y retourner qu'en faisant sa paix auec le Comte aux conditions que ses Officiers ne connoistroient que des matieres spirituelles, & que le surplus de la iurisdiction & des droits Seigneuriaux demeureroient au Comte.

4. Et comme les Astesans qui s'estoient souuent remués au suiet de leur Euêque qui s'estoit mis sous la protection des Comtes de Sauoye, voulurent tenter derechef sous la minorité de ce Prince s'ils pourroient broüiller les choses; & comm'ils estoient puissans ils se mirent des premiers en campagne l'an 1192. 1192. pour rauager les terres de Piemont, mais leurs efforts furent vains par la prompte assistance du Marquis de Montferrat & de Manfroy Marquis de Saluces qui accoururent promptement au secours du Comte, lequel recognoissant les biens que le Ciel luy departoit, donna

donna au Monaſtere de noſtre Da-
1195. me du Betton en Sauoye, l'an 1195. tout ce qu'il auoit en la vallée de Suze dans de certaines limites.

5. L'année d'apres Renier Abbé de S. Rambert en Bugey, ne pouuant reſiſter à la violence de ſes voiſins, pour ſe garantir d'vne plus grande oppreſſion rechercha la protection de ce Prince, à qui il remit ſon château de Cornillon, & luy donna part aux principaux reuenus & droits Seigneuriaux de la ville de S. Rambert, ſous la promeſſe que fit le Comte de le proteger enuers & contre tous; ce traité ſe fit a Chambery, le iour & feſte
1196. de S. André 1196. & l'année d'apres au mois de Iuin eſtant en l'Abbaye de Riualta en Piemont il prit l'Hoſtel Dieu de Montcenis ſous ſa protection, & par vn autre titre datté à Aiguebelle, il donna à la même maiſon les prés qu'il auoit à Pramol & l'vſage dans ſes bois.

6. Quelques Hiſtoriens ont eſcrit que le Pape Innocent III. ayant publié la Croiſade contre les

Sarra-

Sarrazins, pour le recouurement de la terre ſainte, pluſieurs Princes entreprirent le voyage, & choiſirent pour Chef Boniface Marquis de Montferrat, & que Thomas Comte de Sauoye fut du nombre des Croiſées, que cette armée prit la route de Veniſe où tous les Croyſés ſe deuoient embarquer; mais que la plus part ayant pris des chemins differens, quand le Marquis de Montferrat & le Comte de Sauoye arriuerent à Veniſe, ils trouuerent ſi peu de troupes preſtes à paſſer que l'on ne fut pas d'auis qu'ils ſe miſſent ſur mer. Les Venitiens cependant tirerent auantage de cette cõioncture, ayant fait aller cette armée en Dalmatie, où elle leur recouura la ville de Zara; & parce qu'apres ce fameux exploict, la ſaiſon n'eſtoit pas propre pour la nauigation, l'armée y paſſa l'hyuer, & entreprit depuis le reſtabliſſement du ieune Alexis fils de l'Empereur Iſac l'Ange Comnene, eſchappé de la priſon ou il eſtoit detenu par Alexis ſurnommé Andronic, vſurpateur de l'Empire

l'Empire de Grece ; ce qui fut executé genereuſement à la gloire des François & du Comte Thomas qui n'eut pas la plus petite part à la gloire d'vne ſi illuſtre conqueſte.

7. Eſtant de retour en ſes Eſtats & à Chambery au mois de Nouem-
1230. bre 1203. il declara les Religieux du Monaſtere de Haute-combe exempts de tous droits de Peage, d'Eminage & de Lods dans l'eſtenduë de ſes Eſtats, & permit à leurs hommes d'aller à la chaſſe ; peu de temps apres il donna aux Chartreux de Meyria tout ce qui luy appartenoit dans l'enclos de leurs limites, à la charge de luy donner part à leur prieres.

8. Depuis ayant paſſé les monts, & eſtant à Suze au mois de No-
1204. uembre mil deux cens quatre, il confirma à Eſtienne Prieur de Noualeze la donation que le Comte Humbert ſon predeceſſeur luy auoit faite de Lancy le haut, & celle que la Comteſſe Adelayde de Suze auoit faite à ce Monaſtere de quelques montagnes preſens Hugues Preuoſt

Preuoſt d'Oulx & quelques autres.

9. Quoy que Frideric Barberouſſe eut eſté capital ennemy de la maiſon de Sauoye, ſes enfans neantmoins ne luy ſuccederent pas en ſon auerſion; car outre que Henry ſon fils aiſné Empereur fut fauorable à Thomas contre l'Euêque de Turin, ainſi que i'ay dit cy-deſſus, Philippes Duc de Sueue, (auiourd'huy Souabe,) ſon autre fils ayant eſté appellé à l'Empire apres le decés de Henry, laiſſa des marques ſignalées de ſon amitié enuers ce Comte; car eſtant à Baſle le premier Iuillet mil deux cens ſept, il luy donna l'inueſtiture de tous les pays, terres & Seigneuries qu'il auoit eus de la ſucceſſion de ſes Predeceſſeurs par la remiſe de trois Bannieres, où eſtendars, & en augmentation de fiefs, les villes, & chateaux de Quiers & de Teſtonne en Piemont, & le château de Modon au pays de Vaud, auec promeſſe de le defendre contre toutes ſortes de perſonnes, preſent Amé Archeuêque de Bezançon, Conrad Euêque de Spire, 1207.

Henry

Henry Eueſque de Strasbourg, Ludolphe Euêque de Baſle, Guillaume Comte de Vienne & de Maſcon, Gaucher Seigneur de Salins, Richard Comte de Mombeliard, Frederic Comte de Ferrette, & Rodolphe Comte de Hasbourg.

10. En ce meſme mois de Iuillet le Comte de Sauoye eſtant à Aiguebelle confirma aux Religieux du Monaſtere d'Aulps en Chablais toutes les liberalités du Comte Humbert II. ſon Biſayeul ſous le ſceau de l'Euêque de Geneue & ſous les cautions d'Humbert & d'Amé, de Rouorée & autres. Il donna auſſi à la Chartreuſe d'Aillon vne montagne appellée de Charbon pour imiter en quelque façon la pieté d'Humbert ſon Pere Fondateur de ce Monaſtere.

1208. L'année ſuiuante eſtant à S. Maurice, il accorda aux Religieux de l'Abbaye d'Abondance en Chablays, la confirmation de tout ce que les Seigneurs de Feſterne, & de Langins auoient autrefois donné à ce Monaſtere; il confirma encore

à

à Pierre Abbé de S. Michel de la Cluſe la donnation que le Comte Humbert ſon biſayeul auoit faite à ce Monaſtere de la ville de Iauen, l'an 1103. en preſence de Bertrand Abbé de Pignerol, de Iean Abbé de Suze & autres; & le 14. d'Aouſt de l'an 1210. il donna exemption du Peage de Suze pendant les trois iours de la Feſte de la Natiuité de noſtre Seigneur, à Pierre Prieur de la Chartreuſe du Mont-beniſt ſur Villars-Fouchard, pour les choſes neceſſaires à la vie des Religieux. Deux ans apres Pierre Abbé de S. Iuſt de Suze, remit à Thomas la Seigneurie de Vigon, pour quelques autres terres que le Comte luy delaiſſa.

11. Ce Prince gouuernoit ſes Eſtats dans vne grande proſperité, lors que l'ennemy du repos ſema la diſcorde parmi ſes voiſins. L'Italie comme chacun ſçait eſtoit diuisée en deux partis, des Guelphes, & des Gibelins; ceux cy recognoiſſoient l'Empereur, les autres adheroient au Pape, ces deux factions trouble-

rent

rent si long-temps le repos de l'Italie, que chacun ne sçauoit quel party tenir pour viure en seureté. Aprés la mort de l'Empereur Henry VI. du nom ; les Princes d'Allemagne partagerent leurs vœux en l'election d'vn successeur à l'Empire, les vns éleurent & couronnerent à Aix la Chapelle Othon fils du mesme Henry, & les autres assemblez à Mayence firent élection de Philippe frere du mesme Henry, & Oncle d'Othon, le Pape Innocent III. fauorisant l'élection de Philippe rejeta celle d'Othon qu'il excommunia depuis, aprés que par le deceds de Philippe il eut esté recognu d'vn consentement vniuersel, ce qui fit proceder à vne nouuelle élection de Frideric II. qu'Innocent IV. degrada ensuite au Concile de Lyon. Or pendãt que les vns recognoissoient l'Empereur Philippe, & les autres Othon son Competiteur, les Marquis de Montferrat, & de Saluces deuenus Partisans de Philippe, les Milanois & la Ville de Vercel tinrent bon pour Othon,

Election de deux Empereurs.

&

& entreprirent de faire la Guerre aux autres, mais ne se croyant pas assez forts, ils firent alliance auec Thomas, qui leur mena mille Cheuaux ; auec ce secours ils prirent Casal, & le démolirent ; & ayant pousſé plus auant dans le Montferrat, ils y firent vne si rude Guerre, que le Marquis fut contraint de leur demander la paix. L'Hiſtorien qui a écrit cecy ne touche aucunement quel fut le motif qui obligea le Comte de Sauoye à s'attacher plutoſt aux Milanois, qu'aux Marquis de Montferrat & de Saluces, qui l'auoient si bien à propos ſecouru contre les Aſteſans, comme i'ay dit cy deſſus, outre que le Comte Thomas auroit fait vne double faute, l'vne de faire la Guerre aux Partiſans de Philippe qui luy auoit donné à Baſle l'an 1207. l'inueſtiture de tous les Pays, Terres & Seigneuries qu'il auoit euës de la ſucceſſiõ de ſes Predeceſſeurs, l'autre de fauoriſer vn excommunié ennemy du Pape, lors que tous ſes deuanciers auoient toûjours paru attachez

aux intereſts du S. Siege & des Papes, à qui il faiſoit mauuais auoir affaire en ce temps-là, puis qu'ils depoſoient & faiſoient les Empereurs à leur gré. Mais paſſons & diſons que ce fut plûtoſt l'intereſt particulier du Comte, qui luy fit embraſſer la party de ceux de Vercel, que toute autre cauſe qu'il eut contre le Souuerain chef de l'Egliſe, contre l'Empereur Philippe ſon Bien-facteur, contre le Marquis de Montferrat qui auoit eſté ſon Tuteur, & contre le Marquis de Saluces, qui auoit épouſé ſes intereſts contre ceux d'Aſt. Et de fait ce qui me le fait croire, eſt que la meſme année que ſe fit cette Guerre, le Comte ſe défiant de l'affection & de la fidelité de ceux de Turin, qui luy auoient ſouuent tourné le dos à la conſideration de leurs Eueſques, fit vne alliance particuliere auec les Vercelois, & donna des Franchiſes aux Habitans de la Ville d'Yenne, par le Conſeil d'Anſelme Abbé de S. Rambert, & de Guy Abbé de Haute-combe.

12. Il

12. Il fit encore plusieurs liberalitez considerables à la Chartreuse d'Aillon, & defendit à Berlion de Chandieu Cheualier, de l'inquieter en la iouyssance des biens qu'il auoit en Dauphiné, & mesme auant qu'il fit le voyage de Languedoc, il défendit à ceux de la Maison de la Composte de fâcher ces Religieux d'Aillon, en presence d'Antelme de Miolans & de Humbert de Seissel, & il prit depuis cette Chartreuse sous sa protection.

13. Alix de Montferrat veuve de Manfroy Marquis de Saluces II. du nom comme Tutrice de Manfroy de Saluces son petit fils luy remit la ville de Barges, pour Leschaus de de Fontenille & de Roncaille; & peu de temps apres Louys de France fils de Philippes Auguste, (les Aisnés de France n'estoient pas encore Dauphins) allãt faire la guerre en Languedoc contre les Albigeois, le Comte Thomas le fut accompagner, & y fit plusieurs exploits remarquables. A son retour ayant sceu le refus que faisoient Guillaume

me & Henry Marquis de Busquecen Piemont, de luy faire hommage de leurs terres, resolut de passer les monts pour les ranger à leur deuoir; & en chemin, estant au verger de l'Archeuêché de Tarentaise par lettres datées le 2. Auril en presence de Faucon Doyen de Tarentaise, de Henry Chanoine d'Oulx & autres, il donna à la grande Chartreuse quatre liures de rente, à prendre tous les ans sur le Peage de S. Rambert en Bugey pour estre employées à la nourriture des Religieux, la veille, le iour, & le lendemain de Pasque; & l'histoire dit que c'estoit pour leur faire vn banquet, de quoy il ne faut pas s'estonner, veu qu'en ce temps-la, vn muy de bled ne valoit pas plus de quatre sols, & le muy de vin du meilleur ne passoit pas douze sols, auquel temps les Maneuures & Artisans ne gaignoiét pas plus de quatre à cinq deniers par iour, & mesme du temps de Louys XI. on auoit vn mouton gras auec sa laine pour cinq sols. De sorte qu'il y auoit bien moyen de

de viure honeſtement pendant trois iours pour quatre liures, qui n'eſtoit pas vne petite aumoſne en ce temps-là.

Retournons à noſtre Hiſtoire, & diſons que le Comte Thomas ne fut pas plûtoſt arriué en Piemont, que les Marquis de Buſque ſe ſouſmirent à luy, & outre l'hommage qu'ils luy rendirent, ils promirent de luy deliurer leurs Chaſteaux & Maiſons fortes, toutes les fois qu'il en auroit beſoin pour faire la Guerre. Ce traité fut fait au Chaſteau de Veillane au mois de May mil deux cens dix-ſept, le Comte ayant repaſſé les Monts, & eſtant en l'Abaye de S. Maurice en Chablays, du conſentement d'Amé & d'Humbert ſes enfans, il donna à ce Monaſtere tout le droit qu'il auoit ſur l'Hoſpital S. Iaque de ce lieu, au mois de Nouembre 1217. 1217.

14. Ce Prince ayant voulu prendre poſſeſſion du Chaſteau de Modon au pays de Vaud, ſuiuant la donnation que luy en auoit faite l'Empereur Philippe l'an 1207. l'E-

ueſque de Lauſane s'y oppoſa, pretendant que cette Seigneurie dependoit de ſon Eueſché ; mais par deux diuers traitez du mois de Iuillet mil deux cens dix-neuf, il ſe
1219. departit de tous les droits qu'il y pouuoit auoir, preſens Lanfranc Eueſque de Syon, Boſon Vicomte d'Aouſte, Aymon Abbé de S. Maurice, Guillaume de la Poype & pluſieurs autres Gentilshommes de l'vn & l'autre party.

15. Aymé Seigneur de Pontuerre remit à ce Prince le Chaſteau de Saillon, & generalement tout ce qu'il poſſedoit depuis le Lac de Lauſane iuſques au Mont S. Bernard, & dans tout le pays de Valays, dont il promit de luy donner recompenſe dans les Mandemens de Pontuerre, d'Vgine, ou de Chaſtelard en Bauges, au dire d'Hugues de Selleneuve.

16. Tous ces fauorables ſuccez donnerent de nouueaux mouuemens de Pieté au Comte de Sauoye, car la meſme année luy & Marguerite de Foucigny ſon Epouſe donnerent

nerent au Preuoſt de l'Hoſtel Dieu du Montcenys ſa Chapelle, & les reuenus en dependans, par Patentes datées au Palais de Suze du conſentement de ſa Femme, d'Amé & d'Humbert ſes enfans; & apres tous les bienfaits, dont luy & ſes Predeceſſeurs auoient gratifié les Religieux de Hautecombe, il leur donna encore le village de Meyry en toute Iuſtice.

17. L'an 1223. ſur quelques nouueaux differends ſuruenus entre luy & Manfroy III. du nom Marquis de Saluces, ils s'accorderent, & il y eut traitté de paix entr'eux. 1223.

Landry Euêque de Syon rechercha ſon amitié, & apres auoir confirmé tous les traittés faits entre leurs Predeceſſeurs, il promit de maintenir les droits du Comte dans l'eſtendue de ſon Euêché, de luy donner des troupes pour faire la guerre; de les luy conduire iuſques ſur la montagne de ſaint Bernard, & de luy payer quinze liures de plait à châque mu- 1224.

tation, d'Euêque de Syon, & le Comte de ſon coſté donna à Landry le fief de la ville de Morges, auec promeſſe de faire ratifier ce traitté à la Comteſſe de Sauoye ſa femme & à ſes enfans.

18. Il eut vn grand differend auec Eſtienne Sire de Thoire de Villars, & Bernard de Villars ſon frere touchant la Seigneurie de Feſterne en Chablais, & la Combe de S. Rambert & autres pretenſions dont les Archeuêques de Lyon, de Vienne & de Tarentaiſe, & les Euêques de Grenoble de Geneue de Maurienne, & de Belley furent les Arbitres, leſquels prononcerent la veille de S. Thomas, mil deux cens vingtquatre à Lyon; que la Combe S. Rambert & le fief de Rogemont demeureroient au Sire de Villars, & Feſterne au Comte; que les Freres de Villars pourroient racheter le peage de Chambery engagé à Guillaume de Chabod, & ſe ſouſmettroient à la iuſtice du Comte, qui ne pourroit rien acquerir dans leurs terres, & au cas qu'il y eut

contra

contrauention au traitté, elle seroit reparée par Aymon de Bressieu & par Martin de Virieu de la part du Comte, & par Guichard de Frens, & Estienne de Mont-Dor pour les freres de Villars. Les Cautions du traité furent Albert Sire de la Tour, les Sires de Beaujeu & de Foucigny, de Breyssieu, & de Virieu, & autres.

19. Ce Prince estant à Veillane mit l'Eglise d'Oulx sous sa protection; & puis par Lettres datées à Aiguebelle l'an 1225. en presence d'Aymar Eueſque de Maurienne; il conserua aux Religieux du Monastere d'Abondance tout ce que les Seigneurs de Festerne & d'Alinges, & l'Abaye de sainct Maurice leur auoient donnés. 1225.

20. La Guerre s'estant émeuë entre ceux de Genes & d'Alexandrie, les Milanois & les Vercellois qui fauorisoient ces derniers, eurent encore recours au Cõte de Sauoye, qui leur enuoya des Troupes, auec lesquelles ils firent leuer le Siege d'Arquato, & firent de grands pro-

grez sur les Terres d'Alexandrie contre les Genois. Sur ces entrefaites le Comte ayant esté fait Vicaire general de l'Empire, en Piemont & en Lombardie, par l'Empereur Frideric II. les Villes d'Albenga & de Sauonne, par la negotiation de Henry Marquis de Carretto se mirent sous sa protection, & promirent de luy remettre toutes les terres de la Riuiere de Genes, ce qui causa de la mesintelligence entre la Maison de Sauoye & cette Republique.

21. Les Marseillois estans en guerre auec leurs Vicomtes de la maison des Baux Seigneurs d'Orange. L'Empereur Frideric II. qui protegeoit ces Seigneurs, mit la ville de Marseille au Ban Imperial, qui la menaçoit d'vne entiere desolation, les Habitans de Marseille ne sachans comme adoucir la colere de ce Prince, qui au lieu d'escouter leurs Deputés, les auoient fait arrester, s'adresserent au Comte Thomas Vicaire General de l'Empire, & luy enuoyerent le Podesta de la

Ville

Ville auec quelques autres Gentils-hommes qui furent fort bien receus de ſon Excellence, le 8. Nouembre mil deux cens vingt ſix, & qui leur promit encore, qu'aucas que ſa Majeſté Imperiale luy donnat la commiſſion de terminer ce differend, il leur expedieroit patentes portans permiſſion de faire battre monnoye d'or, d'argent, & de cuiure, ſauf le droit du Comte de Prouence, & de leur donner toute la coſte de Mer depuis Aigues-Mortes iuſqu'au port d'Oliuet, & les Iſles voyſines auec le pouuoir d'y faire baſtir des Châteaux & des forterelles, de les rendre francs & libres de toutes ſortes de droits dans l'eſtendue des Royaumes de Syrie & de Sicile, des Prouinces de la Poüille & de la Marche d'Ancône, & d'y eſtablir des Conſuls pour la deciſion de leurs differens, ſe faiſant fort de le faire approuuer à l'Empereur, de l'obliger à décharger Marſeille du Ban Imperial, & de la prendre en ſa protection, pour aſſeurance deſquelles promeſſes, Thomas 1226.

mas donna pour Cautions Amé de Sauoye ſon fils aiſné, & Henry Marquis de Cartetto, & reçeut des Marſeillois deux mille Marc d'argent; apres ce traité la ville de Marſeille n'eut plus d'aprehenſion des menaces de Frederic, ce qui marque l'authorité & le credit du Comte de Sauoye auprés de l'Empereur.

1230. 22. Le Pape Honoré III. s'eſtant broüillé auec l'Empereur, & ayant attiré à ſon party les Milanois, ceux de Vercel & de Turin; Frideric fit Ligue eſtroite auec le Comte Thomas, les Marquis de Montferrat & de Saluces, les Aſteſans & ceux de Quiers, & fit Chef de cette Ligue en Piemont le Comte Thomas, qui prit Teſtone & la demolit, des ruines de laquelle fut puis aprés baſtie la ville de Montcalier; Les Milanois d'autre coſté enuoyerent vne Armée ſous la conduite d'Humbert Ozymo vaillant Capitaine, qui prit Cony, la Val de Sture & S. Dalmas; & le Comte ayant donné bataille aux Milanois, les défit, & leur General y fut tué, apres quoy les Milanois

lanois s'estant raliez, allerent assieger Chyuas qu'ils emporterent.

23. Mais tout l'auantage qu'auoit rapporté le Comte de Thomas en cette guerre ne luy fut que matiere de fascheries, & de desplaisir d'autant que les habitans de Turin qui estoient mal affectionnez, à la maison de Sauoye, & qui en supportoient impatiemment la domination, auoient fait vn traitté secret auec Boniface Marquis de Montferrat, & André Dauphin de Viennois, par lequel ils se détachoient entierement de l'obeissance qu'ils deuoient au Comte, ce qui donna suiet au Marquis de Montferrat de se saisir de la ville de Turin. Le Comte à cette fascheuse nouuelle ne fut pas negligent à leuer vne armée, auec laquelle il s'approcha de Turin, & deffit le secours que les Astesans leur amenoient; & comme la saison n'estoit pas beaucoup propre pour forcer vne place de cette qualité, il se contenta de la bloquer pour repasser cependant en Sauoye, & y leuer de nouuelles trou-

troupes, où ayant passé les monts, & s'estant arresté à Aouste, il tomba malade, & y mourut, le 20. Ianuier 1233. & fut enterré en l'Eglise Cathedrale, apres auoir donné aux Religieux de Haute-combe l'an 1232. les Villages de Meyrieu, de Clarafons, de Frisine & autres lieux, en presence de Guillaume son fils eleu Euêque de Valence, & d'Humbert de Seissel, ce que peu de temps apres Marguerite de Foucigny sa Femme, Aymé, Aymon, Thomas, Pierre, Boniface, & Philippes ses Enfans confirmerent. 1233.

34. Ce fut vn Prince vaillant, pieux, prudent, aymé des siens, & redouté de ses voisins. Beau & de belle taille. Nostradamus dit que ce fut *vn Prince des plus sages & plus auisés de son temps.* Heureux en ses enfans ayant laissé vne tres-belle & glorieuse posterité. Il fit bastir Ville-Franche & le Château de Pignerol, & acquit de Berlion Vicomte de Chambery tous les droits qu'il auoit en la ville & au territoire de Chambery, où il fit bastir vn chateau,

teau, & rendit cette ville depuis ce temps la capitale de ses Estats deça les monts. Il fut Bienfacteur de l'Abbaye de Staffarde au Marquisat de Saluces, de la grande Chartreuse, & de celle de Portes en Bugey. Les fondemens de l'Eglise de Mians en Sauoye furẽt iettés par sa liberalité.

25. Il a esté marié deux fois, la premiere auec Beatrix de Geneue fille de Guillaume premier du nom Comte de Geneue qui viuoit encore l'an 1219. elle luy apporta en dot les Seigneuries de Rumilli sous Cornillon, de la Val des Clés, les deux Bornans, & quelques autres terres & villages sur la frontiere de Chablais. Ce fut elle qui estant au château de Tornon en Sauoye l'an mille deux cens dix auec Aymon de Briançon Archeuêque de Tarentaise termina les differens qui estoient entre l'Abbé de Thamyé, & les Prieurs de Clerieu & de Gilly, en presence de Bernard Euêque de Maurienne, & l'an mille deux cens dix huict estant au château de Salin en Tarentaise, elle donna à l'Archeuêque

uêque de Tarentaise le droit de pasturage sur la montagne d'Hautecourt, par lettres du quatorziéme d'Aoust ; elle fonda encore le Conuent de S. François de Suze; & comme elle mourut sans enfans, le Comte se remaria auec Marguerite de Foucigny fille & heritiere de Guillaume Seigneur dudit lieu, laquelle laissa plusieurs témoignages de sa pieté à l'endroit des Chartreux, l'an 1225. elle confirma leurs anciennes libertés & franchises, & defendit à tous ses suiets la chasse & la pesche dans les limites de la grande Chartreuse, ce que le Comte Thomas son mary approuua la méme année, & l'an 1227. estant au Château des Eschelles du consentement de son mary d'Amé & d'Aymon leurs enfans, elle donna aux mesmes Religieux de la grande Chartreuse, certaine somme d'argent pour en faire vn banquet pendant sa vie, le iour de S. Nicolas, & apres son decés au iour de son anniuersaire. Elle fit encore beaucoup de biens au Monastere de Haute-

combe

combe & à l'Abbaye d'Aulps. Elle fut mere de quinze enfans, neuf fils & six filles.

Le Premier fut Amé IV. qui succeda *à son Pere* en tous ses Estats, & duquel nous verrons cy apres la vie & les faits memorables.

Le Second Humbert de Sauoye qui mourut dan vn combat, en Hongrie l'an 1223. où il auoit mené des troupes au secours de Conrad Duc de Moscouie contre les Prussiens.

Le Troisiéme Thomas de Sauoye Comte de Flandres, & de Hainaut, duquel sont issus les Comtes de Piemont & les Princes d'Achaye & de Morée.

Le Quatriéme Aymon de Sauoye Seigneur de Chablais, de Chillon, de Montorge, de Ville-neufve & autres lieux. Il eut guerre auec Landry Euêque de Syon en Valays, mais elle fut terminée par traitté fait à Morges, le 15. Iuin 1233. par lequel il fut dit qu'Aymon de Sauoye auroit le fief de Chillon & la Seigneurie de Montorge au Dioce-

se

se de Syon, à condition d'en faire demolir le Château ; & quant aux Châteaux de Seya & de Chamoſſet, il fut conuenu qu'ils demeureroient à l'Euêque, & que celuy des deux qui contreuiendroit au traitté, payeroit deux cens liures de rente applicables au dire de Iacques de Greilly Cheualier par l'appannage que le Comte Amé IV. ſon frere aiſné luy fit, il eut tout le pays de Valays, & de Chablais, qui eſt depuis le Montiou iuſques à la riuiere d'Arue, à la charge de reuerſion à deffaut d'enfans maſles. Et au mois de Iuillet de l'an 1236. il fonda vn Hoſpital à Ville-neufve au pays de Vaud Dioceſe de Lauſanne proche du lac Leman, du conſentement du Comte Amé ſon frere, de Guillaume êleu Eueſque de Valence, de Boniface êleu Euêque de Belley, de Pierre Preuoſt d'Aouſte, de Thomas & de Philippe de Sauoye ſes freres, il mourut ſans auoir eſté marié l'an 1242. & giſt en l'Hoſpital de Ville neufve.

Le cinquiéme fils du Comte Thomas

Thomas & de Marguerite de Foucigny, fut Guillaume de Sauoye, qui du commencement fut Doyen de l'Egliſe de S. Maurice de Vienne en Dauphiné, d'où il fut éleu Eueſque de Valence l'an 1224. & prit le party d'Aymar de Poitiers le ieune Vaſſal de ſon Egliſe, contre les oppreſſiõs d'Aymar de Poitiers Comte de Valentinois ſon Ayeul, & le reſtablit en ſes biens l'an 1227. Ce fut luy qui conduiſit en Angleterre Leonor de Prouence ſa niece pour ſon Mariage auec Henry III. Roy d'Angleterre l'an 1236. & qui eut vn ſi grand credit auprés de ce Prince, que tous les Grands du Royaume en eurent ialouſie. Et l'Hiſtoire d'Angleterre dit, que le Roy le voulut marier auec la fille du Comte de Quent, & qu'au voyage que ce Prelat voulut faire en France, l'an 1237. pour viſiter la Reyne de France femme de S. Louys ſon autre niece, le Roy Henry luy fit de grands preſens, l'accompagna iuſques à Douures & alla au deuant de luy à ſon retour. Depuis le meſme

Roy

Roy luy voulut donner l'Eueſché de Winton en Angleterre, mais il s'y rencontra de grands obſtacles. Il cõmanda le ſecours que les Comtes de Toulouſe,& de Prouence enuoyerent l'an 1238. à l'Empereur Frideric II. qui aſſiegoit Milan, & obtint vne confirmation du meſme Empereur des Priuileges de l'Egliſe de Valence au mois de Nouembre 1238. Aprés il fut Legat du S. Siege en France, ſous le Pape Honoré III. & ſelon Ciaconius, il fut Patriarche de Ieruſalem, & pouruû en la meſme année de l'Eueſché de Liege par le Pape Gregoire IX. & mis en poſſeſſion par Conrad Archeueſque de Cologne ſon Metropolitain, il eut difficulté auec Valeran Comte de Limbourg pour la proprieté du Chateau de Poulvache; mais l'aſſiſtance que Guillaume reçeut de Thomas de Sauoye ſon frere, Comte de Flandres & de Haynaut, obligea le Comte de Limbourg de ſe departir de ſes pretentions. Orhon Preuoſt d'Vtrecht & Chanoine de Liege ayant eſté nom-

mé

mé par quelques Chanoines audit Eueſché s'oppoſa à ſa reception, ce qui fut ſans effect, d'autant que Guillaume eſtant allé à Rome fit caſſer l'election d'Othon, & ſe fit confirmer en ſa dignité par le Pape; & commme il s'en retournoit en ſon Euêché auec aſſeurance d'eſtre éleu Eueſque de Vvinton en Angleterre, il fut pris par les ennemis de l'Egliſe, & puis empoiſonné à Aſſize où il mourut le iour de Touſſaints mil deux cens trente neuf. Tous les Auteurs qui ont eu cognoiſſance de ce Prelat luy donnent la loüange d'auoir eſté tres ſage & fort deuot, le Pere Colomby en ſes Euêques de Valence à remarqué *que ce fut vn grand Perſonnage tant par l'excellence de ſon extraction, que par la grandeur de ſes geſtes; qu'il deffendit parfaitement l'autorité des Euêques de Valence & augmenta les reuenus de ſon Egliſe, &c.* qui voudra mieux ſçauoir l'Hiſtoire de ce Prince pourra recourir au liure que ce ſçauant homme à fait des Euêques de Valence, & à Mathieu

Paris

Paris hiſtorien Anglois daus l'Hiſtoire d'Henry III.

Le Sixiéme fils du Comte Thomas fut Amé le ieune (pour le diſcerner de ſon frere aiſné qui auoit le méme nom.) Ce Prince fut Chartreux, puis Euêque de Maurienne l'an 1220. & ce fut en ſa faueur que le Comte Amé ſon frere ſe departit du droit de regale qu'il auoit ſur cét Euêché par lettres dattées à la Chambre l'an 1248. ce Prelat fut fort deuot, & pieux, & mourut en opinion de ſainteté, l'an 1268. & giſt en l'Egiſe de Maurienne.

Le Septiéme Pierre de Sauoye Comte de Romont & de Richemont, Baron de Foucigny & de Vaud qui fut puis apres Comte de Sauoye comme la ſuite de l'Hiſtoire nous fera voir.

Le Huictiéme Philippes de Sauoye Archeuêque de Lyon puis Comte de Sauoye & de Bourgogne, apres ſon frere Pierre.

Le neufuiéme fut Leonor de Sauoye épouſe d'Azon d'Eſt IV. du nó Comte de Verone & d'Ancone, fils d'Obi

d'Obize d'Eſt Marquis de Genes, & de Milan. De ce mariage ſortit Azon d'Eſt V. du nom Marquis d'Ancone, Seigneur de Ferrare, d'Aſcoly, de Senegallia, de Ferme, de Peſaro & de Foſſombrune, Pere d'Azon VI. du nom Marquis & Seigneur des meſmes lieux, &c. Leonor de Sauoye mourut en reputation de Sainteté.

Le dixiéme, Marguerite de Sauoye fut Femme de Herman Comte de Kibourg de Nidou & de Bade, Seigneur de Fribourg & Langraue d'Alſace, fils d'Vlrich, de Kibourg Comte & Seigneur deſdits lieux, & d'Anne de Zeringé fille de Berthold IV. du nom Duc de Zeringen, elle eut du Comte Thomas ſon Pere ſix mille marcs d'argent en dot, & deux mille en augmentation que luy donna ſon mary, à prendre ſur la Seigneurie de Fribourg en l'Euêché de Lauſanne, elle mourut ſans enfans l'an 1283. & par ſon teſtament elle fit heritier Philippes Comte de Sauoye & de Bourgogne ſon frere.

Le

L'onziéme Boniface de Sauoye Eueſque de Belley & de Valence, Archeueſque de Cantorbie, Primat d'Angleterre. Il auoit eſté Chartreux en ſa ieuneſſe d'où il fut tiré l'an 1234. pour eſtre Eueſque de Belley & Prieur de Nantua, pour lequel Monaſtere il fit des choſes remarquables, l'ayant protegé contre les inuaſions, & vſurpations de ſes voiſins, augmenté les reuenus & procuré que le Pape Eugene III. mit cette Maiſon ſous la protection du S. Siege. Depuis le Pape Innocent IV. luy donna l'adminiſtration de l'Eueſché de Valence en Dauphiné, & l'an 1241. il fut éleu à l'Archeueſché de Cantorbie en Angleterre à la priere du Roy & de la Reyne d'Angleterre, & confirmé en cette élection par le Pape Innocent IV. qui le ſacra luy meſme à Lyon l'an 1243. il trauailla au reſtabliſſement de l'Eueſque de Vuinthon chaſſé de ſon Eueſché par le Roy, de quoy il fut loüé du Pape, qui ſortant de Lyon l'an 1248. l'appella auprés de ſoy pour commander

der ſes Armées, mais il alla en Angleterre l'an 1250. pour viſiter ſon Dioceſe, où il receut vne lettre de Hugues General de Chartreux qui le remercioit de la bibliotheque qu'il auoit donnée à la maiſon de la Chartreuſe, le loüant du bon exemple qu'il auoit laiſſé pendant qu'il y eſtoit bon Religieux & le coniurant de ſuiure les traces de S. Edmond ſon Predeceſſeur en l'Archeuêché de Cantorbie & de S. Hugues Eueſque de Lincolne qui ayant tous deux eſté Chartreux, auoient toûjours veſcu dans l'obſeruance des regles de cét ordre. La priſon de ſon frere Thomas Comte de Flandres l'appella en piemont l'an 1256. & les affaires de ſon Dioceſe en Angleterre où il fut regent l'an 1259. Il accompagna le Roy & la Reyne d'Angleterre au voyage qu'ils firent en France l'an 1263. il acquit vne haute reputation en l'exercice de cette dignité d'Archeuêque de Cantorbie, qui eſt la premiere du Royaume d'Angleterre, tant à cauſe de la Sainteté de ſes mœurs, & de

l'extraordinaire charité dont il vſoit enuers les pauures, & les maiſons Religieuſes, que par la fondation de pluſieurs Conuents & Hoſpitaux. Il fit pluſieurs legats aux Egliſes de Cantorbie, à des Hoſpitaux de ſon Dioceſe, aux Egliſes de Doures, aux Monaſteres de Citeaux, de Pontigny, de S. Michel de la Cluſe, de S. Sulpice, de Nantua, de Haute-combe, du Betton, de Thamié, aux Chartreuſes de la Sylue-beniſte, d'Aruieres, d'Aillon, aux Chapitres de Belley, de ſaint Maurice de Vienne, aux Religieux de ſaint François de Chambery, & pluſieurs autres Egliſes. Enfin apres auoir actuellement demeuré dans ſon Archeueſché l'eſpace d'enuiron vingt cinq ans il eut deſir de retourner en Sauoye pour viſiter le Comte Philippes ſon frere, il tomba malade au Chateau de ſainte Helene en Sauoye où il mourut le 14. Iuillet mil deux cens ſoixante & dix, en reputation de Sainteté, ce qu'on peut croire puiſque ſon corps fut trouué tout entier dans le

ſepul

ſepulcre il n'y a pas encore quarante ans & qu'il s'y eſt fait diuers miracles ; auſſi Duſauſey dans ſon Martirologe des Gaules luy a donné place parmy les Saints perſounages, & l'indice des hommes illuſtres de l'Ordre des Chartreux fait vne honorable mention de luy. Son corps fut inhumé en l'Egliſe de Haute-combe, ſous vne tres belle ſepulture de bronze, à coſté droit du grand Autel.

Le douziéme, Beatrix de Sauoye mariée au mois de Decembre 1220. auec Raymond Berenger Comte de Prouence, fils d'Alphonſe Comte de Prouence & de Barcellone, & de Garſende de Sabran Cóteſſe de Forcalquier. Elle en eut quatre filles trois Reynes & vne Imperatrice, Marguerite de Prouence ſa fille aiſnée fut femme de S. Louys Roy de France, l'an 1234. Leonor de Prouence ſe maria auec Henry III. Roy d'Angleterre, l'an 1236. Sance de Prouence auoit eſté accordée en mariage au mois d'Aouſt de de l'an 1241. à Raymond dernier

Comte de Toulouſe; mais comme ce mariage n'eut point d'effet, elle eſpouſa depuis Richard d'Angleterre Comte de Cornüaille & de Poitou qui fut Empereur frere de Henry III. Roy d'Angleterre. La quatriéme Beatrix de Prouence eut pour mary Charles d'Anjou Roy de Sicile & de Hieruſalem frere du Roy S. Louys l'an 1245. ainſi deux Sœurs, l'Aiſnée, & la Cadette eſpouſerent deux Freres en France, & les deux autres eurent de meſme deux Freres en Angleterre. Beatrix de Sauoye leur Mere choiſit ſa ſepulture en l'Egliſe des Eſchelles en Sauoye où elle fut inhumée l'an 1266. apres auoir fondé vne commanderie de l'Ordre de S. Iean de Ieruſalem ayant donné pour cet effet le Chateau & la Seigneurie dudit lieu.

Le treiziéme, Alix de Sauoye Abbeſſe du Monaſtere Royal de S. Pierre de Lyon, l'an 1250.

Le quatorziéme, Agathe de Sauoye Religieuſe, puis Abbeſſe du méme Monaſtere, l'an 1279. & 1280.

Le

Le quinziéme, Auoye de Sauoye mariée l'an 1257. par l'entremise d'Eleonor de Prouence Reyne d'Angleterre sa Cousine à Baudoüin de Riuieres VII. Comte de Deuonshire, & de l'isle de Vvigth grand Seigneur Anglois.

Voila les quinze enfans qu'eut le Comte Thomas de Marguerite de Foucigny sa femme selon l'esprit prophetique de S. Anthelme de Belley qui l'auoit souhaitté en mourant au Comte Humbert, pour montrer de qu'elle efficace est la priere d'vn Saint enuers Dieu.

AMEʼ IV. DV NOM, Vulgairement appellé III. Comte de Sauoye, Duc de Chablais & d'Aouſte, Seigneur de Tarentaiſe & de Bugey, Prince de Piemont, Marquis de Suze, & d'Italie ; Vicaire General de l'Empire, en Lombardie & en Piemont.

SOMMAIRE.

1. *Amé comme l'aiſné de ſes freres ſuccede aux Eſtats de ſon Pere ſuiuant l'ancienne loy de l'Eſtat.* 2. *Fait beaucoup de biens à pluſieurs Monaſteres.* 3. *La Ville de Turin auparauant rebelle le recognoit & ſe ſoûmet à luy.* 4. *Il fait la guerre en Valays & reduit le pays ſous ſon obeiſſance.* 5. *Il eſt fait Duc de Chablais & d'Aouſte par l'Empereur Frideric II.* 4. *Qui le declare Vicaire General*

General de l'Empire. 7. *Negotie le mariage de ſa Niepce Beatrix de Prouence auec Charles d'Anjou frere de S. Louys.* 9. *Donne ſentence contre le Marquis de Montferrat en qualité de Vicaire General de l'Empire.* 10. *Reconcilie le Pape auec l'Empereur.* 11. *Refuſe le paſſage de Turin au Pape & il reçoit l'Empereur.* 12. *Confirme au Prieur du Bourget ce que ſes Predeceſſeurs luy auoient donné.* 13. *Sa mort, & ſes teſtamens.* 14. *Ses qualités & vertus.* 15. *Ses femmes & enſes enfans.*

1. DE neuf enfans maſles que Thomas Comte de Sauoye laiſſa de Marguerite de Foucigny ſa femme, celuy-cy comme l'aiſné luy ſucceda ſuiuant l'ancienne Loy de l'Eſtat ; les autres furent d'Egliſe, où ils ſe contenterent de leurs appannages. Amé vint au monde au Chaſteau de Montmeillan l'an mil cent quatre vingts dix-ſept. Il auoit trente-ſix ans quand il ſucceda à ſon Pere l'an mil deux cens trente-trois, & partant il ne faut pas s'e-

ſtonner s'il a regné peu eſtant mort en mil deux cens cinquante trois, âgé de cinquante ſix ans, ſi on doit appeler vn regne de vingt ans court ou de peu de durée.

2. A ſon aduenement à l'Eſtat, il confirma les donnations que le Comte Thomas ſon Pere auoit faites à l'Abaye de Stapharde en Piemont, & accorda à leurs hommes exemption de Peâge & de Gabelles dans ſes Eſtats. Il fit la meſme choſe aux Chartreux de Montbeniſt, & par ſes lettres du dixiéme de Nouembre de la meſme année, il les déchargea de la Leyde, du Peage, & de la Fourniture des viures pour les Armées. Ce fut auſſi en cette meſme année qu'eſtant aſſiſté de Beatrix Comteſſe de Prouence ſa ſœur, de Guillaume, Boniface, Aymon, Pierre & Philippe ſes freres, il confirma au Monaſtere de Noualeze en Piemont les conceſſions de ſes Predeceſſeurs, & aux Habitans de Montmeillan leurs anciens Priuileges, & l'année ſuiuante il prit l'Egliſe de Montjou ſur le grand

grand S. Bernard ſous ſa protection & exempta l'Abaye de Riualte de Iuriſdiction ſeculiere, & de tous Peages, Leydes & Tributs dans l'eſtenduë de ſes Eſtats, par Patente datée au Palais de Suze.

3. La ville de Turin qui s'eſtoit ſouſtraite de l'obeïſſance des Comtes de Sauoye, ſous le Comte Thomas I. du nom, & qui auoit fait des alliances auec le Marquis de Montferrat & le Dauphin de Viennois, ainſi que i'ay remarqué cy-deuant; apprehendant que ce ieune Prince ſe mit en eſtat de tirer raiſon de cette deſobeyſſance, ſuiuant le deſſein que le Comte de Sauoye ſon Pere en auoit fait vn peu auparauant ſon decés, reconnut ſa faute; de ſorte qu'apres quelques negotiations, Hugues Eueſque de Turin & tous les habitans ſe ſouſmirent au mois de Decembre de l'an 1235. à Amé & luy preſterent ſerment de fidelité; & par le meſme traitté Boniface Marquis de Montferrat ſon gendre luy quitta tous les droits qu'il pouuoit auoir ſur la 1235.

Ville de Turin, & le Comte donna aax habitans de Turin le Chateau de Collein en fief.

4, Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Piemont, les Valleſans irrités de quelques differens qu'ils auoient eus auec Aymon de Sauoye Seigneur de Chillon & de Montorge, & auec Pierre de Sauoye Comte de Romont leur voiſins, entrerent main armée dans la Val-d'Aouſte à la perſuaſion de Landry Eueſque de Syon; le Comte de Sauoye auerti de ce deſordre, paſſa les monts & aydé des Marquis de Montferrat & de Saluces ſes gendres, combattit les Valeſans, les mit en fuitte, entra dans le Pays de Valais, prit Martegny & Ardon, & apres vn ſiege opiniaſtré emporta Syon la capitale & rangea, & ſouſmit tous ces peuples à la Maiſon R. de Sauoye.

Fait la guerre en Valays & ſoûmet le Pays à ſõ obeiſſance.

1236. L'année ſuiuante il donna la plaine de Montmeillan aux Chartreux d'Aillon; & au mois de Decembre de la meſme année il confirma le traitté fait auec Hugues Eueſque de Turin

Turin qui luy delaiſſa entierement la Seigneurie de Riuoles.

5. L'Empereur Frideric II. étant venu en Italie pour ſe vanger des Milanois qui s'eſtoient reuoltés contre luy, fit ſon entrée à Turin au mois de Feurier mille deux cens trente huit. Amé l'y reçeut auec beaucoup d'appareil & de magnificence, & Frideric voulant laiſſer à ce Prince quelque témoignage de l'eſtime qu'il faiſoit de ſon amitié, de ſa naiſſance, de ſes vertus & des notables ſeruices que la maiſon Royale de Sauoye auoit rendus à l'Empire, luy erigea le Pays de Chablais & d'Aouſte en Duché; ainſi Amé fut le premier de ſa famille qui porta la qualité de Duc de Chablais & d'Aouſte; & delà vient qu'aux actes du Concile de Baſle, quand il fut queſtion de la preſeance, les Ambaſſadeurs de Sauoye ſouſtinrent, qu'encore que le Comté de Sauoye eut eſté erigé en Duché depuis peu d'années, neantmoins les Comtes de Sauoye étoiét Ducs de Chablais & d'Aouſte, 1238.

il

il y auoit pres de trois cens ans.

6. Le méme Empereur voyant l'Italie diuisée par la malheureuſe faction des Guelphes & des Gibelins & voulant y maintenir ſon au-
1241. thorité pendant ſon abſence, crea deux Vicaires Generaux du ſaint Empire en Lombardie & en Piemont, ſçauoir Entius ſon fils naturel Roy de Sardaigne & Amé IV. Comte de Sauoye, qui eſtant allé en Sauoye viſita la Chartreuſe d'Aillon, à laquelle il confirma toutes les liberalités de ſes Predeceſſeurs par patentes du mois de Septem-
1243. bre, & l'an mil deux cens quarante trois, Alboin Abbé de Pignerol remit à ce Prince toute la iuſtice qu'il auoit dans la Ville de Pignerol.

7. L'année ſuiuante fut memorable, non ſeulement par la nouuelle ſoumiſſion que les Habitans de Turin firent à ce Prince qu'ils reconnurent pour leur Souuerain, & par l'hommage que luy firent Rodolphe Comte de Grueres, &
1244. Guillaume de Grueres ſon fils: mais

encor

encor par vn traité qu'il fit en la ville d'Euyan dans l'octaue de Pentecoſte auec Iean Eueſque de Lauſanne, par lequel ce Prelat remit au Comte tout ce qu'il auoit à Romont, à Boſſens, à Stauayé, & entre la Glane & le Glan; & Amé en recompenſe delaiſſa à l'Egliſe de Lauſanne le Chaſteau de Lecés, auec expreſſe reſerue qu'il y pourroit aller & venir, & y faire la Guerre.

8. Le mariage de Beatrix de Prouence, fille de Raymond Berenger Comte de Prouence, & de Beatrix de Sauoye ſa ſœur, auec Charles de France Comte d'Anjou depuis Roy de Sicile & de Ieruſalem, frere du Roy S. Louys, ayant eſté conclu & arreſté par la negotiation, & du conſentement de ce Prince, & de Thomas de Sauoye Comte de Flandres ſes oncles, Amé la conduiſit iuſques à Melun où ſe fit la ſolemnité. 1246.

9. Amé en qualité de Lieutenant general de l'Empire, & de Iuge delegué par l'Empereur, rendit vne Ordonnance au Chaſteau de Ciriés.

Ciriés le 27. de Ianuier 1246. contre Boniface marquis de Montferrat, tant à ſon nom que comme Tuteur du Marquis de Saluces, pour les Terres de Chiuas, de Vignol, de S. Sebaſtien & autres; preſens Entius Roy de Sardaigne, Guy Marquis de Pauie & Thomas de Sauoye Comte de Flandres. Il ſe trouue vn autre acte de ce Prince du meſme iour, par lequel il ſe rend caution pour le Marquis de Montferrat des choſes qu'il auoit promiſes à l'Empereur.

10. Pingon nous aſſeure que ce Prince s'entremit pour l'accommodement de l'Empereur Frideric II. auec le Pape Innocent IV. & ce pourroit bien auoir eſté la cauſe du voyage qu'il fit à Cluny pour y voir ſa Saincteté; & de l'entreueuë qu'il y eut entre Frideric & luy la meſme année dans la ville de Cremone, où il promit de donner vne de ſes filles à Manfroy ſurnommé *la Lance*, Marquis d'Alexandrie fils naturel de l'Empereur.

11. Cependant le Pape ayant leué

leué des troupes en France pour les enuoyer en Italie, afin de maintenir Milan,& quelques autres Villes d'Italie dans ſon party, ſous la conduite du Cardinal Octaue Vbaldini, ayant demandé paſſage à Amé, l'embarraſſa fort; parce qu'il ne vouloit deſobliger ny ſa Sainteté ny Frideric. A la fin de crainte que cela ne detournat le voyage de l'Empereur à Lyon, où ſe deuoit en apparence faire la paix entre ces deux Puiſſances, il refuſa le paſſage au Pape, & reçeut Frideric à Turin auec toutes les magnificences dont il ſe pût imaginer, & comme cét Empereur proiettoit d'aller à Lyon, il fut contraint de rebrouſſer chemin pour reprendre Parme, que les Partiſans du Pape auoient ſurpriſe, où auparauant que d'aller, eſtant encor à Turin, il donna au Comte Amé la Seigneurie de Riuoles.

12. L'an 1247. & le premier Decembre Amé confirma au Prieur du Bourget la Iuſtice haute, moyenne & baſſe, que ſes Predeceſſeurs luy auoient accordée, ſur les Hom- 1247.

mes

mes & Fiefs de ce Monaſtere, à la reſerue du dernier ſupplice, par Patentes dõnées au Chaſteau de Montmeillan en preſence de l'Eueſque de Belley, de G. de Bonniuard Doyen de S. André, d'Humbert & de Gau-
1248. tier de Seyſſel freres ; l'année ſuiuante il donna encor à ce Monaſtere la Leyde du Sel de Chambery, ſous de certaines reſerues, dont il ſe departit depuis, par lettres datées au meſme lieu que deſſus le 11. Iuin 1253. en preſence d'Amé Eueſque de Maurienne, des Abbés de Hautecombe & de Thamyé, d'Humbert & de Gautier de Seyſſel freres, de Rodolphe Comte de Geneue, de Roſtain de la Rocherte, & d'Hugues de Mouxy.

13. Il mourut la meſme année,
1253. le 24. iour de Iuin audit lieu de Montmeillan où il auoit pris naiſſance. Il auoit fait pluſieurs Teſtamens, le premier dans l'Hoſtel Dieu d'Aiguebelle le 14. d'Aouſt 1238. par lequel n'ayant point d'enfans il inſtituoit Thomas de Sauoye ſon frere. Par le ſecond qui eſt du dix-

neufuiéme

neufuiéme de Septembre 1252. au Chaſteau de la Rochette en Sauoye, il declara ſon Heritier vniuerſel Boniface de Sauoye ſon fils, fit des legats à Conſtance & à Leonor de Sauoye ſes fillés, deſtina Beatrix ſon autre fille pour eſtre Religieuſe, donna la Tutelle de ſon Heritier à Thomas de Sauoye Comte de Flandres ſon frere, & laiſſa aux Chartreuſes du Val S. Hugon, d'Aruieres, de Montbeniſt, & aux Monaſteres de Thamyé, de Hautecombe, de S. Sulpice, de Montjou, & de S. Maurice en Chablais, à châcun mille ſols. Depuis par vne derniere diſpoſition datée à Montmeillan le [a] 9. des Kalendes de Iuin de l'an 1253. il confirma le precedent teſtament, & donna en doüaire à Cecile de Baux ſa femme, les Chaſteaux de Montmeillan & de la Rochette, & le pays de Tarentaiſe; ordonnant que s'il ſuruenoit different entre ſes freres & Boniface ſon fils, il fut terminé par Iean Archeueſque de Vienne, Amé Eueſque de Maurienne, & Iean Eueſque de Belley.

a le 24. de May.

14. Ce

14. Ce Prince eut d'excellentes qualitez, il fut vaillant, pieux & liberal, il vesquit auec ses freres en vne merueilleuse vnion, donna retraitte dans ses Estats à Raymond Berenger Comte de Prouence son Beaufrere, apres la reuolte des Prouençaux ; reconquit Turin, & raffermit en sa maison la principauté de Piemont. Il choisit pour Gendres ses deux principaux ennemis, les Marquis de Montferrat & de Saluces, & leur osta par ce moyen les occasions de luy nuire. Il honora sa famille de la dignité de Duc, fut également chery du Pape, de l'Empereur, du Roy de France, & du Roy d'Angleterre, & maintint tousiours ses Estats en paix.

25. Il fut marié deux fois, la premiere auec Anne Dauphine fille d'André de Bourgogne dit Dauphin Comte de Viennois, de Gappensois, & de Beatrix de Montferrat, il en eut deux filles Beatrix & Marguerite de Sauoye. Beatrix fut mariée au mois de Mars de l'an mil deux cens trente trois auec Manfroy troisiéme

du

du nom Marquis de Saluces, fils de Boniface II. du nom Marquis de Saluces, & de Marie de la Tour d'Arboreo en Sardaigne; apres la mort de ce Prince, arriuée l'an mil deux cens quarante quatre, elle se remaria auec Manfroy surnommé *la Lance*, Marquis d'Alexandrie qui fut depuis Prince de Tarente Roy de Naples & de Sicile fils naturel de l'Empereur Frideric II. Marguerite de Sauoye espousa Boniface Marquis de Montferrat surnommé *le Geant* fils de Guillaume VI. du nom aussi Marquis de Montferrat & de Berte de Crauesana; le mariage fut conclu à Chiuas le lundy 9. de Decembre 1235. en presence de Manfroy Marquis de Saluces, de Geoffroy Archidiacre de Turin, & autres.

En secondes nopces le Comte Amé prit alliance auec Cecile de Baux surnommé *Passe-rose* à cause de sa beauté. Elle estoit fille de Barral I. du nom Seigneur de Baux & de Venaiscin, Vicomte de Marseille, & de Beatrix d'Anduse, fille de Pierre

Pierre Bermond Seigneur d'Anduze & de Conſtance de Toulouſe. Elle auoit eſté accordée en mariage auparauant à Guigues Dauphin de Viennois, Comte d'Albon ; mais le mariage ne fut pas conſommé. Celuy-cy fut arreſté à Toulouſe par Ademar Seigneur de Breſſieux, Humbert de Seyſſel, & Aymon de Compeys Cheualiers, Ambaſſadeurs du Comte de Sauoye. Et le Comte de Toulouſe Raymõd VII. & dernier du nom, Oncle de ladite Cecile luy donna ſix mille liures Viennoiſes. Le Comte de Sauoye luy promit mille Marcs d'argent de doüaire qui furent aſſignées ſur les Villes & Chaſteaux de Chambery & de Montmeillan. Les Cautions de la part du Comte de Toulouſe furent les Comtes de Comminges & de Rodez, Amaury Vicomte de Narbonne, Gaucelin Seigneur de Lunel, Raymond de Baux Prince d'Orange, Dragonnet Seigneur de Montauban, & Aymar de Poitiers. Depuis Humbert de Seyſſel Cheualier, Seigneur d'Aix, au

nom d'Amé & comme ſon Procureur épouſa cette Princeſſe en la Chapelle de noſtre Dame d'Orange au mois de Ianuier 1244. preſent à cette ſolemnité Raymond de Baux Prince d'Orange, Guillaume de Baux ſon neueu, Guy de Chaſteauneuf, Guillaume de Sabran, Aymon de Compeys & autres. Cette Princeſſe cõfirma à la grande Chartreuſe le droit d'enuoyer paiſtre leur bétail dans le mandement des Eſchelles. Elle eut du Comte Amé ſon mary vn fils & trois filles, le fils fut Boniface qui ſuiura cy apres. Les filles furent Beatrix, Conſtance & Leonor de Sauoye. Beatrix la ieune à la difference de ſa ſœur fille d'Anne Dauphine ſurnommée Comteſſon, auoit eſté deſtinée pour eſtre Religieuſe au Monaſtere du Betton en Sauoye; mais n'ayant pas eu cette inclination, elle fut recherchée en mariage par Iacques Infant d'Arragon depuis Roy de Maiorque; Guillaume de Roquefueil Cheuallier en fit les propoſitions ſuiuant le pouuoir qu'il auoit eu de Iacques

I. du

I. du nom Roy d'Arragon par deux lettres de l'an 1263. & 1266. & parce qu'il estoient parens, Clement IV. en accorda la dispence par vn bref daté à Viterbe, & toutefois la chose ne reussit par ; car cette Princesse par l'entremise de Philippes Comte de Sauoye, & de Bourgogne, son Oncle prit alliance au mois d'Octobre de l'an 1268. en presence de Iean Euesque de Belley, de Lambert Abbé de Haute-combe, auec Pierre de Chalon surnommé *le Bouuier*, Seigneur de Chateau-Belin, fils de Iean Comte de Bourgogne & de Chalon Sire de Salins, & d'Isabeau de Courtenay, elle eut soixante mille liures en dot & n'eut aucuns enfans de luy. Apres son decés elle se remaria l'an 1269. à Dom Manuël Prince de Castille, Seigneur de Pennafiel d'Alcazar & d'Escalona fils puisné de Ferdinand Roy de Castille & de Leon & de Beatrix de Suaube, dont il eut vne belle posterité.

Constance de Sauoye seconde fille d'Amé & de Cecile de Baux ne fut

fut point mariée, apres la mort de Boniface son frere elle pretendit de succeder aux Estats de Sauoye, mais elle en fut excluse par la loy Salique, par sentence arbitraire rendue en faueur de Pierre Comte de Sauoye son Oncle.

Leonor de Sauoye troisiéme fille du comte Amé, & de Cecile de Baux fut mariée l'an 1269. à Guillaume de Beauieu Seigneur de Montpensier en Auuergne, qui estoit veuf de Catherine de Clermont Dame de Montferrand & d'Hermant fille de Guillaume Comte de Clermont Dauphin d'Auuergne.

BONIFACE COMTE De Sauoye, Duc de Chablays & d'Aouste, Seigneur de Bugey & de Tarantaise, Marquis de Suze & d'Italie, Prince de Piemont surnommé *Roland*.

SOMMAIRE.

1. *Naissance de Boniface.* 2. *Il va*

au

au ſecours de Marguerite Comteſſe de Flandres chaſſée de ſon Eſtat, & s'aide à la reſtablir. 3. Reuolte du Piemont. 4. Charles d'Anjou luy fait la guerre auec ceux de Turin qui prennent leur Comte priſonnier, où il meurt de deplaiſir. 5. Son eloge, & ſes qualités.

1. BOniface prit naiſſance au Château de Chambery le 1. Decembre mille deux cens quarante quatre. Il n'auoit que neuf ans quand le Comte Amé ſon Pere deceda, Cecile de Baux ſa Mere eut l'education de ſa perſonne, & Thomas de Sauoye Comte de Maurienne & de Flandres ſon Oncle le Gouuernement de ſes Eſtats, ainſi qu'Amé IV. en auoit diſpoſé par ſon Teſtament. Ce nouueau Tuteur ar-
1254. reſta par ſa prudence les pourſuites de Pierre & de Philippe de Sauoye ſes freres, qui demandoient partage des Eſtats de Sauoye, & les fit contenter d'vn appannage à ſon exemple.

2. Marguerite Comteſſe de Flandres

dres estant reduite à de grandes extremitez par les diuisions de ses enfans demanda secours au Roy S. Louys qui luy enuoya vne Armeé sous la conduite de Charles de France Comte d'Anjou son frere; Thomas de Sauoye Beaufrere de Marguerite,& qui auoit esté Comte de Flandre de par sa femme Ieanne sœur aisnée de la mesme Marguerite, y fut inuité comme Prince qui auoit Gouuerné le Pays, y pouuoit auoir acquis beaucoup de credit; comme il eut pris resolution de luy rendre ce seruice, le ieune Comte de Sauoye y voulut auoir part, & quoy que la foiblesse de son âge & la longueur du voyage luy pûssent seruir de legitime excuse,toutefois il y mena des Troupes considerables, & visita le Roy S. Louys à Compiegne. Marguerite fut restablie dans son Estat, ce qui obligea le Comte Thomas de s'en reuenir en Sauoye, & de ramener le Comte son neueu.

3. La Sauoye iouyssoit lors d'vne grande tranquillité sous le Prin-

ce, par les ſoins de la Comteſſe ſa Mere ; mais le Piemont eſtoit déchiré par diuerſes Factions ; Ceux
1257. de Turin s'eſtoient ſouſtraits de ſon obeyſſance par vn iniuſte traité auquel ils auoient reduits le Comte Thomas ſon Oncle, aprés l'auoir liuré à ſes ennemis, Boniface intereſſé à la gloire de ſa Maiſon, ſe preparoit de tirer raiſon de cette iniure, & de chaſtier les rebelles, puiſque Thomas preuenu de mort n'en auoit pû executer le deſſein, mais il ſuruint de nouueaux, & eſtranges mouuemens en Piemont qui ſuſpendirent ce reſſentiment, qui n'éclata que quelques années aprés.

4. Le Pape Vrbain IV. ayant donné à Charles de France, Comte d'Anjou & de Prouence, les Royaumes de Naples & de Sicile, ce Prince entreprit de faire la Guerre en Piemont, parce que Boniface fauoriſoit le party de Manfroy Roy de Naples ſon Beaufrere, que ſa Saincteté ne vouloit pas recognoiſtre pour Roy ; Charles aydé de Guil-

laume

laume Marquis de Montferrat, s'empara de la ville de Turin, & de quelques autres Places de Piemont, Boniface se voulant opposer au Torrent impetueux des Armes Françoises, passa les Monts en diligence, & pousse d'vn iuste déplaisir de voir son heritage en proye, combatit & defit ses ennemis à Riuoles, & assiegea Turin, où d'abord il eut de notables auantages ; mais le Marquis de Montferrat bien aise de profiter du malheur de ses voisins, & les Astesans Autheurs des troubles du Piemont estans venus au secours, engagerent le Comte à vn combat qui luy fut si fatal, qu'aprés auoir genereusement combatu il fut pris prisonnier & mené à Turin ; où ayant esté detenu quelque temps sans apparence d'en pouuoir estre tiré, il mourut de deplaisir l'an 1263.

Il n'est point arriué à la Royale Maison de Sauoye de disgrace égale à celle-cy, de voir apres la perte d'vne bataille, son Prince en prison chez ses Sujets, & mourir Captif

en vne Ville où il auoit droit de commander comme Souuerain. Son regne fut fort court & malheureux, dont les commancemens eurent quelque choſe de beau, mais la fin en fut bien tragique; C'eſt ainſi que Dieu ſe ioüe des Roys & des Princes, en abaiſſant leurs Trônes quand il luy plait. Exemple memorable pour les ieunes Princes qui par temerité bien ſouuent s'engagent à leur perte, & courent ſans preuoyance où la paſſion les precipite.

Eloge du Prince.

5. Il eſtoit beau Prince, vaillant, genereux & d'vne force ſi prodigieuſe, qu'il en fut ſurnommé *Roland*, ce qui faiſoit croire qu'étant ſucceſſeur de tant de grands Princes il heriteroit de leur bonne fortune, comme de leurs biens & de leur vertu; mais Dieu en diſpoſa autrement. Pingon dit qu'vn peu auant ſa mort, on traittoit de le marier auec Agnes de Bauiere fille d'Othon Duc de Bauiere. Le corps de cé Prince fut rachepté des ennemis auec beaucoup de

de peine, & porté en l'Egliſe de S. Iean de Maurienne au ſepulchre de ſes Predeceſſeurs.

PIERRE DE SAVOYE Comte de Romont, & de Richemont, Baron de Foucigny & de Vaud, Seigneur d'Eſſex en Angleterre & de Berne, puis Comte de Sauoye, Duc de Chablays & d'Aouſte, Prince de Piemont, Marquis de Suze & d'Italie, Vicaire General du ſaint Empire, ſurnommé *le petit Charlemagne.*

SOMMAIRE.

1. *Pierre de Sauoye eſt preferé à ſes Neueux fils de ſon Frere aiſné en la ſucceſſion de Sauoye.* 2. *Il quitte l'Egliſe où il auoit eſté deſtiné*

pour ſuiure le monde. 3. Contraint le Comte de Geneue de luy faire hommage des terres qu'il poſſedoit en Chablays. 4. Il va en Angleterre ou le Roy Henry III. Luy fait baſtir vn Hoſtel, le fait Comte de Richemont & d'Eſſex, Cheualier, Chef de ſon conſeil & Gouuerneur de Douures. 5. Eſtant de retour en Sauoye il y reçoit les hommages de diuers Seigneurs & l'anneau de S. Maurice par l'Abbé dudit Monaſtere. 6. Retourne en Angleterre d'où il eſt enuoyé en France pour conclurre le traitté de paix auec S. Louys. 7. Ebal de Geneue luy cede tous les droits qu'il auoit ſur ce Cõté. 8. Eſt aſſocié par moitié en la Ville de Lauſanne par l'Euêque de ladite Ville; & reçoit quelques Chateaux de l'Eueſque de Syon. 9. Succede à ſon Neueu au Comté de Sauoye au preiudice des enfans de Thomas ſon frere aiſné. Châtie en ſuite la rebellion de Turin. 10. reçoit hommage du Comte de Geneue puis retourne en Angleterre ou l'Empereur Richard luy donne l'inueſtiture des Duchés de Chablais & d'Aouſte. 11. Il a eſté le premier Seigneur de Vaud de

la

la Maiſon de Sauoye. 12. *Rodolphe Comte de Geneue & la ville de Turin excitent des troubles en Sauoye & en Piemont.* 13. *Fait la guerre au Comte de Kibourg, & defend la Ville de Berne contre les inuaſions de ce Comte.* 14. *Sa mort, ſon teſtament, ſes legs pieux.* 15. *Ses Qualités & vertus.* 16. *Sa femme & ſa fille.* 17. *Teſtament de ſa femmme.* 18. *Second mariage de ſa fille qui fonde la Chartreuſe de Melans en Foucigny.*

1. APres le decés de Boniface Comte de Sauoye ſans enfans, Beatrix de Sauoye Dame de Chateau-Belin, Conſtance de Sauoye, & Leonor Dame de Montpenſier ſes ſœurs pretendirent ſa ſucceſſion; mais elles en furent excluſes par la Loy Salique religieuſement obſeruée en la maiſon R. de Sauoye, & Pierre de Sauoye Comte de Romont & de Richemont leur Oncle leur fut preferé, il le fut encore aux enfans de Thomas de Sauoye Comte de Maurienne & de Flandres ſon frere aiſné, & l'On-

cle pour estre plus âgé fut preferé au Neueu quoyque fils de l'aisné.

2. Pierre de Sauoye nâquit au Chateau de Suze en Piemont l'an 1203. il estoit le septiéme des *enfans de Thomas I. du nom* Comte de Sauoye, & de Marguerite de Foucigny. Pendant son bas âge il fut destiné à l'Estat Ecclesiastique, & fut Chanoine de l'Eglise de Valéce en Dauphiné, puis Preuost de l'Eglise Cathedrale d'Aouste. Mais cette profession estant entierement éloignée de sa naturelle inclination il demanda son appanage à Amé IV. Comte de Sauoye son frere aisné, qui luy remit les terres, Chateaux & mandemens de Lompnes & de S. Rambert en Bugey par prouision; depuis il eut par augmentation d'appanage les Chateaux de Seillon, & de Contey, & tout ce que le Comte de Sauoye possedoit en Chablais depuis le Montiou iusqu'à Viuay.

3. Il seruit vtilement le Comte de Sauoye son frere en la guerre qu'il fit aux Valesans, il eut differend

rend auec Rodolphe & Henry de Geneue, enfans du Cóte Guillaume pour l'hommage de quelques Chateaux qu'ils poſſedoient en Chablais. Thomas Seigneur de Menthon & Geoffroy Seigneur de Grandmont Cheualiers furent les Arbitres qui condamnerent Rodolphe & Henry de Geneue à vingt-mil marc d'argent pour le Deſny de fief; en payement de laquelle ſomme, le Chateau de Geneue ſeparé de celuy de l'Iſle, fut adiugé à Pierre de Sauoye auec ceux d'Arlos, de Balaiſon, des Clés & de Langins.

Eſtienne Prieur de Payerne au Pays de Vaud pour ſe garantir de l'oppreſſion de ſes voiſins, remit à ce Prince qui portoit alors le titre de Comte de Romont, l'an 1240. l'aduoüerie & la garde de ce Prieuré du conſentement d'Aymon Abbé de Cluny ſous la promeſſe que fit ce Prince de proteger le Prieur & le Monaſtere.

4. Henry III. Roy d'Angleterre qui auoit eſpousé Leonor de Prouence ſa niece, fille de Raymond

Berenger & de Beatrix de Sauoye, ayant ſouhaitté de voir Pierre de Sauoye ſon Oncle, il reſolut de faire ce voyage, & y fut ſi bien reçeu que le Roy luy fit baſtir vn Hoſtel à Vueſtmynſter ſur le bord de la Tamiſe, que l'on appella l'Hoſtel de Sauoye, luy donna le Comté de Richemont, la Seigneurie d'Eſſex, & pluſieurs autres terres, & le fit Chef de ſon Conſeil. Le iour de ſaint Edoüard l'an 1241. le Roy le fit Cheualier en l'Egliſe de S. Pierre de Vueſtmynſter en grande ſolemnité, & quelque temps apres Pierre de Sauoye fit vn Tornoy à Northampton des Cheualiers Eſtrangers contre les Anglois, où le party de Pierre de Sauoye eut tout l'auantage. Enfin Henry eut tant de confiance en ſa prudence, affection & fidelité qu'il ne faiſoit rien d'important que par ſon aduis, & luy remit en garde les principales places du Royaume d'Angleterre; mais le Comte de Richemont homme fort ſage preuoyant que cette faueur luy attireroit la haine des Anglois.

& pourroit cauſer quelque trouble dans le Royaume pria le Roy de luy permettre de s'en retourner en Sauoye; mais cõme il eut pris congé, & preſt d'ẽtrer dans le vaiſſeau, le Roy le fit r'appeller & le contraignit d'accepter le Gouuernement du Château de Douures, pour mieux ſe ſeruir de ſes conſeils & negotiations, comme quand il eut deſſein de ſe ſaiſir du Poitou, il enuoya deuant Pierre de Sauoye, qu'il deputa puis apres l'an 1244. aux Prelats d'Angleterre pour leur demander le ſecours d'argent que le Pape Innocent IV. luy auoit accordé ſur eux. Il aſſiſta depuis l'an 1248. au Parlement conuoqué à Londres.

5. Enfin ce Prince ayant demeuré quelques années en Angleterre, s'en reuint en Chablais, & eſtant allé viſiter l'Egliſe de S. Maurice, l'Abbé Rodolphe en recognoiſſance des bienfaits que ce Monaſtere auoit reçeu de la maiſon R. de Sauoye luy fit preſent de l'Anneau de S. Maurice Martyr, à condition qu'il ſeroit propre à tous les

Comtes

Comtes de Sauoye ; c'eſt auec cet anneau que les Comtes & Ducs de Sauoye ont touſiours depuis ce temps là pris poſſeſſion de leurs Eſtats; les lettres de ce don ſont dattées à S. Maurice l'an mil deux cens cinquante, preſens Henry Eueſque de Syon, Amé Eueſque de Lauſanne, Hugues Abbé de S. Oyan, Aymon Seigneur de Foucigny & autres.

Guillaume Comte de Geneue & Rodolphe de Geneue ſon fils luy rédirent tout ce qu'ils auoient entre les riuieres d'Arue & de Drance, & entre la Cluſe de Gez & le Pont de Barges.

La meſme année 1250. Pierre ayant eu guerre auec Albert Seigneur de la Tour du Pin en Dauphiné, ce dernier luy relaſcha le Château de Falauier en Dauphiné pour les frais de la guerre. Il reçeut encore les hommages de Raoul Comte de Grueres, d'Vlrich Seigneur d'Arberg, de Beatrix de Gez fille d'Amé Seigneur de Gez.

6. Ce Prince ayant gouſté quelques

ques années la douceur du repos en Sauoye, s'en retourna en Angleterre, ou les trêues accordées entre le Roy S. Louys & Henry Roy d'Angleterre eſtant expirées, l'Eueſque de Vvington, Luy & Henry de Montfort Comte de Leyceſtre furent enuoyés par l'Anglois Ambaſſadeurs en France pour en auoir la prorogation l'an mille deux cens cinquante ſept. Et ce fut en ce méme temps que les habitans de Morat & de Veuay au Pays de Vaud ſe mirent ſous la protection de ce Prince, & que l'Abbé & le Chapitre de S. Maurice luy delaiſſerent comme Aduoüé & Defenſeur de ce Monaſtere ce qu'ils auoient au Village de Communiés, à Verſoy, en la paroiſſe de S. Loup.

L'an 1258. Pierre de Sauoye fut encore enuoyé en France, auec Louys Eueſque de Vvorcheſtre, l'éleu Eueſque de Vvincheſtre, l'Abé de Vveſtmynſter, le Comte de Leyceſtre, & autres perſonnages qualifiez, pour conclurre auec le Roy S. Louys le traité de Paix entre

la

la France & l'Angleterre. Il y fit vn troisiéme voyage auec lettres de creance.

7. Pendant le sejour de Pierre de Sauoye en Angleterre, Ebal de Geneue, fils vnique d'Humbett Comte de Geneue (qui s'estoit retiré auprés du Roy Henry III. pour éuiter les persecutions de Guillaume Comte de Geneue II. du nom son Oncle, qui auoit vsurpé sur luy le Comté de Geneue) luy laissa par Testament tous les droits qu'il auoit sur ce Comté, par titre daté à Londres le 4. des Ides de May 1259. & l'Empereur Richard luy donna le 11. Decembre suiuant la Seigneurie de Condamine du pays de Vaud entre Berne & Morat.

8. Iean Euesque de Lausanne desirant d'auoir la protection de ce Prince, l'associa en la moitié des reuenus, Iustice & Droits de la Ville & Fauxbourgs de Lausanne par traité fait audit lieu, le iour & feste S. Laurent mil deux cens soixante, à son retour d'Angleterre, où il auoit esté mediateur de la reconciliation

du Prince Edoüard auec le Roy Henry ſon Pere.

Au mois de Septembre ſuiuant, Henry Eueſque de Syon, du conſentement de l'Archeueſque de Tarentaiſe, luy remit les Chaſteaux de Creſt, de Chamoſſon, de Martegny & de Moſternay, prés de Chillon & tout ce qu'il auoit depuis la ville de Morges en bas; & en recompenſe Pierre de Sauoye luy delaiſſa la Montagne de Samaiſe, le Fief de Rarogne & autres lieux. Et la meſme année vn differend eſtant ſuruenu entre luy & Rodolphe Cõte de Geneue pour le Fief du Chaſteau de Charroſſe, Thomas Seigneur de Menton, & Geofroy de Gramont Cheualier leurs Arbitres, le luy adiugerent par Sentence.

9. Boniface Comte de Sauoye ſon neueu, eſtant mort ſans auoir eſté marié l'an 1263. Pierre de Sauoye Comte de Romont & de Richemont ſon oncle fut reconnu Comte de Sauoye. La premiere action par laquelle il voulut ſignaler le commencement de ſon regne, 1263.

fut

fut de tirer raiſon de la reuolte de Turin, & de vanger l'affront fait à ſon neueu que l'on auoit pris & retenu priſonnier. Il paſſa les Alpes auec vne puiſſante Armée, aſſiegea Turin & le preſſa ſi viuement, que nonobſtant tout le ſecours des Aſtefans & des Montferrains, la Ville ſe rendit à diſcretion : Le Comte vſa d'vn ſuccez ſi auantageux auec beaucoup de moderation & de clemence, ayant pardonné à des Rebelles qui meritoient vn chaſtiment plus rigoureux.

10. Ayant enſuite repaſsé les Monts, il receut au lieu de S. Rambert l'hommage que Rodolphe Comte de Geneue luy fit des Chaſteaux de Cuſiez, de Charroſſe, d'Auboune & du Peage de S. Mauris, en preſence de Iean Eueſque de Belley & de Pierre Abbé de S. Rambert. Delà il retourna en Angleterre pour la troiſiéme fois, où eſtoit encor l'Empereur Richard ſon neueu, de qui il reçeut des graces toutes particulieres le 17. Octobre 1263. car il luy donna tous les biens qu'Herman

man Comte de Kibourg poſſedoit à ſon decés tant au Dioceſe de Lauſanne qu'ailleurs, mouuans de l'Empire. Il luy donna auſſi l'inueſtiture des Pays & Duché de Chablais & d'Aouſte auec la qualité de Vicaire General du ſaint Empire. En cette ceremonie le Comte eſtoit veſtu moitié d'or & d'acier dont luy meſme donna l'explication à l'Empereur, diſant que l'or marquoit le reſpect & l'obeiſſance qu'il vouloit rendre à ſa Majeſté Imperiale; & le fer le deſſein qu'il auoit de combattre les ennemis de l'Empire. Quelques Hiſtoriens ont dit que le Chancelier de l'Empereur ayant demandé au Comte les titres qui luy donnoient la proprieté des Pays de Chablais & d'Aouſte pour faire dreſſer l'acte de l'inueſtiture; ce Prince genereux qui n'auoit pas preueu cela, ou qui n'auoit pas creu qu'il fut neceſſaire de produire des titres pour auoir la confirmation de ce dont luy & ſes Predeceſſeur eſtoient en poſſeſſion, tira ſon eſpée & la montrant au Chancelier, luy dit, *que c'eſtoit ſon titre.*

11. Pierre de Sauoye a esté le premier de sa maison Seigneur de Vaud, non pas par vsurpation comme quelques vns ont voulu dire; mais premierement par son mariage auec l'heritiere de Foucigny, il y auoit plusieurs terres ; le Comte Amé IV. son frere y tenoit desia Bossens, Stauayé & Romont ; il pretendoit d'ailleurs part en la succession de Bertold V. du nom, Duc de Zeringem ; ceux de Payerne de Morat & de Veuay s'estoient donnés à luy ; Iean Eueſque de Lausanne luy auoit remis la moitié de sa ville ; il eut don de l'Empereur Richard son Neueu de tous les biens que la maison de Kibourg y possedoit ; Marguerite de Sauoye Comtesse Doüairiere de Kibourg sa sœur y auoit de belles terres. Il acquit de diuers particuliers les Chateaux d'Aubone, de Veuay & de la Tour, l'Aduoüerie de Veuay de Raoul Comte de Grueres, & Yuerdun d'Amé de Mõbeliard Seigneur de Montfaucon. C'est luy qui fit bâtir le Château de Morges: ainsi de plusieurs

fieurs pieces detachées se forma le corps de cette Seigneurie de Vaud: & par là on void le peu de fõdemẽt qu'ont eu les Ennemis de la maison de Sauoye d'auancer que le pays de Vaud estoit vne vsurpation faite sur l'Empire.

12. Pierre estoit encore en Angleterre lors qu'il apprit de Hugues Seigneur de Bressieux quelques mouuemens excités en Sauoye, & en Piemont tant par Rodolphe Comte de Geneue, que par le desny du fief fait par le Sire de Beaujeu pour quelques Chateaux qu'il tenoit en Bugey & en Valromey; & d'vne nouuelle reuolte à laquelle ceux de Turin se dispoſoient. Cette nouuelle le fit resoudre à quitter l'Angleterre pour s'en venir en Sauoye, où il amena des troupes que le Roy Henry luy donna, auec lesquelles il combattit le Comte de Geneue, le deffit, luy reprit les Chateaux de la Roüe & des Clés quil auoit occupés, & le contraignit à luy faire hommage lige. Le Sire de Beaujeu touché de cet exemple se soûmit

mit auſſi à l'hommage qui luy eſtoit demandé. Rodolphe Comte de Cerlier de l'authorité d'Henry Eueſque de Baſle ſon Oncle en fit autant pour le Chateau de Cerlier, & pour tout ce qu'il auoit à Hyalant & en la ville d'Haues au mois de may
1265. mille deux cens ſoixante cinq. Mais ceux de Turin ne ſe rangerent pas ſi facilement, & falut en venir aux mains auec les Aſteſans qui s'intereſſoient pour eux, où nos Princes receurent du deſauantage, comme nous dirons ailleurs.

13. Le Comte de Sauoye fut plus heureux en la Guerre qu'il eut contre Eberard d'Hasbourg Comte de Lauffemberg, qui ſe diſoit auſſi Comte de Kibourg: car aprés pluſieurs ſuccez fauorables pour maintenir Marguerite de Sauoye ſa ſœur dans les Terres qu'elle auoit euës de la Maiſon de Kibourg: & pour faire valoir la donnation que l'Empereur Richard luy auoit faite l'an 1263. il eut encor cét auantage que de defendre la ville de Berne contre les deſſeins de ce Comte qu'il defit

defit en deux batailles : Ce qui fut cauſe que cette Ville ſe donna à luy par traité du 25. Nouembre 1266. afin d'auoir ſa protection. C'eſt luy qui fit aggrandir cette ville, en quoy il merita les titres, non ſeulement de *Defenſeur & de Tuteur*; *mais de Pere & de ſecond Fondateur de Berne.* Ce fut enſuite de ce traité que Rodolphe Seigneur de Stratlingen luy promit dans l'Egliſe de Berne de l'ayder de ſes Vaſſaux, Chateaux, & Villes, pendant quil ſeroit Protecteur de Berne.

14. Ce Prince ne veſcut pas long temps apres & mourut à Chillon au pays de Vaud le ſeptiéme de Iuin mille deux cens ſoixante huict. 1268.
ſon corps fut porté au Monaſtere de Haute-combe ; ſon teſtament eſt du ſiziéme de May de la meſme année, par lequel il fit diuers legs pieux & conſiderables à beaucoup de Monaſteres, & Egliſes de ſes Eſtats & à ſes Domeſtiques ; il laiſſa à Beatrix de Sauoye ſa fille, femme du Dauphin de Viennois tout ce qu'il auoit en Geneuois au pays de Vaud, & en

Alle

Allemagne l'hommage que luy deuoit Albert Seigneur de la Tour du Pin, le fief du Comte de Foreſts, les Chateaux de S. Rambert & de Lompnes en Bugey, ceux de Falauier & d'Enteſieux en Dauphiné, aux Enfans de Thomas de Sauoye sõ frere la Seigneurie de Villefranche en Piemont, à Hugues de Paleyſieux la Seigneurie de la Tour de Veuay, à Agnes Dame de Foucigny ſa femme les Chateaux de Verſoy, d'Alinges, de Feſterne, de Charroſſe & d'Aubonne, pour en ioüir ſa vie durant. Ordonna que Marguerite Comteſſe de Kibourg ſa ſœur prendroit tous les ans pendant ſa vie quinze cens liures Viennoiſes ſur le peage de Ville-neufue, & que la fille d'Amé Comte de Sauoye ſon frere ſeroit mariée & dotée iuſques à la ſomme de ſept mille liures Viennoiſes. Son Heritier fut Philippes de Sauoye Comte de Bourgogne ſon frere, les Executeurs de ſa volonté furent l'Archeueſque de Tarentaiſe, l'Eueſque de Geneue, l'Abbé de Haute-combe, & autres. Et pour les biens

biens qu'il auoit en Angleterre, il declara auſſi pour ſes executeurs la Reyne & Guichard de Charron Cheualiers preſens Iean Eueſque de Belley, Pierre Abbé d'Aulps, Guillaume Prieur de Belley & autres. Depuis par deux codicilles dattés à Pierre Chaſtel l'vn du Vendredy apres la feſte S. Iean porte Latine, & l'autre du Lundy des Rogations, il douna à Thomas, Amé & Louys de Sauoye ſes Neueux, tout ce qu'il auoit en Angleterre, à la reſerue ſeulement du Comté de Richemont & de ſon Palais de Londres; & reuoqua les legs fait à Beatrix de Sauoye ſa fille, des Chateaux de Geneuois; d'Enteſieux, de S. Rambert & Lompnes & des hommages du Comte de foreſts & du Seigneur de la Tour du Pin, dont il diſpoſa en faueur de Philippes de Sauoye Comte de Bourgogne ſon frere & ſon heritier vniuerſel.

14. Ce Prince fut genereux, vaillant & heureux, d'vn eſprit prompt, ſingulier, vigilant aux affaires, & qui ſceut bien ſe preualoir

du

du temps & des occaſions. Il a eſté ſurnommé *le petit Charlemagne*, à cauſe de ſon courage & de ſes exploits militaires, Mathieu Paris Hiſtorien Anglois luy a donné l'Eloge *d'homme ſage, diſcret, prudent, & circonſpect.* Il vnit pluſieurs Terres & Seigneuries particulieres qu'il auoit acquiſes ou conquiſes en Chablais, en Valays, en Dauphiné & en Geneuois au Comté de Sauoye. C'eſt luy qui fit batir les Chaſteaux d'Euyan en Chablays, de Chillon & de la Tour du Pey au pays de Vaud, de Voyron de la Coſte S. André, de S. George d'Eſperanche, & de S. Symphorien en Dauphiné, de Martigny en Valays, & celuy d'Yuerdun. On luy a donné la loüange d'auoir chaſſé les Voleurs du pays de Vaud, par la deſtruction du Chaſteau de Ruu où ils ſe retiroient pour faire leurs pilleries & rauages.

16. Il eſpouſa l'an 1233. & le mois de Feurier au Chaſteau de Chaſtillon en Foucigny, Agnes de Foucigny fille & heritiere d'Aymon Seigneur de Foucigny, qui luy fit donnation

donnation de tous ſes biens le 13. Septembre 1252. en preſence de Philippes de Sauoye éleu Archeueſque de Lyon, de Guillaume de Greſy, & d'Humbert de Fernay Cheualiers, ſous les ſceaux d'Aymon Eueſque de Geneue, & de Pierre Eueſque d'Erford. Il en eut vne Beatrix de Sauoye Dame de Foucigny mariée en l'Egliſe du Chaſteau de Chaſtillon en Foucigny le [a] 2. des nones de Decembre 1241. auec Guy Dauphin de Viennois Comte d'Albon, fils d'André de Bourgogne ſurnommé *Dauphin*, Comte de Vienne & d'Albon, & de Beatrix de Montferrat dont elle eut des enfans. Elle eut en dot huit mille Marc d'argent; Pierre de Sauoye ſon pere qui eſtoit alors en Angleterre ratifia ce Mariage, par ſes patentes du 6. Decembre 1242. & donna encor à ſa fille deux mille Marcs d'argent, & fit alliance auec le Dauphin. Humbert de Seyſſel & Aymar de Briançon Cheualiers furent les cautions.

[a] le 4. Decembre.

17. Agnes de Foucigny fit ſon

Testament à Versoy le [a] 17. des Calendes de Nouembre 2262. par lequel elle fit Pierre Comte de Sauoye son Mary son heritier pour les deux tiers, & Beatrix de Sauoye leur fille pour l'autre tiers, presens Henry Eueſque de Geneue, Humbert Abbé de Boumont de l'Ordre de Citeaux, Guillaume Abbé de Filly de l'Ordre de S. Auguſtin, Humbert Official de Geneue, Aymon Doyen d'Annecy, Girard de S. Ioyre Doyen de Salanche, & Pierre Doyen d'Annemaſſe. Elle veſquit neantmoins plus long-temps, car on trouue vn codicille qu'elle fit au mois d'Aouſt veille de S. Laurent mille deux cens ſoixante huit, dont elle nomma Executeurs Aymon Eueſque de Geneue, Simon de Ioinuille Seigneur de Gez, Guillaume de Ioinuille ſon frere, & Guillaume de Lucinge Cheualier.

[a] Le 16. Octobre.

28. Apres ſa Mort dont on ne ſcait pas bien le temps, ſa fille Beatrix eſtant deuenüe vefue du Dauphin, eſpouſa en ſecondes nopces Gaſton Vicomte de Bearn, Seigneur de

de Monteſcuc & de Chaſteau-vieux, fils de Guillaume Vicomte de Bearn & de Garſende de Forcalquier. Ce Mariage ſe fit à S. George d'Eſperanche en Dauphiné le Dimanche des Rameaux de l'an mil deux cens ſoixante treize, ſous les ſceaux de Guillaume Eueſque de Baſas, de Simon de Ioinuille, & de Guillaume de Fronſac. Le Vicomte de Bearn & Elle firent diuers traitez és années mille deux cens quatre vingt vn, & mille deux cens quatre vingt quatre, auec Humbert Seigneur de la Tour du Pin ſon gendre, & Anne Dauphine ſa femme pour les prerentiõs que Beatrix de Sauoye auoit ſur le Dauphiné. Il ſe trouue vn titre en la Chambre des Comptes de Paris de l'an 1284. par lequel Rodolphe Roy des Romains donne en fief à Robert Duc de Bourgogne tous les droits apartenans à l'Empire au Dauphiné par le deceds du Dauphin Iean, à la reſerue toutefois de ceux de Beatrix, auſquels Rodolphe declara ne vouloir point deroger. Cette Princeſſe n'eut point

d'enfans de ce ſecond Mariage, tellement qu'ayant ſuruêcu ſon Mary elle reuint en Sauoye, où elle eut quelques differens auec Amé le Grand, Comte de Sauoye, pour la deciſion deſquels ils nommerent pour Iuge Edoüard Roy d'Angleterre le 15. Nouembre 1287. Depuis elle fonda la Chartreuſe de Melans en Foucigny au mois de Iuin 1292. pour le ſalut des Ames de Iean Dauphin de Viennois ſon fils, de Pierre Comte de Sauoye ſon Pere, & d'Agnes de Foucigny ſa mere ſous le ſceau de Guillaume Eueſque de Geneue.

Elle ſe ſentit ſi obligée des faueurs & des aſſiſtances qu'elle auoit reçeües du Comte de Sauoye, pendant les demeſlés qu'elle auoit eu auec le Seigneur de la tour du Pin Dauphin de Viennois ſon Gendre, qu'eſtant en la Commanderie de S. Iean entre Voyron & Moyran en Dauphiné, le Mecredy apres l'octaue de la Pentecoſte de l'an mille deux cens quatre-vingt treize, elle luy donna les Châteaux & Seigneuries

ries de Boune, Montous, Bonneuille, Chaſtelet, Credo, Alinges, Chateau-fort & Rouorée à la reſerue de l'vſufruict ſa vie durant. Depuis par traitté datté à Geneue en l'Egliſe des Freres Mineurs apres l'octaue de Paſques de l'an mille deux cens quatre vingt quatre, elle adiouſta à cette liberalité tout ce qui luy apartenoit dés le lac de Geneue & la Ville de Seyſſel iuſqu'à Fribourg en Suiſſe, & meſme les hommages de Leone Dame de Gez, du Sire de Villars & du Sire de Montfaucon; ce qu'à meſme temps elle reprit en fief dudit Comte de Sauoye. Par autres patentes de l'an mille deux cens quatre vingt quinze dattées en l'Abbaye d'Ambronay, le dimanche iour de la Circonciſion en conſideration du mariage qui ſe deuoit faire entre ce Prince & Alix de Viennois ſa petite fille, elle donna encor au Comte Amé le Château de Verſoy les fiefs de Pierre Seigneur de Chaſtillon en Michaille & de Guy de Montluel Seigneur de Chaſtillon en Choutagne, & generalemét tout

ce qu'elle poſſedoit en fief, ou en arriere fief au delà du lac de Geneue du côté de la ville de Lauſanne; mais eſtans ſuruenus quelques difficultés entre ce Prince & elle touchant l'execution de ces donations ils conſentirent l'an 1302. que Charles fils de France en fut le Iuge, qui pour s'informer de la verité commit les Archeueſques de Tarentaiſe & de Vienne.

Par vne lettre que cette Princeſſe écriuit au meſme Comte Amé le Grand l'an 1308. elle le prie auec vne extraordinaire ſoumiſſion, de receuoir Hugues Dauphin Seigneur de Foucigny ſon petit fils, à l'hommage qu'il luy deuoit rendre. Enfin comme il faut que chaque choſe prenne fin, cette Princeſſe mourut l'an 1310. & git en la Chartreuſe de Melans qu'elle auoit fondée.

PHILIPPES COMTE de Sauoye & de Bourgogne Palatin, Duc de Chablais & d'Aouſte, Marquis d'Italie, de Suze, & de Lombardie, Prince de Piemont.

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance de Philippes qui eſt deſtiné à l'Egliſe.* 2. *& qui eſt fait Archeueſque de Lyon par le Pape Innocent. IV. y celebrant le Concile General.* 3. *Le Comte Boniface ſon neueu luy donne quelques terres pour ſon appanage.* 4. *Aſſiſte ſes neueux contre les Aſteſans.* 5. *traite auec le Dauphin pour les Chaſteaux d'Annonay & d'Argental.* 6. *Il quitte l'Eſtat Eccleſiaſtique pour ſucceder à ſon frere Pierre aux Eſtats de Sauoye.* 7. *Il a Guerre contre le Dauphin.* 8. *Les Berneois, le prennent pour leur Protecteur & luy offrent les*

Peages, la Monnoye & la iuriſdiction de leur Ville. 9. Il recoit à hommage le Dauphin pour quelques terres qu'il auoit en Dauphiné. 10. Son different auec le Duc de Bourgogne eſt terminé à l'amiable. 11. Il eſt Fondateur auec la Comteſſe ſa femme du Conuent des Iacobins de Poligny. 12. Il fait leuer le ſiege de Neufchaſtel au Comte d'Hasbourg. 13. Acquiert du Duc de Bourgogne la Ville de ſainct Elye. 14. Son differend auec le fils de ſa femme decedée, eſt terminé par la Reyne de France. 15. L'Abbé d'Ambronay recherche ſa protection. 16. l'Empereur Rodolphe luy fait la Guerre, de laquelle s'enſuit la Paix par l'entremiſe de la Reyne de France. 17. Donne exemption de Peage par toutes ſes Terres à la grande Chartreuſe auant ſa mort. 18. Son Eloge. 19. Son alliance.

NOus auons veu dans l'hiſtoire de Pierre de Sauoye comment il fut deſtiné à l'eſtat Eccleſiaſtique par le Comte Thomas ſon Pere contre ſa propre inclination,

tion & comme il quitta tout ſes benefices pour ſe marier, dont il n'eut pour tout fruit de ſon mariage qu'vne ſeule fille incapable de luy ſucceder. Nous allons voir la meſme choſe en ſon frere Philippes qui apres auoir poſſedé long-temps l'Archeueſché de Valence auec pluſieurs autres benefices, ne profita pas au monde apres qu'il y fut rêntré ; mais fut touſiours malade & mal-heureux & eut le dêplaiſir de ne laiſſer aucuns enfans de ſon mariage ; & partant ſi on luy eut laiſſé ſuiure ſon inclination & les genereux mouuemens que ſon illuſtre naiſſance luy inſpiroit, il eut ſignalé ſa vie par des actions martiales & n'eut pas moins acquis de gloire par les armes que ſes Predeceſſeurs. Mais Thomas Comte de Sauoye, ayant laiſſé neuf enfans maſles, cetuy-ci qui eſtoit le huictiême fut deſtiné à l'Egliſe par la politique des maiſons ſouueraines qui ne ſouffre pas qu'vn Eſtat s'affoibliſſe par la pluralité des appanages. De ſorte que quand Philippes fut ap-

pellé au Comté de Sauoye ce fut en vn âge si auancé qu'il n'estoit plus capable de grandes entrepriſes, quoy qu'il y ait fait pourtant pluſieurs choſes memorables.

Naiſſance de Philippes.

1. Il vint au monde à Aiguebelle l'an 1207. Le premier Benefice dont il fut pourueu, fut celuy de Chanoine & de Primicier en l'Egliſe de Mets ; apres il fut Preuoſt de S. Donatian de Bruges, l'année ſuiuante Amé IV. Comte de Sauoye ſon Frere luy donna le Château de Saint Symphorien d'Auzon en Dauphiné. L'Eueſché de Lauſanne ayant vaqué, il fut eſleu par vne partie des Chanoines ; mais l'autre s'y eſtant opposée, l'election fut ſans effect. Depuis Boniface de Sauoye Euêque de Valence ſon frere ayant eſté promeu à l'Archeueſché de Cantorbie, Philippes fut nommé à l'Eueſché de Valence l'an mille deux cens quarante cinq.

2. Le Pape Innocent IV. qui auoit vne affection particuliere pour la Maiſon Royale de Sauoye eſtant au Concile de Lyon luy en donna l'Archeueſ

cheueſché l'an mille deux cens quarante ſix; & quoy qu'il ne fut point lié aux Ordres ſacrés, neantmoins il ne laiſſa pas de ioüir des reuenus de cet Archeueſché, de l'Eueſché de Valence, de la Preuoſté de Bruges, & de pluſieurs autres Benefices qu'il auoit en Angleterre & en Flandres par diſpenſe de ſa Sainteté. Ce ne fut pas ſeulement en cela qu'il fut fauorisé du Pape, puis qu'il fut encore Gouuerneur du Patrimoine & grand Confalonier de l'Egliſe, authorité dont il n'abuſa point, mais l'employa à s'oppoſer aux Comtes d'Vrbin & de Camerin, & aux Malateſtes Seigneurs de Riminy, Partiſans de l'Empereur Frideric, qui troubloient le repos de l'Egliſe; ce qui eſt cauſe que Paul Pandolphe Panegyriſte du Pape Innocent IV. appelle ce Prince *Amatiſſimo del Papa, & Benemerito della Chieſa.* Pendant le Concile de Lyon il fut touſiours aupres de la perſonne de ſa Sainteté comme vn de ſes principaux Conſeillers, & lors que le Pape ſortit de Lyon pour aller en Italie,

lie, Philippes luy fit escorte iusques à Rome.

3. Boniface Comte de Sauoye son neueu par Patentes du 14. de Mars 1254. luy remit les Chasteaux & Seigneuries de Tornon en Sauoye, de Voyron & de Bocsesel en Dauphiné à la charge de l'hommage pour toutes les pretensions qu'il pouuoit auoir en la succession du Comte Thomas son pere. Les Eueſques de Vienne, de Maurienne & de Belley furent les Entremetteurs de ce traité. Il donna des Franchises & des Priuileges aux Habitans de S. Symphorien d'Auzon l'an 1257. comme Seigneur du lieu; & en qualité d'Eueſque de Valence il fit vn traité le cinquiéme d'Octobre 1262. auec Aymar de Poitiers Comte de Valentinois touchant les Chasteaux du Creſt, d'Alez & de Leſignan. Par traité fait à Monfleur au Comté de Bourgogne au mois d'Octobre 1259. Hugues Seigneur de Pagny, Comte de Vienne promit de seruir ce Prince auec quarante hommes d'armes en quelque

Son appanage.

part

part qu'il voulut faire la Guerre, & de l'ayder de ſes Chaſteaux de Montmoret & de Miribel, ainſi que Guillaume Comte de Vienne ſon Oncle s'y eſtoit obligé ; dont Hugues Comte Palatin de Bourgogne, la Comteſſe Alix ſa femme, & Amé de Montbelliard Seigneur de Montfaucon furent les Cautions.

4. Ce Prince aſſiſta Thomas, Amé & Louys ſes neueux enfans de Thomas de Sauoye Comte de Maurienne & de Flandres en la Guerre qu'ils eurent contre les Aſteſans, & ſe trouua en la bataille qu'ils perdirent l'an 1266.

5. Guy Dauphin de Viennois s'eſtant emparé par droit de bienſeance des Chaſteaux d'Annonay & d'Argental en Viuarets dependans de l'Egliſe de Lyon ; Philippe ne pouuant ſouffrir cette vſurpation, ſe ſaiſit de Septeme & de Villeneufve en Dauphiné ; ce qui donna ouuerture à vne Guerre entre ces deux Princes ; mais il y eut traité de Paix conclu à Vienne en la Maiſon de l'Archeueſché le [a] quatriéme des Ides

[a] Le 10. d'Auril

Ides d'Auril 1266. en la presence de Pierre Comte de Sauoye beau-pere du Dauphin & frere de Philippe, & par l'aduis de Guy de Montluel & autres, le Dauphin se departit en faueur de Philippes, en qualité d'Archeuesque de Lyon, des Châteaux de Septeme & de Villeneufue, & Philippes remit au Dauphin les Châteaux d'Annonay & d'Argental à condition de luy en faire hommage.

6. Enfin Philippes de Sauoye voyant que le Comte Pierre son frere n'auoit point d'enfans masles & qu'ainsi la succession du Comté de Sauoye le regardoit, quitta tous ses Benefices, & se maria auec l'heritiere du Comté de Bourgogne, auec laquelle Thibaud Roy de Nauarre Comte de Champagne & de Brie ayant quelques differens, il consentit à la priere de ce Prince à la prolongation des Treues qui estoient entr'eux iusques à Toussaints, par lettres dattées à Pontarlier le Mercredy apres la feste S. Iean Baptiste. Depuis Pierre Comte de

Sauoye

Sauoye estant mort l'an mil deux cens soixante huit, Philippe luy succeda en l'âge de soixante & vn, à l'exclusion de Beatrix sa niece, & de ses neueux, enfans de Thomas de Sauoye Comte de Maurienne & de Flandres son frere aisné, par les mesmes considerations que Pierre de Sauoye leur auoit esté preferé, & aux filles d'Amé IV. son frere; ainsi Philippe qui du chef de sa femme estoit déja Comte de Bourgogne, le fut aussi de Sauoye. 1268.

7. Il eut Guerre auec Guy Dauphin Seigneur de Foucigny, qui pretendoit la moitié de Thonon; mais à la poursuite de Marguerite Reyne de France, & par la negotiation d'Aymon Euesque de Geneue il y eut treves entr'eux, dont on n'a pas bien sceu l'euenement.

8. Les Bernois qui auoient receus de grands auantages de la protection du feu Comte de Sauoye, souhaitterent celle de Philippe, & luy enuoyerent par des Deputez l'acte qui en contenoit la soûmission, daté à Berne le Dimanche de

la Natiuité de noſtre Dame au mois de Septembre 1268. par lequel ils declarerent qu'ils le choiſiſſoient pour leur Seigneur, Protecteur & Defenſeur pendant ſa vie, & iuſqu'à ce que le Roy des Romains ou l'Empereur paſſant le Rhin vint en Alſace, & qu'il eut pris la ville de Baſle, prierent Philippe d'agréer les reuenus du Peage, de la Monnoye & la Iuſtice de leur Ville, & de ſon Territoire, pour en iouïr auec la meſme authorité que les Roys des Romains & les Empereurs auoient accouſtumé; ce que les Habitans de Berne iurerent depuis l'âge de quatorze ans en haut, auec promeſſes de luy obeir, & de luy eſtre fideles.

1269. 9. L'année ſuiuante Philippe receut les hommages que luy fit Humbert Seigneur de la Tour du Pin pour les Chaſteaux de Bourgoin, de Maubec, de Cheſeneuue, de Paladru & de Bornay en Dauphiné, de Luys & de S. Sorlin en Bugey.

10. Il eut quelque different auec Hugues Duc de Bourgogne, qui

auoit

auoit acquis en 1265. les droits que Beatrix de Bourgogne Comteſſe d'Orlemunde auoit ſur le Comté de Bourgogne, mais par traité de l'an 1270. il fut arreſté que le Duc quitteroit à Alix Comteſſe de Bourgogne, & à Ottelin Comte de Bourgogne ſon fils, toutes les pretenſions qu'il auoit ſur le Comté de Bourgogne moyennant onze mille liures Viennoiſes, & la promeſſe faite par Ottelin de tenir la ville de Dole, & les Seigneuries de Rochefort & de Nublans en fief du Duché de Bourgogne. 1270.

11. Ce fut en cette meſme année que ce Prince conſentit à la fondation que fit la Comteſſe Alix ſon eſpouſe du Monaſtere de l'Ordre de S. Dominique à Poligny au Comté de Bourgogne, & qu'il receut les hommages des Sires de Thoire & de Villars, & de Pierre de Grueres pour les Terres qui releuoient de luy.

12. Rodolphe Comte d'Hasbourg aſſiſté du Comte de Montbeliard & de Fribourg, ayant fait deſſein

dessein d'enuahir le pays de Vaud
1272. l'an 1272. mit le siege deuant Neufchastel, Philippe y accourut auec vne Armée, à la priere d'Amé & d'Henry Seigneurs de Neufchastel, & de Sybille leur mere, fit leuer le siege & contraignit Rodolphe de s'en retourner sur ses pas. En ce voyage la ville de Nyons se donna à Philippe, & les Habitans de Morat le reconnurent pour leur Seigneur.

1276. 13. L'an mil deux cens soixante & seize, Robert Duc de Bourgogne luy vendit & à la Comtesse Alix son espouse la ville de S. Elye, située entre le Chasteau de Dole & Choysey, à la charge de luy en faire hommage auec le Chasteau de Dole.

14. Au mois de Iuin 1277. Phi-
1277. lippe de Vienne Seigneur de Miribel leur remit aussi tout ce qu'il auoit à Arbois & en la valée de Dole qu'il tenoit en fief de feu son Pere Hugues Comte de Vienne, & peu aprés la Comtesse Alix sa femme fit vne donnation au Chapitre

&

& aux Chanoines de Dole. Cette Princeſſe eſtant decedée, Philippe Comte de Sauoye ſon mary eut different auec Othon Comte de Bourgogne fils d'Alix, à cauſe du Chaſteau de Poligny, & de pluſieurs autres terres du Comté de Bourgogne dont Philippe deuoit iouyr ſa vie durant. Par traité du Mecredy d'apres S. Denys de l'an 1281. ils s'en ſoûmirent à Marguerite de Prouence Reyne de France, preſens G. Eueſque de Langres & Ponce Eueſque de Maſcon. Et de l'aduis de ladite Reyne il fut conclu le Vendredy deuant la S. Luc de la meſme année, que Philippe rendroit au Comte Othon tout ce qu'il poſſedoit au Comté de Bourgogne, en luy payant tous les ans douze mille liures dans la ville de Maſcon, dont Edmond fils du Roy d'Angleterre, le Comte de Champagne, Robert Duc de Bourgogne, Iean Comte d'Auxerre, & Iean de Vergy Senechal de Bourgogne, ſe rendirent Cautions pour Othon; Philippe neantmoins porta toûjours 1281.

pendant

pendant sa vie la qualité de Comte de Bourgogne Palatin.

15. Iean Abbé Seigneur d'Ambronay en Bugey se mit l'an mille
1282. deux cens quatre vingt deux sous la protection de ce Prince, pour estre à couuert de l'iniure de ses voisins.

16. La mesme année Rodolphe Comte d'Hasbourg êleu Roy des Romains, ayant commencé de faire la guerre en Suisse contre Marguerite de Sauoye Comtesse de Kibourg & de Nidouu, pour se vanger de ce que Philippes auoit donné secours au Comte de Bourgogne contre luy, Philippe son frere se mit en deuoir de la secourir; & croyant de garentir les terres de sa sœur de cet orage, il l'attira sur le pays de Vaud. Le Pape Martin IV. pour êteindre ce feu à sa naissance depescha Guillaume Touet Religieux de l'Ordre S. Dominique son Nonce à Rodolphe pour le disposer à vn traitté, ce que solliciterent aussi Marguerite Reyne de France qui s'approcha pour cela de Mascon

& Edoüard Roy d'Angleterre. Or quoyque pendant ces negotiations, Rodolphe fut campé deuant Payerne, il nomma neantmoins pour ſon Arbitre Henry Eueſque de Baſle, & Philippes nomma de ſon coſté Guillaume Eueſque de Belley. Ces Prelats aſſemblés à Lauſanne au mois de Iuillet prononcerent qu'il y auroit paix entre ces deux Princes; que Philippes de Sauoye ioüiroit des Châteaux de Morat & de Condamine, & de la ville de Payerne pendant ſa vie, & qu'apres ſon decés ſes Succeſſeurs ſe ſoûmettroient à Rodolphe pour ces places; que Rodolphe prendoit le Comte ſous ſa particuliere protection; que le Comte le defendroit & ayderoit contre tous: que Rodolphe, le Comte de Sauoye & tous ſes Predeceſſeurs auoient touſiours eſté *fidelles Protecteurs de l'Empire*; & à cauſe que l'Eueſque de Lauſanne s'oppoſoit aux deſſeins du Comte; que le Roy des Romains mettroit ce Prelat à la raiſon & l'obligeroit à prendre des Arbitres. Ce traitté fait l'an mille 1283.

deux

deux cens quatre vingt trois mit fin à cette guerre qui penſa perdre l'Empereur Rodolphe qui tomba tout armé dans le lac de Morat dont il rêchappa par ſon agilité & par le ſecours qu'on luy donna.

17. Mais Philippes apres auoir deliuré ſes Eſtats de l'apprehenſion où ils eſtoient des approches d'vn puiſſant ennemy & ſi faſcheux voiſin, & donné exemption de Peage dans toutes ſes terres à la grande Chartreuſe, alla chercher ſon repos au Ciel, & mourut au Chateau de Roſſillon en Bugey le 17. Nouembre mille deux cens quatre vingt
1285. cinq & fut inhumé à Haute-combe. Par ſon dernier teſtament du 17. Decembre 1285. il nomma pour ſon heritier au Comté de Sauoye, Duchés de Chablais & d'Aouſte Amé de Sauoye Seigneur de Baugé & de Breſſe ſon Neueu, & donna à Louys de Sauoye ſon autre Neueu la Baronnie de Vaud.

18. Ce Prince a eſté blaſmé d'auoir quitté l'Eſtat Eccleſiaſtique, apres en auoir ſi long temps porté l'habit

l'habit ; & c'eſt à ce changement qu'on impute la longue maladie dont il mourut, & les mauuais ſuccez qui luy arriuerent : il fut malade d'hydropiſie pendant dix ans; mais il ſupporta cette affliction fort patiemment auſſi bien que le déplaiſir qu'il eut de ne laiſſer aucuns enfans. Il fut vn Prince pieux, que les Chartreuſes de Portes en Bugey & d'Aillon en Sauoye recognoiſſent pour Bienfacteur ; il donna tous ſes meubles aux Pauures & aux Egliſes, & ſe ſentant proche de ſa fin, il fit publier dans tous ſes Eſtats, & meſmes dans le Comté de Bourgogne que tous ceux à qui il pouuoit deuoir quelque choſe, ou dont il detenoit les biens en fiſſent declaration, afin de leur faire faire ſatisfaction auant que de mourir; il maintint ſes Eſtats en paix & protegea ſes proches. Enfin pour acheuer ſon eloge il ſuffit de dire que Matthieu Paris Hiſtorien Anglois qui a témoigné beaucoup d'aigreur contre luy & contre Boniface de Sauoye Archeueſque de Cantorbie ſon fre-

re,

re, a eſté contraint de dire qu'il eſtoit *Amateur & Protecteur de la paix de l'Egliſe, beau de ſa perſonne, vaillant Chef des Armées du Pape, ſoigneux d'empécher les troubles pendant le Concile de Lyon, & illuſtre par ſa naiſſance.*

19. Il prit alliance auec Alix Comteſſe de Bourgogne au Chaſteau de Bracons, au Comté de Bourgogne le [a] 3. des Ides de Iuin 1267. il n'en eut point d'enfans. Elle eſtoit fille d'Othon II. & ſœur d'Othon III. Comtes de Bourgogne; ſon Pere la maria fort ieune, en premieres nopces auec Hugues de Chalon, fils de Iean Comte de Bourgogne Sire de Salins l'an 1230. elle fut Comteſſe Palatine de Bourgogne dés l'an 1248. aprés le decez de ſon frere Othon III. & en donna le titre à Hugues ſon mary, elle en eut des enfans qui luy ſuccederent au Comté de Bourgogne. Elle fit ſon Téſtament à Salins au mois de Nouembre 1278. par lequel elle inſtitua ſon heritier au Comté de Bourgogne, Othon de Bourgogne ſon

[a] L'onzieſme de Iuin.

ſon fils aiſné Seigneur de Salins & partagea ſes autres enfans, elle deceda le 8. Mars 1279. & fut inhumée en l'Abaye de Cherlieu en Comté. Elle laiſſa la iouyſſance de Poligny & autres terres en Comté à ſon mary Philippe de Sauoye, qui donnerent occaſion de broüillerie à ces deux Princes, qui vinrent enfin à vn accord, par l'entremiſe de leurs amis communs, comme i'ay dit cy-deſſus.

INTERRVPTION DE L'HISTOIRE DES COMTES DE SAVOYE, LIVRE II.

AVANT PROPOS.

SI l'ordre de la Genealogie n'eut pas eſté interrompu en la ſuite des Comtes de Sauoye nous n'aurions pas eu beſoin de faire icy vne interruption de l'hiſtoire.

Pour bien entendre cecy, il faut ſçauoir que Thomas I. du nom Comte de Sauoye ayant laiſſé neuf enfans maſles ſelon le ſouhait prophetique que ſaint Anſelme mourant auoit fait au Comte Hum

Humbert ſon Pere, Amé qui eſtoit l'aiſné luy ſucceda en tous ſes Eſtats ſous le nom d'Amé IV. Humbert qui mourut dans vn combat en Hongrie l'an 1223. eſtoit le ſecond; Thomas Comte de Flandres & de Haynaut eſtoit le troiſiéme, Aymon le 4. Seigneur de Chablais mourut l'an 1242. ſans auoir eſté marié, Guillaume le cinquiéme Eueſque de Valence & de Liege mourut l'an 1239. Amé le ſiziéme fut Chartreux, puis Eueſque de Maurienne mourut en reputation de Sainteté, l'an 1268. Pierre le ſeptiéme, Comte de Romont, fut Comte de Sauoye, & apres luy ſon frere Philippes qui auoit eſté Archeueſque de Lyon. Apres la mort d'Amé IV. aduenüe l'an 1253. Son Fils Boniface luy ſucceda dont le regne fut aſſez court & mal heureux, n'ayant regné que 10. ans & eſtant mort ſans auoir eſté marié, l'an 1263. L'ordre de la ſucceſſion deuoit venir à Thomas Comte de Flandres, troiſiéme fils en ordre du Comte Thomas I. Mais parce qu'il eſtoit mort en 1259. Pierre Comte de Romont & de Richemont s'empara de

l'Eſtat au preiudice des enfans que Thomas auoit laiſſés de Beatrix de Fieſque ſa ſeconde femme qui furent Thomas III. Comte de Piemont duquel ſont deſcendus les Princes d'Achaye & de la Morée. Amé V. ſurnommé le grand qui fut Comte de Sauoye, & Louys de Sauoye Baron de Vaud qui fit vne troiſiéme branche.

Apres la mort de Pierre Comte de Romont, aduenüe ſans enfans maſles, ſon frere Philippes Archeueſque de Lyon fut Comte de Sauoye, & mourut auſſi ſans heritier, comme ſi Dieu n'eut pas voulu fauoriſer l'vſurpation qu'ils auoient faite ſur les enfans de leur frere, de la benediction d'vne heureuſe poſterité. Il eſt vray que Philippes venant à mourir fit quelque ſorte de reſtitution à ſes Neueux; mais il troubla encore l'ordre de la nature en preferant le cadet à l'aiſné & faiſant ſon Heritier Amé V. ſecond fils en Ordre de Thomas II. ſon frere, au preiudice de Philippes de Sauoye fils aiſné de Thomas III. du nom, decedé. Or quoyque la branche des aiſnés de Thomas II. Comte de Maurienne

rienne & de Flandres n'ait pas ſuccedé, nous ne laiſſerons pas de ſuiure icy dans cette interruption l'ordre de la Genealogie, & apres nous reprendrons la ſeconde Branche qui a fait la ſouche des Comtes & Ducs de Sauoye.

THOMAS DE SAVOYE II. du nom, Comte de Maurienne, de Flandres, de Haynaut, & de Piemont, Seigneur d'Yurée, de Canauays, de Bard, & de S. Genys, Prince de Capoüe, Gouuerneur du Patrimoine, & grand Confalonnier de l'Egliſe, Vicaire General du S. Empire en Piemont, & en Lombardie.

SOMMAIRE.

1. *L'ordre de la ſucceſſion eſt troublé en la Maiſon de Sauoye au*

prejudice des enfans de Thomas. 2. *Naissance de Thomas qui est destiné à l'Eglise, puis demande son appanage & est fait Lieutenant general de Sauoye.* 3. *Espouse l'Heritiere des Comtez de Flandres & de Haynaut, il sert son frere Eueſque de Liege contre le Duc de Limbourg.* 4. *Ses differens auec le Chapitre de Cambray & auec les Ducs de Brabant.* 5. *L'Empereur le fait Vicaire en Italie.* 6. *Il perd sa femme la Comteſſe de Flandres, & cede à Guillaume de Dampierre son neueu tous les droits qu'il auoit en Flandres.* 7. *Il va au deuant du Pape Innocent qui luy donne sa niece en mariage.* 8. *Va au secours du Roy d'Angleterre contre les Escossois.* 9. *Le Pape vient au Concile de Lyon sous son escorte.* 10. *L'Abbé de Pignerol luy remet le Chasteau de la meſme ville ; & Iean Eueſque de Turin prisonnier est deliuré par ce Prince.* 11. *Il conduit la Comteſſe de Prouence sa Sœur en Angleterre.* 12. *l'Empereur Frideric recherche son amitié & luy donne plusieurs belles terres.* 13. *Il va à Lyon*

pour

pour negotier la paix d'entre le Pape & l'Empereur, qui luy donne la garde Vercel. 14. l'Eueſque de Turin reclame contre le don que l'Empereur auoit fait de la Ville de Turin à Thomas. 15. Guillaume Comte de Hollande Empereur fait de belles gratifications au Prince Thomas; & eſcrit à ceux de Turin de le recognoiſtre pour leur Seigneur. 16. Il fait ligue auec les Aſteſans. 17. Eſt fait Prince de Capoüe au Royaume de Naples. 18. Il fait la guerre en Piemont où il eſt pris Priſonnier, le Pape s'intereſſe pour ſa deliurãce, & l'Empereur caſſe le traitté que les Aſteſans auoient extorqué de luy pour le deliurer, dont s'enſuit ſa mort. 19. Son eloge. 20. Ses femmes, & ſes enfans.

1. MR. Guichenon parlant de ce Prince Thomas II. du nom, troiſiéme fils de Thomas & de Marguerite de Foucigny, dit que ſes freres Pierre & Philippe ayant ſuccedé l'vn aprés l'autre à ſon excluſion au Comté de Sauoye à Boniface leur neueu, luy firent pren-

dre vne bande d'azur pour briſeure de ſes Armes que ſa poſterité garda. Comment pouuoient-ils luy faire changer ſes armes veu qu'il mourut long-temps deuant eux, & que ce fut luy qui en qualité de Tuteur du Cõte Boniface les mit à la raisõ, lors que ne ſe contentans pas de leurs apanages ils vouloient broüiller l'Eſtat, en demandans partage des Eſtats de Sauoye. S'il eut ſurueſcu à ſon neueu ils n'auroient pas eſté en peine de faire prendre cette bande d'azur pour briſeure à ſes enfans qui ſe trouuerent lors trop foibles pour leur diſputer l'heritage qui leur apartenoit.

2. Thomas prit naiſſance au Chaſteau de Montmeillan l'an 1199. & fut deſtiné à l'Egliſe, de meſme que Guillaume, Amé, Pierre, Boniface, & Philippe de Sauoye ſes freres. Car l'an 1224. & 1227. il eſtoit Preuoſt de l'Egliſe de Valence en Dauphiné, mais il ne garda pas long-temps cette dignité, & ayant demandé ſon apanage à Amé IV. Comte de Sauoye ſon frere aiſné, il

luy

luy delaiſſa tout ce qu'il poſſedoit depuis Veillane en bas, y compris le Peage de S. Ambroiſe, auec la Iuſtice & autres prerogatiues ; à la charge toutefois de luy en faire hommage, & de ne pouuoir fortifier aucunes Villes ou Chaſteaux, ny de faire la guerre que par ſon conſentement ; les patentes de ce don ſont dattées au Palais de Suze [a] le troiſiéme des Kalendes de May 1235. en preſence de Iacques Abbé de Suze & autres. Sur la fin de cette meſme année, le Comte de Sauoye ayant fait vn traitté auec Hugues Eueſque de Turin, par lequel les Habitans de cette Ville luy promirent fidelité & obeiſſance; Thomas de Sauoye y fut compris, à qui le Comte par ſes lettres du dernier de Septembre ſuiuant, donna la Lieutenance generale de ſes Eſtats.

[a] Le 29. d'Auril.

3. Apres le mariage du Roy S. Louys auec Marguerite de Prouence ſa niece, ce Prince fut attiré en France par ladite Reyne, & s'y rendit ſi conſiderable par ſes ſeruices que le Roy luy fit eſpouſer l'he-

ritiere des Comtés de Flandres & de Haynaut, auec laquelle il promit estant à Compiegne le 7. Decembre 1237. de ne point inquieter le Roy d'aucune chose faite auant la paix de l'an 1226. & d'obseruer ce qui auoit esté fait à Melun, pour la deliurance du Comte Ferrand premier mary de la Comtesse Ieanne qu'il espousoit. Cette alliance obligea Thomas d'aller demeurer en Flandres, où d'abord il secourut Guillaume de Sauoye son frere Eueſque de Liege, contre les entrepriſes de Valeran Comte de Limbourg : ce fut à sa consideration que Henry III. Roy d'Angleterre son neueu donna la liberté du commerce aux Marchãds de Flandres, & de Haynaut, dans tout le Royaume d'Angleterre par patentes donnée à Vuindesore l'an 1238. l'année suiuante il alla en Angleterre visiter la Reyne sa niece où il fut receu magnifiquement, le Roy ayant fait netoyer les rues, & commandé aux habitans de Londres d'aller au deuant de luy ; le Roy luy fit present de cinq cens marcs.

marcs d'argent & luy en assigna autant de rente sur l'Eschiquier.

4. Il eut grand differend auec le Chapitre de Cambray qui fut terminé par Traité du mois d'Aoust 1240. & accorda plusieurs franchises aux habitans de Bruges, de Furnes, de Dam, de Mude pres de l'Escluse & du terroir de Vaes. Le Comte Amé son frere luy fit donation au mois de Nouembre de la mesme année du Comté de Sauoye, Marquisat d'Italie & Duché de Chablais au cas qu'il mourut sans enfans par titre daté au Palais de Suze.

L'an 1242. il eut guerre auec Henry Duc de Brabant & Godefroy de Brabant son frere, surprit la Ville de Bruxelles, où ces Princes s'estoient retirés, & les mena prisonniers à Gand. Depuis il fit paix auec eux, poussé à cela par les menaces de l'Empereur, qui desaprouua cette guerre, & qui en escriuit mesme aux Comtes de Toulouse & de Prouence pour s'opposer aux desseins de ce Prince dont on craignoit

gnoit le courage & le bonheur.

5. L'Empereur Frideric II. ayant fait deſſein d'attirer la Maiſon Royale de Sauoye à ſon party, pour maintenir ſon pouuoir & ſon authorité en Italie, pendant les diuerſes factions qui la deſchiroient, ne ſe contenta pas d'auoir eſtably Amé IV. Comte de Sauoye Vicaire General du ſaint Empire en Lombardie & en Piemont, il fit encor part de cette meſme dignité à Thomas de Sauoye Comte de Flandres au mois de Iuillet de la meſme année 1242. auec ordre de commander dans tout le pays, qui eſt entre le Theſin & le Montcenys. Cela obligea Thomas de venir en Sauoye, où le Comte Amé ſon frere eſtant en Aouſte luy fit donation du Château de Bard en la Val d'Aouſte; de là il paſſa en Piemont & receut magnifiquemẽt à Turin le Pape Innocẽt IV. Qui écriuit en ſa faueur à Guillaume Roy des Romains par vn bref daté l'an 2. de ſon Pontificat, par lequel il le prie de donner à Thomas le Comté & Chaſteau de Von ſitué entre

entre Alexandrie & Aſt, à cauſe des bons offices qu'il luy pouuoit rendre, le qualifiant *Homme puiſſant, vaillant, & tres neceſſaire à ſon inſtallation à l'Empire.*

6. Les anciens differens des Comtes de Flandres & de Namur s'eſtans renouuelez l'an 1253. Thomas de Sauoye s'en retourna en Flandres, où il fit vn reglement pour les Prebendes de l'Egliſe de Condé, auec Ieanne Comteſſe de Flandres ſon eſpouſe; & ayant aſſemblé quelques troupes, il aſſiega, & prit le Chaſteau de Pouluache dependant du Comté de Namur; mais la mort de la Comteſſe de Flandres ſa femme arreſta le cours de ſes exploits militaires & changea la face de tous ſes deſſeins; car aprés la perte d'vne perſonne ſi chere, il reſolut de reuenir en Sauoye par les prieres de l'Empereur Frideric qui ſouhaitoit qu'il paſſat en Lombardie pour faire la guerre aux Milanois; il ceda auparauant à Guillaume de Dampierre ſon neueu, fils de Merguerite de Flandres

dres sœur de sa feüe femme tous les droits qu'il auoit sur les Comtez de Flandres & de Haynaut, pour la somme de six mille liures de rente tous les ans monnoye d'Artois, assignées sur les Peages de Mons & de Herbant en Haynaut ; à condition qu'il porteroit durant sa vie les titres de Comte de Flandres & de Haynaut.

7. Estant de retour en Sauoye, il fut au deuant du Pape Innocent IV. qui fuyoit la persecution de l'Empereur Frideric, & qui prenoit resolution de venir en France. Sa Saincteté pour obliger ce genereux Prince de se mettre dans les interests du saint Siege, luy conceda toute l'autorité que l'Euesque de Turin auoit sur les Chasteaux de Riuoles, de Veillane & de Suze, & luy donna sa niece en Mariage. Par les Priuileges & Immunitez qu'il donna aux Habitans de Canours, il reserua sur eux les Tailles pour la Croysade, pour guerre concernant le seruice de l'Empereur, pour nouuelle Cheualerie,

pour

pour le Mariage d'vne fille,& pour la rançon du Seigneur au cas qu'il fut pris prisonnier de guerre.

8. En cette mesme année le Roy d'Angleterre ayant pris resolution de faire la guerre au Roy d'Ecosse; Thomas de Sauoye alla en Flandres, où il leua quelques troupes,& passa en Angleterre pour le Roy, qu'il salua à Neufchastel ; Boniface son frere Archeuêque de Cantorbie l'accompagna en ce voyage, mais cette guerre fut terminée par vne paix entre les deux Roys.

9. L'Alliance que le Comte prit auec le Pape, l'attacha si estroitement à la grandeur & au repos du S. Siege que le Pape venant à Lyon pour y tenir vn Concile, se mit en chemin sous l'escorte que luy fit le Comte Thomas. Ce fut en ce Concile où l'Empereur Frideric fut excommunié & priué de l'Empire, & où le Pape donna le Gouuernement du Patrimoine de l'Eglise, & la charge de grand Confalonier à Thomas, qu'il auoit fait son neueu en luy donnant sa niece.

10. Le

10. Le Comte Amé ſon frere voulut auſſi de ſon coſté honorer ſes merites ; eſtant à Belley il luy remit toutes les terres qu'il auoit en Piemont, à la reſerue ſeulement de la Souueraineté & du Reſſort, par lettres du mois de Feurier 1245. & Albon Abbé de Pignerol pour s'aſſeurer de l'amitié & de la protection de ce Prince, luy remit le dernier iour de Ianuier 1246. le Chaſteau de Pignerol & la Valée de Cluſon en toute iuſtice, auec pouuoir de s'en ſeruir pour la paix, où pour la guerre. Iean Eueſque de Turin ayant eſté fait priſonnier de guerre par ceux de Pauie & de Caſal ſes ennemis l'an 1246. il fut deliuré par l'interceſſion de ce Prince ; mais au lieu de ſe ſouuenir de ce bienfait il entreprit de luy faire la guerre pour les Chaſteaux de Monteſol, Chaſteau-vieux, Riuoles, Lanzzo & Montcalier, qui fut neantmoins terminée par vn traité fait par l'entremiſe des Cardinaux de ſainte Marie *in via lata* & de ſaint Nicolas *in carcere Tulliano.*

11. L'an

11. L'année ſuiuante il conduiſuit en Angleterre Beatrix de Sauoye Comteſſe de Prouence ſa ſœur & fit ce voyage auec vn magnifique train, fut receu à Londres auec vn appareil extraordinaire, le Roy Henry III. Beau-fils de la Comteſſe leur alla au rencontre, ſuiuy de toute ſa Cour ſuperbement vetuë ; Sa Majeſté d'abord luy fit preſent de cinq cens Marcs de Sterlins ; le Comte quelques iours aprés alla au Palais de Vuindeſore pour voir le ieune Prince Edoüard ſon neueu, & ayant eſté preſsé par le Roy de France de s'én reuenir, il ſortit d'Angleterre chargé de preſens.

12. Si le Pape Innocent IV. ſouhaitta l'alliance de Thomas de Sauoye, l'Empereur Frideric n'eut pas moins d'empreſſement pour acquerir ſon affection, car eſtant à Vercel par patentes du 7. Nouembre 1248. Sa Majeſté Imperiale luy donna & à toute ſa poſterité à titre de foy & d'hommage la ville d'Yurée, le pays de Canauays, & le droit que l'Empire auoit ſur le Chaſteau de

Lanzzo

Lanzzo. Cette liberalité ne se fit pas sans cause, parce qu'y ayant eu quelques ouuertures de reconciliation entre le Pape & l'Empereur, Frideric choisit le Comte de Flandres pour en estre l'entremetteur, luy ayant le lendemain fait expedier tous pouuoirs necessaires pour vne si importante negotiation, à la charge de ne rien faire que par l'auis du Comte de Sauoye. Ce iour est remarquable non seulement par cette glorieuse deputation, mais encore par vne autre gratification, dont Frideric vsa enuers Thomas de Sauoye, à qui il donna & à ses descendans de l'vn & de l'autre sexe, la ville de Turin, le Chasteau du Pont de Pau, les Villes & Châteaux de Cauours, de Chasteauvieux, de Montcalier & de Collein, auec tous les droits de Régale; presens Manfroy la Lance Marquis, Iaques Marquis de Carreto gendre de l'Empereur, & Pierre de Calabre. Et par vn autre titre du mois de Decembre suiuant, Frideric confirma au mesme Prince tous les droits de Regale,

de

de Peages & autres, dans ſes Terres de Piemont & de Sauoye. C'eſt en ce titre où Thomas de Sauoye porte la qualité de Vicaire General du S. Empire en Lombardie.

13. L'employ que l'Empereur auoit donné au Comte eſtoit trop honorable pour le negliger; il alla donc à Lyon où eſtoit le Pape Innocent IV. & bien que pendant ſa negotiation, Frideric continuat de faire la guerre en Italie, & en Sicile contre les Partiſans de l'Egliſe, (ce qui faiſoit naiſtre tous les iours de nouueaux ſuiets de plainte) neantmoins Thomas ayant gagné quelque choſe ſur l'eſprit de ſa Sainteté, reſolut d'aller trouuer Frideric pour le porter à vn raiſonnable accommodement: il alla iuſqu'à Beneuent où eſtoit Frideric de qui il receut des careſſes extraordinaires, & ou l'Empereur luy donna vn nouueau pouuoir de commander en toute la Lombardie, depuis la riuiere de Lãbre en haut en qualité de Vicaire General du S. Empire, auec des priuileges & des autorités tres conſiderables,

derables ; outre cela il luy donna la garde de la Ville de Vercel qui s'eſtoit nouuellement ſoumiſe à luy, & quoy que les propoſitions que le Comte fit à Frideric de la part du Pape euſſent eſté fauorablement receües, toutefois elles n'eurent pas l'effect que Thomas en attendoit, parce que l'Empereur mourut à Ferentine en la Poüille au mois de Decembre 1252.

14. Apres le decés de l'Empereur, Iean Eueſque de Turin recourut au Pape Innocent contre les conceſſions que ce Prince auoit faites à Thomas de Sauoye de la Ville de Turin, preſuppoſant que ſon Egliſe y auoit reçeu du preiudice, ſa Sainteté deputa deux Cardinaux pour en prendre connoiſſance ; mais ce Prelat ſans attendre leur iugement fit armer le Peuple, & refuſa l'entrée de la Ville au Comte Thomas, qui en ayant porté ſa plainte au Pape, repouſſa la force par la force, & aſſiſté de ceux d'Alexandrie à qui Innocent en auoit eſcrit, il ſe rendit maiſtre de Turin & de

quelques

quelques places voiſines, où l'Euêque pretendoit auoir droit.

15. L'Empereur Frideric ayant eſté excommunié au Concile de Lyon, Guillaume Comte de Hollande fut éleu en ſa place, & reconnu legitime Empereur apres le decés de Frideric tant par le Pape que par les autres Princes de la Chreſtienté. Thomas de Sauoye l'alla ſalüer à Vtrecht, & Guillaume qui connoiſſoit les merites de ce Prince, & qui en faiſoit vne eſtime toute particuliere ne le laiſſa pas aller ſans luy faire ſentir ſes liberalitez; car il luy donna la Ville & le pont de Turin, la Ville & le Pont de Montcalier, les Châteaux de Riuoles, de Collegno, de Monteſol, de Château-vieux & de Cauours; vn Peage à Turin tenu en fief de l'Empire par ceux de la Maiſon de Piozaſque, le fief & le Château de Bony, le fief tenu de l'Empire par Berthol de Nom, le fort & le Château de Celles entre Quiers & Mõtcalier, tous les fiefs francs, alleuds & Domaines directs de la Ville & Dioceſe

Dioceſe de Turin, les Villes d'Yurée, le pays de Canauays & le Château de Lázzo, auec pouuoir de faire battre monoye d'or & d'argent dans toutes leſdites terres, d'y impoſer des Tributs & des Peages, creér des foires, & des marchés & tous droits de Iuſtice & Prerogatiues en dependantes, à la reſerue ſeulement des hommages des Marquis de Montferrat & de Saluces.

Le meſme iour l'Empereur eſcriuit à l'Eueſque & au Chapitre de Turin, de recognoiſtre le Comte Thomas pour leur Seigneur, & de luy rendre le meſme honneur qu'à luy; ce que le Pape Innocent IV. confirma par vne Bulle dattée à Perouze. L'Empereur eſcriuit auſſi à ceux de Milan & de Genes d'aſſiſter de leur pouuoir ce Prince pour luy conſeruer les terres de Piemont contre les Aſteſans, ceux de Quiers, & d'Albe.

16. A ſon retour il fit ligue auec les Aſteſans, au mois d'Aouſt 1252. Par laquelle ils promirent de faire la guerre l'vn pour l'autre contre

tre toutes sortes de personnes excepté le Comte de Sauoye. Depuis estant à Montmeillan il confirma l'an 1253. vne donnation faite par le Comte Amé IV. son frere aisné aux Religieux du Bourget, & la même année il donna des franchises à la Ville d'Aouste au mois de Septembre, presens Rodolphe Archeuesque de Tarentaise, & Pierre Euesque d'Aouste.

17. Manfroy Roy de Sicile & de Naples fils naturel de l'Empereur Frideric II. s'estant saisi de ces deux Royaumes apres la mort de son Pere, ressentit aussi bien que luy, la colere d'Innocent IV. qui apres l'auoir excommunié donna ce Royaume dependant du S. Siege à Edmont fils d'Henry III. Roy d'Angleterre; Thomas de Sauoye qui en ce temps là estoit en Angleterre fut à mesme temps gratifié de la principauté de Capoüe par le Pere du nouueau Roy; ce que le Pape luy confirma par Bulle dattée à Assize le 12. des Kalendes de Iuin 1254. Depuis Edmond estant à Naples pour

pour prendre possession de ce Royaume, ratifia ces deux donations par lettres dattées le 9. Octobre suiuant ; en suite de quoy Thomas fut à Capoüe & en fut reconnu Seigneur.

18. Mais les felicités de ce Prince furent troublées par vne disgrace signalée, car apres la mort d'Innocent IV. l'an 1253. le Piemont se trouua embrasé de guerres ciuiles, Guillaume Marquis de Montferrat, & les Astesans d'vn costé, Thomas de Sauoye de l'autre aydé des habitans de Quiers & de Cony se faisoient la guerre. Les Astesans brusslerent Cony, se saisirent de Montcalier, & y prirent prisonnier Iaques Abbé de Suze principal confident du Comte, qui voulant vanger cette iniure, leur donna combat à Montebruno où il fut deffait & enmené prisonnier à Ast, où il demeura long-temps en cet estat nonobstant que le Pape Alexandre IV. s'employast ouuertement pour sa deliurance, en ayant escrit à Leonor Reyne d'Angleterre auec des sentimens

mens d'amour & de tendreſſe. Le Roy S. Louys de ſon coſté s'en ſentit fort offensé & fit arreſter priſonniers en France tous les Marchands & Banquiers d'Aſt & de Turin & confiſqua leurs biens. Les Comtes de Sauoye & de Bourgogne y firent auſſi tous leurs efforts. Enfin les Aſteſans qui s'eſtoient ſaiſis de Foſſan & auoient pillé la Valée de Suze deliurerent, l'Abbé de Suze, pour negotier celle de ſon Prince. Mais ce fut ſous des conditions iniques & en donnant ſes enfans en oſtage auec quelques Principaux de ſes ſuiets par traité conuenu à Turin le Dimanche [a] 12. des Kal. de Mars 1257. où il fut conclu que le Comte quitteroit tous les droits qu'il auoit ſur la Ville & pont de Turin, ſur les Châteaux de Cauours, de Collegno, de Monteſol, d'Alpignam & autres lieux. Thomas ayant eſté deliuré de cette ſorte, & moyenant pluſieurs autres choſes qu'il promit aux Aſteſans, fit connoiſtre l'iniuſtice de ce procedé à Richard d'An-

[a] Le 20. d'Auril.

gleterre ſon neueu nouuellement éleu Empereur, qui par ſes patentes datées à Aix le 14. Auril 1258. la premiere année de ſon regne, caſſa ce traité, & reſtablit Thomas dans tous les lieux dont il auoit eſté contraint de ſe departir par les rigueurs de ſa priſon, & luy offrit des troupes contre ceux de Turin, il fut auſſi en France, où à la priere du Roy il quitta à Marguerite Comteſſe de Flandres ſa belle-ſœur les ſix mille liures de penſion qu'il auoit à prendre tous les ans pendant ſa vie ſur le Comté de Haynaut, par donnation que luy en auoit fait la feuë Comteſſe Ieanne ſa femme pour 60000. liures. De la il paſſa en Angleterre où eſtoient ſes deux freres Boniface Archeueſque de Cantorbie & Pierre, le Roy le receut biẽ & luy promit ſecours, mais eſtant de retour en Sauoye, il mourut à Chambery le premier Feurier 1259. ſon corps fut porté à Hautecombe. Charles de France Comte de Prouence ſon neueu feignant de prendre part à ſes diſgra-

ces,

ces, se mit en campagne auec vne Armée, & sous pretexte de le secourir, se saisit de Cony, de Sauillan, d'Albe, de Queraſque & autres terres de Piemont.

19. Les Hiſtoriens Flamans donnent à Thomas la loüange d'auoir eſté *Prince vertueux*, *doux*, *ſage & debonnaire*, & quand la neceſſité le vouloit, *vaillant & tres hardy*. Vn autre la loüé des loix & couſtumes qu'il eſtablit en Haynaut, & pour la douceur de ſon Gouuernement. Le Pape Alexandre dans la lettre qu'il écriuit à la Reyne d'Angleterre pour l'intereſſer à procurer ſa deliurance des mains des Aſteſans, exalte ſon inſigne pieté, l'on peut adjouter à cela qu'il eut l'eſprit excelent, puis qu'il fut employé pour la reunion de l'Empereur Frideric I I. auec le Pape Innocent IV. & que ſa politique fut merueilleuſe de s'eſtre non ſeulement maintenu entre ces deux puiſſances, mais encore d'y auoir rencontré tous les auantages qu'il pouuoit ſouhaiter. Deux choſes ſeulement luy donnerent du

deplaisir, l'vne la mort de Ieanne Comtesse de Flandres sa femme, de laquelle il n'eut point d'enfans, ce qui luy osta les moyens de ioindre les Comtés de Flandres & de Haynaut à la Couronne de Sauoye, & l'autre sa prison au milieu de ses prosperités.

20. L'an 1236. dans la Ville de Gand & par l'aduis du Roy S. Louys, il espousa Ieanne Comtesse de Flandres & de Haynaut, veuve de Ferrant Prince de Portugal, & fille de Baudoüin Comte de Flandres & de Haynaut Empereur de Constantinople. Il n'en eut point d'enfans & apres sa mort arriuée l'an 1244. Thomas prit alliance auec Beatrix de Fiesque des Comtes de Lauagne niece du Pape Innocent IV. & sœur du Pape Hadrian V. & de Perceual de Fiesque Archeuesque de Rauenne, Chancelier & Vicaire General de l'Empire en Toscane, puis Cardinal; il en eut trois fils & vne fille, les fils furent Thomas de Sauoye III. du nom Comte de Maurienne & de Piemont qui fera le Chapitre

ſuiuant. Amé de Sauoye Seigneur de Breſſe & de Reuermont puis Comte de Sauoye apres ſon Oncle Philippes, qui a eſté l'heureuſe ſouche des Comtes & Duc de Sauoye, & qui fera le premier Chapitre du troiſiéme liure de cette Hiſtoire. Louys de Sauoye Baron de Vaud Seigneur de Bugey & de Valromey qui fit la branche des Barons de Vaud.

Leonor de Sauoye fut mariée l'an mille deux cens ſoixante & dix auec Louys de Foreſts dit de Beaujeu, Seigneur de Beaujollois & de Dombes, fils de Renaud Comte de Foreſts & d'Iſabelle heritiere de Beaujeu, doù ſortirent les derniers Seigneurs de Beaujeu & de Dombes. Louys Seigneur de Beaujeu par ſon teſtament du mois de May 1294. luy delaiſſa pour ſon doüaire les Chaſteaux de Chamelet, de Poüilly du Croſet, la Leyde, & les reuenus des Moulins de Ville-franche. Elle mourut le 6. Decembre 1296. & fut inhumée en l'Egliſe des Cordeliers de Ville-franche à coſté droit de

l'Autel en vne ſepulture de marbre releuée.

THOMAS DE SAVOYE III. du nom Comte de Maurienne, & de Piemont, Seigneur de Bugey, de Valromey, & de Gordans, de Pierre-Chaſtel, de Seyſſel & de Montfalcon.

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance de Thomas III. qui va à la guerre à l'âge de 15. ans, & eſt fait priſonnier de guerre auec ſes freres.* 2. *Fait alliance auec les Comtes de Bourgogne.* 3. *Range les Seigneurs de Piozaſque à leur deuoir, & reçoit le Chaſteaux de Pignerol de l'Abbé dudit lieu.* 4. *Entreprend le Siege de Turin qui luy reuſſit mal.* 5. *Luy & ſes freres traitent auec la Reyne d'Angleterre de la ſucceſſion du Comte Pierre leur Oncle.* 6. *Le Seigneur de Beaujeu luy quitte quelques*

ques terres en Bugey , & Valromey. 7. Reprend Turin par surprise & fait prisonnier le Marquis & la Marquise de Montferrat. 8. Sa mort & ses qualités. 9. Sa femme & ses enfans.

1. THomas de Sauoye III. du nom prit naissance au mois de Nouembre 1248. au lieu d'Aouste , & donna de bonne heure des preuues de sa generosité , & à l'âge de quinze ans il accompagna le Comte boniface son Cousin en la guerre qu'il eut en Piemont l'an 1263. contre Charles d'Anjou Comte de Prouence , & se trouua à la bataille , où Boniface fut deffait , & fut pris prisonnier auec luy. Depuis Turin ayant esté repris par Pierre Comte de Sauoye son Oncle, les Astesans anciens ennemis de la Maison de Sauoye se mirent en campagne pour attaquer Turin, aydés des troupes du Comte d'Anjou, des habitans d'Albe & du Marquis de Montferrat; Pierre Comte de Sauoye s'oppoſa à eux

Naissance de Thomas III.

assisté de son frere Philippes Archeueſque de Lyon, d'Amé & de Louys de Sauoye ſes Neueux & freres de Thomas. Le combat fut grand, d'où ce Thomas & ſes freres furent bleſſés & priſonniers de guerre au mois de May 1266. mais par l'autorité du Pape Clement IV. & par les ſollicitations de Martin Commandeur de S. Anthoine de Renuers, & de l'Abbé de la Caſeneuue en Piemont, ces Princes furent deliurés. Vn Auteur donne cet honneur à Ottobon Cardinal de Fieſque leur Oncle maternel qui ſur l'aduis de leur detention, alla à Genes, & intereſſa cette Republique en leur déliurance.

2. Ce Prince eſtant à Paris l'an 1271. fit vn traité d'alliance & de confederation au mois de Decembre auec Othenin de Bourgogne Sire de Salins, & Renaud de Bourgogne ſon frere, enuers & contre tous à la reſerue ſeulement de Philippe Comte de Sauoye & de Bourgogne, d'Alix de Bourgogne ſon eſpouſe, d'Hugues Duc de Bourgogne

gogne, de Thibaud Comte de Bar, & de Pierre de Chalon dit le Bounier; auquel traité furent aussi compris Amé & Louys de Sauoye freres de Thomas.

3. L'année suiuante les Seigneurs de Piozasque en Piemont, s'estans voulu distraire de l'obeyssance qu'ils luy deuoient comme Comte de Piemont, il assiegea Piozasque, & les contraignit de luy iurer fidelité par traité du 15. Mars 1272. Le 14. d'Octobre de la mesme année Aymon Abbé de Pignerol luy remit le Chasteau de Pignerol à condition de le proteger, & au mois de Ianuier suiuant, il luy delaissa encor par la mseme consideration la Valée de la Perouse.

4. Guillaume Marquis de Montferrat estant demeuré maistre de la ville de Turin depuis le sanglant combat de l'an 1266. Thomas assisté des troupes de France, & du Comte de Bourgogne prit resolution de l'assieger. Mais le Marquis auec les Astesans vint au secours de cette Place, & donna combat aux

Sauoyſiens proche la riuiere de Sangon ou Thomas fut encor defait.

5. Pierre Comte de Sauoye par ſa derniere diſpoſition de l'an 1268. luy auoit fait legat, à Amé, & à Louys ſes neueux de tous les biens qu'il auoit en Angleterre à la reſerue du Comté de Richemont & de ſon Palais de Londres ; Ce qui fit reſoudre ces trois Princes d'aller en Angleterre pour recueillir cette ſucceſſion, dont ils traiterent auec la Reyne Leonor, & auec le Roy Edoüard ſon fils : en ſuite de quoy ladite Reyne par ſes patentes datées à Hambing le 19. d'Aouſt 1275. leur quitta les Chaſteaux de Pierre-Chaſtel, de Seyſſel & de Montfalcon, dont Marguerite Reyne de France, & Elle auoient l'vſufruit pendant leur vie, ſuiuant le Teſtament de Beatrix de Sauoye Comteſſe de Prouence leur Mere.

6. Louys Seigneur de Baujeu & de Dombes eſtant à Vienne en Dauphiné le premier Feurier 1276. & receuant du Prince ſon Beaufrere la dot de Leonor de Sauoye ſa femme,

me, se departit des Seigneuries de Cordon, de Virieu & de Chasteauneuf, & generalement de ce qu'il possedoit en Bugey, & en Valromey.

Siboud Abbé de S. Chef en Dauphiné pour se deliurer des oppressions d'Humbert Seigneur de la Tour du Pin, mit son Monastere sous la protection de Thomas de Sauoye, & luy donna cent & deux Maix qu'il auoit en Bugey depuis Inimont iusqu'au Rône, & depuis le ruisseau de Glãdieu iusqu'à S. Leger, par acte du 25. Mars 1279. Ce même Prince estant en l'Abbaye de S. Sulpice en Bugey le 20. Iuillet 1280. reçeut l'hommage que luy fit Henry d'Autigny Cheualier Seigneur de sainte Croix pour la Seigneurie de Cuseau, à la reserue de Philippes de Vienne, du Duc de Bourgogne, & de Iean de Chalon Comte d'Auxerre.

7. Il auoit receu trop d'iniures & de deplaisirs de la Maison de Montferrat & des habitans de Turin pour demeurer sans ressentiment, Turin

eſtoit ſon heritage, & il ne pouuoit plus ſouffrir qu'il fut au pouuoir du Marquis ſon capital ennemy, c'eſt pourquoy ayant paſſé les monts en diligence, il ſurprit la Ville de Turin par le moyen de quelque intelligence, fit vn nouueau traitté auec les habitans, confirma leurs priuileges, & en chaſſa le Marquis de Montferrat; & ayant apris que le Marquis alloit en Eſpagne pour demander ſecours à Alfonſe Roy de Caſtille ſon beau Pere, il le pourſuiuit ſi viuement, qu'il l'arreſta aupres de Valence en Dauphiné & l'amena luy & ſa femme priſonniers au Château de Pierre-Chaſtel en Bugey. Cette action fit grand bruit, & pluſieurs perſonnes de qualité s'entremirent pour leur deliurance, entr'autres Thomas Marquis de Saluces, Aymon Eueſque de Vercel, Guillaume Eueſque de Belley, Bernard Abbé de Suze, & Iblet de Chalant Vicomte d'Aouſte. Enfin par traité du mois de Septembre 1280. il fut arreſté que Boniface Marquis de Monferrat, &

Beatrix

Beatrix de Castille son espouse seroient mis en liberté, & qu'il quitteroit tous les droits qu'il pretendoit sur la ville de Turin, & Chasteau du Pont de Pau & sur les villes de Collegno de Groliasque: qu'il ne s'opposeroit point au recouurement que Thomas vouloit faire des Chasteaux de Cauours, de Montezol & d'Alpignan. Que le traité seroit iuré par trente Gentils-hommes du Montferrat entre les mains d'Amé de Sauoye Seigneur de Baugé & de Bresse, & de Thomas Marquis de Saluces, qu'il y auroit paix entre ces deux Princes pour huit ans, que si le Marquis de Montferrat y contreuenoit, il payeroit à Thomas huit mille liures, & iusqu'à ce deliureroit son Chasteau de Pianezze entre les mains des Arbitres. L'Euesque de Belley commença l'execution de ce traité par la deliurance du Marquis & de la Marquise de Montferrat, & conduisit ce Prince hors des Estats de Sauoye iusqu'à Moyran en Dauphiné, où il retira encor de luy vne ratification

de

de ce qui s'eſtoit fait à Pierre-Chaſtel.

8. Enfin Thomas apres auoir reparé l'affront fait à ſa Maiſon par la repriſe de Turin, Cauours & autres places, & par la paix auec le Montferrein, tomba malade à ſaint Genys d'Aouſte & y mourut le 15. May 1282. Prince à la verité pieux, vaillant, genereux, & hardy, mais mal-heureux n'ayant iamais eu l'auantage en aucune bataille, où entrepriſe de guerre, qu'en la ſurpriſe de Turin ſur le Marquis de Montferrat dont il ne ioüit pas long-temps.

9. Il auoit eſpouſé au mois de May 1274. Par l'entremiſe de Philippes Comte de Sauoye & de Bourgogne ſon Oncle, Guie ou Guiote de Bourgogne fille d'Hugues Comte de Chalon, & de Bourgogne Palatin, & d'Alix de Meranie Comteſſe de Bourgogne. Cette Princeſſe eut quatorze mille francs en dot, de la reſtitution deſquels furent Cautions Amé de Sauoye Seigneur de Baugé & de Breſſe frere de l'eſ-

poux

poux, Humbert Sire de Thoire & de Villars, & Humbert Seigneur de Montluel, & pour ſon doüaire, elle eut quatorze mille liures Viennoiſes, dont Humbert Sire de Thoire & de Villars, & Louys Seigneur de Beaujeu ſe rendirent Pleiges pour chacun trois mille-liures enuers. Othenin & Renaud de Bourgogne freres de l'Eſpouſe, Aymar de Poitiers Cõte de Valentinois & Philippes de Vienne Seigneur de Mirebel furent auſſi cautions du payement de la dot de cette Princeſſe. Elle vêquit long-temps apres le decés de ſon mary. Leurs enfans furent Philippes, Pierre, Amé, Thomas, & Guillaume. I. Philippes ſuiura. II. Pierre fut du commencement Doyen de Salisbery en Angleterre Chânoine & Comte en l'Egliſe de Lyon, puis Doyen l'an 1304. en laquelle année il quitta au Comte Amé le grand ſon Oncle tous les droits qu'il pouuoit auoir ſur les Eſtat de Sauoye; apres il fut Archeueſque & Comte de Lyon l'an 1307. où ayant empeſché les Officiers

Officiers du Roy Philippes le Bel d'exercer la iurisdiction temporelle dans la ville de Lyon, causa vn grand trouble entre luy, le Chapitre & la pluspart des habitans. Ce qui obligea le Roy d'y enuoyer Louys Hutin Roy de Nauarre son fils auec vne armée; mais par l'entremise d'Amé V. Comte de Sauoye cette guerre fut terminée; car il mena l'Archeuêque son neueu à Paris, où il fit sa paix auec le Roy, en execution de laquelle Pierre de Sauoye estant au Concile de Vienne, quitta à sa Majesté au mois d'Auril 1312. la Iustice temporelle de la Ville de Lyon, il accompagna l'an 1317 Edoüard de Sauoye & Philippes de Sauoye Prince d'Achaye en vne entreprise qu'ils firent auec le Marquis de Saluces sur quelques places du Duché de Milan. Le Roy Philipes le Long au mois d'Auril 1320. luy rendit la Iustice temporelle de la Ville de Lyon & le 21. du mois de Iuin siuuant l'Archeuesque confirma les priuileges & franchises des habitans de Lyon. Edoüard Comte de Sauoye

Sauoye le 19. May 1324. luy donna le Chasteau de Montfalcon en Bresse, ce qui luy fut confirmé par le Comte Aymon le 6. d'Octobre 1331. qui pour vne plus grande gratification luy accorda encor la ioüissance durant sa vie, du Chasteau de Septeme en Viennois. III Amé de Sauoye fut Archidiacre en l'Eglise de Rheims l'an 1320. IV. Thomas de Sauoye Chanoine d'Amiens, (suiuit au sentiment de Mr. Guichenon,) le Roy Philippes le Bel à la bataille de Bouines l'an 1340. & gist en l'Eglise Nostre Dame d'Amiens. Mais ie croy qu'il faut dire à la bataille de Crecy, sous Philippes VI. dit de Valois. Car la bataille de Bouines fut donnée par Philippes II. dit Auguste l'an 1214. & non pas par Philippes le Bel qui ne nâquit que l'an 1268. & mourut l'an 1314. V. Guillaume de Sauoye cinquiéme fils de Thomas III. & de Guyote de Bourgogne fut Abbé de S. Michel de la Cluse en Piemont l'an 1310.

PHILIPPES DE SAVOYE Prince d'Achaye, & de la Morée, Comte de Piemont, Seigneur d'Yurée.

SOMMAIRE.

1. Philippe eſt exclus de la ſucceſſion des Eſtats de Sauoye par la même raiſon que ſon Pere l'auoit eſté. 2. Ne laiſſe pourtant pas de rechercher ſon droit, puis par l'entremiſe des amis cõmuns, tranſige auec ſon Oncle Amé le Grand qui luy quitte le Piemont. 3. Il prend en ſuite poſſeſſion de la Ville de Turin. 4. Et eſpouſe la Princeſſe d'Achaye & de la Morée. 5. Puis vend leſdites Principautés à Charles II. Roy de Naples. 6. Qui luy donne pluſieurs places au Royaume de Naples nonobſtant quoy Robert Roy de Naples fils de Charles luy fait la guerre en Piemont. 7. Et pour detourner Philippes fait venir l'Empereur Henry. VII. en Piemont, qui

fait

fait son entré à Turin, & fait Philippes son Lieutenant General en Lombardie. 8. *Robert recommence la guerre apres la mort de l'Empereur.* 9. *Philippes fait la guerre aux Milanois.* 10. *Frederic de Saluces desherité par son Pere recherche l'amitié du Prince Philippes qui le restablit dans vne partie de ses Estats.* 11. *Traité de paix entre Philippes & le Marquis de Montferrat qui le trompe & fait prendre Turin par le Roy Robert.* 12. *Philippes declare la guerre à ceux de Pauie.* 13. *Moyenne la paix entre le Comte de Sauoye, & le Dauphin.* 14. *Mort de Philippes.* 15. *Ses qualités.* 16. *Ses Femmes & enfans.*

1. PHilippes de Sauoye nâquit à Suze en Piemont l'an 1278. & fut sous la Tutelle d'Amé de Sauoye Seigneur de Baugé & de Bresse son Oncle, apres la mort de son Pere Thomas III. Il fut exclus de la succession des Estats de Sauoye par les mesmes considerations que son Pere l'auoit esté par ses Oncles Pierre & Philippes; car quoy qu'il fut l'aisné

l'aiſné des enfans de Thomas III. du nom Comte de Maurienne & de Guye de Bourgogne : neantmoins Philippes Comte de Sauoye & de Bourgogne ſon grand Oncle ſe voyant ſans enfans, nomma par ſon teſtament ſon Succeſſeur à la Couronne de Sauoye Amé de Sauoye Seigneur de Breſſe ſon Neueu, à l'excluſion de ce Prince ſon petit Neueu, par la ſeule faueur de l'âge & de la proximité, dautant que ce ieune Prince qui n'auoit que ſept ans au decés de Philippes Comte de Sauoye & de Bourgogne ſon grand Oncle, donnoit apprehenſion de quelque reuolution funeſte dans l'Eſtat, & ſur tout dans le Piemont où ſon Pere & ſon Ayeul auoient eſté batus, defaits & priſonniers, ſi la conduite luy en eut eſté delaiſſée; & comme Amé de Sauoye ſon Oncle eſtoit auancé en âge, deſia marié, eſtimé des Peuples, aymé & redouté de ſes voiſins, le choix que Philippes Comte de Sauoye ſon Oncle fit de ſa perſonne pour luy ſuccedet, paſſa pluſtoſt

pour

pour vn acte de prudence, que pour vne oppreſſion. Auſſi Philippes de Sauoye ſon petit Neueu eſtoit trop ieune pour luy donner de l'auerſion, & Thomas III. Comte de Piemont ſon Pere auoit receu trop de témoignages de l'affection du Comte de Sauoye ſon Oncle pour perſuader qu'il eut conſerué quelque haine pour ſon fils.

2. Ces raiſons n'empécherent pas que Philippe ayant atteint l'âge de ſeize ans ne demandat ſon droit à la ſucceſſion par le conſeil de Guye de Bourgogne ſa Mere ; mais Amé qui auoit déja eſté recogneu Comte de Sauoye l'an 1285. craignant d'exciter vne Guerre Ciuile en ſes Eſtats, eſſaya de terminer ce different par negotiation, les parties nommerent pour arbites Louys de Sauoye Seigneur de Vaud frere d'Amé & par conſequent Oncle de Philippe, Humbert de Luyrieux, & Pierre Simon Cheualiers, qui par traité du mois de Decembre 1294. ordonnerent que Philippe de Sauoye pour toutes pretenſions qu'il

pouuoit

pouuoit auoir en la ſucceſſion de Sauoye, auroit la ville de Turin, les Chaſteaux de Montcalier, Chaſteauvieux, Carignan, Vigon, Villefranche, Cauours, Collegno, Alpignan, la Perouſe, Pignerol, & generalement tout ce que la Couronne de Sauoye poſſedoit en Piemont, à la reſerue du Marquiſat de Suze, auec les hommages deûs par les Gentilhommes, ſauf des Marquis de Montferrat & de Saluces.

3. Philippe en ſuite de ce traité prit poſſeſſion de la ville de Turin & du Comté de Piemont l'an 1295. & peu de temps aprés en cette qualité il donna l'inueſtiture aux Seigneurs de Scalengo de leurs Terres & Seigneuries, & leur confirma les Priuileges & autoritez qu'ils auoiẽt euës d'Amé V. Comte de Sauoye leur Oncle & des Marquis de Montferrat & de Saluces, & l'on trouue quelques Ordonnances faites en matiere de Police à Turin par ce Prince l'an 1300.

4. L'année ſuiuante ayant épouſé à Rome la Princeſſe d'Achaye & de

de la Morée, il prit Inueſtiture de cette Principauté le 23. Feurier, de de Charles Roy de Sicile, au nom du Prince de Tarente ſon fils, en preſence d'Henry de Villars Archeueſque de Lyon & autres perſonnes de qualité, aprés il amena cette Princeſſe en Piemont, fit ſon entrée ſolemnelle à Turin, & prit le titre de Prince d'Achaye & de la Morée, que ſa poſterité a toûjours retenu. Dés lors Philippe ſe rendit conſiderable à la pluſpart des villes de Lombardie & de Piemont ; entre autres à Albe & à Aſt, où toutes choſes ſe cõduiſoient par ſon aduis. Ce qui fit que le Prince de Tarente au mois d'Aouſt ſuiuant le pria d'aſſiſter Raymond Berenger ſon frere aux affaires qu'il auoit en Piemont, & que Charles II. du nom, Roy de Naples rechercha ſon amitié pour l'oppoſer aux deſſeins qu'auoit Manfroy Marquis de Saluces, de s'emparer du Marquiſat de Montferrat, ſur Theodore Paleologue qui eſtoit venu de Conſtantinople pour en prendre poſſeſſion, aprés

la mort de Iean Marquis de Montferrat ſon Oncle ; mais Philippe y ayant reſiſté & fait diuers progrés ſur le Montferrat; & Manfroy aprés auoir eu du deſauantage en cette Guerre, & ne pouuant faire aucun traité auec Amé le Grand Comte de Sauoye, fut contraint de s'acommoder auec le Roy Charles, & de luy quitter toutes les pretentions qu'il auoit ſur le Monferrat, Cony, Foſſan & Buſque. Ainſi Charles s'eſtant rendu le plus fort en Piemont, fit la Guerre à Philippe de Sauoye Prince d'Achaye, auquel il oſta pluſieurs places de Piemont, & tira promeſſe de luy, de luy vendre la Principauté d'Achaye & de la Morée.

5. Depuis Philippe cedant au temps, à la trop grande puiſſance & à la bonne fortune de Charles, prit ſon temps & ſe ioignit à Raymond de Lect grand Senéchal de Prouence, auec lequel il fit vne conuention de prendre le Comté d'Aſt & Quiers, & de ſe partager leurs conqueſtes ; ce que Robert Duc de Calabre

Calabre fils du Roy Charles ratifia à Aix par patentes du 25. Auril 1306. en ſuitte de quoy Philippe prit pluſieurs Villes, fit diuers exploits militaires, & defit auprés de Vignal Philippe de Languzque Capitaine de Pie. Et ce fut enſuite de cette reconciliation que Philippe eſtant au Chaſteau de Gonon l'onziéme May 1307. aſſiſté de Zabert de Lucerne Cheualier, comme Procureur ſpecial d'Iſabelle de Ville-Hardoüin Princeſſe d'Achaye auec toutes les Iſles adiacentes à Charles Roy de Sicile & à Philippe Prince de Tarente ſon fils, à la perſonne du ſuſdit Senéchal de Prouence, de Pierre de Meſoaga & de Iean de Cabaſſole Iuge-Mage du Comté de Forcalquier leurs Ambaſſadeurs moyennant le Comté d'Albe en l'Abruzze que l'on feroit valoir ſix cens onces d'or de rente, auec promeſſe que quand Marguerite de Sauoye fille du Prince ſeroit en âge nubile, le Roy luy donneroit vne terre au voiſinage d'Albe de deux cens onces d'or de rente. Ce que

Charles ratifia par lettres datées à Poitiers le 24. Iuillet ſuiuant, & le Prince de Tarente en attendant de pouuoir faire iouïr Philippe de Sauoye du Comté d'Albe, luy aſsigna trois cens onces d'or ſur les Terres de Samo & d'Octayan, & deux cens ſur la Principauté de Tarente par patentes datées à Marſeille, le 2. du mois d'Octobre, & les autres cent onces d'or, le Roy Charles par lettres auſsi datées à Marſeille le 18. du meſme mois, les donna à prendre au Prince d'Achaye ſur le Comté de Theleſie, & luy erigea le Comté d'Albe en Principauté le dernier de Ianuier 1308.

6. Cependant Charles ayant pris reſolution d'attaquer la Sicile, & deſirant de laiſſer le Piemont en repos, & d'auoir l'amitié de ce Prince, luy donna encore pluſieurs places au Royaume de Naples par patentes du 6. Feurier ſuiuant, & procura vn traitté de paix entre Philippe & Manfroy Marquis de Saluces, auquel furent compris de la part du Prince d'Achaye les habi-

tans

tans de Quiers ; le Comte de S. Martin & ſes ſuiets, & quelques habitans d'Aſt; & de celle du Marquis de Saluces, Pierre de S. George Comte de Biandras ſes freres & ſuiets, Henry de Carretto Marquis de Sauone, Iean de Saluces frere de Manfroy, Guillaume Iſnard & les habitans de Sommeriue & de Sinfred: mais Charles eſtant mort, Robert ſon fils luy ſucceda, & fit d'abord deſſein de paſſer en Piemont pour y conſeruer les conqueſtes de ſon Pere. Ce fut alors qu'il reprit ſur le Marquis de Saluces Cony & Buſque, & s'aſſeura de Mondeuis, de Foſſan, de Sauillan & de Queraſque: Philippe de Sauoye ayãt ſceu la venuë de ce Prince & portant impatiemment l'iniure qu'il auoit receuë de ſon Pere qui luy auoit enuahi vne partie de Piemont, fit tous ſes efforts pour empécher que les Aſteſans dont la puiſſance eſtoit conſiderable en ce temps là, ne s'alliaſſent auec le Roy Robert, mais ce fut en vain, car Robert s'affermiſſant de iour à autre en Piemont

& en Lombardie, & Philippe ne ſe ſentant pas aſſez fort pour luy reſiſter, moyenna par la faueur d'Amé le Grand Comte de Sauoye ſon oncle la venuë de l'Empereur Henry VII. qui prit pour pretexte de ſon voyage, ſon couronnement à Rome, mais qui eſtoit bien aiſe de rencontrer cette occaſion pour arreſter le progrez des armes de ce nouueau Roy ſon ennemy.

7. Et pour ce faire eſtant encor à Luxembour ſur le point de faire ſon voyage, & pour engager Philippe dans ſon party; il luy promit de luy faire auoir raiſon de la Principauté d'Achaye, au cas que Robert ne ſatisfit pas à ce qu'il luy auoit promis & à Iſabelle de Villehardouin ſa femme. S'eſtant mis en chemin l'an 1310. il vint en Piemont, fit ſon entrée à Turin ſuiuy de douze mille cheuaux, où Philippe de Sauoye le receut & aſſiſta enſuite à la ceremonie de ſon Couronnement qui ſe fit à Milan, auec Theodore Paleologue Marquis de Montferrat, Manfroy Marquis de Saluces

Saluces & plusieurs autres Princes. Et parce que l'Empereur auoit dessein d'aller plus auant dans l'Italie, il laissa le Prince d'Achaye son Lieutenant General dans les villes de Pauie, de Nouare & de Vercel, & ne partit point sans auoir eu des grands auantages sur les partisans du Roy Robert, lequel il priua de tous les fiefs qu'il tenoit de l'Empire. Ce qui donna lieu à Philippe de Sauoye de rentrer dans Turin, & de se restablir dans quelques vnes des villes que Robert & Charles son predecesseur luy auoient occupées en Piemont.

8. Mais l'Empereur estant mort en Toscane, comme chacun sçait, en communiant l'an 1313. Robert Roy de Naples, recommença la guerre en Piemont contre le Comte de Sauoye, le Prince d'Achaye, & le Marquis de Saluces, & se saisit de Casal. Ce qui obligea ces Princes de s'accommoder entr'eux, & de faire vne nouuelle ligue contre ce commun ennemy. Cependant le Comte de Sauoye ayant acquis la

ville d'Yurée par la resolution que prirent les Citoyens de le reconnoistre pour leur Seigneur l'an 1313. il y associa ce Prince, & tous deux ensemble s'allierent auec l'Eueſque; depuis le Comte estant entré en guerre auec Iean Dauphin de Viennois, Philippe fut entremetteur de la paix qui se fit entr'eux l'an 1314.

9. L'an 1317. Il porta la guerre aux Milanois, y entra à main armée auec Edoüard de Sauoye & Pierre de Sauoye Archeueſque de Lyon & y fit de grandes hostilités. Mais cette guerre ne dura pas & ceſſa par vn traitté de paix qui se fit entre luy & Mathieu Seigneur de Milan en l'Egliſe de Lombriasque le dix neufviéme d'Aouſt, par lequel entre-autres articles le Seigneur de Milan promit que ny luy, ny les siens Seigneurs de Milan ne pretendroient rien à Aſt, Yurée, ny en Canaueys, ny à Queraſque ny à Mondeuis, ny à Sauillan. Apres cela Philippe de Sauoye recouura la Ville de Foſſan d'où il chaſſa Hugues.

gues de Baux Lieutenant General du Roy Robert.

10. Frederic de Saluces fils aisné de Manfroy Marquis de Saluces ayant esté desherité par son Pere (qui luy prefera Manfroy de Saluces son second fils d'vn autre lit) & ne pouuant se soûmettre à cette iniuste disposition, rechercha l'amitié du Prince d'Achaye auec lequel il fit vn traitté à Lombriasque le 2. Feurier 1320. par lequel Philippe, promit de luy aider à recouurer Cony, la Valée d'Esture, Demont, Busque & Cental, & luy de son costé s'obligea de seruir le Prince pour la conqueste d'Ast, de Quiers & de Canaueys; & en suite de cette assistance Frideric luy fit donation au mois de May 1324. des Villes de Carmagnole, de Raconis & de Reuel puis les reprit en hommage de luy.

11. L'an 1325. & le premier iour de Mars Philippes de Sauoye, & Theodore Paleologue Marquis de Montferrat estans en l'Abbaye de S. Maurice, firent vn traité de paix

& des promesſes de mariage pour leur enfans ; mais le Marquis oubliant depuis ce qu'il auoit promis au Prince, ſe declara l'an 1332. ſon ennemy, ayant donné des troupes au Roy Robert de Naples qui par intelligence ſe ſaiſit de la Ville de Turin, que Philippe reprit auec la meſme facilité & fit châtier les Auteurs de cette trahiſon.

12. La meſme année 1325. Philippe ayant receu des meſcontentemens de ceux de Pauie qui ne vouloient pas executer certaines conuentions faites auec luy pendant qu'il y commandoit au nom de l'Empereur, leur declara la guerre ; & apres quelques actes d'hoſtilité il y eut traitté entr'eux au mois de Iuin.

Philippe declare la guerre à ceux de Pauie

13. La guerre s'eſtant renouuellée entre Aymon Comte de Sauoye & le Dauphin de Viennois ; Philippe qui auoit touſiours eſté le Pacificateur de leurs differents, moyenna encore le 22. May 1334. vne trefue entr'eux, en attendant la concluſion d'vne paix generale, qui fut

fut arreſtée peu de iours apres par l'authorité du Roy Philippe de Valois.

14. Enfin le Prince eſtant allé à Pignerol, mourut le 27. Septembre ſuiuant, & fut inhumé en l'Egliſe des Religieux de S. François, en la Sacriſtie duquel Couuent il auoit fait ſon Teſtament quatre ans auparauant le 19. Iuin 1330. par lequel il fit des legats à Marguerite Alix, Leonor, Ieanne, Beatrix & Iſabelle de Sauoye ſes filles; & laiſſa à Aymon Thomas & Edoüar de Sauoye ſes fils à chacun d'eux cens Marcs d'argent, & inſtitua ſon heritier vniuerſel, Iaques de Sauoye ſon fils aiſné auec de longues ſubſtitutions; l'executeur de ſon Teſtament fut le Bien-heureux Iean de Riualta Eueſque de Turin. Meurt à Pignerol.

15. Philippe fut vn grand Prince doüé de belles qualitez, il eſtoit genereux, vaillant, prudent, & iudicieux, conſtant en ſes aduerſitez, & qui par vne merueilleuſe Politique, reſiſta à de puiſſans ennemis & ſauua le Piemont d'vn naufrage qui Ses qualités.

sembloit ineuitable. Il fut ferme dans l'obeyssance qu'il deuoit au Comte de Sauoye son Oncle, duquel il porta toûjours fort hautement les interests, nonobstant le deplaisir qu'il auoit receu de se voir priué de la succession du Comté de Sauoye; ce que sa posterité toutefois eut peine à digerer. Il fut Arbitre des differends des Princes ses voisins, heureux en ses alliances & en ses enfans.

16. Il eut deux Femmes, de chacune desquelles il eut six enfans; la premiere fut Isabelle de Ville-Hardoüin fille vnique & heritiere de Guillaume de Ville-Hardoüin Prince d'Achaye & de la Morée. Cette Princesse estoit veuve en secondes nopces de Florent, ou Floris de Haynaut Seigneur de Brayne & de Hall au Comté de Haynaut fils de Iean d'Auesnes Comte de Haynaut & d'Alix de Flandres; & en premieres, de Philippes d'Anjou Prince de Sicile Empereur Titulaire de Constantinople, troisiéme fils de Charles I. Roy de Sicile, de Façon

çon que cette Princeſſe fut mariée trois fois auantageuſement; de ſon ſecond mary elle eut vne fille Mahaud de Haynaut eſpouſe de Louys de Bourgogne fils de Robert II. Duc de Bourgogne. Iſabelle porta en dot à Philippes les Principautés d'Achaye & de Morée ; le traitté de leur mariage fut arreſté à Rome de l'autorité du Pape Boniface VIII. & par l'entremiſe de Luc de Fieſque & de Leonard Eueſque d'Albanie Cardinaux le 7. Feurier 1301. & elle donna en faueur de mariage à ſon mary la Seigneurie de Corinthe; elle elle en eut ſix enfans. I. Marguerite II. Iacques qui continua la Lignée des Comtes de Piemont. III. Amé. IV. Thomas. V. Edoüard. VI. Et Iſabelle.

I. Marguerite fut mariée le 10. Iuin 1324. au lieu de Montbriſon à Regnaud de Foreſts Seigneur de Malaual, de Virieu, de Chauanay, de Rocheblaue, de Brandiuilier, de la Voute, du Fay, & de Belle-garde, fils de Iean Comte de Foreſts & de Laure de Sauoye. Ce fut par l'entre-

l'entremiſe de Pierre Archeueſque & Comte de Lyon, & de Boniface de Montbel Cheualier Procureur du Prince d'Achaye, qui donnerent pour cautions du payement de la dot Edoüard Comte de Sauoye, Aymon de Sauoye ſon frere, Guichard Seigneur d'Anjou & Graton Seigneur de Clerieu, preſens au traitté de Mariage Henri Dauphin éleu Eueſque de Mets, Bertrand Seigneur de la Voute & autres. Elle eut quatorze mille florins d'or en dot qui furent aſſignés le 16. Nouembre 1336. ſur les Seigneuries de Roche-Blaue, de la Voute, de Malaual, de Virieu & de Chauanay, Renaud de Foreſts ſon mary fut pris priſonnier à la bataille de Brignais, l'an 1371.

III. Amé de Sauoye Chanoine & Comte en l'Egliſe de Lyon. Fut eſleu Eueſque de Maurienne l'an 1349. lequel Eueſché il permuta auec celuy de Lauſanne l'an 1376.

IV. Thomas de Sauoye fut auſſi Chanoine & Comte en l'Egliſe de Lyon puis Eueſque de Turin; c'eſt luy qui fit rebaſtir l'Egliſe

l'Egliſe Cathedrale de Turin, & qui infeoda au Comte de Sauoye Amé le grand, & à Philippe de Sauoye Prince d'Achaye, le Chateau de Soliers. Il fut le premier Chancelier de l'Ordre du Collier & deceda l'an 1360. & giſt à Turin en l'Egliſe de S. Iean.

V. Edoüard de Sauoye Religieux de l'Ordre de S. Benoit Prieur du Bourget en Sauoye, Abbé de S. Iuſt de Suze l'an 1366. Eueſque de Belley en 1370. & de là Eueſque de Sion en Valays l'an 1376. Il fut chaſſé de ſon Eueſché par la reuolte de ſes ſuiets, mais Amé VI. ſurnommé le Comte *Verd*, y ayant conduit vne armée le reſtablit en ſon Siege, il fut puis apres pourueu de l'Archeueſché de Tarentaiſe & y mourut au mois de Feurier 1390. & giſt en l'Egliſe de Mouſtiers.

VI. Iſabelle de Sauoye fut femme de Iean Seigneur de la Chambre Comte de Leüille Vicomte de Maurienne, fils de de Richard. Elle mourut ſans enfans.

En Secondes nopces Philippe Prince

Prince d'Achaye espousa Catherine de Viennois fille d'Humbert Seigneur de la Tour du Pin & de Coligny Dauphin de Viennois, & d'Anne Heritiere du Dauphiné. Qui eut l'assignat de sa dot sur les terres de Miradoul, Ville-franche, Carignan, Vigon & autres lieux, dont elle fit hommage au Comte de Sauoye Aymon le 20. Octobre 1334. apres la mort du Prince d'Achaye son mary en presence de Frideric Euesque de Sauone, de Rodolphe Abbé de la Cluse, de Louys de Sauoye Seigneur de Vaud, de Iean de Sauoye son fils, d'Amé Comte de Geneue, d'Hugues de Geneue, de Iean de Meyria Chancelier de Sauoye, & autres. Ce Prince en eut six enfans comme de la premiere. I. Alix. II. Leonor. III. Ieanne IV. Beatrix V. Aymon VI. & Agnes.

I. Alix fut mariée à Manfroy de Carreto Marquis de Sauone qui passa quittance de sa dot le 14. Decembre 1325. puis à Antelme Seigneur d'Vrtieres & de sainte Helene du lac en Sauoye le 26. Septembre

bre 1354. sa dot fut de six mille florins d'or qui furent assignés sur la Seigneurie de sainte Helène du Lac. Elle mourut l'an 1368.

II. Leonor de Sauoye femme de Manfroy Marquis de Saluces fils de Manfroy IV. du nom Marquis de Saluces & d'Isabelle Doria sa seconde femme. Elle mourut l'an 1350. C'est d'elle que sont descendus les Seigneurs de Farillan & de Cardé.

III. Ieanne de Sauoye alliée auec Amé de Poitiers Seigneur de S. Valier, fils d'Aymar de Poitiers IV. du nom Comte de Valentinois & Diois & de Marguerite de Geneue sa seconde femme. Elle deceda l'an 1352.

IV. Beatrix eut pour mary Humbert VI. du nom Sire de Thoire & de Villars, fils d'Humbert V. du nom & de Leonor de Beaujeu, elle mourut l'an 1340. & gist en l'Abaye de S. Claude au Comté de Bourgogne. Ce mariage se fit par dispense du Pape Iean XXII. à cause qu'ils estoient parents au troisiéme degré.

V. Aymon de Sauoye Seigneur de Ville-franche, de Combe-Vienne & de Cazal-Maiour qui ne laiſſa aucuns enfans de Mencie de Ceue ſa femme. Par ſon teſtament du 13. Mars 1397. Il fonda vne Chapelle en l'Egliſe des freres Preſcheurs de Sauillan, vne autre en Egliſe de S. François de Pignerol, fit des Legats aux Religieuſes de Sauillan & de Pignerol.

VI. Agnes de Sauoye mariée au mois de Ianuier 1343. auec Iean Seigneur de la Chambre Comte de Leüille, Vicomte de Maurienne fils d'autre Iean Seigneur deſdits lieux & de Beatrix de Villars.

Outre les enfans legitimes dont ie viens de parler Philippe de Sauoye Prince d'Achaye & de la Morée Comte de Piemont laiſſa vn fils naturel nommé Antelme de Sauoye Seigneur de Collegno, qui fit la Branche des Comtes de Collegno, Seigneurs d'Alteſan.

IACQVES DE SAVOYE Prince d'Achaye, & de la Morée, Comte de Piemont, Seigneur d'Yurée.

SOMMAIRE.

1. *Iacques de Sauoye Prince d'Achaye eſt recogneu Comte de Piemont, ſa belle Mere curatrice fait vn traitté pour luy auec le Roy Robert, que Iacques deuenu en âge ne voulut tenir.* 2. *Il traitte auec les Seigneurs de Milan & le Dauphin de Viennois.* 3. *Il ſurprend la Ville de Saluces, & y met le feu.* 4. *Par le decés du Roy Robert Amé VI. dit le Comte Verd rentre dans le Piemont & y reprend tout ce que la Maiſon d'Anjou luy auoit enleué.* 5. *Alliance des Maiſons de Sauoye & de Milan.* 6. *Le Comte Verd donne le pont de Beauuoiſin à Iacques d'Achaye, & l'Empereur Charles quatriéme, le pouuoir de faire battre monnoye d'or*

& d'argent. 7. Ligue des Princes de Lombardie contre les Maiſon de Sauoye & de Milan. 7. Rebellion de Iacques contre le Comte Verd qui le prend Priſonnier & confiſque ſes Eſtats, puis les luy remet à la priere du Seigneur de Beaujeu. 9. Mort de Iacques, ſes déplaiſirs, ſon teſtament. 10. Son Eloge & ſes belles qualités. 11. Ses femmes & enfans.

1. APres le decés de Philippe de Sauoye Prince d'Achaye & de la Morée, Iacques de Sauoye ſon fils aiſné fut reconnu Comte de Piemont, & fit ſon entrée à Turin au mois d'Octobre 1334. Catherine de Viennois ſa belle Mere en qualité de Curatrice fit vn traitté à Pignerol le 10. Septembre 1335. auec Geoffroy de Marzane Marechal du Roy de Sicile, ſon Senechal & Capitaine General en Lombardie, par lequel il fut dit qu'il y auroit paix entre Robert Roy de Ieruſalem & de Sicile, & le Prince d'Achaye & leurs ſuiets : que Iacques reconnoitroit du Fief du Roy

le

le Chasteau de Fossan auec ses appartenances & feroit la guerre pour luy contre ses ennemis tant de ce Chasteau que de ses autres terres à la reserue du Comte de Sauoye,& le Roy par mesme moyen promettoit aussi de faire la guerre en Piemont & en Lombardie pour le Prince, & deçà les Monts contre ses ennemis à la reserue de ses Vassaux ou de ses alliés : que Iacques remettroit entre les mains du Roy , ou de ses Lieutenans Sauillan en toute proprieté : que pour seureté il donneroit pour Ostages Thomas son frere & douze de ses suiets : qu'en attendant que le Roy eut agrée le traitté,il y auroit trefve : que Iacques se remettroit au dire du Roy pour les differents qu'il auoit auec les Marquis de Montferrat, Frederic de Saluces & la Communauté d'Ast, & qu'il renuoyeroit les prisonniers de guerre qu'il retenoit. Catherine de Viennois enuoya à Naples Iacques de la Tour de Pauie, Iuge des Terres du Prince, où ce traité ayant esté representé au Roy, en presence

de

de Barthelemy Archeueſque de Trany, Vice-Chancelier de Sicile, de Iean Eueſque de Nonicaſtro, de Nicolas de Ioinuille Comte de terre neufve, de Iean de Grilly Vice-Protonotaire du Royaume, de Iean de Laude de Capoüe Cheualier, d'Amelin de Baux Cheualier & de Martin Coſſa de l'Iſle Cheualier Chambellans du Roy, il l'agrea & en iura l'obſeruation le 20. Ianuier 1336. mais Iacques de Sauoye deſauoüa le procedé de ſa belle Mere, & ne ſe voulut pas tenir au traité.

Iacques deſauoüe le traitté fait par ſa belle Mere.

2. Trois ans apres Aymon Comte de Sauoye & luy comme Seigneurs d'Yurée, ayant eu quelque differend, auec Azzon Seigneur de Milan, & les Habitans de Vercel, il fut terminé par Arbitres.

Par vn traitté qu'il fit auec Humbert III. du nom Dauphin de Viennois de l'an 1339. il promit de le ſeruir & de le ſecourir enuers & contre tous, à la reſerue ſeulement du Roy de Sicile & du Comte de Sauoye, moyennant quoy le Dauphin s'obligea de luy donner vne

terre

terre de la valeur de cinq cens florins d'or de rente en toute Iuſtice.

3. Robert Roy de Naples ayant enuoyé Bertrand de Baux Seigneur de Courtezon, pour commander en qualité de Seneſchal en ſes terres de Piemont l'an 1340. Iacques de Sauoye à ſa perſuaſion & des trois freres de Saluces Oncles de Thomas Marquis de Saluces ; ſurprit par intelligence la Ville de Saluces, & en fit bruſler la plus grande partie, aſſiegea le Chaſteau, & prit priſonnier le Marquis, qui fut remis entre les mains de Bertrand de Baux, & deux de ſes enfans au pouuoir du Prince d'Achaye qui les fit mener à Pignerol.

4. La mort de Robert Roy de Naples & de Sicile arriuée l'an 1341. changea la face des affaires de Piemont & de Lombardie ; car apres que Iacques de Sauoye eut eſté à Turin, & eut receut le ſerment de fidelité des habitãs, au mois d'Aouſt 1346. la Ville d'Albe qui obeiſſoit à Robert ſe donna à luy, & Amé VI. ſurnommé le Comte Verd,

ayant passé les Monts auec vne armée pour reprendre sur Ieanne Reyne de Naples & de Sicile, les terres de Piemont que les Roys Charles II. & Robert y auoient occupées, fut assisté du Prince d'Achaye & recouura les Villes de Quiers, de Queraſque, de Montdeuis, de Sauillan & de Cony; & comme ceste conqueste estoit commune entre ces deux Princes, il fut arresté qu'ils y mettroient des Officiers alternatiuement; en ce mesme temps Louys Roy de Hongrie qui pretendoit au Royaume de Naples & qui preparoit vne armée pour y aller, inuita ce Prince par lettres du 15. Auril 1346. de l'y assister sous la promesse qu'il luy fit de luy rendre la principauté d'Achaye & de la Morée; Mais Iacques qui auoit dessein de se restablir entierement au Comté de Piemont puisque le Comte de Sauoye s'y interessoit, n'escouta nullement cette proposition. Mais Luchin Viscomte Seigneur de Milan qui se vouloit preualoir de cette conioncture, attira

à

à son party Thomas Marquis de Saluces & tous deux se declarerét pour Ieanne Reyne de Naples laquelle leur accorda ce qu'ils luy demanderent pour maintenir les diuisions dans le Piemont, & arrester le progrés des armées du Comte de Sauoye, & du Prince d'Achaye : d'autre costé Iean Marquis de Montferrat faisoit la guerre à la Maison de Sauoye, ainsi il faloit s'asseurer de luy ou se deffaire de tous ses ennemys auant que de rien entreprendre ; le Pape Clement VI. s'y aida beaucoup, parce qu'à son instante recommandation, & par l'entremise de l'Archeuesque de Milan il y eut traitté de Paix arresté au mois de Decembre 1348. entre le Comte de Sauoye, le Prince d'Achaye & luy, par lequel ils promirent de demeurer amys, & le Marquis quitta tous les droits qu'il pouuoit auoir sur la Ville de Turin.

5. Au mois de Ianuier suiuant, Luchin Seigneur de Milan mourut, & Iean Viscomte Archeuesque de Milan, estant deuenu Seigneur de cet

Aliance de Sauoye & de Milan

cet Eſtat, maria Galeas Viſcomte ſon Neueu auec Blanche de Sauoye fille d'Amé le Grand,& fit vne ligue & confederation perpetuelle auec le Prince Iacques, & auec Amé Comte de Geneue, dont Thomas Marquis de Saluces fut exclus; ainſi il n'y eut point de puiſſance conſiderable en Piemont qui ne fut de ce party. Ce qui fut cauſe que Thomas fut bien toſt mis à la raiſon.

6. Le Comte Verd fut ſi ſatisfait de la conduite & des ſeruices de ce Prince, qu'il luy infeoda la Seigneurie du Pont de Beauuoiſin en toute iuſtice par patentes du 20. Septembre 1352. & le Pape Innocent VI. par ſa lettre du mois d'Aouſt de l'année ſuiuãte l'exhorte de fauoriſer le voyage de Didier Cardinal de S. Clement que ſa ſainteté enuoyoit pour la pacification des troubles d'Italie. D'ailleurs l'Empereur Charles IV. eſtant à Pize par ſes patentes du mois de Feurier 1355. pour autoriſer d'autant plus ce Prince luy permit de faire battre monnoze d'or & d'argent, & de creer

des

des Notaires dans toute l'eſtenduë de ſes terres de Piemont.

7. L'an 1356. il ſe fit vne ligue contre luy & les Seigneurs de Milan par les Marquis de Montferrat & de Saluces ; les Seigneurs de Ferrare, de Mantoüe & de Bologne & le Duc de Genes, dans laquelle ligue eſtoit entré Iean de Fieſque Eueſque de Vercel, qui depuis s'en departit par l'entremiſe du Comte de Sauoye; le reſte des Ligués ne laiſſa pas neantmoins de commencer la guerre à Galeas & à Barnabé Seigneurs de Milan : mais Iacques de Sauoye leur allié auec Philippes Prince de Tarente s'en prit à Thomas Marquis de Saluces, entra dans ſes terres où il fit de grandes Hoſtilités, qui ceſſerent par la mort de Thomas, auquel ſucceda Frederic Marquis de Saluces ſon fils, qui reconnoiſſant que l'amitie des Princes de Sauoye luy eſtoit abſolument neceſſaire pour viure en repos dans ſes terres, fit hommage au Comte de Piemont des Villes de Reuel,

de Carmagnole & de Raconis l'an 1359.

8. Tous ces heureux ſuccés donnerent tant d'auantage & d'eſtime à Iacques de Sauoye, qu'il creut que rien ne pouuoit troubler ſa felicité; tellement qu'il entreprit l'an 1359. d'impoſer en Piemõt certains Tributs, particulierement ſur les marchandiſes que l'on tranſportoit en Sauoye par vertu d'vn priuilege qu'il diſoit en auoir obtenu de l'Empereur Charles IV. Mais le Comte de Sauoye comme ſon Superieur s'y oppoſa, & enuoya des Commiſſaires pour luy faire ſon procez, entre leſquels eſtoit vn gentil-homme de la Maiſon de Prouana que Iacques fit mourir. Cependant le Comte Verd irrité de cet extraordinaire procedé; paſſa les monts auec vne armée composée de Siciliens, de Hongrois & de Sauoiſiens, donna combat au Prince d'Achaye, le deffit, l'envoya priſonnier à Riuoles, & en ſuite ſe ſaiſit de Pignerol, Vigon, Ville-Franche, & des terres des Seigneurs de Luzerne & Piozaſ

Piozasque ses Vassaux, puis de Sauillan, de Turin, de Cauallimours, de Fossan & de tout ce que Iacques possedoit en Piemont; de sorte que ce malheureux Prince pour sortir de prison fut contraint de se soûmettre au iugement de l'Abbé de S. Michel de la Cluse, du Preuost d'Oulx & autres Cheualiers & Commissaires que le Comte luy nomma, par le iugement desquels & sous la caution d'Amé Comte de Geneue & autres treize notables Cheualiers, de l'obseruation de ce qui seroit Ordonné, fut dit qu'il abandonneroit le Piemont au Comte *Verd*, & qu'il se se contenteroit de prendre en recompense les Villes & Châteaux de Conflens, de Tornon, Salanches, Beaufort, Euyans, Montjoye, Hermanco, Alinges, Tonon & & quelques autres places de Bugey par forme d'eschange dont il y eut traitté dressé le 17. May 1360. duquel furent entremetteurs Thomas de Sauoye Eueſque de Turin & autres; mais par la negotiation d'Edoüard Seigneur de Beaujeu & de

Dombes Iacques fut reſtabli trois ans apres & remis en poſſeſſion de Turin & des autres Villes de Piemont par le Comte *Verd* qui ne s'en reſerua que la Souueraineté. Ce Prince en ſuitte ayant fait ſon entrée ſolemnelle à Turin, confirma aux habitans leurs anciens priuileges.

9. Il ne ioüit pas long-temps de ce bon-heur ; car aprés auoir fait la guerre (par ordre du Comte *Verd*) à Frideric Marquis de Saluces, & pris Pianezze ſur luy l'an 1364. il eut le déplaiſir de voir Philippe de Sauoye ſon fils aiſné partiſan de ſes ennemis & mourut le 17. May 1366. & git en l'Egliſe S. François de Pignerol, auſquels il donna par ſon Teſtament du 16. May 1360. trois mille Florins d'or, pour la conſtruction d'vne Chapelle & de ſon tombeau, à Marguerite de Beaujeu ſon eſpouſe pour ſon doüaire les Villes & Chaſteaux de Turin, de Montcalier, & de Carignan, auec la Iuſtice & autres droits Seigneuriaux ; laiſſa à Philippe ſon fils qu'il auoit eu de Sibille de Baux ſa ſeconde femme,

femme, les Chasteaux de Vigon, de Villefanche, de Miradol, de Morette & de Briqueras, & institua heritier Amé de Sauoye son fils du troisiéme lict, & le chargea de longues substitutions, auec exclusion perpetuelle des filles; nomma pour executeurs de sa volonté, Iean Euesque de Turin, Edoüard Abbé de Suze, & autres, & pria le Comte de Sauoye de prendre la tutelle de ses enfans.

10. Ce Prince est loüé pour auoir esté bon & homme de conseil, vaillant, hardy, redouté de ses voisins, & heureux en ses entrepriſes, ayant recouuré la plus grande partie du Piemont des mains d'ennemis tres puissans, où il se maintint auec vne adresse, & vn bon-heur extraordinaire pendant toutes les funestes conuulsions de cette Prouince; & sans la guerre du Comte Verd qu'il s'attira sur les bras par imprudence & par temerité, & le malheur de la reuolte de Philippe son fils, procurée par les rigueurs de Marguerite de Beaujeu

ſa belle-mere, la vie de Iaques de Sauoye eut eſté ſans tache; il eſt vray qu'on peut excuſer Marguerite de Beaujeu d'auoir procuré la ſucceſſion à ſon fils, puis que le Comtes Iaque n'eſtoit rentré en ſon eſtat de Piemont, que par les inſtantes ſolicitatiõs qu'en auoit fait Edoüard de Baujeu ſon Pere, & il ſemble auec iuſtice qu'il n'auroit pas demandé cette reſtitution pour vn autre, ayant vn fils de ſa fille, que cela appartenoit pluſtoſt au ſecond fils comme vne gratification faite à ſon Ayeul, qu'à celuy qui s'eſtoit fait partiſan de ſes ennemis.

11. Iacques fut marié trois fois; premierement auec Beatrix d'Eſt, fille de Renaud d'Eſt Marquis de Ferrare, au mois de Ianuier 1339. & n'en eut aucuns enfans. En ſecondes nopces il eſpouſa Sibille de Baux fille de Bertrand de Baux Seigneur de Courtheſon Marechal & Vicaire General d'Achaye, & de Cephalonie, il en eut Philippes cy deſſus desherité, & apanagé des Châteaux de Vigon, Ville-Franche,

de

de Miradour, de Cardé, de Morette, & de Briqueras, à cauſe de ſa deſobeiſſance. Car l'an 1365. au preiudice de la fidelité qu'il deuoit au Comte de Sauoye ſon Souuerain, contre ſon deuoir, & contre l'intention de ſon Pere; il ſe ioignit au Marquis de Saluces, & aux Viſcomtes Seigneurs de Milan à deſſein de faire la guerre au Comte Verd, tandis qu'il ſeroit au voyage de Grece. Mais Amé VI. auant que de partir entra en Piemont à main armée, l'aſſiegea dans Foſſan & le prit priſonnier, depuis il y mourut l'an 1369. les vns diſent de regret de ſe voir deſherité par ſon Pere, d'autres que ſa mort fut auancée.

En troiſiéme nopces Iacques eſpouſa Marguerite de Beaujeu Dame de Berzé au Palais Epiſcopal de Belley le 16. Iuillet 1362. elle eſtoit fille d'Edoüard Seigneur de Beaujeu & de Dombes laquelle eut en dot quinze mille florins d'or, de la reſtitution deſquels ce Prince donna pour cautions Amé Comte de Sauoye & autres. Il en eut Amé &

Louys qui feront les Chapitres ſuiuans.

Apres le decés d'Antoine Seineur de Beaujeu & de Dombes, Marguerite pretendit la Baronie de Beaujeu contre Edoüard de Beaujeu Seigneur de Perreux ſon Couſin, mais elle s'en departit moyennant le Chaſteau & Seigneurie de Berzé en Maſconois & vingt mille francs d'or. Ce qui fut approuué par le Roy Charles V. & verifié en la Cour du Parlement de Paris le 22. Iuillet 1375. depuis ſa viduité iuſqu'à ſon decés elle porta l'habit du tiers Ordre de S. François & paſſa le reſte de ſa vie dans vne grande deuotion.

Iacques Prince d'Achaye eut encor vn fils naturel appellé Antoine de la Morée qui a donné origine aux Seigneurs de Buſque.

AMEʹ DE SAVOYE Prince d'Achaye & de la Morée, Comte de Piemont.

SOMMAIRE.

1. *L'Ordre de la Succeſſion eſt interrompu pour la troiſiéme fois en la Maiſon de Sauoye en faueur d'Amé qui fait ſon entrée à Turin.* 2. *Et entreprend de recouurer ſes Principautés d'Achaye & de la Morée, & pour ce fait alliance auec les Venitiens.* 3. *Accord entre luy & le Regent d'Achaye qui demeure ſans effect.* 4. *Amé ſe declare du party de Bonne de Bourbon, fait la guerre au Marquis de Montferrat.* 5. *Puis au Marquis de Saluces.* 6. *La guerre ſe renouuelle entre luy & le Montferrein; le Duc de Milan taſche de les accorder par vn traitté.* 7. *Eux meſmes s'abouchent & s'accordent.* 9. *Amé meurt âgé de 30. ans.* 10. *Son Eloge.* 11. *Sa femme, & ſes enfans.*

1. AMé Prince d'Achaye ayant eſté nommé par teſtament de ſon Pere Iacques heritier vniuerſel de ſes biens ſous la tutelle d'Amé VI. du nom Comte de Sauoye, au preiudice de Philippes ſon frere aiſné qui pour ſa deſobeiſſance & retraite chés les ennemis de ſa Maiſon s'eſtoit rendu incapable d'en receüillir la ſucceſſion; le Comte de Sauoye apres auoir protegé ce ieune Comte ſon Pupille cõtre les mauuais deſſeins de ſon dit frere qui ne ſe voulut pas ſoûmettre à la diſpoſition de leur pere; luy meſme prit poſſeſſion du Comté de Piemont au nom de ce Prince ſon Pupille & luy fit faire ſon entrée à Turin au mois de Iuillet 1366. où de l'autorité de ce meſme Tuteur il confirma aux habitans de Turin leurs anciens priuileges par patentes du mois de Iuin 1368. & l'an 1377. le Comte de Sauoye luy remit entierement les Villes de Turin, Montcalier, Cauours, Pignerol, & autres terres de Piemont, dont Amé luy fit hommage, & le receut l'année ſuiuante

ſuiuante des habitans de Turin, & en ce meſme temps il confirma les priuileges de ceux de Cauours. Il ſuiuit Amé VII. Comte de Sauoye ſurnommé *le Rouge*, en la guerre de Valays, pour reſtablir Edoüard de Sauoye Eueſque de Sion en ſon Siege.

2. Ce Prince qui eſtoit fort genereux entreprit de recouurer les Principautés d'Achaye & de la Morée detenües ſur ſes Predeceſſeurs par les Roy de Naples ſur la Maiſon d'Anjou, & la premiere choſe qu'il fit pour en venir à bout fut de tirer vne declaration du Pape Clement VII. datée du 3. des Ides d'Auril de l'an 1387. contenant que par la permiſſion que ſa Sainteté auoit donnée au Roy de Sicile, de vendre les deux principautés, elle n'auoit pas entendu preiudicier aux droits de ce Prince, au contraire elle caſſoit cette vente. En ſuite il pratiqua de grandes intelligences en ces lieux là par le moyen de Iean de Laſcaris Seigneur Grec, à qui pour l'engager dans ce voyage, il donna

a le 11. d'Auril.

au

au mois de Iuillet le Comté de Cephalonie auec plusieurs Isles. Il fit encor alliance auec les Venitiens le 7. Iuiller 1391. pour recouurer la Ville d'Argelli en la Morée que le Despote Theodore Paleologue luy auoit occupée, & tira promesse le 29. Decembre suiuant de Nereo de Raiolis Cheualier Florentin, & du Seigneur de Coscinto du Pays d'Achaye, de l'assister au recouurement de cette principauté.

Accord entre luy & le Regent d'Achaye.

3. Le traitté fut arresté à Venise le 5. Iuin 1391. entre les Deputés de ce Prince, & ceux du Gouuerneur, & Regent de la Principauté d'Achaye, par lequel les Ambassadeurs du Prince demandoient qu'on luy rendit la Principauté d'Achaye & de la Morée auec toutes les Villes & Chasteaux comme l'heritage de sa Maison. Ceux du Regent disoient quils tenoient cette principauté en suitte d'vn pouuoir qui luy auoit esté donné par l'Illustre Seigneur Iacques de Baux Empereur de Constantinople, Prince de Tarente, issus des vrays Seigneurs & Princes

Princes d'Achaye, iuſqu'à ce qu'il parut vn legitime ſucceſſeur & Seigneur, ce qu'il eſtoit reſolu de faire, à la charge d'eſtre luy & ſes confederez rembourſez auparauant de tous les frais, par eux ſupportez à la conſeruation du Pays. Sur quoy fut accordé que le Prince d'Achaye laiſſeroit aud. Regent & à ſes Aſſociez en fief, les biens qu'ils poſſedoient alors, pour eux & leurs décendans, pour en iouyr ſelon les Couſtumes du Pays, (à la reſerue de ce qui dependoit du Domaine du Prince) & à la charge de luy en faire hommage, auec pouuoir de les vendre ou donner à gens, toutesfois fideles au Prince. Enſuite que le Prince donneroit au Regent & à ſes Confederez vingt mille ducats d'or de Veniſe, cinq mille auant que de partir, & le reſte aprés auoir pris poſſeſſion de la Principauté. Qu'il y auroit pardon general de toutes choſes & crimes, à la reſerue de Manuel Alleman, qui aydé des armes du Deſpote auoit aſſaſſiné le Capitaine Berard Vernaſſa & autres

de

de leur confederation. Que tous ceux qui auoient manié les deniers du Domaine du Prince en seroient quittes & déchargez. Que Nereo de Raiolis seroit confirmé en la charge de Chastelain de Corinthe, que le Regent luy auoit donnée, à condition d'en prendre inuestiture du Prince. Que le Prince seroit tenu de se rendre en Achaye pour tout le mois de Mars suiuant, & au cas qu'il ne le peut, qu'il seroit tenu d'y enuoyer vn Lieutenant dans ce mesme terme, qui ioureroit l'obseruation des Priuileges du pays, entre les mains des Prelats & Barons qui à mesme temps luy feroiēt l'hommage, à la reserue de celuy deu au Roy de Sicile, qu'en attendant le Prince enuoyeroit en Achaye pour tout le mois d'Aoust suiuant cent cinquante lances d'hommes d'armes, & quatre cens hommes de pied, qui seroient receus & logez par le Regent, sans qu'il en coûtat rien au Prince. Que le Prince iouyroit des mesmes honneurs, priuileges & droits que ses Predecesseurs; & enfin

fin que le Prince promettoit de ne faire aucune part des conqueſtes qu'il feroit en Romanie, qu'à ceux qui ſeroient des Vaſſaux de ladite Principauté qui ſeroient tenus de luy rendre le ſeruice que luy doiuent les autres Barons du pays. Voila les conditions du traité qui demeura nul, par la mort du Comte de Sauoye, & par les diuerſes affaires ſuruenuës à ce Prince qui l'empeſcherent de ſe mettre en chemin, quoy qu'il en fût prié par l'Archeueſque de Patras, par le Regent, par le Seigneur d'Arcadie, par Nere de Raggiolis Seigneur de Corinthe & Duc d'Athenes, par Theodore Paleologue Porphyrogenete, Deſpote de Romanie, Thomas Dandolo Duc de Veniſe, & par les principaux Seigneurs d'Achaye & de la Morée, qui luy en eſcriuirent des lettres fort preſſantes. Ainſi cette Principauté demeura long-temps demembrée, & diuiſée entre les Paleologues & les Centerions de Genes iuſqu'à ce que Mahomet II. s'en empara l'an 1461.

4. L'an

4. L'an 1393. Amé Prince d'Achaye se declara du party de Bonne de Bourbon pour la tutelle du ieune Prince Amé VIII. Il fut aussi l'vn de ceux qui iurerent le traitté sur ce suiet le 8. May 1393. par la negociation du Duc de Bourbon.

Au mois de Iuin de la mesme année il fit la guerre à Theodore Marquis de Montferrat, & prit sur luy Vulpian, Caluse en Canaueys, & les Chasteaux de Riparia, Piperagno, & Bainette, & eut fait de plus grands progrés n'eut esté la ligue que le Marquis fit auec Louys Duc d'Orleans Comte d'Ast, en laquelle le Prince d'Achaye fut compris, à condition qu'Enguerrand Sire de Coucy Conte de Soissons Gouuerneur d'Ast, seroit Arbitre des differends qu'il auoit auec le Marquis; ce qu'Amé de Sauoye qui estoit en ce temps la à Chambery ratifia au mois de Decembre suiuant.

5. Frederic Marquis de Saluces ayant refusé l'an 1394. de faire l'hommage au Comte de Sauoye, le Prince d'Achaye luy declara la

guerre,

guerre,& assiegea Monasterol; Thomas de Saluces fils aisné du Marquis, s'estant mis en estat de secourir cette place, fut deffait, pris prisonnier, & mené à Turin, où il demeura 2. ans en prison, dont il fut depuis deliuré par l'entremise de Iacques Seigneur de Montmaur Gouuerneur de Dauphiné & d'Enguerrand Sire de Coucy; sa rançon fut de vingt mille liures, & de cinq cens ducats Monnoye de Genes.

6. L'an 1396. la guerre se renouuella entre ce Prince, & Theodore Marquis de Montferrat assisté de Guillaume de Montferrat son frere, parce qu'Amé au preiudice de la ligue de l'an 1393. & sans attendre le iugement du Sire de Coucy aydé des troupes du Comte d'Armagnac, pilla le Montdeuis, Montcucho, S. Sebastien, la Marguerite, Rochabandoro, Rochade, Corio & Montebarberio. Cette guerre dura vn an, pendant laquelle le Prince d'Achaye prit Montdeuis, le Marquis luy oppose Facino Canetto son Lieutenant General, qui de-

de ſon coſté fit des hoſtilités en Piemont, meſmement au voiſinage de Turin, de Quiers, de Monrcalier, de Collegno, Pianezze, Carignan, & Foſſan : mais Iean Galeas Duc de Milan Prince Pacifique, les obligea à vn traitté de paix le dernier Iuillet 1397. où fut compris le Marquis de Saluces & Hugues de Saluces ſon frere, par lequel il fut dit que le Prince, & le Marquis de Montferrat ſeroient bons amis ; que le Marquis remettroit entre les mains du Duc de Milan par forme de depoſt les Villes & Chaſteaux de Bennes, Arignan, & Pormoncello, pour en diſpoſer ainſi qu'il iugeroit à propos ; que le Prince d'Achaye luy confieroit auſſi les Chateaux de Morezio & de Beinnette, la Roque de Careſano, Gaſſan & Vico, à la reſerue que ſi le Comte de Sauoye faiſoit guerre au Marquis de Montferrat, le Prince d'Achaye y ètãt, ne ſeroit pas reputé auoir contreuenu à la paix ; & de méme ſi le Marquis de Montferrat ſe trouuoit à la guerre que Robert Duc de Bar feroit au Comte

te de Sauoye, ne violeroit pas le traitté.

7. Mais cela ne fut point executé, chacun ayant voulu demeurer saisi de ce qu'il tenoit, neantmoins ces deux Princes nommerent l'an 1400. Philippe Duc de Bourgogne pour iuge de leur differends, qui ne l'ayant pas voulu accepter, ils choisirent le Comte de Sauoye le 22. Decembre de la mesme année, pendant quoy il y auroit tresves entr'eux & leurs suiets; & le Comte de Sauoye ne prononçant point, le Marquis Theodore luy depescha à Chambery des Ambassadeurs, au mois de Mars 1401. pour l'en supplier: l'affaire mise en deliberation par le Comte de Sauoye en son conseil, il s'y trouua tant de difficultez, que le Comte n'y voulut rien ordonner.

8. Ces deux Princes voyans que leurs amis ne les pouuoient pas accommoder, s'aboucherent eux mesmes à S. Raphaël, où ils conclurent vne trefve de trois ans & demy, & arresterent que chacun

pourroit

pourroit fortifier les lieux qu'il tenoit, à la reserue toutefois que le Prince ne feroit aucune Citadelle ou Chasteau à Montdeuis, ny aucune nouuelle fortification à la Bastie de Vico, & que le Marquis de son costé laisseroit Vico en l'estat qu'il estoit. Enfin à la persuasion de Iean de Fontaines Conseiller & Chambelan du Roy, Gouuerneur d'Ast, & de Iean Seigneur de Chasteau Morand, Lieutenant du Marechal de Boucicaud, Gouuerneur de Genes, cette trefve fut prolongée pour dix ans, & conuenu, que le Prince d'Achaye remetroit Montdeuis en main tierce, pour estre gouuerné par deux personnes notables, au nom des deux partis; qu'il relascheroit aussi les forts de Montalte & de Roberengo, les lieux de Bonisio, de Piperagno, de Biennettes, de Marguerite, de Brusaporcello & de la Bastie; que le Prince ne pourroit point mettre d'Officiers à S. Alban, la Trinité, Sinio, la Bastide, Carezan, Castelvico, Pormoncello, Verguano, & Sambuyro;

Sambuyro ; Mais que ce droit appartiendroit au Marquis de Montferrat, & quant aux autres lieux pris & occupez, qu'ils demeureroient en l'eſtat où ils eſtoient : cét accommodement fut fait le huitiéme Mars 1402.

9. Ces differens pacifiez, le Prince Amé s'attacha au Comte de Blandrate, qui auec quelques troupes leuées au Duché de Milan, eſtoit entré en Piemont, & y auoit fait des hoſtilitez. Il ne veſquit pas long-temps aprés l'auoir battu & chaſſé, il mourut le 7. May 1402. & fut inhumé à Pignerol au tombeau de ſes Predeceſſeurs, en l'Egliſe de S. François dudit lieu.

10. Il mourut à l'âge de trente neuf ans, & ne laiſſa pas neantmoins de donner beaucoup de preuues de ſa generoſité, ſoit pour recouurer ce que ſes Predeceſſeurs auoient laiſſé perdre, ſoit pour conſeruer ce qui luy eſtoit reſté. Il reſiſta auec beaucoup de reſolution à ſes ennemis, eut de grands auantages ſur eux, ſe démela heureuſement du

different qu'il eut auec Philippe de Sauoye ſon frere, à cauſe de la primogeniture, & demeura ferme dans l'obeyſſance & dans le reſpect qu'il deuoit au Comte de Sauoye ; & ſi la mort n'eut abregé ſes iours au milieu de ſa couſe, il auroit eſté vn des plus grands Princes de ſon ſiecle.

11. Il prit alliance l'an 1380. & le 22. de Septembre au Chaſteau de Duyn en Geneuois auec Catherine de Geneue fille d'Amé III. du nom Comte de Geneue, & de Mahaud, de Bologne, elle fit ſon entrée à Turin au meſme mois & an, il en eut deux filles, I. Marguérite & II. Mahaut de Sauoye.

I. Marguerite ſurnommée *la Grande* fut accordée en mariage le 17. Ianuier 1403. auec Theodore Paleologue Marquis de Montferrat II. du nom Gouuerneur de Gennes fils de Iean Paleologue Marquis de Montferrat, & d'Eliſabeth de Majorque. Elle eut la moitié du Comté de Montdeuis en Piemont, & trente mille Ianetins de Gennes pour

pour sa dot, & n'eut aucuns enfans. Elle vesquit auec son mary en parfaite vnion & amitié pendant le seiour qu'il fit à Gennes dont il étoit Gouuerneur en Chef des armées de cette Republique. Elle oüit les merueilleuses predications de S. Vincent Ferrier, qui ietterent dans son ame les premieres semences de deuotion, & de pieté, & la mort de son mary estant arriuée le 2. Decembre 1418. Elle supporta cette perte auec vne constance extraordinaire, & fit dés-lors vœu de chasteté, & se voulant esloigner des pompes & du tracas de la Cour, elle se retira à Albe l'an 1420. Philippe-Marie Duc de Milan la rechercha en mariage, & luy enuoya la dispense qu'il auoit obtenüe du Pape Martin V. du simple vœu qu'elle auoit fait de chasteté: neantmoins la grandeur de cette alliance, ny les auantages qu'on luy en faisoit esperer ne luy pûrent iamais faire changer sa resolution; au contraire pour oster tout le doute ou le monde pouuoit estre si elle se marieroit, elle prit l'habit

des

des Tertiaires de l'Ordre de saint Dominique autrement dit de la Penitence, ou de la Milice de Iesus-Christ ; & fonda vn Monastere de Religieuses en la ville d'Albe l'an 1446. où elle prit depuis l'habit sous la regle de S. Augustin ; que le Pape Nicolas V. changea puis en celuy des Tertiaires de S. Dominique l'an 1446. auec ordre de prendre la closture à cause de la grande affection qu'elle auoit pour cét Ordre. Ce ne fut pas la fondation qu'elle auoit faite de ce Monastere, ny sa haute naissance qui obligerent toutes les Religieuses d'vn commun suffrage à l'élire pour leur Superieure, ce furent les merueilleux exemples de deuotion, d'humilité, & de pieté, que cette illustre Princesse leur donna ; en laquelle charge elle se porta auec tant de vertu, de prudence, & de moderation, qu'elle se fit admirer de tout le monde.

Enfin cette grande Princesse paya le tribut de la mort le 23. Nouembre 1464. ayant fait plusieurs miracles

eles pendant sa vie, à son decés & apres sa mort, elle fut enterrée dans l'Eglise dudit Monastere dans vne belle sepulture de marbre. Leurs Alteſſes Royales & la Sereniſſime Infante Marguerite de Sauoye, Ducheſſes de Mantoüe & de Montferrat, ont fait de grandes inſtances à Rome pour proceder à la Canonization de cette grande Princeſſe, ce que tout le Piemont & le Montferrat attend auec grande impatience.

II. Mahaud de Sauoye sa sœur fut mariée à Louys Comte Palatin du Rhin Electeur & Duc de Bauieres, veuf de Blanche d'Angleterre, & fils de Robert III. du nom Comte Palatin, Electeur & Duc de Bauieres, puis Empereur, & d'Elizabeth de Nuremberg. Ce mariage se fit au Chasteau de Pignerol le troiſieſme de Nouembre 1417. par l'entremiſe de Louys de Sauoye Prince d'Achaye & de la Morée Oncle de l'Eſpouſe. Cette Princeſſe pretẽdoit part au Comté de Geneue, du chef de Catherine de Geneue sa mere, mais elle quitta ſes droits à Amé

VIII. du nom premier Duc de Sauoye l'an 1417. & elle mourut l'an 1424.

LOVYS DE SAVOYE Prince d'Achaye, & de la Morée, & du S. Empire, Comte de Piemont, de Vintimille, d'Albe, d'Oleano, de Manopello, de Laureto, & de S. Fabien, Seigneur d'Ortone, & S. Ange, Pesquaire, Franche-Ville, Bouclan, Piannelle, Grandson, Belmont & Virieu le grand, Cheuallier de l'Ordre du Collier.

SOMMAIRE.

1. *Les filles n'heritent point en la maison de Sauoye.* 2. *Lonys Prince d'Achaye suit le Comte de Sauoye au voyage de Naples.* 3. *Il preste son secours*

secours au Roy Louys II. d'Anjou, qui le gratifie de plusieurs terres audit Royaume. 4. Il consent à la Regence de Bonne de Bourbon, & prend possession du Comté de Piemont. 5. Confirme les Priuileges de la Ville de Turin, & y erige vne vniuersité. 6. est en consideration en la Cour de Rome. 7. Fait ligue auec le Gouuerneur de Genes contre le Marquis de Montferrat. 8. Est fait Cheualier de l'annonciade. 9. Enuoye demander à l'Empereur la confirmation de l'Vniuersité de Turin. 10. Il est employé pour appaiser le Schisme de l'Eglise. 11. Contraint les Marquis de Ceue Partisan de celuy de Saluces à le recognoistre. 12. Il reçoit le Pape & l'Empereur à Turin. 13. Sa mort. 14. Son eloge. 15. Sa femme sans enfans.

1. ENcore qu'Amé de Sauoye Prince d'Achaye & Comte de Piemont eut laissé deux filles, elles n'heriterent pas du Comté de Piemont, & leur Oncle Louys duquel nous escriuons à present y fut

appellé par la formelle disposition de Iacques de Sauoye son Pere qui preferat ses descendans masles aux filles.

2. Ce Prince fut laissé au Berceau & sous la tutelle du Comte Verd, auec Amé de Sauoye son frere aisné. En ses ieunes ans il suiuit le Comte de Sauoye au voyage de Naples, assista à sa mort, & raporta à Amé VII. Comte de Sauoye surnommé *le Rouge* l'Agneau de sainct Maurice ; il seruit aussi vtilement ce mesme Prince en la guerre de Valays; de sorte que le Comte voulant vser de quelque recognoissance pour les seruices qu'il luy auoit rendus, luy donna en fief la Seigneurie, Chasteau & Mandement de Virieu le Grand en Bugey, par patentes datées à Ripaille le 29. de Decembre 1385.

3. Louys Duc d'Anjou & Roy de Sicile II. du nom, le pria de luy venir ayder aux guerres qu'il eut contre Ladislas fils de Charles de Duras, & fut si bien secouru & assisté de luy, qu'il le gratifia des

Com

Comtez d'Oleano, de Manopello, Laureto, & de S. Fabien en l'Abruzze, du Comté d'Albe, & des villes d'Ortone, de S. Ange, de Pesquaire, de Francheuille, de Bouclan, & de Pianelle au Royaume de Naples : Nostradamus dit qu'il tenoit les premiers rangs à l'entrée de ce Roy à Naples, au mois d'Aoust 1389.

4. Il fut declaré l'an 1393. Conseiller necessaire du ieune Amé VIII. du nom, Comte puis I. Duc de Sauoye, pendant que Bonne de Bourbon auroit le Gouuernement de l'Estat, & c'est en cette qualité qu'il iura le traité fait entr'elle, & Bonne de Berry, touchant la Regence de Sauoye, & de là vient que Bonne luy donna la mesme année les Chasteaux de Grand-Son & de Belmont.

L'an 1396. il eut guerre auec le Marquis de Montferrat qui dura vne année, & furent accommodez par Iean Galeas Duc de Milan.

Amé de Sauoye son frere Prince d'Achaye & de la Morée estant de-

cedé, il prit poſſeſſion du Comté de Piemont, & fit ſon entrée à Turin au mois de May 1402.

5. L'an 1405. il confirma les anciens Priuileges des Habitans de Turin, & y fonda vne Vniuerſité en toutes ſortes de Sciẽces & d'Arts liberaux, dont l'Eueſque de Turin fut declaré le Chancelier; ce que le Pape Benoit XIII. confirma par Bulle datée à Marſeille l'onziéme Nouembre de ladite année, l'an onziéme de ſon Pontificat, l'Empereur Sigiſmon y donna auſsi conſentement par patentes datées à Bude le 1. Iuillet 1412. declarant que ſon intention eſtoit que cette Vniuerſité eut les meſmes prerogatiues que celle de Paris, d'Orleans & de Boulogne, d'Auignon & de Montpelier; le Pape Iean XIII. y donna auſſi ſon approbation l'an 1413.

6. Louys de Sauoye eſtoit déja en ſi grande conſideration en la Cour de Rome, que le College des Cardinaux ayant éleu Gregoire XII. en donna part à ce Prince, par Bref daté au Palais Apoſtolique le 20. Decem

Decembre 1406. où le College le traite de Magnificence ; Depuis ce Prince ayant eu de nouueau differents auec Theodore Marquis de Montferrat, le Comte de Sauoye Amé VIII. s'entremit & les accommoda l'an 1407.

Il fut present auec plusieurs autres Princes, Grands Seigneurs & personnages qualifiez, au traité de Paix qui se fit le 2. Mars 1408. entre les Duc de Bourbon & le Comte de Sauoye.

7. L'an 1409. & le 4. Octobre estant à Moncalier il fit confederation auec le Mareschal de Boucicant Gouuerneur de Genes, contre le Marquis de Montferrat & les Genois reuoltez ; en consideration de quoy Boucicant promit de luy remettre tout le Comté de Vintimille, au cas que le Roy n'enuoyat pas vne armée pour recouurer Genes; & quoy que nous ne voyons pas quel effet eut cette confederation, il faut croire pourtant qu'elle fut auantageuse au Roy ; parce que l'année suiuante sa Majesté luy en-

uoya ſes Ambaſſadeurs pour l'en remercier.

8. Amé VIII. ayant fait des Status du Collier de l'Ordre de Sauoye l'an 1410. Louys de Sauoye comme Cheualier de cét Ordre en promit l'obſeruation. L'année ſuiuante il fut compris au traité de Paix entre le Comte de Sauoye, le Marquis de Montferrat, & la Republique de Genes.

9. Louys ayant enuoyé à Bude en Hongrie Ottobon de Belluuo Referendaire Apoſtolique, & Pierre Beggiamo Gentilhomme de Sauillan ſes Ambaſſadeurs auprés de l'Empereur Sigiſmon, pour obtenir le conſentement de ſa Maieſté Imperiale à l'erection de l'Vniuerſité de Turin, il obtint encor de l'Empereur par des patentes du premier Iuillet 1412. la dignité de Vicaire general de l'Empire en toutes les terres qu'il auoit en Piemont, auec vn pouuoir fort grand, puis celle de Prince du S. Empire.

10. Il fut employé pour appaiſer le ſchiſme de l'Egliſe, ſous les Papes

Papes Gregoire XII. Benoit XIII. & Iean XXIII. & trauailla puiſſamment au Concile de Conſtance pour l'élection du Pape Martin V. contre les factions des Cardinaux de Saluces & de Geneue.

11. Il contribua beaucoup aux auantages que le Comte Amé VIII. eut ſur Thomas III. du nom Marquis de Saluces par les priſes de Carmagnoles, de Tarnauas & de Saluces. Et comme le Marquis de Ceue eſtoit Partiſan de celuy de Saluces, il luy fit la guerre & le contraignit de ſe ſoumettre à vn traité fort auantageux à la R. M. de Sauoye, & retira de luy le Marquis d'Eſt ſon priſonnier, dont la deliurance auoit eſté inſtamment pourſuiuie par le Duc de Veniſe. Et pour attirer entierement le Marquis dans ſon party, il luy accorda pluſieurs immunitez; enſuite de quoy Manfroy Marquis de Ceue, Oddon, Henry, Roland & Marc de Ceue ſes enfans luy firent hommage le 14. Iuin 1415. de la ſixiéme partie du Chaſteau, & de la ville de la Tour.

12. L'Empereur Sigiſmon aprés auoir erigé le Comté de Sauoye en Duché l'an 1416. fut receu magnifiquement par Louys de Sauoye à Turin, & deux ans aprés le Pape Martin V. venant de Geneue fit ſon entrée dans la meſme ville, & y receut des honneurs extraordinaires; ce Prince n'ayant rien oublié de ce qui pouuoit témoigner la ioye qu'il auoit d'y voir ſa Saintéte.

13. Il mourut à Pignerol l'onziéme Decembre 1418. & giſt à S. François de Pignerol, il fit ſon heritier vniuerſel Amé VIII. du nom premier Duc de Sauoye ſon Beaufrere, & delà ſont venus les droits que S. A.R. à ſur les Principautés d'Achaye & de la Morée.

14. La vie de ce Prince eſt glorieuſe, d'auoir porté ſi loing ſes armes victorieuſes, & rendu le nom de Sauoye ſi fameux iuſques aux extremittés du Royaume de Naples; ſa fidelité enuers les Comtes de Sauoye memorable, ſa prudence ſignalée, qui luy fit auoir place dans les Conſeils de ſon Prince Souuerain, & qui le rendit Arbitre & Me-

diateur des diuisions qui deschiroient l'Eglise ; il fut aymé & caressé du Pape & de l'Empereur, amateur des lettres, eut grand soin de maintenir ses suiets en repos, & de resister aux entrepriſes de ses voisins qui le pouuoient troubler, & laissa vne belle preuue de sa pieté en la fondation qu'il fit d'vne Chartreuse en la Val de Lerueno prés de Pignerol, laquelle il renta de quatorze Religieux, il fonda aussi trois Chanoines en l'Eglise de S. Donat de Montdeuis.

15. Il espousa Bonne de Sauoye sa Cousine, fille d'Amé VII. Comte de Sauoye surnommé *le Rouge* & de Bonne de Berry : leur mariage se fit à Chambery le 24. Iuillet 1403. elle eut soixante mille florins d'or pour sa dot. Ce fut elle qui fonda l'Hostel Dieu de Carignan auec vne Chapelle sous le nom de Sainte Elisabeth du consentement du Pape Martin V. par Bulle datée à Rome à sainte Marie Maieur au mois de Nouembre l'an 8. de son Pontificat. Elle mourut le 4. Mars 1432. & gist en l'Eglise des

Cordeliers de Pignerol, dans la Chapelle des Princes d'Achaye, comme elle auoit ordonné par son testament fait au Chasteau de Stapinouse le 12. Octobre 1429. & leur fit legat comm'aussi aux Religieuses de sainte Claire dudit lieu, de Montcalier de Turin, de Quiers, de Fossan, de Carignan, & de Montdeuis, & aux Religieuses de saint Iacques de Pignerol, recommanda à son heritier, Louys Bastard d'Achaye, fit encore legat à Ieanne de Sauoye Marquise de Montferrat sa sœur, & à Bonne de Berry sa mere, & fit son heritier vniuersel Amé VIII. du nom premier Duc de Sauoye son frere.

Louys de Sauoye Prince d'Achaye ne laissa aucuns enfans de ce mariage, mais seulement vn fils naturel qu'il eut d'vne grande Dame de Naples nommé Louys Bastard d'Achaye Cheualier Seigneur de Raconis, de Pançalier, de Cauours, de Moile-brune, & de Chasteau-Regnier, Mareschal de Sauoye, dont la posterité prit le nom & les armes de Sauoye.

LIVRE TROISIEME DE L'HISTOIRE DE SAVOYE.

AVANT PROPOS.

L'HISTOIRE *des Comtes de Sauoye ayant eſté interrompuë à cauſe de l'ordre qui fut troublé en la ſucceſſion, aprés la mort du Comte Boniface, à qui ſuccederent ſucceſſiuement ſes deux Oncles Pierre & Philippe, à l'excluſion du fils de leur frere aiſné Thomas Comte de Flandres & de Maurienne, duquel i'ay voulu donner la Genealogie auſſi bien que de ſa ſuite, pour faire voir le droit qu'ils auoient à ladite ſucceſſion, aprés que cette premiere branche a eſté entierement*

ment esteinte, & quand bien elle auroit succedé par droit de proximité, il auroit falu par son extinction reuenir à la seconde qui a fait depuis vn si long-temps la souche des Comtes & Ducs de Sauoye iusqu'auiourd'huy, ie reprendray l'ordre interrompu, & commenceray à Amé V. dit le grand second fils du susdit Thomas Comte de Flandres & de Maurienne, en la personne duquel il semble que la restitution fut faite à sa Maison, quoy que ce fut au preiudice de son neueu, fils de son frere aisné, la suite duquel n'ayant pas esté longue, il auroit toûjours falu venir aux descendans dudit Amé le Grand, aprés la mort de Louys, dernier Prince d'Achaye & de la Morée.

AMEʼ V. DV NOM Comte de Sauoye, de Maurienne & d'Aſt, Duc de Chablais & d'Aouſte, Seigneur de Breſſe, d'Yurée, & de Foucigny, Marquis d'Italie & de Suze, Prince du S. Empire & de Piemont, ſurnommé *le grand*.

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance d'Amé.* 2. *Eſt priſonnier auec ſes freres à Turin.* 3. *Il traite auec la Reyne d'Angleterre de la ſucceſſion de ſon oncle Pierre, & ſon Oncle Philippe luy remet le Duché d'Aouſte.* 4. *Amé eſt reconnu & ſalué Comte de Sauoye.* 5. *Son frere Louys le querelle au partage de la ſucceſſion.* 6. *Il compromet des differents qu'il auoit auec le Dauphin.* 7. *Prend le Monaſtere d'Ambronay ſous ſa protection.* 8. *Les habitans de Lyon recherchent ſon amitié & ſa*

prote-

protection. 9. Le Dauphin, & le Comte de Geneue ialoux de ſa proſperité luy font la guerre, laquelle eſt terminée par vn traité de paix. 10. Amé acquiert la Seigneurie de Reuermont du Duc de Bourgogne. 11. Il fait la guerre dans le Montferrat pour les Aſteſans, & demande l'hommage au Marquis de Saluces qui le luy ayant refuſé, y eſt contraint par la perte de ſes places. 12. La guerre ſe renouuelle entre luy & le Dauphin, & Charles Roy de Sicile s'intereſſe pour Amé. 13. Philippe de Sauoye ſon neueu luy demande partage, & apanage pour ſes freres, ce qui eſt terminé par la voye d'arbitres. 14. Amé s'entremet pour la paix du Comte de Flandres. 15. L'Empereur Albert promet de luy rendre Payerne. 16. Il traite le Mariage de la ſœur du Roy de France auec le Roy d'Angleterre. 17. Le Dauphin luy declare la guerre, qui eſt appaiſée par le Comte de Valois arbitre, dont le Dauphin n'eſtant pas content ſuſcite le Comte de Geneue de faire la guerre en Sauoye. 18. Paix entre Amé & le

Dauphin.

Dauphin. 19. *L'Eueſque de Lauſanne renouuelle les traitez faits auec la Maiſon de Sauoye.* 20. *Le Dauphin ſe ſaiſit du Chaſteau d'Entremonts au preiudice des traitez.* 21. *Il aſſiſte au Mariage du Roy d'Angleterre.* 22. *Le Comte de Geneue luy rend hommage.* 23. *Traité entre Amé & Beatrix de Sauoye Dauphine.* 24. *Il aſſiſte au Couronnement d'Edouard II. Roy d'Angleterre.* 25. *Il traite auec le Pape du Couronnement de l'Empereur Henry VII. & le reçoit par tous ſes Eſtats, & l'acompagne en ſon voyage d'Italie.* 26. *& aſſiſte à ſon couronnement.* 27. *La ville d'Yurée ſe donne à luy.* 28. *Le Dauphin & luy ſe font vne cruelle guerre, laquelle eſt terminée par Arbitres.* 29. *Les Religieux d'Ambronay ſe ſouleuent contre luy.* 30. *D'où s'enſuit la guerre entre luy & le Dauphin.* 31. *Mort d'Amé.* 32. *Son Teſtament.* 33. *Ses qualitez.* 34. *Ses femmes & enfans.*

1. CE genereux Prince, l'vn des principaux ornemens de la Royale

Royale Maiſon de Sauoye vint au monde au Château du Bourget le 4. de Septembre 1249. Il n'auoit que dix ans lors que ſon Pere Thomas II. Comte de Flandres vint à mourir, Beatrix de Fieſque ſa Mere prit bien ſoin de ſon Education, mais Philippe de Sauoye Archeueſque de Lyon ſon Oncle, l'ayant pris en affection, le tint touſiours aupres de ſoy, & en conceut vne ſi grande eſperance, qu'eſtant deuenu Comte de Sauoye il le fit ſon heritier & le declara ſon Succeſſeur.

2. Thomas de Sauoye III. du nom Comte de Piemont ſon frere aiſné eſtant en guerre contre les Aſteſans qui auec le ſecours du Comte d'Anjou & du Marquis de Montferrat auoient aſſiegé Turin, Pierre Comte de Sauoye ſon Oncle luy amena des troupes pour s'oppoſer à leurs deſſeins, Philippe de Sauoye Archeueſque de Lyon y alla auſſi, & y mena ce ieune Prince, mais Thomas perdit la bataille, & fut pris priſonnier, & auec luy Amé & Louys de Sauoye ſes freres, comme

me i'ay remarqué cy deuant. Ces trois Princes ayant eſté mis en liberté, Philippe de Sauoye Archeuêque de Lyon procura le mariage d'Amé auec Sybille de Baugé qui par ce moyen fut Seigneur de Baugé & de Breſſe, & en cette qualité il conſentit au traitté que Sibylle de Baugé ſa femme, fit au Chaſteau de Chillon au mois de Iuillet 1272. auec le meſme Philippes deuenu Comte de Sauoye, & de Bourgogne, touchant la ſucceſſion d'Alexandre de Baugé Seigneur de Bourg, de ſaint Triuier, de Cuſery & de Sagy, Oncle de ſa femme, par lequel traitté les Villes & Chaſteaux de Bourg, & de Chaſtillon ſur Chalaronne demeurerent au Comte de Sauoye & le reſte de la ſucceſſion à Sybille de Baugé. Au mois de Septembre ſuiuant Amé de Sauoye alla en Breſſe & y receut les hommages de tous les Gentils-hommes.

3. Il alla en Angleterre auec ſes freres & traitta auec la Reyne Leonor de la ſucceſſion, & legat que leur auoit fait leur Oncle Pier-

re

re comme i'ay dit cy deuant ; & au retour il se rendit si considerable par ses seruices aupres de Philippe Comte de Bourgogne & de Sauoye son Oncle, qu'il auoit la mesme autorité que luy, & les peuples le respectoient desia comme leur Souuerain, Philippe y donna son consentement, & voulant de bonne heure faire part du commandement à ce ieune Prince, & le laisser si puissant que Thomas de Sauoye Comte de Piemont son frere aisné ne se pût pas seruir de son droit de Primogeniture, il luy remit le Duché d'Aouste ; ensuite dequoy l'Eueſque d'Aouste & toute la Prouince le reconnurent pour leur Seigneur & luy iurerent fidelité par titre daté au Chasteau de Chillon le iour S. Thomas 1283.

4. Philippe Comte de Sauoye & de Bourgogne, estant decedé au mois de Decembre 1285. Amé fut salué Comte de Sauoye sans aucune contradiction ; Car quoy que Philippe de Sauoye son neueu fils aisné de Thomas III. Comte de Piemont son frere aisné, pût pre-

tendre de succeder par la loy des fiefs, comme representant son Pere. Neantmoins Amé V. luy fut preferé, parce que Philippe Comte de Sauoye & de Bourgogne son oncle l'auoit institué heritier, & luy auoit de son viuant donné tant d'authoriré & de pouuoir, qu'il eut esté bien difficile de s'opposer à sa disposition, outre que Philippe & ses freres estant en bas âge & sous sa tutelle, pendant cette minorité il eut le temps de s'affermir, & de mettre ses neueux en estat de receuoir plûtot la loy de luy, que de la luy donner.

5. Mais comme il croyoit estre à couuert de cette pretension, & s'estre bien estably, voicy son frere Louys qui vient le trauerser, & luy demander partage, comme ne voulant point consentir au Testament de Philippe Comte de Sauoye son oncle; Ce different qui deuoit estre terminé par arbitres, fut remis à Robert Duc de Bourgogne qui n'y voulut prononcer, & partant en falut nommer de nouueaux qui furent

rent Nicolas Eueſque d'Aouſte, Eſtienne Abbé de Sauigny, Rodolphe Seigneur de Montbel, & d'Entremonts, & Nicolas de Billeus Iuriſconſulte, qui ordonnerent que Louys de Sauoye pour tout apanage auroit la Baronnie de Vaud, ſuiuant le teſtament de Philippe Comte de Sauoye ſon oncle.

6. En ce meſme temps ce Prince eſtant à S. Rambert en Bugey, le Mecredy aprés l'Annonciation de la Vierge, il compromit des differents qu'il auoit auec Humbert Dauphin, au dire de Nicolas Eueſque d'Aouſte, & d'Humbert de la Baume Cheualier pour le Comte, de Girard de la Palu, & de Pierre Flotte Cheualiers pour le Dauphin, & de Guillaume Archeueſque de Vienne ſur-arbitre, à qui on donna pour mediateur & amys communs, Humbert Sire de Thoire & de Villars, & Henry de Villars Chambrier de Lyon ſon frere, & en attendant que leurs difficultez fuſſent iugées, il fut arreſté qu'il y auroit treve entr'eûx iuſques au Feſtes de
1251 Paſques 1287. 7. Sur
1271 I

7. Sur la fin de cette année, ce Prince fit vne association auec Iean de la Baume Abbé d'Ambronay, par laquelle il le prit & son Monastere sous sa protection moyennant quelque part que ce Prelat luy donna au reuenus de son Abbaye, conformement à vn semblable traitté fait auec Philippe Comte de Sauoye.

8. L'anné suiuante Marguerite de Prouence Reyne de France, en execution de la derniere volonté de Beatrix de Sauoye Comtesse de Prouence sa Mere, ordonna par ses patentes du Mardy auant la Feste de la Magdelaine qu'apres son decés les Chasteaux de Pierre Chastel, de Seyssel, & de Montfalcon retourneroient au Comte Amé, & aux enfans de Thomas de Sauoye. Les habitans de Lyon luy demanderent sa protection laquelle il leur accorda pour trois ans, ce fut en cette ville, que pour fauoriser Aymon Archeuesque de Tarentaise, il luy promit de ne point permettre de Foires ny de Marchez depuis Conflens iusques à Aixmé, par lettre du Samedy

aprés

aprés la Purification de Noſtre Dame. Othon Archeueſque de Milan, & les Habitans des Villes de Milan, de Pauie, de Breſſe, de Cremone & de Plaiſance, rechercherent ſon alliance & ſon amitié, tant eſtoit grande ſa reputation.

9. Amé Comte de Geneue II. du nom, & Humbert Dauphin de Viennois anciens ennemis de la Maiſon de Sauoye troublerent les commencemens du regne d'Amé V. & luy firent la guerre par ialouſie qu'ils auoient de ſa proſperité, & par l'intereſt que tous les Princes ont de s'oppoſer à la trop grande puiſſance de leurs, voiſins. Il ſe fit de grandes hoſtilités de part & d'autre, car le Comte de Geneue entra à main armée en Bugey & en Valromey, & de la au pays de Vaud & en Chablais, où il fit quelques progrés. De l'autre coſté le Dauphin ſe mit en campagne ſur les terres que la Maiſon de Sauoye poſſedoit en Viennois, où il fit auſſi des rauages, Amé aſſembla ſes forces, attaqua le Comte de Geneue, le

mit

mit en fuite, ſe ſaiſit du Pont de Geneue, mit garniſon au Chaſteau de l'Iſle, ſurprit le fort de la Cluſe, & le Chaſteau de Leal : & voulant aller combattre le Dauphin, le Pape, Edoüard Roy d'Angleterre & Robert Duc de Bourgogne s'entremirent de faire la paix, & ſe rendirent Arbitres de leurs differends, mais les Ambaſſadeurs d'Angleterre & de Bourgogne n'ayant pû s'aſſembler, la choſe fut terminée par Guillaume Archeueſque de Vienne & par Perceual de Fieſque de Lauagne Souſdiacre & Chapelain de ſa Sainteté, Vicaire General de l'Empereur en Toſcane, qui le Ieudy apres l'octaue de la ſaint Martin d'hyuer 1287. prononcerent que le fils du Comte de Sauoye eſpouſeroit la fille du Dauphin, le fils du Dauphin la fille du Comte quand ils ſeroient en âge ; qu'il y auroit paix perpetuelle entre ces deux Princes; qu'ils ſe reſtitueroient tous les Chaſteaux & Villes priſes l'vn ſur l'autre pendant la guerre ; que le Dauphin feroit hommage de la terre de la tour

au Comte de Sauoye, sinon que dans vn an il pût montrer par titres qu'il n'y estoit pas tenu ; que le Comte de Sauoye rendroit Bourgoin & Colombiers au Dauphin, & le Dauphin remettroit Luys au Comte; ce qui deuoit estre iuré par six Barons de châque costé & ratifié par la Dauphine Anne, quant au Comte de Geneue il fit son traitté particulier auec Amé, par lequel le Comte de Sauoye luy rendit tout ce qu'il luy auoit pris, & le Comte de Geneue promit de seruir & assister celuy de Sauoye de sa personne & de ses suiets, quand il auroit guerre auec quelqu'vn ; outre cela fut dit que le Chasteau d'Auteuille seroit rendu au Comte de Geneue à la charge qu'il en feroit hommage au Comte de Sauoye cõm'aussi des Châteaux de Cessins, de la Bastie, de Gramont & Darby, & que le Chateau de Cusy demeureroit au Comte de Sauoye auec les fiefs de Grueres, de Chastel, d'Orons & de Blounay au pays de Vaud.

10. Robert Duc de Bourgo-

gne

gne ayant acquis d'Humbert de la Tour Dauphin de Viennois, & d'Anne Dauphine sa femme la Seigneurie du Reuermont par traité de l'an 1285. Amé desirant de reunir cette terre à la Seigneurie de Bresse qui luy apartenoit du Chef de Sybille de Baugé son espouse, parce que le Reuermont estoit à sa bienseance, & enclaué dans la Bresse & le Bugey, & que par ce moyen il estendoit sa Frontiere; fit vne conuention auec le Duc de Bourgogne 1289.
au mois d'Octobre 1289. par laquelle le Duc luy remit les Chasteaux & Seigneuries de Coligny, de S. André en Reuermont, de Treffort, de S. Estienne du Bois, & de Marbos, & generalement tout ce qu'il possedoit au Reuermont, moyennant seize mille liures en deniers, & huit cens liures en fonds de terre, pour lesquelles le Comte quitta au Duc les Chasteaux & Seigneuries de Cusery, de Sagy & de Sauigny en Reuermont. Otton Comte Palatin de Bourgogne s'en estant ombragé, & du voisinage du

Comte de Sauoye rechercha ſon amitié pour la tranquillité de ſon Eſtat, en telle ſorte qu'apres quelques allées & venuës de leurs Deputés il y eut traitté d'alliance & de confederation conclu & iuré entr'eux la meſme année.

11. Amé apres tous ces traitez qui mettoient ſes Eſtats en ſeureté & repos, fut appellé par les Aſteſans pour les ſecourir contre le Marquis de Monferrat qui leur faiſoit cruelle guerre ; le Comte paſſa les Monts auec cinq cens lances & ſept mille hommes de pieds, entra dans le Montferrat, y prit quelques villes & fit de grands rauages. L'Archeueſque & le peuple de Milan rechercherent ce Prince par vn traité du 29. Octobre 1290. par lequel il leur promit de les aſſiſter en la guerre qu'ils auoient commencée contre le meſme Marquis de Montferrat ; mais elle ne dura gueres, parce que le Marquis eſtant allé à Alexandrie ſous pretexte d'apaiſer quelque ſedition, il fut arreſté priſonnier par des coniurez, &

mourut

mourut depuis en prison. Pendant la prison du Marquis de Montferrat Amé ayant demandé à Thomas Marquis de Saluces l'hommage qu'il luy deuoit, pour les villes & Seigneuries de Busque, Bernais, Scarnafix & Barges qui auoient esté données en dot à Beatrix de Sauoye sa mere; & Thomas l'ayant refusé, le Comte auec ses troupes, celles des Astesans & d'autres confederés entra dans les terres du Marquis de Saluces & luy fit tant de Maux & de dommages qu'il le contraignit de luy enuoyer des Deputez qui passerent recognoissance de cét hommage, au Chasteau de Chiuas le 19. Ianuier 1291.

12. Nonobstant les traitez de l'an 1287. entre les Comtes de Sauoye & de Geneue, & le Dauphin de Viennois; ils ne furent pas longtems amys parce qu'ils estoient voisins, la rupture commença par le Dauphin qui fit quelques hostilitez sur les terres du Comte de Sauoye l'an 1291. à cause des differents qu'ils auoient pour Ambro-

nay, S. Iean de Bornay & le Chaſteau de Briord; ce qui donna lieu à vne aſſemblée en l'Hoſtel Dieu de Limon, entre S. Symphorien & Vienne, le ieudy deuant la S. Iean Baptiſte, où il fut reſolu que le Comte & le Dauphin compromettroient au dire de Berald Archeueſque de Lyon, de Guillaume Archeueſque de Vienne, de Nicolas de Billeus, & de Bienuenu de Compeys. Ces Arbitres n'ayant pû conuenir, ordonnerent ſeulement vne treve, le reſtabliſſement du commerce entre les ſujets des deux Princes, & que Hugues Seigneur de la Rochette, Baillif de Bugey pour le Comte, & Guy de Rogemont pour le Dauphin iroient à Briord pour faire eualüation de cette terre: Mais la treve fut rompuë par des hoſtilitez que Robin de Millieu Gentilhomme du Daphin fit en Viennois ſur les terres du Comte, ce qui obligea Hugues Seigneur de Chandée, Baillif de Viennois pour le Comte, de ſe mettre en Campagne, & de charger Millieu qu'il prit priſonnier

nier, le Dauphin s'intereſſant pour ſa deliurance, enuoya Arthaud Seigneur de Roſſillon, & autres en oſtage au Comte, qui promirent de faire reparer tous les dommages faits par Millieu. Depuis il y eut treve entr'eux par traité fait à Lyon le ieudy auant la Feſte de S. Marc 1293. dont l'obſeruation fut iurée de la part d'Amé V. par l'Abbé de Sauigny, par Nicolas de Billieus, les Seigneurs d'Entremonts & Hugues de Chandée Baillif de Viennois; & au nom du Dauphin par l'Abbé de S. Antoine de Viennois, les Seigneurs de S. Triuier & de Roſſillon, & par Eſtienne de la Poype Cheualier: Charles Roy de Sicile qui s'intereſſa en cette treue pour Amé, écriuit au Dauphin de l'obſeruer, & d'en reparer les infractions, de l'aduis du meſme Eſtienne de la Poype & de Guillaume de Septain Cheualiers. La lettre eſt datée à Brignole le 2. Aouſt 1292. depuis par traité fait en la Chapelle de la Commanderie de S. Iean, entre Voyron & Moyran en Dauphiné le ſixiéme

Iuin ſuiuant, il fut arreſté que le Comte de Sauoye ſe departiroit au profit du Dauphin, de l'hommage de la Baronnie de la Tour & de Coligny, & pour le ſurplus de leurs pretenſions touchant les Chaſteaux de Bourgoin, de Mauber, de Cheſeneuue, de Paladru, de Luys, de S. Sorlin de Cuchet, de Varcy & de la Garde du Prieuré d'Inimont, que les choſes demeureroient en l'eſtat, preſent l'Abbé de S. Antoine de Viẽnois & autres; quant au Comte de Geneue, bien qu'il eut toûjours eſté lié d'intereſt & d'affection auec le Dauphin, il fit neantmoins ſon traité particulier auec le Comte Amé à Aix en Sauoye le 4. des Ides de Decembre 1293. leurs Arbitres furent Guillaume Eueſque de Lauſanne & Aymon du Quart Precenteur de l'Egliſe de Lyon, qui arreſterent qu'il y auroit paix entr'eux, ſuiuant ce qui en auoit eſté conclu à Annemaſſe. Que le Comte de Geneue ſeroit à l'aduenir fidelle au Comte de Sauoye, & à ſes ſucceſſeurs comme à ſon Seigneur, qu'il

ſeroit

ſeroit tenu de le ſecourir de toutes ſes forces & de tout ſon Pays, à la reſerue ſeulement de ceux de qui le Comte de Geneue tiendroit quelque choſe en fief. Que Pierre de la Tour Seigneur de Chaſtillon en Valays ſeroit Chaſtelain du Chaſteau de Geneue, à condition qu'Amé V. s'en pourroit ſeruir. Que le Comte de Sauoye auroit le Chaſteau de la Corbiere au pays de Gez, pour les frais qu'il auoit fait à le prendre, & encor celuy de Geneue ; Ces deux Chaſteaux eſtimez quinze mille liures Geneuoiſes, moyenant le payement de laquelle ſomme le Comte de Geneue les pourroit retirer aprés la mort du Comte de Sauoye ; Que l'Eueſque de Lauſanne, Iean de Geneue Eueſque de Valence & de Die, Iean de Chalon Seigneur d'Arlay, Iean de Chalon Comte d'Auxerre, Eſtienne Seigneur de Viguorry, & Humbert Sire de Thoire & de Villars promettroient de ne point ſeruir le Comte de Geneue s'il contreuenoit au traité, pour plus grande ſeureté duquel le Comte de Ge-

neue donna pour Cautions douze Cheualiers & douze Damoiſeavx, & enſuite de ce traité, le Comte de Geneue fit hommage au Comte de Sauoye de tout ce qu'il tenoit de luy en fief.

13. Encor qu'Amé V. eut eſté reconnu de tous les Peuples tant deça que delà les monts, pour Comte de Sauoye, & leur Seigneur Souuerain apres la mort de Philippe Comte de Sauoye & de Bourgogne ſon Oncle, toutefois Philippe de Sauoye ſon Neueu Prince d'Achaye qui auoit eſté ſous ſa tutelle auec ſes freres, pouſſé par Guye de Bourgogne ſa mere, ſe plaignit de ce qu'eſtant l'aiſné des enfans de Thomas de Sauoye III. du nom Comte de Piemont, qui eſtoit frere aiſné d'Amé V. il n'auoit pas eſté preferé en la ſucceſſion du Comte Philippe ſon grand Oncle. Mais n'eſtant pas aſſez fort ny appuyé pour vne entrepriſe de cette importance, il ſe contenta de demander partage & vn appanage pour ſes freres. Cette ouuerture eſtoit de trop grande conſequence

ſequence au Comte de Sauoye pour eſtre negligée. Il ne luy reſtoit plus que cela pour s'affermir en ſa nouuelle dignité, & pour retrancher le pretexte ſpecieux d'vne guerre Ciuile, il preſta l'oreille à vn accommodement, dont furent Entremetteurs Louys de Sauoye Seigneur de Vaud, Humbert de Luyrieux, & Pierre Simon Cheualier, qui au mois de Decembre 1294. adiugerent à Philippe de Sauoye la ville de Turin, les Chaſteaux de Montcalier, Carignan, Vigon, Villefranche, Cauours, Collegno, Alpignan, la Perouſe, Pignerol, & tout ce que la Maiſon de Sauoye poſſedoit delà les Monts, ſous les reſerues & conditions que i'ay dites cy deuant. Philippe, Pierre & Amé les freres promirent d'obſeruer ce traité, & de le faire agréer à leurs Oncles Othon Comte Palatin de Bourgogne, Renaud de Bourgogne Comte de Montbeliard, Hugues & Iean de Bourgogne ſes freres, à Louys Sire de Beaujeu, & à Guichard de Beaujeu ſon fils, par

lettres

lettres datées à Chambery le lundy aprés la Purification de noſtre Dame 1294. Ainſi ſe termina cette importante queſtion par la prudence & bonheur du Comte, dõt Edoüard premier, Roy d'Angleterre rechercha en ce meſme temps l'alliance & l'amitié pour ſe fortifier contre les François.

14. Guy Comte de Flandres maltraitté des François & n'eſtant ſorty de priſon que par l'entremiſe du Pape & ſous la caution du Comte Amé, demanda ſecours au Roy d'Angleterre; & quoy que l'Anglois fut venu iuſques à Gand auec vne puiſſante armée; ces deux Princes neantmoins ne laiſſerent pas de demander trefue au Roy Philippe le Bel, qui leur fut accordée l'an 1296. par l'entremiſe de Charles de Valois ſon frere Roy de Sicile, & du Comte Amé. Cette trefve finie, le Comte d'Artois qui conduiſoit l'armée de France défit les Flamans à Furnes l'an 1297. & le Roy Philippe aſſiegea l'Iſle, où s'eſtoit renfermé Robert de Flandres Comte

de

de Neuers qui ne iugeant pas cette place capable de tenir ny de resister à de si grandes forces, eut permission du Roy d'en sortir auec toute sa Maison par la negotiation du Comte Amé, du Comte d'Artois & de Iean Comte de Haynaut. Mais peu de temps apres il y eut nouuelle trefve entre les deux Roys conclüe le iour de la Feste S. Denys, de laquelle il fut dit que le Roy d'Allemagne, les Comtes de Flandres, de Sauoye & de Bar; le Duc de Brabant, le Comte de Montbeliard, le Seigneur d'Arlay, & Iean de Bourgogne, seroient conseruateurs.

15. L'Empereur Albert en ratifiant les traittés de paix entre ses Predecesseurs & la Maison de Sauoye, promit à ce Prince l'an 1299. de luy rendre Payerne & autres places du pays de Vaud, au cas qu'elles fussent adiugées à l'Empire par leurs Arbitres.

16. Le Roy Philippe ayant accordé Marguerite de France sa sœur en Mariage à Henry Roy d'Angleterre, le Prince Anglois donna pouuoir

pouuoir au Comte Amé ſon couſin le quatorze Iuillet d'en arreſter les articles : toute cette negotiation auoit eſté faite par Amé du conſentement du Roy Philipes pour detacher l'Anglois des intereſts du Comte de Flandres, ce qui reuſſit car le Comte de Flandres las de la guerre, & voyant l'Anglois ſon principal appuy r'allié auec la France & ſes meilleurs Villes perdues, ſe remit à la clemence du Roy, & fut conduit à Paris auec Robert & Guillaume ſes deux enfans par le Roy de Sicile & le Comte de Sauoye qui les preſenterent au Roy.

17. Pendant le ſeiour que le Comte faiſoit en France le Dauphin indigné de la ligue qu'Amé auoit faite auec le Comte de Prouence luy declara la guerre, prit des priſonniers & fit des actes d'hoſtilité en Sauoye, le Comte de ſon coſté pour ſe venger n'en fit pas moins; mais Charles fils de France Comte de Valois s'en eſtant entremis, ces deux Princes l'en rendirent Arbitre ſous la peine au contreuenant de

quarante

quarante mille liures applicables au ſecours de la terre Sainte entre les mains du Pape. Enſuite dequoy le Comte de Valois qui s'eſtoit porté ſur les lieux prononça au mois de Iuin 1301. que tout ce qui auoit eſté pris depuis la derniere trefue ſeroit reſtitué, les forts demolis & les priſonniers rendus; mais le Dauphin mal ſatisfait ſuſcita Hugues de Geneue Seigneur d'Authon ſon partiſan, qui aſſiegea le Chaſteau de Monthous prés de Geneue, l'an 1302. le Comte en ayant eu aduis ſe mit en chemin pour ſecourir cette Place, le Comte de Geneue gagné par le Dauphin, aydé de Iean de Sauoye & des Sires de Beaujeu & de Gez s'oppoſa à ſon paſſage, où il y eut combat, les Geneuois y furent deffaits & le Chaſteau de Monthous remis au Comte Amé.

18. L'an 1304. & le 7. May il y eut vn nouueau traitté de paix entre le Comte Amé & le Dauphin portant qu'il y auroit paix entr'eux & leurs ſuiets; que le Comte de Sauoye remettroit au Dauphin le droit

droit qu'il auoit sur Montluel (à la reserue seulement du fief de Chatillon de Choutagne) tout ce qu'il auoit à Girieu, les Chasteaux de Balon & de Confort, le Chasteau de Monthous prés de Geneue: que le Dauphin rendroit la Bastie de Suze & se departiroit de l'hommage de Foucigny, & de tout ce qu'il pretendoit à Mezimieux & au Bourg S. Christophle : que le Comte & le Sire de Beaujeu restitueroient ce qu'ils auoient pris à Mayeul & à Guillaume du Saix : que le Comte feroit demolir la Bastie, saint Iean d'Euieu sous Varey, & qu'en recompense le Dauphin luy quitteroit le Chasteau de S. Germain d'Amberieu & tous les Villages au long de la Riuiere d'Arbarine, (sans y comprendre la Seigneurie de S. Mauris) & les hommages à luy remis par Robert Duc de Bourgogne, par le Comte d'Auxerre, & par le Sire de Beaujeu, qu'en consideration de la demolition du Chasteau de Girieu, le Dauphin donneroit au Comte de Sauoye, ce qu'il auoit

au

au mandement de S. Symphorien, & en la terre du Seigneur de Chandieu : que le Pape decideroit la queſtion de l'hommage du Sire de Vilars à qui le Comte rendroit les Chaſteaux pris, & au Comte de Geneue celuy des Alymes, preſens à ce traité Amé de Roſſillon Seigneur du Bouchage, Hugues de Chaſtelard Cheualier & autres. Mais ce traité n'ayant pas eſté executé, le Pape Clement V. en voulut eſtre l'arbitre, & par ſa Bulle datée à S. Cyre prés de Lyon, au mois de Mars 1306. il fit treve entre ces deux Princes, & les Seigneurs de Vaud, de Beaujeu, le Comte de Geneue & le Seigneur de Mercœur leurs adherans ; prenant pour ſon motif, que cette guerre arreſtoit le voyage d'outre-Mer des Princes Chreſtiens contre les Infideles. Il fit auſſi iurer à Iaque de Bochezel, & à Iean de Reuel Baillif de Sauoye & de Dauphiné, en preſence des Abbez de Cluny & de Citeaux, qu'ils viſiteroient les lieux Contentieux entre ces deux Princes, pour

aſſigner

assigner à chacun ce qui luy appartiendroit.

19. Amé de retour en Sauoye, Pierre Eueſque de Lauſanne par lettres du ieudy apres la Feſte de la Trinité de l'an 1306. pour ſe conſeruer la bienueillance de ce Prince, & du ieune Edoüard ſon fils, confirma le traité d'aſſociation que Iean Eueſque de Lauſane ſon predeceſſeur auoit fait auec Pierre Comte de Sauoye.

20. Cette meſme année au preiudice des treves ordonnées par le Pape Clement, Iean Dauphin de Viennois, aſſiſté de Guy & d'Hugues, des enfans de Iean de Chalon Seigneur d'Arlay, & de Berard Seigneur de Mercœur, ſe ſaiſit du Chaſteau d'Entremonts, par l'intelligence qu'il auoit auec Rolet de Montbel Seigneur du lieu, contre la fidelité qu'il deuoit au Comte de Sauoye de qui il eſtoit homme-lige. Le Pape indigné de ce procedé y enuoya Renaud de Vaux Archidiacre d'Anxerre, pour ſommer le Dauphin de rendre cette Place au Comte:

re : mais Henry Seigneur de Montaigny Baillif du Dauphin qui y commandoit luy en refusa l'entrée. De sorte que le Comte pour Chastier cette déloyauté, mit le siege deuant Entremonts, & nonobstant le secours du Dauphin & du Comte de Geneue, il contraignit Robert de Monbel aprés cinq semaines de siege de se rendre à discretion. Le Comte neantmoins vsant de sa victoire auec moderation, luy pardonna.

21. Quelque temps apres, Amé alla en France à la priere du Roy & se trouua à la solemnité du mariage qui se fit à Bologne sur la mer, entre Edoüard II. du nom Roy d'Angleterre, & Isabeau de Valois au mois de Ianuier 1307. la mesme année il enuoya secours à Azon Marquis de Ferrare contre les Mantoüans, Bressans & les Veronnois.

Mahaut d'Artois Contesse Palatine de Bourgogne, mariant Blanche sa fille auec Charles fils de Philippe Roy de France à saint Germain en Laye au mois de Septembre 1307.

donna ce Prince pour caution des deux cens mille liures qu'elle donnoit en dot à sa fille.

22. Par traitté du 10. Nouembre 1308. à S. George d'Esperanche, Guillaume Comte de Geneue luy fit hommage, & promit de le seruir en guerre contre toutes sortes de personnes, en suite duquel traité, le mesme Comte de Geneue escriuit aux Seigneurs de Saleneuue, de Pontuere, de Duyn & de Ternier & autres de se declarer contre luy au cas qu'il contreuint à cette paix.

23. Il y eut grand different, entre ce Prince & Beatrix de Sauoye Dauphine de Viennois, & Hugues Dauphin son fils, pour plusieurs pretensions de part & d'autre, sur quoy il y eut traité fait au Chasteau de Montmeillan le 17. Decemb. 1308. par lequel il fut dit que Beatrix de Sauoye & son fils quittoient à Amé tout le droit qu'ils pretendoient au Comté de Sauoye, & leur demeureroient en toute proprieté & sous l'hommage du Comte, les Châteaux de Foucigny, Boune, Mouthons,

Boune

Boune-ville, Chaſtelet de Credo, Alinges le Vieux, auec leurs Mandements & Iuriſdictions, les fiefs de Rouorée, de Neruier, de Gez, de Villars, & du Seigneur de Montfalcon, & tout ce qu'ils auoient depuis Seyſſel iuſques à Fribourg, que le Comte remettroit le Chaſteau de Lulins en fief à Hugues Dauphin, qui par cette conſideration promit de laiſſer iouïr le Comte & ſes ſucceſſeurs du Chaſteau de l'Iſle, & de tout ce qu'il pretendoit à Geneue & en ſon territoire, ſans y apporter aucun empeſchement: que tout ce qui auroit eſté pris en guerre depuis ſix ans ſe rendroit; qu'il y auroit paix entr'eux & leurs ſujets; qu'Hugues eſpouſeroit l'vne des filles du Comte la plus nubile, à laquelle on donneroit vingt mille liures de rente eu fonds de terre, & ſix mille de doüaire, & que trois mois aprés la conſommation du Mariage, le Comte rendroit à Hugues le Chaſteau de Beaufort, dont Edoüard de Sauoye fils du Comte, & Guillaume Comte de Geneue promi

promirent l'obſeruation le meſme iour. La ſuite du ſiege d'Entremonts fit naiſtre nouuelle matiere de guerre entre le Comte & le Dauphin, pour laquelle appaiſer Agnes de France Ducheſſe de Bourgogne, & Iean de Chalon Seigneur d'Arlay moyennerent des treves.

24. L'an 1309. le Prince Amé aſſiſta à la ceremonie du Couronnement d'Edoüard II. Roy d'Angleterre, auec Charles de Valois frere du Roy Philippe le Bel, les Ducs de Bretagne & de Brabant, le Comte de Luxembourg; Louys de Sauoye Baron de Vaud, & autres Princes & grands Seigneurs, ce qui ſe fit en grande ſolemnité au Palais de Vveſtmynter; au retour de ce voyage, le Comte eſtant au Chaſteau du Bourget en Sauoye, prit le Prieuré de Faulcemagne dependant de Taloire ſous ſa protection, par patentes du lundy aprés la Feſte S. Barnabé Apoſtre.

25. Henry VII. Comte de Luxembourg ayant eſté éleu Empereur l'an 1308. auant que d'entreprendre

prendre le voyage d'Italie pour ſon Couronnement, enuoya le Comte de Sauoye ſon Beaufrere, & Guy Comte de Namur en Auignon auprés du Pape Clement V. pour conuenir auec ſa Sainteté du temps, du lieu & de la forme de ſon Couronnement, d'où Amé eſtant reuenu fort ſatisfait, & auec toutes les aſſeurances que l'Empereur auoit ſouhaitées du Pape, il alla à la récontre d'Henry iuſqu'à Berne, & & l'amena par le pays de Vaud à Geneue, où l'Empereur fit ſon entrée le Mardy aprés la Feſte S. Michel de l'an 1310. 1310.
de là il vint à Chambery, où le Comte le receut auec vne magnificence incroyable, & l'accompagna par toute la Sauoye. Il fit enſuite ſon entrée à Turin, accompagné de pluſieurs Princes & Seigneurs. De là eſtãt allé à Aſt, il donna l'inueſtiture à Amé du Comté de Sauoye, des Duchés de Chablais & d'Aouſte, du Marquiſat d'Italie, & des Seigneuries de Baugé & de Coligny, & le crea luy & ſes Succeſſeurs Comtes de Sauoye Princes de l'Empire en preſence

preſence du Legat du Pape en Italie, & de pluſieurs Princes & Hauts Seigneurs.

26. Henry fit ſon entrée à Nouarre au mois de Decembre en ſuite, ou le Comte de Sauoye l'accompagna auec les Prelats & Princes de ſa ſuite; le Comte de Sauoye aſſiſta encor à la ſolemnité du Couronnement d'Henry comme Roy d'Italie en l'Egliſe S. Ambroiſe de Milan par l'Archeueſque dudit lieu, le 6. Ianuier 1311. & au mois de Feurier ſuiuant, Amé fut enuoyé en Breſſe auec l'Eueſque de Liege, pour maintenir cette place en l'obeiſſance de l'Empereur, qui au partir de Milan en laiſſa le gouuernement à Amé, comm'auſſi des Villes de Plaiſance, d'Aſt, de Verone, de Cremone de Veniſe & de Gennes en qualité de Vic. General de l'Empire, & la plus part des Villes d'Italie ſe reconnurent ſi obligées enuers luy, qu'elles ſe cottiſerent à de grandes ſommes, pour le rembourſer des frais qu'il auoit fait pour leur conſeruation; l'Empereur apres auoir ſurmonté

tous

tous les obstacles qui se presentoient à son passage arriua à Pize où il fit quelque seiour, à son entrée il auoit auec soy l'Archeuesque de Treues, le Duc de Bauieres, le Comte de Sauoye, le Comte de Forests, Guy frere du Dauphin, & Henry fils du Comte de Flandres, de Pise sa Maiesté imperiale alla à Rome, où trois Cardinaux delegués par le Pape le couronnerent le premier iour d'Aoust 1312. present le Comte Amé qui l'auoit tousiours suiui & à qui les Pisans offrirent la Seigneurie & le Gouuernement de leur Ville pendant quelques années, laquelle il refusa.

27. La Ceremonie du couron- 1313.
nement de l'Empereur estant paracheuée, Amé reprit le chemin de son pays, & à son retour la Ville d'Yurée qui auoit souffert de grandes calamitez par les diuisions des Guelfes, & des Gibelins ne se pouuant pas conseruer, se donna au Comte de Sauoye, & à Philippe de Sauoye Prince d'Achaye son neueu, qui firent vn traité auec Albert de

Gonzague Eueſque d'Yurée le premier Nouembre 1313. par lequel ils promirent de ſe ſecourir l'vn l'autre contre leurs communs ennemis.

28. L'autorité du Roy Philippe le Bel auoit empeſché que le Comte & le Dauphin ne vinſſent aux mains apres la priſe du Chaſteau d'Entremonts, & le voyage que l'Empereur Henry VII. fit en Italie, & ſon ſejour, leur oſta le moyen de renouueller leurs anciennes difficultez parce que tous deux accompagnerent touſiours l'Empereur. Mais apres ſa mort Arriuée en Toſcane l'an 1313. ces deux Princes retournés en leurs Eſtats entrepriſrent de ſe faire vne cruelle guerre, iuſque là que le Comte enuoya deffier le Dauphin & luy offrit le combat ſeul à ſeul, le ſuiet fut que le Comte ſe plaignoit que le Dauphin luy detenoit le Chaſteau de Montreuel en Viennois, le fief du Bouchage, la Maiſon de S. Laurent en Viennois, & le Chaſteau de la Buyſſe : le Dauphin au contraire diſoit

disoit que le Comte luy occupoit la Ville d'Ambronay, les fiefs de Villeneuve de Marc, de Maubec, de la Palu & du Seigneur de Chandieu, le Chasteau & Ville de S. Iean de Bournay, le fief de Haut-Villars au Dioceſe de Grenoble, la Bastie de Montbrisson au mandement d'Aualon & le fief d'Entremonts : surquoy Bertrand Archeueſque de Tarentaise, Guillaume Eueſque de Grenoble, Philippe de Sauoye Prince d'Achaye, & Guigues Aleman Seigneur de Valbonnois Arbitres eleus & assemblées à Villars-Benit prononcerent le 10. Iuin 1314. que le Comte de Sauoye auroit en toute proprieté Ambronay & S. Iean de Bornay, l'hommage de Maubec, de Ville-neufue de Marc & de la Palu, de Dolomieu, de Haut-Villars & d'Entremonts, la Seigneurie de Buysse (à la charge que le Dauphin en pourroit faire demolir le Chasteau) & l'Isle de Ciers en consideratiõ dequoy il fut aussi ordonné que le Dauphin auroit les Chasteaux d'Entheſieux & de S. Laurent en Vien-

nois, les fiefs de Montreuel en Viennoi, de Meysieu & du Bouchage. Il fut encor conuenu que le Dauphin feroit demolir la Bastie de Montbrisson, & que ny l'vn ny l'autre ne pourroient à l'aduenir faire bastir aucune Forteresse du costé des Molettes au mandement d'Aualon : que l'hommage du Sire de Thoire & de Villars respectiuement pretendu demeureroit indecis : que quarante Gentils-hommes de châque côté iureroient l'obseruation de cette paix, & que si en execution il suruenoit quelque difficulté elle seroit terminée par Hugues de la Rochette & Pierre François Cheualiers pour le Comte de Sauoye, & par Pierre Eynard & Hugues de Commiers de la part du Dauphin ; que ces Princes feroient ratifier le traitté, sçauoir le Comte à Edoüard & à Aymon de Sauoye ses enfans, & le Dauphin à Hugues & Guy Dauphin ses freres : que Pierre Archeuesque de Lyon, Louys de Sauoye Baron de Vaud, Guichard Sire de Beaujeu, le Sire de Thoire & de Villars, & les habitans

habitans de S.Chefy ſeroient compris s'ils le vouloient. Enſuite de ce traitté le Comte & le Dauphin promirent le 7. d'Octobre de s'oppoſer vnanimement à tous ceux qui voudroient enuahir le Royaume d'Arles.

29. Par ce traitté de Paix il auoit eſté dit que la Ville d'Ambronay en Bugey demeureroit au Comte, or pendant le voyage qu'il fit à Rhodes, quelques Religieux du Monaſtere qui auoient touſiours quelque inclination pour le Dauphin entreprirent de ſe ſoûleuer contre le Comte, & pour y paruenir plus facilement, ils auancerent les iours d'Amblard de Briord leur Abbé qui eſtoit de contraire ſentiment, receurent des troupes de Dauphiné, & arborerent ſur la plus haute Tour de la Ville la Banniere du Dauphin. Amé pour vanger cette iniure aſſiegea Ambronay le prit & y mit vn autre Abbé qui fut Pierre de la Baume de la Maiſon de Fromentes. Le Dauphin de ſon coſté aſſiegea

le Chaſteau de Mirebel en la Valbonne & s'en ſaiſit.

30. Ainſi il y eut guerre ouuerte: le Comte aſſembla toutes ſes forces ; Louys de Sauoye Prince d'A-
1317. chaye ſon neueu, Louys de Sauoye Baron de Vaud ſon frere, Leopold Duc d'Auſtriche ſon gendre, le Comte d'Auxerre, Pierre de Sauoye Archeueſque de Lyon, Robert Duc de Bourgogne, Guichard Sire de Beaujeu, & pluſieurs autres Seigneurs du voiſinage luy amenerent du ſecours. Auec ces forces il mit le ſiege deuant le Chaſteau de S. Germain d'Amberieu appartenant au Dauphin, le prit aprés quelques iours de ſiege & le donna au pilla-
1320. ge. Cette conqueſte facilita la priſe du Bourg d'Amberieu qui ſe rendit, & ce fut là où ſe termina cette guerre, qui pourtant dura deux ou trois ans. Pendant laquelle Edoüard de Sauoye faiſoit auſſi la guerre au Comte de Geneue, parce qu'il auoit refuſé ſecours au Comte de Sauoye ſon Pere, contre le Dauphin, & luy enleua les Chaſteaux de Geneue &

de

de Seyſſins. Amé aprés la priſe d'Amberieu, aſſiegea le Chaſteau de la Corbiere au pays de Gez, & le prit aprés cinq ſemaines de Siege. Et comme la guerre continuoit toûjours entre ces deux Princes, Ieanne Reyne de France & de Nauarre entreprit de les accommoder, à cét effet elle procura vne trefue entr'eux, à laquelle Amé conſentit par ſes patentes données à Gentilly, le mardy auant la Feſte de S. Iean Baptiſte 1322. 1322.

31. Le Comte ayant appris que Andronic Empereur de Conſtantinople ſon gendre eſtoit extraordinairement trauaillé des Turcs & des Sarraſins, alla en Auignon aupres du Pape Iean XXII. pour perſuader à ſa Sainteté d'entreprendre vne croiſade pour faire la guerre aux Infidelles, & deliurer ſon gendre de l'oppreſſion, mais pendant qu'il negotioit cette genereuſe entrepriſe ; il mourut le Dimanche auant la Feſte de S. Luc qui fut le 16. d'Octobre 1323. ſon corps fut depuis porté à Haute-combe où il fut inhumé la

veille de S.Simon S. Iude en grande pompe.

32. Par ſon teſtament fait en preſence de Philippe le Bel Roy de France le 27. Septembre 1307. il voulut qu'Edoüard de Sauoye ſon fils aiſné & les maſles qu'il auroit fuſſent Comtes de Sauoye, laiſſa pour tout appanage à Aymon de Sauoye ſon ſecond fils deſtiné à l'Egliſe 2000. liures de rente en fonds de terre, les ſubſtitua l'vn à l'autre & leurs enfans maſles à l'excluſion des filles, qu'il ordonna ſimplement eſtre dottées ſelon leur qualité; & au cas qu'il n'eut de Marie de Brabant ſa ſeconde femme que des filles, il ordonna que l'aiſnée auroit 20000. liures de mariage, & les autres ſeize ſeulement. Ce qui fut agrée par Edoüard & Aymon de Sauoye du viuant de leur Pere: de ſorte qu'apres ſon decés il n'y eut point de difficulté entr'eux.

33. Amé veſquit ſoixante & quatorze ans, & en regna trente huit, ſes actions illuſtres luy acquirent le ſurnom *de Grand*. Les Chroniques

niques M.S.de Sauoye le nomment, *Prince tres Sage, de bonnes mœurs & tres prudent.* Papyre Masson dit qu'il auoit *le visage royal, la taille belle; & le iugement merueilleux.* Il fut vaillant sur tous les Princes de son temps, fit 32. Sieges, fut genereux en ses entrepriſes, n'ayant iamais eu guerre auec ses voisins sans auantage, il affermit en sa famille vn grand estat & vne belle couronne sur vn Fondement douteux & chancelant. Il acquit à la Maison Royale de Sauoye les Seigneuries de Bresse & du Reuermont, le Comté d'Ast & la Seigneurie d'Yurée. Il fut Arbirre des differents des Roys de France & d'Angleterre, eut part aux faueurs de Clement V. & de Iean XXII. l'Empereur Henry luy fut redeuable de son election, & eut tant d'estime pour luy, qu'ayant fait venir en Italie Charles de Luxembourg Prince de Boheme son fils, pour garder les Villes qui s'estoient soûmises à l'Empire, il luy ordonna de se conduire en toutes ses affaires par le conseil de ce Prin-

ce, qui eut auſſi tant de part aux bonnes graces du Roy Philippe le Bel qu'on diſoit *qu'il gouuernoit le Roy*. Il rendit le nom de Sauoye fameux contre les infidelles, & laiſſa vne belle poſterité glorieuſe par ſes illuſtres alliances.

34. Il fut marié trois fois, premierement auec Sybille de Baugé, Dame de Baugé & de Breſſe fille de Guy Sire de Baugé & de Breſſe & de Dauphine de Lanieux, Dame de S. Bonnet le Chaſteau, & Mirebel en Foreſts fille vnique & Heritiere de René de Lanieu Cheualier Seigneur de S. Bonnet & de Mirebel iſſu des anciens Comtes de Foreſts. Ce mariage ſe fit le Mardy apres l'octaue de S. Iean Baptiſte de l'an 1272. au Chaſteau de Chilon au pays de Vaud en preſence de Philippe Comte de Sauoye & de Bourgogne & de l'Eueſque de Geneue; le 9. Iuillet ſuiuant Amé donna à ſon eſpouſe le Chaſteau de S. Genys d'Aouſte, & luy promit de faire quitter à Dauphine Dame de S. Bonnet ſa belle Mere le Doüaire qu'elle auoit

ſur

ſur la terre de Baugé. Elle mourut le 5. des Kal. de Iuin l'an 1294. & Amé ſe remaria l'an 1304. auec Marie de Brabant fille de Iean Duc de Brabant de Lothier & de Limbourg & de Marguerite de Flandres ſa ſeconde femme fille de Guy Comte de Flandres & de Mahaut de Bethune. Cette Princeſſe eut en dot de Iean II. du nom Duc de Brabant ſon frere 25000. liures à prendre ſur Philippe Roy de France, dont le Comte fit quittance au Roy à Paris le Samedy apres la Feſte de la Chandeleur de lan 1304. finalement Amé épouſa Alix de Viénois fille d'Humbert Dauphin de Viennois Comte d'Albon, & d'Anne Dauphine, il n'en eut pas d'enfans.

De ſa premiere femme il eut ſept enfans trois maſles & quatre filles.

I. Edoüard Comte de Sauoye qui fera le Chapirre ſuiuant.

II. Aymon Seigneur de Baugé & de Breſſe qui fut Comte de Sauoye apres ſon frere.

III. Iean decedé en ſa ieuneſſe l'an 1284.

IV. Bon

IV. Bonne de Sauoye mariée par diſpenſe à Iean I. du nom Dauphin de Viennois Comte d'Albon & Baron de Foucigny ſon parent, fils de Guigues Dauphin de Viennois & de Beatrix de Sauoye ; mais ce mariage ne pût eſtre conſommé parceque le Dauphin mourut l'an 1282. & elle fut mariée à Hugues ou Hugonin de Bourgogne Seigneur de Mont-Bouſon frere d'Othon IV. Comte de Bourgogne.

V. Alienor de Sauoye femme de Guillaume de Chalon ſurnommé le grand Comte d'Auxerre & de Tonnerre Seigneur de S. Agnan, de Montjay, de Celles & de Valançay, fils de Iean de Châlon Seigneur de Rochefort, & d'Alix de Bourgogne Comteſſe d'Auxerre. Elle ſe remaria à Dreux de Merlo ou Mello Seigneur de S. Hermine, & en troiſiémes nopces à Iean Comte de Foreſts, fils de Guy VII. du nom Comte de Foreſts, & de Ieanne de Monfort.

VI. Marguerite de Sauoye fut fiancée auec Iean Dauphin de Viennois

Viennois & Comte d'Albon, mais le mariage ne fut pas consommé, elle espousa depuis Iean Marquis de Montferrat surnommé le Iuste, fils de Guillaume VII. du nom Marquis de Montferrat, & de Beatrix de Castille sa seconde femme, & n'en eut point d'enfans.

VII. Agnes de Sauoye espousa au mois de Septembre 1297. au Chasteau de S. George d'Esperanche en Dauphiné, Guillaume Comte de Geneue III. du nom, fils d'Amé Comte de Geneue II. du nom & d'Agnes de Chalon, elle eut dix mille liures de dot que le Comte de Geneue assigna sur les Châteaux de Rumilly, d'Haute-ville, d'Alby, & de Charrosse.

Amé eut de sa seconde femme Marie de Brabant, quatre filles. VIII. Marie. IX. Catherine. X. Anne. XI. Et Beatrix de Sauoye.

VIII. Marie fut femme d'Hugues Dauphin Baron de Foucigny fils d'Humbert de la Tour Dauphin de Viennois Comte d'Albon & d'Anne Dauphine. Ce mariage fut

conclu

conclu à la Boune-ville en Foucigni au mois de Septembre 1309. apres la guerre que ce Prince auoit euë auec le Comte de Sauoye, il n'en eut aucuns enfans.

IX. Catherine de Sauoye espousa, le 13. des Kal. de May 1310. Leopold Duc d'Austriche & de Styrie Comte de Carniole &c. fils d'Albert Empereur & d'Elizabeth de Carinthie Comtesse de Tirol, elle eut huit mille marcs d'argent en dot en pareille somme en augment, l'Empereur Henry en faueur de ce mariage donna à cette Princesse sa Niece quatre mille marcs d'argent, qu'il assigna la mesme année sur les Chasteaux de Morat & de Granspurg. Leopold n'eut de ce mariage que deux filles Catherine & Agnes d'Austriche.

X. Anne de Sauoye promise l'an 1326. auec Andronic Paleologue III. du nom Empereur de Constantinople surnommé *le Ieune*, fils de Michel Paleologue Empereur d'Orient, & de Marie d'Armenie, & petit fils d'Andronic Paleologue dit

dit le Vieil auſſi Empereur d'Orient & d'Anne de Hongrie ſa premiere femme. Elle arriua à Conſtantinople l'an 1327. auec vn train ſi ſuperbe & ſi magnifique que l'hiſtorien qui a marqué cet euenement a eſté contrainte de dire, *qu'il ſurpaſſoit celuy de toutes les Reynes, & des Imperatrices de Grece.* Elle deceda à Conſtantinople l'an 1345.

I. Beatrix de Sauoye mariée à Henry d'Auſtriche Roy de Boheme & de Pologne le 8. Iuin 1328. cette Princeſſe eut treize mille marcs d'argent en dot qui luy furent aſſignés ſur les terres de la Maiſon d'Auſtriche en Boheme.

Outre les enfans legitimes Amé V. laiſſa vn fils naturel nommé Arthus de Sauoye vaillant Cheualier, qui mourut au voyage de la terre Sainte, & fut inhumé en l'Egliſe de S. Pantaleon en Bithinie.

EDOVARD COMTE de Sauoye, de Maurienne & d'Aſt, Duc de Chablais & d'Aouſte, Seigneur de Breſſe, & d'Yurée, Marquis de Suze & d'Italie, Prince de Piemont, & du ſaint Empire ſurnommé *le Liberal.*

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance d'Edoüard, & ſon apanage.* 2. *Le Comte de Geneue luy fait hommage.* 3. *Mene des troupes en France.* 4. *Il fait la guerre au Seigneur de Foucigny, & au Comte de Geneue.* 5. *reçoit les hommages de la Nobleſſe de Breſſe.* VI. *Il va en France, & de là en Angleterre.* 7. *Il eſt fait Gouuerneur des Eſtats de ſon Pere pendant ſon abſence.* 8. *Guerre en Bugey contre le Dauphin* 9. *Edoüard ſuccede à ſon Pere Amé aux Eſtats de Bourgogne.* 10. *Il renouuelle*

nouuelle la guerre en Foucigny. 11. *Et en Bugey où se donne la bataille de Varey.* 12. *Qui est funeste au Comte & auantageuse au Dauphin.* 13. *Le Comte prend le Chasteau de Balon, & l'Euêque de Maurienne prend sa protection.* 14. *Il se trouue à la bataille de Mont-Cassel en Flandres.* 15. *Mort du Comte Edoüard.* 16. *Son eloge.* 17. *Son mariage auec la fille du Duc de Bourgogne, dont il n'a qu'vne fille Ieanne Ducheſſe de Bretagne.*

1. EDoüard Succeſſeur des Eſtats de ſon Pere naquit à Baugé Capitale pour lors du pays de Breſſe le 8. Feurier 1284. & eut pour Parrain au Bapteſme Edoüard Roy d'Angleterre, 10. ans apres & l'an 1294. ſa mere Sybille de Baugé eſtant decedée, il prit la qualité de Seigneur de Baugé & de Breſſe, ſoit comme heritier de ſa mere, ou que ce fut ſon appanage.

II. La premiere action remarquable où il ait paru, fut l'hoimmage que luy rendit Amé Comte de Geneue

Geneue à Montmeillan le Lundy iour & feſte de la Conuerſion de S. Paul mille deux cens nonante trois.

3. Aprés le traité de paix fait entre le Comte de Sauoye, le Dauphin de Viennois & le Comte de Geneue au mois de May 1304. Ce ieune Prince âgé ſeulement de vingt ans alla en France, & mena des troupes au Roy Philippe le Bel à la guerre qu'il faiſoit aux Flamans, ſe ſignala à la fameuſe bataille de Mont en Puele, où il fut fait Cheualier de la main du Roy, & s'expoſa des premiers à la defence de la perſonne de ſa Majeſté au peril qu'elle courut. Cette victoire obtenuë, Edoüard aprés auoir moyenné vne trefve entre ces deux Princes au ſiege de Tournay, s'en reuint, ayant laiſſé en la Cour de France vne haute reputation de ſon courage & de ſa valeur.

4. Il ne fut pas ſi toſt arriué en Sauoye qu'il ſe preſenta matiere de broüillerie auec Hugues Dauphin Baron de Foucigny, qui mit le

Comte

Comte de Sauoye en ombrage par la conſtruction du Chaſteau de Lullins: Edoüard y fut enuoyé, aſſiegea & prit cette Place aprés onze iours de ſiege, & parce que les troupes du Seigneur de Foucigny pendant ce temps auoient ſurpris le Chaſteau de Bauges, ce Prince s'y rendit le landemain de la Pentecoſte, & le reprit auec la meſme facilité qu'il auoit eſté perdu. Cependant Hugues Dauphin ayant intereſſé le Comte de Geneue en ſa querelle, ils ſe mirent en campagne, prirent les Chaſteaux de Villette & de Brons & les firent demolir; & Iean de Châlon Seigneur d'Arlay qui eſtoit de leur party s'empara du Chaſteau de Leal & du fort de la Cluſe au mois de Iuillet ſuiuant.

5. Pendant le ſeiour que le Prince Edoüard fit en Breſſe l'an 1306. auec le Comte de Sauoye ſon Pere pour receuoir les hommages des Gentils-hommes de cette Prouince, à la plus part deſquels il confirma les droits, authorités & Priuileges que les Anciens Sires de Bau-

gé

gé ſes Predeceſſeurs maternels leur auoient accordés. Le Seigneur de Gez aydé de quelques troupes de Louys de Sauoye Baron de Vaud ayant mis le ſiege deuant le Chaſteau de Malual au mois de Iuin le prit & le ruina ; en haine de celà le Comte de Geneue & le Baron de Foucigny irrités d'auoir failli vne entrepriſe ſur Geneue, brûlerent toutes les maiſons des champs des habitans de Geneue & firent le degaſt autour de cette ville du coſté de S. Victor, puis prirent & pillerent le Chaſteau de Villé la grand, & Iaque du Quart Baillif de Chablais pour le Comte de Sauoye au mois de Septembre ſuiuant ſe ſaiſit du Chaſteau de Rouorée & le fit abatre.

6. Ces dernieres hoſtilités ne furent pas mieux vangées ſur le champ, à cauſe du voyaye que le Seigneur de Breſſe fit en France auec le Comte de Sauoye ſon Pere pour la negotiation & concluſion de ſon mariage auec Blanche de Bourgogne, enſuite de là il pourſuiuit

ſon

ſon voyage en Angleterre & ſe trouua au couronnement du Roy Edoüard II. fait à Vveſtmynſter l'an 1309.

7. Lors que l'Empereur Henry VII. alla à Milan & à Rome pour ſe faire couronner l'an 1310. & qu'il eut emmené le Comte de Sauoye auec luy, ce Prince laiſſa pendant ſon abſence le Gouuernement de ſes Eſtats au Prince Edoüard, dont il s'acquita tres dignement, les ayant maintenu en paix contre l'ancienne haine du Dauphin, du Comte de Geneue & du Baron de Foucigny ſes plus proches & plus faſcheux voiſins; car quoyque le Dauphin eut ſuiuy l'Empereur Henry en ſon voyage d'Italie; neantmoins Guillaume Comte de Geneue & le Seigneur de Foucigny demeurerent touſiours vnis & ennemis declarés cõtre la M.R. Sauoye ce qui obligea Edoüard apres auoir gratifié la Chartreuſe de Montmerle en Breſſe de quelques priuileges, de partir de Bourg au mois de May de l'an 1312. & d'aſſieger le Chaſteau de Lucin-

ge

ge, qui fut pris, pillé, & bruſlé, & au mois de Nouembre ſuiuant il reprit le Chaſteau de la Cluſe. Les Dauphinois cependant ne remuoiét rien, à cauſe de la trefue faicte par l'autorité du Roy Philippe le Bel; mais Henry Dauphin Baron de Montauban & de Meüillon fit entrer en Dauphiné certaines compagnies de Gaſcons commandées par Annequin de Cleriu & Amé de Poitiers Seigneur de S. Valier, qui ſe ietterent du coſté de la coſte S. André où ils firent de grands rauages. Edoüard qui commandoit en Sauoye & qui ne pouuoit point auoir du ſecours du Comte ſon Pere qui eſtoit encor à Piſe aupres de l'Empereur, en eut de Iean de Châlon Comte d'Auxerre, de Pierre de Sauoye Archeueſque de Lyon & du Seigneur de Beaujeu ſes Couſins, & de Louys de Sauoye Baron de Vaud ſon Oncle, & auec les troupes qu'il leua, alla en diligence attaquer ſes ennemis, & les deffit aupres de la coſté S. André.

8. La paix faite entre le Comte

&

& le Dauphin l'an 1313. n'ayant pas durée long-temps à cauſe de la reuolte de la Ville d'Ambronay en Bugey qui s'eſtoit donnée au Dauphin, le Comte de Sauoye fit la guerre à ce Prince, & attaqua ſaint Germain & Ambeyrieu places dependantes du Dauphiné; & afin que le Comte de Geneue qui êtoit touſiours de la partie auſſi tôt qu'il y auoit quelque different entre la Sauoye & le Dauphiné ne donnat ſecours au Dauphin, Amé V. enuoya Edoüard ſõ fils en Geneuois auec Aymon de Sauoye ſon frere & le Seigneur de Beaujeu, qui le 10. du mois d'Aouſt de l'an 1320. ſurprirent ſur Guy de Feillens Vidame de Geneue, le Chaſteau de Geneue & le firent demolir. Delà ayans appris la mort de Guillaume Comte de Geneue arriuée au mois de Nouembre ſuiuant ils ſe ſaiſirent encor du Chaſteau de Seyſſin.

9. Le Comte Amé V. eſtant decedé en Auignon au mois d'Octobre de l'an 1313. Edoüard de Sauoye ſon fils aiſné fut ſalué Comte de Sauoye,

Sauoye, Duc de Chablais & d'Aouſte, & receut en cette qualité le ſerment de fidelité de tous ſes Vaſſaux, au mois de Nouembre ſuiuant. Enſuite il confirma les franchiſes & les priuileges des Habitans de la Coſte S. André, de S. George d'Eſperanche, & de S. Laurent du Pont en Dauphiné, du Chaſtellard en Bauges, de Tonon, de S. Maurice en Chablais, d'Euian, de Balon, d'Haye au pays de Vaud, de Billia en Michaille, de la Sale, d'Herby, de Cour Maieur, & de la Tuyle en la Val-d'Aouſte, & de toute la Nobleſſe du pays de Tarentaiſe; & par traité fait au Chaſteau de Chambery auec Aymon de Sauoye ſon frere, il luy relaſcha les terres de ſon apanage, ſelon que le Comté Amé leur Pere en auoit ordonné, & fut arreſté entr'eux que le Comté de Sauoye appartiendroit toujous aux maſles, & que les filles ſeroient dotées, ainſi qu'il s'eſtoit toûjours pratiqué.

10. Edoüard ſignala le commencement de ſon regne par la guerre qu'il fit à Hugues Baron de Foucigny,

gny à cauſe qu'il auoit fait bâtir le Chaſteau de Montforchier en vn lieu dependant du Comté de Sauoye ; ce Prince ne pouuant ſouffrir cette entrepriſe, aſſiegea cette Place, la prit & la fit raſer. Le Seigneur de Foucigny irrité de cela & en apprehendant les ſuites appela à ſon ſecours Guygues Dauphin de Viennois ſon neueu, & Hugues de Geneue Seigneur d'Anthon, & tous trois enſemble mirent le ſiege deuant le fort d'Alinges ; mais le Comte les contraignit de le leuer, leur donna combat & les defit. De là Edoüard continuant ſa victoire s'épara du vieux Chaſteau des Alinges, & le fit demolir. Cependant le Seigneur de Foucigny pour faire diuerſion s'eſtoit ſaiſi du Chaſteau de Chaſtelard en Bauges, qui fut repris quelques iours aprés par le Comte, qui en ſuite fit diuerſes hoſtilitez ſur les terres du Comte de Geneue, d'autre coſté le Dauphin entra auec ſes Troupes en Chablais où elles firent mille deſordres. Enfin Amé Comte de Geneue III. du nom,

assisté d'Hugues de Geneue, du Seigneur de Foucigny & de Guillaume de Ioinuille Seigneur de Gez, vint au pied du Mont du Mortier pour donner bataille au Comte de Sauoye, mais le succez ne luy en fut pas auantageux, car les Geneuois furent battus & defaits.

11. Aprés cette signalée victoire, Edoüard porta ses armes en Bugey, où il entreprit le siege du Chasteau de Varey appartenant à Hugues de Geneue Seigneur d'Anthon, partisan du Dauphin & du Comte de Geneue, Eudes Duc de Bourgogne luy enuoya des troupes sous la conduite de Robert de Bourgogne Comte de Tonnerre son frere. Iean de Chalon II. du nom Comte de Kibourg luy en amena aussi; le Dauphin de son costé assembla le Comte de Geneue, Iean de Chalon Seigneur d'Arlay, le Comte de Valentinois, Hugues de Geneue, Seigneur d'Anthon, & le Seigneur de Baux ses Amis & ses Alliez. Ces deux Armées s'estans approchées en la plaine de S. Iean de Vieu sous le

Chasteau

Chasteau de Varey, se donnerent vn furieux combat, au commencement du mois de Fevrier, où la victoire ayant long-temps balancée fut à la fin pour les Dauphinois. Le Comte de Sauoye s'estãt trop auancé dans la mélée, fut arresté par Auberjon de Maleys Gentilhomme de Dauphiné, & comme il se defendoit genereusement, Tournon suruint qui le fit prisonnier; mais Hugues Seigneur de Boczesel, accompagné d'Entremonts ayant accouru sauua le Comte Edoüard des mains de ses ennemis, & l'emmena au Chasteau du Pont d'Ains en seureté. 1325.

12. Cette iournée fut funeste au Comte de Sauoye, car outre plusieurs de ses Alliez qui furent faits prisonniers, cõme Robert de Bourgogne Comte de Tonnerre, Iean de Chalõ Comte d'Auxerre, Guichard Seigneur de Beaujeu, & plusieurs grands Seigneurs de ses Vassaux, il y en eut beaucoup de tuez; l'auantage qu'en eut le Dauphin fut tres grand; car outre qu'il conserua au

Seigneur d'Anthon ſon allié le Chaſteau de Varey, qui auoit eſté le ſujet de la Guerre, il retira de grandes rançons de ſes Priſonniers. Robert de Bourgogne fut mis à cinquante mille florins d'or pour luy & pour ſes Eſcuyers ; & pour ſeureté du payement de cette ſomme, il donna pour Cautions Eudes Duc de Bourgogne ſon frere, les Comtes de Flandres, d'Eu, de Roucy, & de Vencoſme, Iean de Dreux, Anſeau Sire de Ioinuille & Mathieu de Merlo Cheualiers, qui s'obligerẽt de payer au Dauphin deux cens mille liures, ſi le Comte de Tonnerre ne ſatisfaiſoit à ſa rançon. Iean de Chalon Comte d'Auxerre aprés auoir demeuré long-temps priſonnier à Grenoble fut à la fin deliuré ſur ſa foy le 25. May 1329. ſous la promeſſe qu'il fit de retourner en priſon la veille de S. André ſuiuante & de payer rançon ; conſentant au cas qu'il ne tint parole, que le Comté d'Auxerre, la Baronnie de S. Agnan en Berry & la terre de Montiay fuſſent confiſquées au profit du Roy.

Depuis

Depuis il paya ſa rançon à Guy de Morges, & à Antoine d'Hoſtung Cheualiers qui l'auoient pris priſonnier. Et quant à Guichard Seigneur de Beaujeu, il fut relaché ſous l'obligation qu'il paſſa au Dauphin au mois de Feurier l'an 1325. de ſes Chaſteaux de Perreux, de Tiſy & de Lay pour ſeureté de ſa rançon. Depuis il traitta de ſa deliurance auec le Dauphin à S. Valier le 24. Nouembre 1327. par l'entremiſe de Iean Comte de Foreſts, d'Aymar de Poitiers fils du Comte de Valentinois & de Guillaume de Beaujeu ſon frere, qui ordonnerent que le Seigneur de Beaujeu ſeroit en liberté, en remettant au Dauphin les Seigneuries & Chaſteaux de Mezimieux & du Bourg S. Chriſtophle en la Valbonne, le fief de la grande ruë de Villars, de la Maiſon de Loyes & des Poypes du Montelier, de Corſieu, & de Monthieu, & l'arriere fief de Chaſtillon, de la Palu, & de Gordans que luy deuoit le Sire de Thoire & de Villars. Outre quoy le Seigneur de Beaujeu prit

en fief du Dauphin ſon Chaſteau de Miribel, & promit de le ſeruir enuers tous & contre tous, à la reſerue du Roy de France, de l'Egliſe de Lyon, du Duc de Bourgogne, du Comte de Clermont & des Abbez de l'Iſle Barbe & de Cluny; les Gentils-hommes de ſa ſuite moyennant ce traité furent renuoyez ſans rançon. Les Cautions que Guichard de Beaujeu donna pour l'obſeruation de ce traitté furent le Comte de Foreſts, Aymar de Poitiers, Guillaume de Beaujeu, Louys de Poitiers, Hugues de Breſſieux Seigneur de Viriuille, Pierre de Rochefort & & autres, & de la part du Dauphin, Henry Dauphin Seigneur de Montauban & de Menillon, le Comte de Foreſts, Aymar de Poitiers, Humbert Sire de Thoire & de Villars, Humbert de Villars ſon fils; Guy de Grolée Seigneur de Veyrieu, & Guichard Seigneur de Clerieu. Depuis le Seigneur de Beaujeu fut recompenſé de cette perte; car par traitté fait à Baugé le 29. Ianuier 1327. le Comte de Sauoye luy delaiſſa

laiſſa en proprieté les Chaſteaux de Coligny le neuf & de Buenc, à la charge du fief, & promit de luy payer quarante mille liures Viennoiſes, à condition que Guichard de Beaujeu luy feroit hommage des Villes & Chaſteaux de Lent & de Toiſſey en Dombes. Ce traitté ſe fit par l'entremiſe de Pierre de Sauoye Archeueſque de Lyon, & en preſence de Guillaume de Beaujeu, d'Arnoul Seigneur d'Vrfe, Iean Seigneur de Franchelins, de Galois de la Baume Seigneur de Valefin, & d'Hugues du Chaſtellard Cheualiers.

13. Peu de temps apres portant impatiemment le deplaiſir de cette mal-heureuſe iournée, ramaſſa le debris de ſon armée & ſe retira en Sauoye, d'où il enuoya Galois de la Baume Seigneur de Valefin Baillif de Chablais pour ſe ſaiſir du Chaſteau de Balon apartenant au Sire de Villars Partiſan du Dauphin, comme d'vn paſſage important, pour l'execution des deſſeins qu'Edoüard auoit ſur les terres du Seigneur de Gez; cette place ne tint 1326.

que quatre iours. De là le Comte ſuiuy de Louys de Sauoye Seigneur de Vaud alla en perſonne aſſieger Hermence le premier iour du mois de May, mais il fut contraint de leuer le Siege à cauſe d'vne tempeſte qui ſuruint, accompagnée d'vne ſi horrible pluye que perſonne ne pût demeurer au Camp.

Le ſecond Feurier 1327. Aymon Eueſque de Maurienne aſſocia ce Prince en la moitié des reuenus de ſon Eueſché, à condition de le proteger contre le ennemis de ſon Egliſe.

14. Le Roy Philippes de Valois voulant aller en Flandres auec vne puiſſante armée contre les Flamans nouuellement reuoltés, Edoüard qui auoit touſiours eu inclination pour les intereſts de la France accompagna Philippes en ce voyage, & ſe trouua à la fameuſe bataille de Montcaſſel, où les Flamans furent deffait le 24. d'Aouſt 1328. eſtant de retour à Paris Clemence de Hongrie Reyne de France, veuue de Louys Hutin prête à mourir,

rit, ſouhaitta pour ſa derniere conſolation de faire la paix entre le Comte & le Dauphin pour preuenir les malheurs dont leurs Eſtats eſtoient menacés ; le Roy Philippes pour donner cette ſatisfaction à cette Princeſſe fit venir ces deux Princes en la chambre de la Reyne & les fit embraſſer & iurer amitié l'vn à l'autre en ſa preſence, mais ce fut apres que Guillaume Flotte Seigneur de Reuel, & Guy Cheurier Cheuallier Deputés de la part du Roy eurent eſté ſur les lieux pour informer du ſuiet & des ſuites de cette guerre, où ils firent de grandes procedures, par leſquelles l'on void au long tout ce que ces Princes Pretendoient l'vn contre l'autre.

25. Mais comme pour l'ordinaire les proſperités ne ſont pas de longue durée, alors que le Comte de Sauoye deuoit recueillir les fruits de la paix que la Reyne auoit procurée entre luy & le Dauphin il tomba malade à Gentilly pres de Paris où il eſtoit allé ſe recreer le 4. Nouembre 1329. 1329.

ſon cops fut porté au monaſtere de Haute-combe & enterré la veille de S. Clement.

16. Ce Prince veſquit quarante cinq ans, & n'en regna que ſix ; il eſtoit de belle taille & beau de viſage, d'humeur fort gaye, doüé d'vne grande force de corps & de courage, vaillant & qui aimoit les armes, & ceux qui en faiſoient profeſſion. Il fut liberal iuſqu'à l'excez, & a eſté blamé en ce que pour auoir receu aſſiſtance & ſecours des Bernois en la guerre qu'il eut contre le Dauphin il leur donna la liberté, & de Seigneur qu'il eſtoit de cette ville, il ſe contenta d'en eſtre Allié. Il laiſſa des marques de ſa pieté au Monaſtere de Noualeſe en Piemont qu'il honora de pluſieurs Priuileges.

17. Il fut accordé en Mariage à Paris le 27. Septembre 1307. auec Blanche de Bourgogne, fille aiſnée de Robert II. du nom Duc de Bourgogne, Roy Titulaire de Theſſalonique, & d'Agnes de France fille du Roy S. Louys. La dot de cette Princeſſe fut de vingt mille liures

qu'Hu

qu'Hugues Duc de Bourgogne IV. du nom promit de payer, par lettres datées à Ioigny le mecredy aprés la Feste S. Denys, dont Louys fils de France, & Louys fils aisné du Comte de Clermont furent depuis les Cautions. Le mesme iour en consideration de ce Mariage, Amé s'obligea de laisser le Comté de Sauoye à son fils, & de faire en sorte que si Edoüard auoit vn fils de sa femme, il seroit Comte de Sauoye en son rang, ce qu'il promit de faire iurer par les Chastelains portans Banniere, & autres ses Vassaux de Sauoye, de Geneuois, de Viennois, de Reuermont, de la Val-d'Aouste, de Baugé, de Noualeze, & de la Valée de Suze, à la reserue des deux terres qu'il auoit assignées pour le doüaire de Marie de Brabant sa seconde femme, & apres auoir emancipé son fils en la presence du Roy Philippes de Valois, il consentit que le doüaire de Blanche de Bourgogne fut de six mille liures de rente sur la terre de Baugé, dont furent Cautions Charles fils de France Comte de Valois, d'Alen

d'Alençon & d'Anjou, Louys fils de France Comte d'Evreux, Louys fils aiſnê du Comte de Clermont, Mahaut Comteſſe d'Artois, Palatine de Bourgogne, Robert Comte de Flandres, Guillaume de Flandre Seigneur de Neeſle, Hugues de Chaſtillon Doyen de Laon Oncle d'Edoüard de Sauoye, Iean de Chalon Comte d'Auxerre Seigneur de Rochefort, Guy Comte de S. Pol, Girard de Chatillon Seigneur de la Roche Miley, Robert Seigneur de Chaſtillon en Bazois, Dreux de Merlo Seigneur de Sainte Hermine & de Bariat, Iean Damas Seigneur de Marcilly, Iean Seigneur de Corcelles, & Hugues de Vienne.

La ſolemnité de ce mariage ſe fit au Château de Montbar en Bourgogne le iour de S. Luc au mois d'Octobre, ſur vne diſpenſe obtenue du Pape Boniface VIII. parce que les Contractans eſtoient Parens du troiſiéme au quatriéme degré; Edoüard n'en eut qu'vne fille, Blanche de Bourgogne ſurueſquit ſon mary, & eut differend pour ſon doüaire

doüaire aüec Aymon Comte de Sauoye ſon Beau frere, dont elle traita depuis à Bourg en Breſſe le 8. Feurier 1330. & par le traitté ce Prince luy delaiſſa les Villes, Chaſteaux & mandements de Bourg, de Treffort, de Coligny, de Iaſſeron, de S. Eſtienne du Bois, de ſaint Triuier, du Pont de Veſle, & du Pont de Vaux au pays de Breſſe; la Seigneurie de S. Symphorien d'Auzon en Viennois, & la maiſon du Temple de Lyon. Preſents Iacques Eueſque de Belley, Louys de Vaud, Eſtienne de la Baume dit le Galois Seigneur de Valefin, Girard Seigneur de Varay, dit *la gueſpe* & Aymé de la Chambre Cheualiers & Conſeillers du Comte de Sauoye. Le Roy Philippes de Valois au mois de May 1333. donna à cette Princeſſe vne maiſon au Fauxbourg S. Marcel de Paris qui apartenoit autrefois à Pierre de Sauoye Archeuêque de Lyon. Elle deceda à Dijon le 18. Iuillet 1348. & fut inhumée en l'Egliſe des Cordeliers de Dijon dans le tombeau de Ieanne de Sauoye Ducheſſe

cheſſe de Bretagne ſa fille vnique qui fut mariée le 21. Mars 1329. en l'Egliſe de Chartres auec Iean III. du nom Duc de Bretagne, Comte de Richemont, Vicomte de Limoges fils d'Artus II. du nom Duc de Bretagne, Comte de Richemont, & de Marie de Limoges ſa premiere femme, en preſence de Philippes de Valois. Elle eut en doüaire de ſon mary les Seigneuries de Chailly, & de Longieumeau par titre du mois de May 1334. & le Vicomté de Limoges au mois de Iuillet 1339. apres la mort du Comte Edoüard ſon pere, elle pretendit de luy ſucceder, & à cet effect Iean Duc de Bretagne ſon mary enuoya des Deputés en Sauoye pour faire cognoiſtre ſon droit ; mais par la Loy Salique obſeruée en la Maiſon de Sauoye Aymon ſon Oncle luy fut preferé. Depuis eſtant veuve du Duc de Bretagne elle inſtitua ſon hetitier vniuerſel Philippes Duc d'Orleans Comte de Valois ſon Couſin fils du Roy Philippes de Valois, par teſtament du Vendredy auant la Feſte S.

Iean

Baptiſte 1344. ſa retraite fut à Paris, ou elle veſquit pendant ſon veuvage dans vne deuotion & pieté exemplaire, & mourut au bois de Vincennes le 29. Iuin en ſuite ; elle fut inhumée en l'Egliſe des Cordeliers de Dijon.

AYMON COMTE de Sauoye, de Maurienne & d'Aſt, Duc de Chablais & d'Aouſte, Seigneur d'Yvrée, de Vercel & de Breſſe, Marquis de Suze & d'Italie, Prince de Piemont, & du S. Empire, ſurnommé *le Pacifique.*

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance d'Aymon qui eſt deſtiné à l'Egliſe, puis apanagé par ſon pere & par ſon frere.* 2. *Il eſt appellé à la ſucceſſion de Sauoye par proximité de Sang, à l'excluſion de ſa Niece, qui en eſtoit priuée par la loy Salique.*

Salique. 3. Il s'eſtablit dans ſes Eſtats par Iuſtice & par prudence. 4. Il entreprend la Guerre contre le Dauphin. 5. Quelles eſtoient les pretentions du Dauphin? 6. Et quelles eſtoient celles du Comte de Sauoye? 7. Le Comte de Sauoye fait la Guerre au Dauphin qui meurt d'vn coup d'arbaleſte. 8. Aymon ne veut pas ſe ſeruir de ſon auantage en la mort du Dauphin. 9. Aymon reçoit l'hommage du Marquis de Saluces & acquiert la ville de Vercel. 10. La paix eſt alterée entre luy & le Dauphin. 11. Le Comte de Montbeliard offre de ſe ſouſmettre à luy, & il rebaſtit le Conuent des Iacobins de Montmeillan. 12. traitté de Paix entre luy & le Dauphin. 13. le Roy traitte auec luy de tenir vne Gabelle ſur le Pont du Rhoſne de Lyon. 14. Le Comte traitte auec le Seigneur de Beaujeu. 15. & acquiert l'hommage de Montferrat deû aux Eueſques d'Yurée. 16. il engage par ſes bienfaits le Comte de Clermont de Dauphiné en ſon party. 17. Il enuoye des troupes au Roy de France contre l'Angleterre. 18. Il paſſe en Flandres pour le Roy

& s'entremet de la paix. 19. *Fait vœu à noſtre Dame de Bourg & fonde vne Chapelle à Sainte Claire de Chambery.* 20. *Sa mort & ſon teſtament.* 21. *Son Eloge.* 22. *Sa femme & ſes enfans.*

1. LA ville de Bourg en Breſſe eut le bonheur de voir naiſtre ce Prince le 15. Decembre mille deux cens quatre vingt & onze, ſon veritable nom au Bapteſme fut Aymon, & il fut deſtiné des ſon bas âge à l'Egliſe & fut Chanoine & Comte de Lyon, Prieur de Ville-Monſtier en Breſſe, l'an 1306. puis Chanoine de Paris. Le Pape Boniface VIII. luy donna le premier Canonicat qui viendroit à vaquer en l'Egliſe d'Yorck en Angleterre, auec cét eloge, *Que la bonne odeur de la Nobleſſe de ſon extraction, de ſes merites, de ſa probité & de ſa deuotion inuitoient ſa Sainteté à luy procurer cét honneur, en attendant de léleuer à des plus hautes dignitez.* Mais il ne fut pas lié aux ordres ſacrés, au contraire ayant pris reſo-

lution

lution de quitter cette profession à laquelle il n'auoit aucune inclination, Amé le Grand Comte de Sauoye son pere luy donna par titre du 15. Iuin 1322. daté à Gentilly, la terre de Baugé, les Seigneuries de S. Triuier, Pont de Vaux, Esnes, Asnieres, Marbos, S. Martin le Chastel, Pont de Vele, Chastillon, Foyssia, Boysscy, S. Laurens les Mascon, le droit de l'escheute d'Henry de Chauanes, & le Chasteau de S. Germain d'Amberieu, pour tenir le tout *en Noblesse & Baronnie*. Et depuis en augmentation de cét appanage le Comte Edoüard son frere luy donna l'onziéme Auril 1329. les Chasteaux & Seigneuries de S. Genys d'Aouste, des Auesnieres & de Chana.

2. Il estoit en Auignon auprés du Pape Iean XXII. quand le Comte Edoüard son frere mourut, la nouuelle luy en fut apportée par deux Euesques & quatre Barons, que les Estats de Sauoye luy deputerent pour le prier de venir prendre possession du Comté de Sauoye, auquel

auquel il estoit appellé par proximité du Sang. Cependant Ieanne sa Niece Ducheſſe de Bretagne demanda la ſucceſſion du Comte ſon Pere, & Iean Duc de Bretagne ſon mary, enuoya des Deputés pour donner connoiſſance de ſa pretenſion; mais ayans eſté ouys en l'Aſſemblée des trois Eſtats de Sauoye, Bertrand Archeueſque de Tarentaiſe leur reſpondit, que par vne ancienne couſtume du pays de Sauoye, les filles ne ſuccedoient point à la Couronne pendant qu'il y auoit des maſles, ainſi les Deputez de Bretagne furent renuoyez; & Galois de la Baume Cheualier, Seigneur de Montreuel & de Valefin, vn des principaux Seigneurs de l'Eſtat apprehendant quelques troubles dans cette conionćture preſſa la venuë d'Aymon, qui fut receu à Chambery auec vne ioye incroyable de tous les Peuples. Quelques iours aprés on luy remit l'Anneau de S. Maurice & fut ſalué & reconnu Comte de Sauoye.

3. Edoüard auoit laiſſé ſes Eſtats embroüil

embroüillez de querelles, chargez de debtes, eſpuiſez par la Guerre, & diſputez par vn puiſſant Competiteur, ce qui deuoit ébranler cette Couronne à vn nouuel aduenement du Prince; Mais comme elle ſortoit des mains d'vn Prince remuant, prodigue & malheureux, elle tomba en celles d'vn Prince froid & moderé, qui s'y eſtablit par la Iuſtice, s'y maintint par la prudence, repara les fautes & les pertes de ſon predeceſſeur, donna vne longue paix à ſes Sujets & de la terreur à ſes ennemys.

4. Au commencement de ſon regne il ſe ſentit offensé, de ce que le Dauphin de Viennois au preiudice de l'accommodement qui auoit eſté fait à Paris, entre le Comte Edoüard & luy, par l'entremiſe de la Reyne, s'eſtoit ligué auec le Duc de Bretagne pour luy faire la guerre, de ſorte que pour s'en venger, & pour ſe mettre en eſtat de reſiſter aux entrepriſes d'vn ſi fâcheux voiſin, il fit quelques preparatifs, dont le Dauphin prit ombrage; en quoy

le

le Roy Philippe s'intereſſa, & pour en arreſter le progrés, ſa Majeſté leur enuoya l'an 1330. Guillaume Flote & Guy de Chevrier ſes Conſeillers & Cheualiers ; mais cette deputation fut ſans fruit, tellement que le Roy deſirant auec paſſion de faire viure ces deux Princes en paix, deputa encor Guillaume de Sure Archeueſque de Lyon, le Senéchal de Beaucaire, & Guillaume de Vilers Iuge des Appellations de Toloſe, auſquels le Dauphin & le Comte firent leurs plaintes, & donnerent l'eſtat de leurs anciennes pretenſions, afin qu'il pleut au Roy d'y prononcer de meſme que s'il n'y eut iamais eu de traittez faits entre leurs predeceſſeurs.

5. Le Dauphin diſoit que le Comte de Sauoye luy detenoit le Chaſteau de Geneue, appartenant à Guillaume Comte de Geneue ſon Homme-lige : qu'il luy auoit pris par force le Chaſteau de la Corbiere dependant du Dauphiné: qu'il empéchoit que le Comte de Geneue ne luy rendit les deuoirs auſquels

il estoit tenu comme son Vassal, & parce que le Comte de Sauoye pretendoit de son costé que le Comte de Geneue luy deuoit hommage : que le Roy fut fait iuge de cette question : que le Comte estoit tenu de luy rendre le Chasteau de S. Germain d'Amberieu, & le Bourg d'Amberieu dont le Comte Amé le grand s'estoit emparé, le Chasteau de Balon, & les Villages de Grand Confort pris sur le Sire de Vilars, homme-lige & aydant du Dauphin, la Maison de Besenans, les biens de Perceual, de Bardonenche, & de Mayeul du Saix, le Chasteau de Corcelles osté à Guillaume du Saix; la Seigneurie de Villeneufve proche de S. Amour en Comté, le Chasteau de S. Martin du Fresne; la Bastie de Corlier, le Chasteau de Monthous en la terre de Foucigny; celuy de la Pierre en Graisiuodan, ceux de Ioannages en Viennois, de Bordeaux en Sauoye, Tolnon & de Voyron au Diocese de Grenoble, Septeme en Viennois, & S. George d'Esperanches, Ambronay, Maubec, Cheseneufve,

neufve, S. Aubin, Villeneufve de Marc, la Palu, Dolomieu, S. Iean de Bournay, Haut Villars en Graisiuodan, Entremonts, l'Isle de Ciers, Versoy au pays de Gez, le fief de Chastillon de Michaille, la Cluse en Geneuois, & la Maison de la Rauette a Rogemont, toutes lesquelles Places le Dauphin soûtenoit auoir esté occupées sur luy, ou sur ses hommes, ou sur ses Alliez.

6. Le Comte de Sauoye de son costé demandoit au Dauphin le Chasteau de Montluel auec la Ville, le Chasteau de Girieu que les gens du Dauphin auoient demoly pendant les trefves de la Reyne Ieanne, les fief de Villars, de Mornay, de Montdidier, & de Versey, les Chasteaux de Gordans, Vassalieu, Varey, la bastie de Suze, la maison de Iaussferan de Vaugrineuse, les Chasteaux de Foucigny, de la Bonne Ville, Lullins, Credo, Alinges, Hermence, les fiefs de Gez, de Coppet & de Charnay, & la iustice de S. Laurent; de toutes lesquelles choses le Dauphin s'estoit saisi par droit de bienseance.

Le

Le Comte demandoit encor que le Dauphin rendit au Sire de Beaujeu, Mezimieux, le Bourg de S. Chriſtophle, le Bourg de Villars, Loyes, Montous en Breſſe, les fiefs du Montelier, de Corzieu, les arrierefiefs de Chaſtillon, de la Palu, de Iuys, & de S. Oliue, le fief de Beauregard, la garde du Prieuré de Nyoſt, & l'arrierefief de Pierre Breſſens; & à Marie de Sauoye ſœur du Comte de Sauoye veuve d'Hugues Dauphin, Seigneur de Foucigny, les terres de ſon doüaire, ſa dot, ſes ioyaux & ſes titres, & finalement que le Dauphin reſtituat au Comte le pont de Boringe, les fiefs que le Seigneur de Foucigny auoit depuis Seyſſel iuſques à Fribourg; ceux de Vains & de Gions, de Mornay, de Vologna, de Montdidier, de Pierre de Vaugrigneuſe, d'Amé de la Baume, & de Verfey, les biens rentes & dixmes de l'Egliſe d'Ambronay, Gordans, & les dommages faits par les troupes du Dauphin en la ſurpriſe de la Ville de Mont-meillan.

7. Il ne faut pas s'eſtonner ſi

ces

ces deux Princes ne furent iamais bons Amis, le leuain de leur hayne estoit trop grand : & le Roy ne trouuant point de disposition à la paix en leurs esprits, fut contraint d'abandonner la pensée qu'il auoit euë de les raiuster, apres les auoir tenus en trefues pendant 2. ans : de sorte que le Comte de Sauoye ayant vny ses forces sur cette conionctu-re, appella à son ayde Philippe de Sauoye Prince d'Achaye son Cousin & Louys de Sauoye Seigneur de Vaud son Oncle, attira à son party Amé Comte de Geneue, & Hugues de Ioinuille Seigneur de Gez, assie-gea le Chasteau de Monthous pres de Geneue, appartenent à Humbert Seigneur de Foucigny frere du Dau-phin, & le prit ; mais l'armée du Comte ayant pris vne autre route, Hugues de Geneue Seigueur d'An-thon & de Varey Partisan du Dau-phin le surprit par escalade ; ce qui obligea Aymon de former vn nou-ueau siege deuant cette place, au se-cours de laquelle Hugues de Gene-ue s'estant engagé fut defait & con-

traint de ce retirer dans Monthous qu'il rendit quelques iours apres par capitulation : de là le Comte pour s'oppoſer plus facilement aux deſſeins du Dauphin qui faiſoit amas de gens, fit bâtir deux Forts ſur les aduenües du Dauphiné entre Montmeillan & Aſpremont ; l'vn appellé les Marches, & l'autre les Mottes. Mais Hugues de Geneue irrité de la perte du Chaſteau de Monthous, ſe ſaiſit du Chaſteau de Ville-la grand en Geneuois & le fit ruiner ; cependant le Dauphin s'eſtant auancé, mit le Siege deuant le Chaſteau de la Perriere, entrepriſe qui luy fut funeſte ; car eſtant allé reconnoitre la place, ſuiuy des Seigneurs de Valbonnois & de Clermont il fut frappé d'vn carreau d'Arbaleſte, dont il mourut en ſa tente le 26. Aouſt 1333. les Dauphinois deſeſperés de cet accident forcerent le Chaſteau & le demolirent.

8. Humbert Dauphin Seigneur de Foucigny Succeda à ſon frere Guigues, auec la même auerſion que

ſes

ſes Predeceſſeurs auoient touſiours eu contre la Maiſon de Sauoye ; neantmoins Aymon qui auoit de grands auantages ſur les Dauphinois, ſoit par la mort de leur Prince, ſoit par l'éloignement d'Humbert qui eſtoit à Naples, ne s'en voulut pas preualoir, ou par mauuais conſeil ou par moderation ; & le nouueau Dauphin ayant pris poſſeſſion de ſes Eſtats ; le Comte conſentit à vne trefue qui fut arreſtée le 22. May 1334. dont la negotiation ſe fit par Philippes de Sauoye Prince d'Achaye, Beatrix de Viennois Dame d'Arlay, Catherine de Viennois Princeſſe d'Achaye, G. Archeueſque de Brindes & autres, pendant laquelle le Roy Philippe ebauchoit la paix laquelle fut enfin conclue à Lyon le 2. du même mois de May, par laquelle ces deux Princes, ratifierent le traitté du 10. Iuin 1314. dont il a eſté parlé cy-deſſus. Le Comte de Sauoye ceda au Dauphin les Seigneuries de Montluel & de la Valbonne, à la reſerue des fiefs de Chatillon de Choutagne & 1334.

de Girieu, & de ceux deus par Mayeul & par Guillaume du Saix, promit de faire demolir le fort de S. Iean de Vieu, que luy & le Sire de Beaujeu rendroient à Guillaume du Saix sa terre, & le Chasteau de Monthous au Dauphin, & tout ce que l'on auoit pris sur le Comte de Geneue, & au Dauphin tout ce que l'on auoit pris en Foucigny, auec les fiefs de Mesimieux & du Bourg S. Christophle en payant par le Dauphin au Comte cinquante mille liures. Le Dauphin en outre quitta au Comte, S. Germain d'Amberieu la Seigneurie des Alymes & les fiefs de Balon & de grand Confort, & quãt aux fiefs de Villars & de Beauregard pretendu par le Sire de Beaujeu qu'il auoit cedé au Dauphin pour sa rançon apres la bataille de Varey, il fut conuenu que le Pape en seroit l'Arbitre.

9. Les choses ainsi pacifiées, Aymon passa en Piemont, & receut au mois de Decemb. suiuant l'hommage de Frideric Marquis de Saluces pour les Chasteaux & mande-

mens

mens des Barges, Scarnafix, Bremens, Busque, Reuel, Raconis & Carmagnole; mais ce fut apres auoir terminé auec Guillaume Comte de Bandrate le differend que Frideric auoit pour le Marquisat de Saluces auec Manfroy de Saluces son frere puisné.

En ce mesme temps se termina celuy qui estoit entre ce Prince, Iacques de Sauoye Prince d'Achaye, & le Seigneur de Milan pour la Seigneurie de Vercel qui demeura au Comte Aymon par l'arbitrage de Bernadin, Paschal & autres.

10. La paix si solemnellement iurée, & dont l'Arbitre estoit de si grande autorité fut alterée par des hostilités que les Dauphinois firent en Sauoye; & comme les Sauoysiens se mirent en estat de les repousser & d'en tirer reuanche, il y eut vn nouueau traitté entre ces deux Princes le 7. Nouembre 1335. qui ne contient autre chose qu'vne promesse inuiolable d'executer exactement celuy de l'année precedente, auec cette difference qu'en celuy 1335.

cy on donna des Cautions de l'obseruation de la paix de part & d'autre.

11. Henry Comte de Montbeillard, & Seigneur de Montfaucon estant en guerre auec le Duc de Bourgogne escriuit au Comte Aymon s'il vouloit le secourir, qu'il se soufmettroit entierement à luy.

L'Egise & le Conuent de S. Dominique de Montmeillan ayant esté brûlés, les Religieux recoururent à la pieté du Comte Aymon, qui par ses lettres datées à Riuoles le 22.
1336. May 1336. leur donna la place pour les faire rebastir, & le Lundy 17. de Iuin suiuant il en posa luy mesme la premiere pierre, & au mois de Nouembre le Prince & le Dauphin nommerent Iacques Eueſque de Belley & Iean Eueſque de Tours, pour limiter leurs terres de Bugey & de Dauphiné, du costé de Rossillon, de Luys, de S. Andé de Briord, de S. Sorlin, de Fauerges & de Dolomieu.

12. Ce meslange des terres obligea ces deux Princes de faire

vn

vn traitté au Village de Carentenay au Dioceſe de Vienne deuant l'Egliſe le 7. Septembre 1337. par lequel 1337.
il fut arreſté ; que leurs terres ſeroient limitées ; que les traittés de paix faits entre leurs Predeceſſeurs ſeroient obſerués & iurés par les principaux de leurs ſuiets ; qu'il ſe feroient hommage des terres qu'ils tenoient en fief l'vn de l'autre auec promeſſe de s'ayder & ſecourir contre tous ceux qui leur voudroient nuire, exceptés de la part du Comte de Sauoye, le Pape, l'Empereur, les Roys de France & d'Angleterre les Archeueſques de Lyon, de Vienne, & de Bezançon, les Eueſques de Maſcon, de Maurienne, de Turin, de Geneue, de Lauſanne, d'Yurée, & de Syon, Louys de Sauoye Seigneur de Vaud, Iacques de Sauoye Prince d'Achaye, Edoüard Seigneur de Beaujeu, & les Comtes de Geneue, & d'Auxerre, & de la part du Dauphin le S. Siege, l'Empereur, le Roy de France, les Archeueſques de Lyon, de Vienne, & d'Ambrun, & les Eueſques de Grenoble, de Va-

lence, de Die, & de Geneue, le Comte de Geneue, Aymar de Poitiers Comte de Valentinois, Iean de Chalon Seigneur d'Arlay Prince d'Aurenge, Hugues de Geneue Seineur d'Anthon, Humbert Sire de Thoire & de Villars, Aymar Seigneur de Roſſillon, & Aynard Seigneur de Clermont, que le Comte cedoit en fief au Dauphin les Villes, Chaſteaux & mandemens de S. Germain, des Alimes, de Luyſandres, d'Ordonnas, des Auenieres, de l'Iſle de Ciers, de Dolomieu, d'Arandas, & tout ce qu'il auoit à Ambronay, aux mandements de Saint Rambert & de Roſſillon, depuis la riuiere d'Albarine, au deſſous de Tenay iuſqu'à S. Sorlin de Cuchet, André de Briord & Luys; en recompenſe de quoy le Dauphin quittoit en fief au Comte les Chaſteaux, Villes & mandemens de S. Sorlin, Lagnieu, S. Denys de Chauſſon, Chaſey, Luys, S. André de Briord, & la Baſtie de Lonnas.

13. Pour n'interrompre le fil de l'hiſtoire, i'ay obmis de dire cy-

deſſus

dessus que pendant que le Roy moyennoit les trefves entre le Comte & le Dauphin ; il fit vn traitté aucc le Comte l'an 1332. par lequel il fut dit que le Roy pourroit faire bastir vne maison au pied du Pont du Rosne de Lyon pour y tenir le Bureau de la Gabelle du Sel, à condition que le Comte auroit la cinquiéme partie de ladite Gabelle.

15. Suiuant la promesse que le Comte Edoüard auoit faite à Guichard Seigneur de Beaujeu pour le recompenser de la rançon qu'il auoit payée au Dauphin apres la Bataille de Varey. Aymon estant au Monastere d'Ambronay le cinquiéme Iuillet 1337. quitta à Edoüard Sire de Beaujeu fils de Richard les Villes, Chasteaux & Seigneuries de Toissey, Lent, Buenc & Coligny, à la charge de l'hommage tel que Louys de Sauoye Seigneur de Vaud, Iacques de Sauoye Prince de Piemont, & le Comte de Geneue le deuoient à la couronne de Sauoye, à la reserue faite par le Sire de Beaujeu de la fidelité à laquelle il estoit tenu en-

uers les Roys de France, les Ducs de Bourgogne & de Bourbonnois, l'Archeueſque de Lyon & les Abbez de Cluny & de l'Iſle Barbe : le Sire de Beaujeu de ſon coſté ſe departit en faueur du Comte de Sauoye du droit qu'il auoit ſur les Chaſteaux du Bourg S. Chriſtophle & de Beau-regard ſur Saoſne, & ſur le fief de Villars, ſe reſeruant le fief du Chaſteau de Gordans & pour la ſeureté des quarante mille liures que le Sire de Beaujeu deuoit toucher, le Comte de Sauoye donna pour Cautions Amé Comte de Geneue & autres.

1337. 15. La meſme année ce Prince acquit de Palaino Eueſque d'Yvrée l'hómage que les Marquis de Montferrat deuoient aux Eueſques d'Yvrée, pour les Chaſteaux de Chiuas, de Coſtagneto, S. Georges, Cuccon, Luſiliaſque, Eugenio, Verolengho, Orio, & Toras que le Comte luy delaiſſa par échange.

16. Les ſoins qu'Amé le Grand auoit pris d'engager par ſes bienfaits Aynard Seigneur de Clermont en

en Dauphiné au ſeruice de la Maiſon de Sauoye, obligerent le Comte Aymon pour maintenir cette correſpondance, qui ne luy eſtoit pas inutile en Dauphiné, de donner par titre daté au Chaſteau de Voyron le 27. Iuin 1338. à Aynard Seigneur 1338.
de Clermont ſon petit fils en fief & hommage-lige, le Chaſteau & Chaſtelenie de Chanas en Bugey auec 400. liures de rente en fonds de terre, ſuiuant le departement qui en ſeroit fait par Antoine de Clermont Cheualier, & par Humbert de Paladru Seigneur de Montferrat, ſous la promeſſe que fit Aynard de Clermont de faire en ſorte que les gens du Comte de Sauoye allant & venãt du Dauphiné pourroient paſſer auec armes & ſans armes en toute ſeureté, ſe retirer, & s'arreſter dans les Terres, Villes & Chaſteaux de Clermont, Villeneufve de Clermont, de Chirens, S. George en la Valdaine, Vauſſerre, & dans les autres terres qu'il tenoit en fief de l'Egliſe de Vienne, ſans y receuoir aucun empeſchement ou déplaiſir; ce

que

que les freres de Clermont & ſes Heritiers ſeroient tenus de iurer, & qu'il promettoit encor de faire obſeruer par les Nobles & Habitans de ſes terres qui ne ſeroient pas Vaſſaux du Dauphin de Viennois. Enſuite le meſme Seigneur de Clermont fit hommage au Comte de Sauoye, tant de la terre de Chanas, que de ce que luy & ſes Predeceſſeus tenoient en fief de la M. de Sauoye, en la meſme forme que Geoffroy de Clermont ſon pere l'auoit fait au Comte Amé le Grand à Voyron le Mecredy auant la feſte des Saints Simon & S. Iude, de l'an 1315. à Edoüard Comte de Sauoye, au Bourget le 29. Octobre 1323. & au meſme Comte Aymon le 22. Nouembre 1329.

17. La guerre s'eſtant allumée entre la France & l'Angleterre, celuy-cy fit ligue auec l'Empereur Louys de Bauieres, les Ducs & Comtes de Brabant, de Gueldres, de Cleues, de Iulliers, & de Haynaut; Philippe de ſon coſté ſe fortifia d'alliances & attira à ſon party Philippe

lippe Roy de Nauarre, Dauid Roy d'Escosse, Iean de Luxembourg Roy de Boheme, Charles son fils (depuis Empereur sous le nom de Charles IV.) les Ducs de Lorraine & d'Austriche, Henry Comte Palatin du Rhin, Louys Comte de Flandres & plusieurs autres Princes. Et bien que la Maison de Sauoye eut de signalées obligations aux Roys d'Angleterre, & que l'Empereur y interposat son authorité, neantmoins l'inclination particuliere que le Comte de Sauoye auoit pour les interests de la France, l'exemple de ses predecesseurs, & les honorables semonces du Roy l'engagerent à ce party. 1339.
Il enuoya des Troupes au Roy commandées par le Comte de Geneue, Louys de Sauoye Seigneur de Vaud, & par le Sire de Villars, suiuis de Galois de la Baume, Seigneur de Montreuel & de Valefin, de Pierre de la Palu Seigneur de Varembon, Capitaine des Gens-d'armes, de Iean de la Poype, de Guy Chevrier le ieune, d'Aynard de Monferrand, de Pierre de Montiouuent, & autres
Gentil

Gentilhommes du pays de Sauoye & du voiſinage, pendant que luy ſe preparoit à faire ce voyage, n'attendant rien que le retour de ſes Ambaſſadeurs qu'il auoit enuoyez au Pape Benoit XII. qui luy rapporterent cette belle Bulle du 6. Avril 1339. par laquelle ſa Sainteté declara *que le Pape allant en Ceremonie au iour de ſon exaltation, le Comte de Sauoye conduiroit ſa Sainteté par le frein du Cheual, ſinon qu'il y eut des Roys.* Ce qui montre en quelle conſideration eſtoit déja la Royale Maiſon de Sauoye, puis qu'en vne action ſi ſolemnelle, ſa Sainteté donnoit au Comte de Sauoye, le rang le plus eminent aprés les Roys.

18. Dés que les Troupes de Sauoye furent arriuées en Flandres, le Roy pour marque de la confiance qu'il auoit au Comte de Sauoye, donna le Gouuernement de Doüay à Louys de Sauoye Seigneur de Vaud, & celuy de Cambray à Galois de la Baume, qui y laiſſerent des preuues immortelles de leur

coura-

courage & de leur fidelité. Le Comte de ſon coſté ſe rendit à l'Armée l'an 1340. ayant à ſa ſuite onze Cheualiers Bannerets, quarante-vn Bacheliers, vn Eſcuyer Banneret, & trois cens quarante quatre autres Eſcuyers. Il campa auec le Roy au ſiege de Tournay aſſiegé par les Anglois, & faiſoit bataille de ſes Troupes, comme le Roy de Nauarre & Eudes Duc de Bourgogne faiſoient des leurs ; & ſur l'ouuerture d'vn traité entre les deux Roys, Aymon fut l'vn des Deputez de la part du Roy de France, auec le Roy de Boheme, le Comte d'Armagnac, Louys de Sauoye & le Seigneur des Noyers ; & ce fut par ſon entremiſe que la paix fut concluë entre ces deux grands Monarques. 1340.

19. Le Comte eſtant de retour en Sauoye, bien ſatisfait d'auoir procuré la Paix entre la France & l'Angleterre, & de la rencontrer entiere dans ſes Eſtats, fit vne eſpece de retraite, & s'adonna à la deuotion, & à rendre la Iuſtice à ſes Peuples ; & ſe voyant atteint d'vne longue & fâcheuſe

fâcheuſe maladie, ſans que les remedes humains le pûſſent ſoulager, il ſe voüa à S. Claude au Comté de Bourgogne, & comme l'accompliſſement de ſon vœu ne luy auoit pas apporté ſa gueriſon; il en fit vn autre à l'Egliſe de N. Dame de Bourg en Breſſe, où il alla la veille de l'Aſſomption de la Vierge
1342. l'an 1342. & y offrit deux cierges ardans, & n'eut pas plutoſt rendu ſon vœu qu'il recouura ſa ſanté; ce qui l'obligea pour en conſeruer la memoire d'ordonner qu'à l'auenir à pareil iour il ſe diroit en ladite Egliſe vne Meſſe ſolemnelle auec predication; & que deuant l'image de la Vierge il y auroit à perpetuité deux cierges ardans. Ce qui ſe pratique encore auiourd'huy; paſſant à Haute-combe par ſes patentes du 23. Decembre, il fonda la Chapelle de Sainte Catherine en l'Egliſe des ſœurs mineures de ſainte Claire de Chambery, ſuiuant l'intention de la Comteſſe Yoland ſon eſpouſe, dont il aſſigna le reuenu ſur la Gabelle de Cony.

20. Mais

20. Mais Dieu qui auoit limité les iours de ce Prince, l'appella de ce monde, au Chasteau de Montmeillan le 24. Iuin 1343. & fut enterré au Monastere d'Haute-combe, en vne magnifique Chapelle qu'il auoit fait batir, où est son monument de marbre. Son testament est de l'onziéme du méme mois & an datté au Chasteau de Crest proche de Montmeillan, par lequel il fit plusieurs legs aux Eglises & à ses domestiques, & laissa au Bâtard de Beaujeu qui estoit à son seruice, la Chatellenie de Ville-neufue & l'Isle de Ciers, institua Amé son fils aisné son heritier vniuersel, & fit des legats en deniers à ses autres enfans, nomma des Tuteurs & des Conseillers à son heritier, & recommanda ses Estats au Pape, au College des Cardinaux, aux Roys de France & de Nauarre, au Duc de Normandie, & au Comte d'Alençon, aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon, au Dauphin de Viennois, au Marquis de Montferrat, au Comte d'Auxerre, au Sire de Beaujeu, au Prince 1343.

d'Achaye,

d'Achaye, & au Seigneur de Milan ſes Amis. Et declara Executeurs de ſa volonté Iean de Bertrand de la Maiſon de la Perrouſe en Sauoye Archeueſque de Tarentaiſe, Guichard Tauel Eueſque de Syon, Antoine de Clermont Eueſque de Maurienne, Iacques de S. André Eueſque de Belley & autres.

21. Les loüanges que tous les Hiſtoriens ont donnés à ce Prince ſont extraordinaires: Les vns l'appellent *Prince tres genereux, doüé d'vne force de courage non commune, & le fleau de ſes ennemis.* Les autres *Illuſtre en toutes ſortes de vertus, Prince tres iuſte, & benin à ſes Peuples, qui aimoit la paix, par la paſſion qu'il auoit pour la tranquillité de ſes Eſtats, & pour le repos de ſes Peuples, il eſtoit lent à ſe reſoudre, mais courageux à executer, moderé en paix, & braue à la guerre, charitable enuers les pauures, bon, craignant Dieu, éloigné de toute ambition, ennemy du vice, & reſtaurateur des Egliſes.* En effect outre le Monaſtere de S. Dominique de Montmeillan, il acheua

la

la Chapelle du Chasteau de Chambery, que le Comte Amé le Grand son pere auoit commencée, fonda des Chapelles aux Eglises de Couzieu, d'Yenne, de Talissieu & de sainte Claire de Chambery, & l'Hostel Dieu de S. Genys d'Aouste, & ordonna par son Testament que son Heritier feroit bastir & fonder vne Chapelle en tous les Chasteaux de ses Estats. C'est luy qui fit rebastir le Chasteau du Pont d'Ain, & n'imposa pendant tout son regne sur ses Peuples qu'vn subside de six gros par feu, dont il se repentit.

22. Il prit alliance auec Yoland de Montferrat fille de Theodore Paleologue Marquis de Montferrat & d'Argentine de Spinola, & petite fille d'Andronic Paleologue Porphyrogenete Empereur de Grece. Ce Mariage se fit au Chasteau de Caselle au Montferrat le 1. May 1330. Cette Princesse eut en dot les Seigneuries & Chasteaux de Lancio, de Ciriez & de Caselle, & fut arresté que si le Marquis de Monferrat ou ses descendans venoient à

mourir

mourir sans enfans masles, Yoland & ses successeurs auroient le Marquisat de Montferrat, en donnant Mariage en argent aux filles. Yoland testa le 14. Septembre 1342. & mourut le 4. Decembre suiuant, son Mary ne luy suruêquit de gueres, puis qu'il mourut comme i'ay dit au mois de Iuin suiuant. Vn Historien l'à appellé *Princesse incomparable, l'ornement de son siecle; & recommandable par la grande charité qu'elle auoit pour les Pauures.* Le Comte en eut quatre Enfans deux fils & deux filles.

I. Amé dont l'Eloge se verra au Chapitre suiuant.

II. Iean de Sauoye decedé en bas âge l'an 1345.

III. Blanche de Sauoye femme de Galeas Vicomte Seigneur de Milan, le Mariage fut conclu au Chasteau du Bourget en Sauoye le 10. Septembre 1350. Elle eut en dot quarante mille florins d'or, qui deuoient estre deposez au Monastere de Hautecombe, iusqu'à ce que la Princesse eut esté conduite à Riuo-

les

les pour y estre espousée, elle mourut l'an 1386. & gist à Pauie, elle fut mere de Iean Galeas premier Duc de Milan.

IV. Caterine de Sauoye fut la derniere des enfans d'Yoland, qui mourut en son accouchement & la fille peu de temps aprés.

Outre les enfans legitimes le Comte Aymon eut six enfans naturels. I. Humbert de Sauoye Seigneur d'Aruillars qui fit branche. II. Ogier de Sauoye à qui son pere donna cent liures de rente en fonds de terre, par son Testament, il prit alliance dans la Maison de Meyria Chancelier de Sauoye. III. Amé de Sauoye qui eut aussi cent liures de rente, par legat de son Pere. IV. Iean Chanoine de Belley, puis Chantre és Eglises de Geneue & de Lausane. V. & VI. Deux filles.

AMEʹ VI. DV NOM Comte de Sauoye, Duc de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, Baron de Foucigny, de Vaud, & de Gez, Seigneur d'Yurée, de Quiers, de Bielle, de Verruë, de Cony, de Queraſque, de Breſſe, de Bugey & de Valromey, de la Valbonne & d'Anthon, Marquis de Suze & d'Italie, Prince & Vicaire du S. Empire, ſurnommé *le Verd.*

SOMMAIRE.

1. *Le Comte Verd ſurpaſſe en vertu & en courage tous ſes deuanciers.*
2. *Sa naiſſance, ſon pere luy laiſſe des Tuteurs & des Conſeillers par toutes les Prouinces de ſes Eſtats.*
3. *Leſquels traitent auec le Roy de France des pretenſions que ſon fils pouuoit*

pouuoit auoir en qualité d'heritier de Ieanne de Sauoye. 4. *Ils traitent Mariage pour luy auec la fille du Duc de Bourgogne.* 5. *Le Piemont eſt en proye par la negligence de la Reyne de Naples. Le Comte & le Prince d'Achaye y vont pour tâcher d'y auoir part. D'où eſt venu le ſurnom de Comte Verd?* 6. *Le Viſcomte de Milan & le Marquis de Saluces proiettent de faire la guerre au Comte de Sauoye, mais la mort du Viſcomte de Milan ruine tous ſes deſſeins & du Marquis de Saluces, & les Seigneurs de Milan font paix auec le Comte de Sauoye.* 7. *Et la font entre le meſme Comte & le Marquis de Montferrat.* 8. *Humbert Dauphin donne ſon Dauphiné au Roy, & eſt fait Chef de la Croiſade contre le Turc, puis Patriarche d'Alexandrie, & Archeueſque de Reims.* 9. *La mort du Seigneur de Vaud apporte du changement au gouuernement de Sauoye.* 10. *Treves entre le Roy & le Comte de Sauoye.* 11. *Le Comte donne des priuileges à Bourg. & fonde les Cordeliers d'Aouſte.* 12. *L'Abbaye*

d'Am

d'Ambronay cauſe matiere de broüillerie aux Officiers du Comte & du Dauphin, qui eſt appaiſée par Henry de Villars Archeueſque de Lyon. Qui fait reparer les dommages de part & d'autre, nonobſtant quoy ſuruiennent de nouuelles broüilleries d'ou s'enſuit la bataille des Abrez gagnée par le Comte de Sauoye ſur les Dauphinois, le Roy aſſemble vn Parlement pour connoiſtre de leurs differents, en ſuite de quoy ſe fait vn traitté de paix entre le Comte & le Dauphin. 13. *L'Empereur luy donne l'inueſtiture de ſes Eſtats.* 15. *Il va au ſecours des François contre les Anglois.* 15. *il obtient de l'Empereur la confirmation de tous ſes Priuileges.* 16. *l'Eueſque d'Yurée luy fait hommage.* 17. *Il fait ligue auec le Roy & la Reyne de Sicile.* 18. *Et effectue le traitté fait entre luy & le Dauphin.* 19. *Empeſche le Comte de Geneue de battre monnoye.* 20. *Reçoit l'hommage du Marquis de Saluces.* 21. *fait la guerre au Prince d'Achaye qui auoit fait mourir ſes Officiers, le prend priſonnier & luy oſte ſon pays.* 22. *Il acquiert*

la

la Baronnie de Vaud. 23. Le Marquis de Saluces refuſe de le recognoiſtre 24. Il a guerre auec le Viſcomte de Milan. 25. Il inſtitue l'Ordre de l'Annonciade, qui furent les premiers Cheualiers ? 26. Il fait ligue auec les Seigneurs de Milan contre le Marquis de Monferrat. 27. Il aſſiege le Marquis de Saluces qui ſe vient rendre à luy offrant de ſe ſoûmetre à tout ce qu'il voudra. 28. De quoy il ne tient pas parole eſtant libre & fait ligue auec les ennemis du Comte. 29. L'Empereur allant voir le Pape en Auignon eſt receu à Chambery par le Comte Verd qui luy donne la teſte de S. Sigiſmond & l'Abbé de S. Maurice la hache de ce Saint. 30. Le Comte va en Grece au ſecours de l'Empereur Iean Paleologue qu'il deliure des mains du Roy de Bulgarie. 31. Qui apprehendoit les armes du Comte Verd. 32. Il amena auec luy le Patriarche de Conſtantinople & le preſente au Pape. 33. Il reçoit dans ſes Eſtats le Comte de Clarence qui s'alloit marier à Milan. 24. La mort du Duc de Clarence trouble toute la Lombar-

die. 35. D'où ſenſuit vne ſanglante guerre, ou les Milanois ſont deffaits. 36. Arnè tourne ſes armes contre le Marquis de Saluces qui aime mieux faire hommage au Dauphin. 37. Il remet l'Eueſque de Syon dans ſon Siege d'où les Valeſans l'auoient chaſſé, & procure la deliurance de celuy de Vercel. 38. Traitté de paix entre luy & le Seigneur de Milan. 39. Il eſt l'Arbitre de tous les Princes d'Italie, & eſt inuité de ſe trouuer au Sacre du Roy Charles VI. 40. Le Roy de Naples luy quitte toutes ſes pretentions du Piemont. 41. Il accorde les Venitiens, & les Genois qui depuis long temps ſe faiſoient la guerre. 42. Il meurt au ſecours de Louys d'Anjou Roy de Naples. 43. Son eloge. 44. Sa femme & ſes enfans.

1. IL n'y a gueres d'Hiſtoire qui dans ſa ſuite & continuation ne reçoiue quelque alteration, & quelque tache par le deſordre de ceux qui en ſont le ſujet; mais en l'Hiſtoire de Sauoye, ie ne vois aucun de ces Princes qui n'ait excellé comme

comme à l'enuy les vns des autres, & ce que ie trouue de plus admirable dans les actions heroiques qui ont erigé vn monument immortel de gloire & de grandeur à ce Prince, est que si ses ancestres se sont rendus recommandables à tous les siecles par leurs eminentes vertus, il semble que luy seul les ait tous surpassé, & que tant de belles qualitez qui ont éclaté en ses Predecesseurs se soient vnies auec excez en sa personne, pour en faire le modele d'vn Prince le plus parfait, le plus illustre & le plus glorieux de la terre, comparable aux plus grands Heros de l'Antiquité.

2. Il vint au monde à Chambery le 4. Ianuier 1334. & l'onziéme suiuant il fut baptizé solemnellement & auec vne extraordinaire pompe, par Aymon de Miolans Eueſque de Maurienne: Amé Comte de Geneue luy donna son nom. Il n'auoit que dix ans quand il prit possession de la Couronne de Sauoye; & quoy que tous les Estats soient sujets à de grandes reuolu-

tions pendant la minorité des Souuerains ; il n'arriua pourtant aucun desordre en Sauoye, durant le bas âge de ce Prince, par vne precaution tres iudicieuse du Comte Aymon son pere, qui par son Testament ne creut pas d'auoir assez fait de nommer pour Tuteurs de sõ fils, Louys de Sauoye Seigneur de Vaud son cousin, & Amé Comte de Geneue son neueu, s'il n'eut donné des Conseillers necessaires en chaque Prouince de ses Estats. Ces Tuteurs, & Ces Conseillers n'ayans qu'vn mesme but, & estans tous personnages qualifiez de probité & d'experience, il ne faut pas s'estonner si la Sauoye fut calme sous vne si heureuse administration : ils eurent soin de la Iustice, mirent ordre à la seureté des Places frontieres, empeschernent la dissipation des Finances, & n'oublierent rien de tout ce qui pouuoit contribuer à l'education d'vn Prince de si grande esperance.

3. La premiere action remarquable de ces Tuteurs, fut de traiter auec

auec le Roy Philippe de Valois des droits que Philippe Duc d'Orleans & Comte de Valois son fils pretendoit sur la Maison de Sauoye, comme heritier de Ieanne de Sauoye Ducheſſe de Bretagne, dont le Roy se departit, moyennant la remise qu'ils luy firent de deux mille liures de rente à prendre sur le treſor dudit Roy à Paris, les Chasteaux de Vuincheſtre & de Milly, par traité fait à Chambery le 25. Fevrier mille trois cens quarante six. 1346.

4. Ces Tuteurs ne furent pas sitoſt sortis de cette affaire qu'ils penserent à marier leur Prince de bonne-heure, afin que la Sauoye ne demeurat sans Heritiers, & pour cét effet, ils penserent à la fille du Duc de Bourgogne, ce qui donna sujet à vn traité d'alliance & de confederation perpetuelle entre ces deux Maisons, qui fut iuré par Eudes Duc de Bourgogne en l'Egliſe de Chalon sur Saone le 16. Iuin 1346. en preſence de Iaque Eueſque de Châlon, & de Iaque d'Audelencourt Chancelier de Bourgogne, & par Louys

de Sauoye Seigneur de Vaud, & Amé Comte de Geneue Tuteurs du Comte Verd, & plusieurs Seigneurs & Gentilshommes qualifiez qui iurerent aussi ce traité.

V. En ce temps là le Piemont, où les Roys de Naples de la Maison d'Anjou auoient plusieurs Places, estoit en proye, par le peu de soin que Ieanne Reyne de Naples en prenoit, dont l'éloignement & le degoust que les Peuples auoient de sa domination, donnerent occasion aux voisins de s'y agrandir. Albe s'estoit déja donnée à Iaques de Sauoye Prince d'Achaye, Dronero & Busque à Thomas Marquis de Saluces, Polenzo auoit esté pris par Antoine Falet Seigneur de Ville & de Votignasque son gendre, Iean Marquis de Montferrat s'estoit saisi de Valence sur le Pau, & Luchin Viscomte Seigneur de Milan, d'Alexandrie, de Tortone, de Bra & de sainɛte Victoire. Toutes ces inuasions obligerent le Comte de Sauoye de passer les Monts la mesme année, auec vne belle Armée, suiuy

du

du Seigneur de Vaud, & du Comte de Geneue ſes Tuteurs, & de la principale Nobleſſe de ſes Eſtats, pour ſe preualoir d'vne ſi fauorable conjoncture, & pour empécher que ſes voiſins n'eſtendiſſent trop auant leurs limites. Le Prince d'Achaye ioignit ſes forces à celles du Comte & en peu de temps ces deux Princes conquirent Quiers, Queraſque, Montdeuis, Sauillan & Cony, & conſentirent que leur conqueſte fut commune, & que les Officiers qui commanderoient dans ces Places, fuſſent nommez alternatiuement.

En cette guerre le Comte de Sauoye & le Prince d'Achaye ne rencontrerent point d'obſtacles. Parceque les Princes du voiſinage ne penſoiét qu'à conſeruer les Places qu'ils s'eſtoient franchement ſoûmiſes à leur obeyſſance, tellement que le Comte n'y voyant aucune apparence de trouble repaſſa les Monts, & s'en retourna à Chambery ou pour ſa recreation, & pour vne rejouyſſance publique, il ordonna des iouſtes & des tournois pendant trois

iours, & en fit faire la publication dans tous les Eſtats voiſins pour y inuiter les Gentils-hommes les plus adroits & les plus courageux. Le Prince fut le premier des Tenans, & parut le iour aux Armes vertes, ſon cheual caparaçonné de verd, & la liurée de ſes gens verte, il y acquit le ſurnom *de Verd*, & ſe fit remarquer par ſa merueilleuſe adreſſe.

6. Mais pendant que ce Comte cherchoit ſes diuertiſſemens, les affaires ſe troubloient en Piemont. Luchin Viſcomte, Seigneur de Milan prenant ialouſie des proſperités de ce Prince, proietta de luy faire la guerre, & quoyque Thomas Marquis de Saluces eut des obligations particulieres à prendre le party du Comte de Sauoye, puis qu'il eſtoit ſon Vaſſal, & que le Comte pour l'y mieux engager eut offert de luy donner encor quelques places en Sauoye; neantmoins le Marquis oubliant ſon deuoir & ſe laiſſant perſuader à Richarde de Milan ſa femme, fit vn traité auec Luchin, par lequel il fut arreſté qu'ils feroient

la

la guerre au Comte de Sauoye & au Prince d'Achaye, & que tout ce qui seroit conquis par eux deçà la riuiere de Sture appartiendroit au Marquis, & ce qui se prendroit de là, au Seigneur de Milan. Apres cette ligue Luchin obtint en don de la Reyne Ieanne de Naples plusieurs terres de Piemont, entr'autres Mont-deuis, Cony, Queraſque, toute la Valée de Sture, iuſques à Merones & à S. Paul, & le Marquis tout ce qui estoit au deçà de la Sture conformement à leur traitté; mais c'estoit à la charge de les prendre; car ces places estoient en tres bonnes mains. Le Comte aduerti des desſeins de ſes ennemis, leua vne armée & ſe diſpoſa de paſſer les Monts. Ce qui fut pourtant inutile d'autant que Luchin qui auoit fait de grands preparatifs de guerre mourut au mois de Ianuier l'an mil trois cens quarante neuf, ce qui ruina tous ſes desſeins & ceux du Marquis de Saluces. A Luchin ſucceda en la Seigneurie de Milan, Iean Viſcomte ſon frere Archeueſque dudit

lieu, qui voulant conſeruer cet eſtat à Galeas, & à Barnabé ſes Neueux, les fit venir à Milan, d'où ils auoient eſté chaſſées par Luchin qui auoit vſurpé ſur eux la Seigneurie apres la mort d'Eſtienne Viſconte leur Pere. Ces ieunes Princes pour euiter les rigueurs de Luchin leur Oncle s'eſtoient refugiés en Sauoye aupres du Comte Aymon qui les auoit fait eſleuer fort ſoigneuſement auec le Comte Amé VI. ſon fils; tellement que ſe voyant appellés par l'Archeueſque de Milan leur Oncle à vn bonheur auquel il ne s'attendoient point, c'eut eſté vne meſme connoiſſance des bienfaits qu'ils auoient receus de la Maiſon Royale de Sauoye, s'ils euſſent ſuccedé à la haine de Luchin leur Perſecuteur. C'eſt pourquoy dés qu'ils furent arriués à Milan, l'Archeueſque fit propoſer vn traitté de paix au Comte de Sauoye & au Prince d'Achaye auquel fut compris Amé Comte de Geneue, le ciment de laquelle deuoit eſtre le mariage de Blanche de Sauoye Sœur du Comte Verd auec

Galeas,

Galeas, ce qui fut conclu à Ciriés le huictiéme d'Octobre 1349. & dés là 1349.
le Marquis de Saluces vid commencer la decadence de sa Maison, se voyant hay des Princes de Sauoye, & priué de l'appuy des Seigneurs de Milan.

7. Le premier fruit de cette vnion fut la paix que l'Archeuesque de Milan entreprit de faire la mesme année entre le Comte Verd & Iean Marquis de Montferrat, qui estoient en guerre pour la Seigneurie d'Yurée; & par son aduis le Marquis relascha au Comte la moitié de ladite ville, où ils mirent pour Gouuerneurs en commun Aymé de Chalant & Bertelet de Cereseto, à condition que le Comte rendroit au Marquis les Chasteaux de Montostruc, Canazol & Verguagno.

8. Humbert dernier du nom Dauphin de Viennois ayant Perdu André Dauphin son fils vnique par vn triste accident l'an 1338. & se voyant engagé à vne perpetuelle & ineuitable guerre auec le Comte de Sauoye à qui il ne pouuoit resister de

de crainte de perdre ſes Eſtats, eut la penſée de s'en deffaire, & de les laiſſer entre les mains de quelque Prince puiſſant qui les pût proteger. Le Pape Clement VI. qui tenoit ſon ſiege en Auignon l'en fit rechercher, mais la Nobleſſe du Dauphiné y reſiſta: Henry de Villars Archeueſque de Lyon qui auoit vn grand pouuoir ſur l'Eſprit du Dauphin & qui eſtoit ſon Lieutenant General, gagné par le Roy Philippes de Valois, diſpoſa ce Prince a en fauoriſer pluſtoſt ſa Majeſté que le Pape, tellement que l'an mille trois cens quarante trois, le Dauphin eſtant allé en France, donna tout ſon pays de Dauphiné à Philippes fils puiſné du Roy, ou à l'vn des fils de Iean Duc de Normandie ſon fils aiſné ſous de grandes reſerues, & à la charge des doüaires de Beatrix de Hongrie ſa mere & de Marie de Baux ſon eſpouſe, & quoy que le Comte de Sauoye pût faire ſous main, il ne pût empeſcher ce coup. Deux ans apres le meſme Pape ayant diſposé les Princes Chreſtiens,

stiens à enuoyer vne Armée contre les Turcs qui desoloient l'Asie; le Dauphin à la recommandantion du Roy en fut eleu Chef; mais ce voyage ne luy fut pas glorieux, parce qu'il n'y fit rien de remarquable que perdre sa reputation, à son retour ayant trouué sa femme Marie de Baux decedée, il resolut de se remarier, esperant que si Dieu luy donnoit des enfans, la donation demeureroit sans effect suiuant la reserue qu'il en auoit faite, il rechercha donc secretement la fille aisnée de Pierre Duc de Bourbon, mais ce Prince qui en auoit donné aduis au Roy, & receu commandement exprés de sa Maiesté d'esloigner la proposition du Dauphin. Humbert se voyant rebuté se laissa aller aux persuasions de Iean Birel General des Chartreux, qui luy conseilla la retraitte en vn Cloitre, & à même temps le Roy le fit presser par l'Archeuesque de Lyon d'executer la donation de l'an 1343. A quoy s'etant trouué disposé il se rendit à Lyon l'an 1349. Le Comte Verd 1349.
auerti

auerti de la negotiation depescha Guillaume de la Baume Seigneur de l'Abbergement, l'vn de ses Principaux Conseillers pour essayer ou de rompre ce marché, où d'en tirer quelque auantage. Mais quand il arriua le contract se trouua passé, & Iean Duc de Normandie en possession, ce qui obligea Guillaume de la Baume d'aller en Cour, pour s'asseurer de l'amitié du Roy enuers son Prince, faisant cognoistre la passion que le Comte Verd son maître auoit de viure en bonne intelligence auec le nouueau Dauphin, & proposa quelques eschanges des terres de ces deux Princes, qui estoient enclauées, dont il apporta l'agréement; mais l'execution en fut differée. Cependant le Pape qui fauorisoit l'intention du Roy donna le Patriarchat d'Alexandrie au Dauphin Humbert, luy commit l'administration de l'Archeuesché de Rheims, luy donna l'Ordre de Prestrise afin qu'il ne pût plus changer de dessein.

1350. 9. L'année suiuante arriua la mort de Louys de Sauoye Seigneur

de

de Vaud, l'vn des Tuteurs d'Amé, qui faillit d'apporter du changement aux affaires de Sauoye, parce que les Sauoysiens entrerent en quelque deffiance du Comte de Geneue, apprehendans qu'il n'y eut du peril de luy laisser la conduite du Comte, & l'administration de ses Estats à cause des anciennes inimitiés des Maisons de Sauoye & de Geneue. Ils confierent donc la personne & les Estats d'Amé à Guillaume de la Baume Seigneur de l'Abergemẽt auec vn pouuoir absolu & luy donerent pour Conseillers les Seigneurs de Saint Amour & de Grandmont & Louys Riuoire Seigneur de Gerbais ; ce changement de Ministere ne reçeut aucune contradiction, le Comte de Geneue se retira volontairement, & la perte du Seigneur de Vaud fut recompensée par le choix de la personne de Guillaume de la Baume qui fut vn excellent Ministre.

10. L'anné suiuante il se fit vn traitté entre le Roy Iean au nom du Dauphin son fils & le Comte de 1351.

Sauoye,

Sauoye, à Ville-neufue d'Auignon le 27. d'Octobre 1351. de l'authorité du Pape Clement VI. & par l'entremiſe de Guy Cardinal de ſainte Ruffine, d'Eſtienne Cardinal de Saint Iean & Saint Paul & de Didier Cardinal de ſainte Praxede, par lequel fut conuenu que le traitté de paix cy deuant fait entre le Comte Aymon & le Dauphin Humbert ſeroit obſerué, & que le Seigneur de Tournon & Guillaume Arthaud Cheualiers de la part du Dauphin & les Seigneurs de la Chambre & de Faramans pour le Comte en procureroient l'entiere execution : que le Roy, ny le Dauphin, ny leurs Succeſſeurs ne pourroient acquerir aucunes terres en Sauoye, ny le Comte en Dauphiné: qu'en place du Vicomté de Manleurier le Roy donneroit au Comte vne terre en toute Iuſtice au Bailliage de Sens ou en celuy de Troyes, & l'hoſtel de Boheme ſcitué à Paris: que ces Princes demeureroient perpetuellement ligués contre les Anglois & leurs Adherans, exceptés l'Empe

l'Empereur, l'Archeueſque de Milan & ſes Neueus; que le Comte rendroit à Maſcon Ieanne de Bourgogne pour la marier à autre qu'au Dauphin; que le Comte ne ſe pourroit point marier auec la fille du Roy d'Angleterre, ſans le conſentement du Roy : que ſa Majeſté luy donneroit 60000. florins d'vn coſté & 50000. florins de l'autre à S. Laurent Lez Maſcon, ou en place les Chaſteaux de Cuſery & de Sagy : & enfin que le Roy procureroit que le Chaſteau de Romenay ſeroit remis au Comte, en ſe chargeant par ſa Maieſté de la recompenſe deuë à l'Eueſque de Maſcon; les deputés du Roy furent Pierre de la Charité Conſeiller, & Iean de la Verriere Secretaire du Roy; & pour le Comte de Sauoye Iean Seigneur de la Chambre Vicomte de Maurienne, Iacques de Clermont Seigneur de ſainte Helene du Lac & George de Soliers Iuriſconſulte, preſens Guichard Eueſque de Syon, Robert le Coq Eleu de Laon & autres.

11. Sur la fin de l'année le Comte estant reuenu en Sauoye, passa en Bresse où il demeura tout l'hyuer, il y receut les hommages des Gentilshommes, & confirma aux Habitans des Villes leurs anciens Priuileges, entr'autres à la ville de Bourg par patentes du dernier iour de Fevrier 1352. en presence de Ga-
1352. lois de la Baume Seigneur de Montreuel, de Guillaume de la Baume Seigneur de l'Abbergement, son fils. En la mesme année le Comte ayant vne particuliere deuotion à S. François, fonda vn Monastere de son Ordre en la ville d'Aouste.

12. Les Officiers du Comte & du nouueau Dauphin ayans eu difficulté pour l'Abaye d'Ambronay, & pour le Chasteau de Varey, ou chacun d'eux pretendoit de faire des actes de Iustice à l'exclusion de l'autre, des paroles en estoient venus aux mains; mais Amé pour empécher que cette petite broüillerie n'excitat vn plus grand mouuemẽt, commanda à Galois de la Baume, au Baillif de Bourg, à Hugues de

Boczesel

Boczeſel Baillif de S. Germain, à Pierre de la Sale & à Pierre de Genoſt Cheualiers, à Iaques de Cheuelu Chaſtelain d'Ambronay, & à Aymon de Coucy Chaſtelain de S. André, de ſe porter ſur les lieux pour y remedier : de la part du Dauphin y furent auſſi Pierre de Varey, Gauuin de Lyobard, Guillaume de Mantonay Cheualiers & André des Eſchelles Eſcuyer, mais leur Conference n'ayant rien operé, Amé enuoya en Dauphiné le Comte de Geneue qui par traité du 6. Octobre arreſté à Voyron, appaiſa ce bruit, par l'aduis d'Henry de Villars Archeueſque de Lyon, Lieutenant general du Dauphin, & de Guichard Eueſque de Syon auſſi Lieutenant general du Comte. Ceux qui en firent la negotiation furent le Seigneur de Grandmont, Aymar de Beauuoir & Renaud de S. Sulpis Cheualiers pour le Comte, Amé de Roſſillon Seigneur du Bouchage, Iean de Grolée Seigneur de Neyrieu, & Louys de Loras Cheualiers pour le Dauphin ; les dommages

qui

qui auoient eſté faits de part & d'autre furent reparez : & parce qu'Hugues de Geneue pretendoit que les Chaſteaux d'Hauuet, & de Varey eſtoient de ſon fief, il fut dit qu'ils ſeroient remis entre les mains d'Amé de Beauuoir & de Iean de Grolée, iuſques à ce que cette difficulté eut eſté vuidée auec le Comte de Sauoye. Et afin qu'à l'aduenir ces difficultez n'arriuaſſent plus, on propoſa de faire les eſchãges que Guillaume de la Baume auoit ébauchés à Paris l'an 1349. & pour cét effect le Roy & le Comte enuoyerent des Deputez pour y trauailler. Ceux du Roy furent Aymar de Poitiers Cõte de Valentinois Gouuerneur du Dauphiné, Garcias de Chaſtillon, Berenger de Montalte Archidiacre de Lodeue, Oliuier de Leire Gouuerneur de Bourgogne, François de Parme Chancelier du Dauphiné, & Faucon de Moras Baillif de Maſcon: Ceux du Comte de Sauoye, Galois de la Baume Seigneur de Montreuel, G. de la Baume Seigneur de l'Abbergement, ſon fils, Iean Seigneur

gneur de la Chambre, Hugues Seigneur de Grandmont, Iean Seigneur de S. Amour, Humbert Seigneur de Corgenon, Iean de Rauays Chancelier de Sauoye, Iean Meſtral Chanoine de Geneue & Philippe de Ioigny: Mais il falut bien du tẽps auant que tous ces Deputés ſe pûſſent aſſembler. Et cõme l'on attendoit que l'échange qui auoit eſté proposé entre le Dauphin & le Cõte fut cõclu, il ſuruint de nouuelles broüilleries entre ces deux Princes; car les Dauphinois entrerent hoſtilement dans les terres du Comte en Bugey, pillerent S. Germain, Douures, Ambronay, Chaſteau Gaillard, les Alymes, & Montgriffon, le Comte à cette nouuelle vint à Belley, & y aſſembla des troupes à deſſein d'en faire autant ſur les terres du Dauphin; mais le Baillif de Maſcon l'eſtant venu trouuer de la part du Roy, & l'ayant aſſeuré que l'on feroit reparer tous les maux que les Dauphinois auoient faits en Bugey; il licentia ſes gens; neantmoins quelques Soldats qui auoient eſté leuées,

leués en Bourgogne par ſon Ordre eſtant ſortis de Geneue pour ſe retirer dans leurs Maiſons, Pierre de Geneue Seigneur d'Alby & de Balaiſon qui eſtoit au Château de Gez, pouſſé par Hugues de Geneue Seigneur d'Anthon ſon Oncle (Lieutenant General du Dauphin en Foucigny & Gez ennemy de la Maiſon de Sauoye) les chargea & pourſuiuit iuſqu'à Nyons au pays de Vaud, Regnaud qui les conduiſoit, en mena pluſieurs en priſon à Gez, & fit diuerſes hoſtilités deuant la Ville de Geneue & le Chaſteau de Verſoy; Hugues de Geneue en fit auſſi de
1453. ſon coſté; car au mois de May 1453. il fit prendre Chaſteau-Gaillard en Bugey par des gens qu'il tenoit en ſon Chaſteau de Varey, aſſiegea celuy de Veſancy au Pays de Gez qui eſtoit ſous la ſauuegarde du Comté, abbatit les Bannieres de Sauoye & le fit raſer. Aymonet de Montfort Gentil-homme de Foucigny par le commandement d'Hugues de Geneue ſurprit le Chaſteau de Monthous pres de Geneue ſur le Seigneur de
Valbo

Valbonois qui s'estoit chargé de le garder au nom du Comte,& se presenta deuant Geneue pour s'en saisir: Amé apres auoir fait ses plaintes au Roy des infractions de paix & n'en ayant point de raison força le Chateau de Gez, & en chassa Hugues de Geneue, le Dauphin pour s'en venger enuoya des troupes à Hugues de Geneue auec lesquelles il prit les Chasteaux de Mezieres & de Bonneuaux; ce qui fit ouuerture de guerre entre ces deux Princes; car les Dauphinois se ietterent les vns en Sauoye du costé de S. Pierre de Soucy, les autres de Viennois du costé de S. Simphorien d'Auzon, où ils firent des rauages & bruslerent le Bourg de Dolomieu; Hugues de Geneue se mit aussi en campagne, & auec des gens de Foucigny fit des courses iusques aux Alinges & à Tonon. Mais en vne iournée qui fut assignée à Mascon où le Comte & le Dauphin enuoyerent leurs Deputés, il y eut suspension d'armes arrestée le 22. Nouembre iusques au sixiéme de Ianuier 1354. au preiu- 1354.
dice

dice de laquelle les Dauphinois deux iours apres ſe ietterent dans les terres de Fleſchieres & de S. Triuier en Dombes qui eſtoient de la Souueraineté de Sauoye où ils commirent des deſordres inoüys. Les Sauoyſiens en reuanche firent le meſme à Montreuel en Viennois qui appartenoit au Dauphin; en ſuite le Sire de Viuay & Iean de Grolée Baillif du Dauphiné ayans fait amas de gens au mois de Decembre firent des courſes du coſté de Voyron, de ſainte Hilaire & de Gilonay, pillerent & prirent des priſonniers, & ſans l'entremiſe de l'Eueſque de Cauaillon Nonce du Pape qui continua la trefue iuſqu'à la Feſte de la Magdelaine, ils euſſent entierement deſolé les Eſtats de ces deux Princes; car les Sauoyſiens y procedoient à la pareille; mais la trefve ne fut pas obſeruée. Car le Comte s'eſtant mis aux champs attaqua Hugues de Geneue qui s'eſtoit fortifié à Dolomieu; & le deffit au Village des Abrés auec tant de ſuccés que tous les Gentils-hommes de Dauphiné

qui

qui auoient ſuiuy ſon party y furent pris, & ne reſta perſonne pour en porter la nouuelle ; Guillaume de la Baume principal confident du Comte eut grande par à cette gloire ; de là Amé eſtant allé aſſieger le Chaſteau des Marches, le Dauphin l'enuoya deffier par vn Heraut; mais ce ne fut q'vne Brauade; car le Comte l'attendit iuutilement au rendés vous de Chapparouillan, dont il fut ſi indigné que ſuiuy des Comtes de Neuf-Chaſtel, de Nidou, & de Fribourg, & du Sire de Beaujeu il ſe ſaiſit de la Tour du Pin, les Sauoyſiens auant la bataille firent vœu à Dieu, & à S. George que s'ils auoient la victoire ils offriroient deux des meilleurs Cheuaux & les deux plus Beaux Harnois qu'ils gagneroient ſur les ennemis ; ce que le Comte changea l'année ſuiuante en vne Meſſe tous les iours qu'il fonda à S. François de Chambery par patentes du cinquiéme May. Enfin le Roy Iean voulut prendre cognoiſſance de cette guerre pour chercher les moyens d'vne ſolide paix, il ſe

fit vne autre assemblée à Mascon au mois de Mars où se trouuerent de la part du Roy Aymar de Poitiers Comte de Valentinois, & Gaucher de Chastillon Seigneur de la Ferté, & pour le Comte, Galois de la Baume Seigneur de Valefin, Iean Seigneur de la Chambre, Hugues Seigneur de Grandmont, Iean Seigneur de S. Amour, Guillaume de la Baume, Humbert Seigneur de Corgenon, Philippes Seigneur de Iuys, Iean de Rauays Chancelier du Comte & Iean Mestral, mais il ne s'y pût rien conclurre, de sorte que le Roy assigna vne autre iournée à Paris en Parlement au Ieudy dernier iour du mois de Iuillet 1354. où il siegea en Estat Royal presens le Cardinal de Bologne, les Archeuesques de Sens & de Roüen, les Eueſques de Laon & de Châlon, le Duc de Bourbon, le Conneſtable de France, l'Abbé de Cluny, le Seigneur de Reuel & tout le grand Conseil du Roy. le Comte y eut ses Deputés, sçauoir les Seigneurs de Grandmont & de S. Amour, Philippes de

Iuys

Iuys & de Pierre de Bertrand Cheualiers, & Iean Meſtral Chanoine de Geneue ; & pour le Dauphin y aſſiſterent le Comte de Valentinois, Hugues de Geneue & pluſieurs autres Cheualiers & Eſcuyers, Meſtral parla pour le Comte de Sauoye, & Amblard de Baumont pour le Dauphin ; le Comte fit remontrer qu'en execution des traitté de paix qui auoient eſté faits entre ſes Predeceſſeurs, luy & les Dauphins de Viennois, le fief où la proprieté de pluſieurs Chaſteaux & Seigneuries luy appartenoit, dont le Dauphin Moderne s'eſtoit emparé, entr'autres du fief de Villars, de la Iuſtice de S. Laurent en Viennois, & des lieux de Vaux & de Ville-Vrbaine, des Villes de S. Bonnet, Poillieu & Nurtet, du Chaſteau de Beauuois de Marc, des fiefs du Comté de Geneue & de Varey, du Seigneur de Clermont, du Prince de Piemont, des Seigneurs d'Entremonts, de Gez & de Foucigny. Il allegua deplus que le Dauphin auoit fait la guerre aux Sires de Villars & de Beaujeu ſes

Vaſſaux,& leur detenoit leurs biens, & qu'il eſtoit tenu de luy rendre les titres concernans l'hommage des Comtes d'Arberg & de Nidou,comme choſe qui apartenoit à la Maiſon de Sauoye, le Dauphin de ſon coſté fit diuerſes plaintes & propoſitions, ſurquoy il y eut pluſieurs allées & venües, iuſqu'à ce que du conſentement des parties fut conclu ce memorable traitté à Paris le cinquiéme Ianuier mille trois cens
1355. cinquante cinq, par lequel le Roy donna au Comte l'hoſtel de Boheme ſitué à Paris proche la porte S. Honoré pour le tenir ſous l'hommage de la couronne auec le Vicomte de Manleurier, & le Comte de Sauoye moyennant quarante mille florins de Florence, promit au Roy de luy remettre à Maſcon le lendemain des Brandons Ieanne fille de Philippes Duc de Bourgogne libre de vœu de mariage & de Religion pour eſtre mariée à autre Prince toutefois qu'au Dauphin. Amé delaiſſa au Dauphin les Villes, Chaſteaux & Mandements de Toul-

non

non & Voyron & generallement tout ce qu'il auoit de là la riuiere du Guyer du coſté de Viennois, & deçà l'Iſere iuſqu'à S. Genys, & depuis S. Genys iuſqu'au lieu ou le Guier entre dans le Rhoſne, le Chaſteau & Seigneurie des Auenieres, & l'Iſle de Cier ſuiuant que le tout ſeroit limité par le Seigneur de Montchenu & par Amblard de Beaumont pour le Dauphin, & par le Seigneur de Grandmont, & Pierre de Montgelas pour le Comte : par ce même traitté le Comte remit au Dauphin & à ſes Succeſſeurs, toute ſa terre & Seigneurie de Viennois, conſiſtant es Villes & Chaſteaux de Chabueil, Bochezel, la coſte S. André, Azieu, Lalanier, la Verpilliere, Dolomieu, la Baſtie des Abrés, Ioannage, ſaint George d'Eſperanche, & S. Symphorien d'Auzon, auec les hommages & fiefs d'Ornacieu, de Bochezel, de l'Eſcloſe, de S. Iean de Bournay, de Maubec, de S. Alban, de Cheſeuenne, de Chaſtonay, de Saranalieu, d'Eſpris, de Sarpeys, de Fortemont, de Ville-neufue de Marc, de Chandieu,

d'Abrieu, de Meyſieu, de Fauerges, & de la Palu, & generalement tout ce que le Comte de Sauoye poſſedoit entre les riuieres du Rhoſne, de l'Iſere & du Guyer, à la charge de payer par le Dauphin 3000. eſcus d'or deus à Humbert Achard ſur le Chaſteau de Ioannage, & à Aymar de Beauuoir quatre mille Florins ſur celuy des Auenieres : en recompenſe le Dauphin delaiſſa au Comte les Seigneuries de Foucigny & de Gez, les hommages que luy deuoient le Comte de Geneue, Hugues de Geneue & Aymon de Geneue ſon fils, les Villes, Chaſteaux & Seigneuries de Miribel, Montluel, S. Chriſtophle, Peroges, Mezimieux, & Gordans en la Valbonne, Varey & ſaint Mauris en Bugey, Satonay en Breſſe & Anthon en Dauphiné, auec les hommages du Sire de Villars, & des Seigneurs de Chatillon, de la Palu, de Charnay, de Varey & Darbent, & enfin tout ce qui appartenoit au Dauphin deçà les riuieres d'Ains & d'Albarine du coſté de Breſſe, de Bugey, & d'Ambronay,

à la reſerue ſeulement des hommages deus au Dauphin par Iean de Chalon Seigneur d'Arlay, par le Comte d'Auxerre, & par Henry de Vienne: de plus les Villes, Châteaux, Seigneuries & Mandements de ſaint Sorlin, de Cuchet, Saint André de Briord, Lanieu, Luyz & tout ce que le Dauphin tenoit entre le Rhoſne & les riuieres d'Ains & d'Albarine, à la charge d'en faire hommage au Dauphin : il fut encore arreſté & conuenu que le Dauphin & le Comte demeureroient reſpectiuement quittes de toutes promeſſes & traittés de paix faits entre leurs Predeceſſeurs Dauphins & Comtes de Sauoye : que le Roy feroit déchargé de quatre vingt quinze mille florins de Florence, qu'il deuoit au Comte de Sauoye par traité fait en Auignon ; & le Comte par meſme moyen de tout ce qu'il deuoit au Duc de Bourgogne : que ſa Maieſté obſerueroit le traité fait entre le Roy ſon pere & le Comte de Sauoye, touchant les pretenſions de Ieanne de Sauoye

Ducheſſe de Bretagne ſur la Maiſon de Sauoye. Que le Roy & le Comte ne pourroient à l'aduenir faire aucunes acquiſitions és lieux qu'ils s'eſtoient remis l'vn à l'autre en échange, qu'ils ſeroient bons amis & alliez, & qu'ils s'ayderoient les vns les autres contre tous, particulierement contre le Roy d'Angleterre, à la reſerue ſeulement de l'Empereur, à la part du Comte de Sauoye, & du Roy à la part du Dauphin; & finalement que pour rendre cette alliance & confederation plus ferme & inuiolable, le Comte Verd épouſeroit Bonne de Bourbon couſine du Roy. Ceux qui furent preſents à ce traité de la part de ſa Majeſté, ſont Regnaud Eueſque de Chalons, Aymar Chanoine de Valence, Aymon Seigneur de Garancieres, Guillaume Flote Seigneur de Reuel, Simon de Bucy Conſeiller du Roy, & Henry Seigneur de Montaigny en Lyonnois: & de la part du Comte de Sauoye, Guillaume de la Baume, les Seigneurs de Grandmont & de S. Amour, Iean de Ra-

uais

nais & Iean Meſtral. Les conſequences de ce traité furent auantageuſes aux deux partis : il ſeruit de ciment à vne perpetuelle amitié entre les Maiſons de France & de Sauoye, eſtouffa toutes les ſemences de hayne & de diuiſion entre les Dauphinois & les Sauoyſiens, & fit viure ces Peuples en paix & en repos.

13. L'Empereur Charles IV. eſtãt venu en Lombardie, le Comte Verd luy enuoya Philippe de Buſſi & Iean de Monts Cheualiers, pour luy demander l'inueſtiture de ſes Eſtats, ce que l'Empereur luy accorda par patentes datées à Milan au mois de Ianuier 1355. preſents Nicolas Patriarche d'Aquilée frere de l'Empereur, Marquard Eueſque d'Aouſte, & Iean Marquis de Monferrat. 1355.

14. Edoüard Roy d'Angleterre eſtant deſcendu à Calais la meſme année, le Roy Iean aſſembla vne Armée ſur la frontiere de Picardie & d'Artois, & inuita le Comte à ſon ſecours ; Amé y alla en perſonne, ſuiuy de la fleur de la Nobleſſe de ſes Eſtats ; le rendés vous de ſes

Troupes fut à S.Omer. Mais le Roy ayant rejoint toutes ſes forces pour attaquer le Roy d'Angleterre iuſqu'à luy offrir combat ſeul à ſeul; l'Anglois repaſſa la Mer, & ainſi tout ce grand appareil de guerre ſe diſſipa, & le Comte auec ſes gens fut obligé de s'en reuenir en Sauoye. Au retour de ce voyage le Comte eſtant à Bourg en Breſſe, fonda auec Bonne de Bourbon ſon Eſpouſe, l'ancien Conuent des Religieux de S. François de Bourg.

15. La paix qu'Amé auoit faite auec le Dauphin, l'alliãce qu'il auoit priſe en la Maiſon de Bourbon, & la ligue faite auec le Roy donnerent tant de terreur à ſes ennemis, qu'il n'y eut aucun de ſes voiſins qui entreprit de troubler la tranquillité de ſes Eſtats. De ſorte que ce Prince n'ayant point de guerre ſur les bras, enuoya en Boheme Guillaume de la Baume ſon principal confident & Hugues Bernard Iuriſconſulte, auprés de l'Empereur Charles IV. afin d'obtenir la confirmation de toutes les anciennes prerogatiues &

priui

priuileges que les Empereurs auoiét donnez à ſes Predeceſſeurs. Ce que Charles accorda par ſes patentes datées à Prague, au mois d'Aouſt 1356. 1356.
& y adjouſta celuy cy. Que toutes les appellations des Archeueſques, Eueſques, Abbez, Prelats, & Iuges ſeculiers des Eſtats de Sauoye, dont la Chambre Imperiale prenoit connoiſſance ſe releueroient à l'aduenir deuant le Comte Verd, pour les iuger auec le meſme pouuoir que l'Empereur. Cette meſme année ce Prince confirma les priuileges des Citoyens de Lauſanne.

16. Au mois de Septembre ſuiuant, Amé depécha au Pape Innocent VI. en Auignon Galois de la Baume Seigneur de Mõtreuel, Guillaume de la Baume ſon fils, & Iean Seigneur de Monts au pays de Vaud pour demander l'execution du traité fait entre Benoit XII. & Aymon Comte de Sauoye le 6. d'Auril 1329. Peu de iours aprés ce Prince receut l'hommage de Iaques Eueſque d'Yurée pour les Chaſteaux de Bezzon, du Chaſtelet, de Speutin & Monraſtruc,

taſtruc, acquit de luy la Valée de Montalte, les Habitans d'Yvrée aprés diuerſes reuoltes ayant eſté entierement ſoûmis à ce Prince, luy firent auſſi hommage par François Dupuy Iuriſconſulte leur Procureur
1357. le troiſiéme Fevrier 1357. au Chaſteau de Riuoles, en preſence de Guillaume de la Baume, d'Aymont de Chalant, d'Humbert Baſtard de Sauoye, & de Iean de Rauays Chancelier.

17. Il enuoya en Auignon Iean Seigneur de Saint Amour Cheualier & Iaques Bauſſan Iuriſconſulte ſes Ambaſſadeurs pour conclurre vne ligue auec le Roy Louys & Ieanne Reyne de Sicile & le Prince de Tarente leur fils, laquelle fut arreſtée le dernier de Septembre 1357. auec Fouques d'Agoult Seigneur de la valée de Sault & de Reiclane Seneſchal de Prouence & de Forcalquier, & Louys Naſy de Cony en Piemont Iuriſconculte, Procureur & Aduocat du Roy auſdites Comtés, Ambaſſadeurs du Roy & de la Reyne, à la reſerue du Pape

&

& de l'Empereur, qui par Bulle datée à Hurten-Valde au mois de Septembre vnit en sa faueur au Comté de Sauoye le Comté de Mazin en Canaueys auec toutes ses appartenances, ordonnant à Pierre, Iean, Marc, Marin, Louys & Antoine Comtes de Mazin de rendre au Comte de Sauoye l'hommage qu'ils deuoient à l'Empire.

28. Et parce que l'eschange fait auec le nouueau Dauphin l'an 1355. n'auoit pas esté entierement executé par le Comte, pour les terres & Chasteaux scituez entre l'Isere & le Guier, Amé estant au Chasteau de Baugé en Bresse deputa par patentes du 6. de Mars 1357. Aymar de Seyssel Seigneur d'Aix, Amé de Chastillon Seigneur de Bochard, Girard d'Estrez Chancelier de Sauoye, Pierre de Murs & Guichard Marchand Docteurs en Droit, Amé de Bonniuard & François de Bouczar Baillif de Sauoye. Depuis estant venu en Sauoye, il termina auec Iean Archeuesque de Tarentaise plusieurs differents, par la negotiation de

Iean

Iean éleu Euêque d'Yvrée, du Commandeur de S. Antoine de Chambery, de Louys de Riuoire Seigneur de Domessin, d'Humbert Bastard de Sauoye Seigneur d'Aruillars & des Molettes, de Iean de Rauais Seigneur de S. Mauris Cheualier & Docteur, Chancelier de Sauoye, de Iacques de Clermont Cheualier, Seigneur de S. Pierre de Soucy, & de Pierre de Gerbai Tresorier de Sauoye.

19. Amé Comte de Geneue faisant battre monnoye, le Comte y apporta de l'empeschement, soutenant que cela ne se pouuoit faire sans sa permission, surquoy il y eut compromis entre ces deux Princes, au dire de l'Archeuesque de Tarentaise, d'Othon Seigneur de Grandson & du Chancelier de Sauoye, qui
1358. par sentence du 2. Aoust 1358. ordonnerent que le Comte de Geneue reconnoistroit ce droit du Comte Verd.

20. Thomas de Saluces estant decedé l'année precedente, Frideric son fils pour témoigner au Comte

Verd

Verd qu'il auoit d'autres ſentimens que ſon Pere pour la Maiſon Royale de Sauoye, manda au mois d'Aouſt de l'an 1358. Pierre de Blandrate ſon Procureur ſpecial pour luy faire l'hommage.

21. Iacques de Sauoye Prince d'Achaye ayant obtenu de l'Empereur Charles IV. permiſſion d'impoſer quelques nouueaux Tributs en Piemont, en vſa auec tant de temerité que de les faire exiger & particulierement ſur les marchandiſes qui paſſoient de Piemont en Sauoye, ſans en auoir demandé permiſſion au Comte ſon ſouuerain. Amé ſur les plaintes de ſes ſuiets enuoya vn Gentil-homme de la Maiſon de Prouana & vn Commiſſaire pour informer de cette nouueauté & pour faire le procés au Prince d'Achaye. Ces Iuges delegués le condamnerent par contumace à Riuoles, & deſchargerent les Peuples de ce nouueau Tribut, Iacques irrité de ce procedé ſe ſaiſit des Iuges & les fit mourir : le Comte indigné de cet affront receu par vn Prince de 1359.

ſa

ſa Maiſon & ſon Vaſſal paſſa les Monts auec vne armée compoſée de Siciliens, de Hongrois & de Sauoyſiens, ſe ſaiſit de Turin, de Sauillan, & de toutes les places que le Prince poſſedoit en Piemont, luy donna combat, le deffit, le prit priſonnier, & l'enuoya au Chaſteau de Riuoles. Ce qui eut de facheuſes ſuites, dont i'ay parlé cy-deſſus en la vie du meſme Prince d'Achaye.

22. Pendant que le Comte Verd rangeoit ce Prince de Sauoye, Guillaume de la Baume ſon premier Miniſtre achepta au mois de Iuillet de la meſme année, de Catherine de Sauoye Comteſſe de Namur, la Baronnie de Vaud, & les terres que cette Princeſſe poſſedoit en Bugey & en Valromey, au prix de ſoixante mille florins, pour demeurer vnies & incorporées à la couronne de Sauoye.

23. Le Prince d'Achaye ne fut pas ſeul qui ſentit la peſanteur des armes du Comte Verd, Frederic Marquis de Saluces eut vn reuers de fortune par ſa mauuaiſe conduite, il tenoit

tenoit en fief du Prince d'Achaye les Villes de Reuel, de Carmagnole & de Raconis, & luy en auoit fait hommage ; cependant il refusa de le faire au Comte ; apres que Iacques luy eut cedé la principauté de Piemont : Galeas de Saluces Seigneur de Venasque frere du Marquis fit tous ses efforts pour luy persuader de rendre cet hommage, exaggerant les dangereuses suites de son refus ; mais Frederic obstiné n'en voulut point oüir parler. Le Comte entra à main armée au Marquisat de Saluces, & prit les Villes de Barges & de Reuel, fit demanteler celle cy, & bruler l'autre. Le Marquis estonné d'vne si prompte irruption dans ses Estats enuoya demander secours à Barnabé Viscomte Seigneur de Milan, & offrit de se faire son Vassal; Barnabé accepta ses offres, & fit ligue auec luy le 26. Feurier 1360. Galeas de Saluces Seigneur de Venasque, Eustache de Saluces Seigneur de Vvalgrana & Azzon de Saluces Seigneur de Monasterol qui auoient auersion 1360.
contre

contre le Seigneur de Milan, descrié par toute l'Italie pour ses vices & pour sa tyrannie, & qui portoient impatiément la temeraire resolution du Marquis leur frere, abandonnerent son party, & se rendirent aupres du Comte Verd, qui poursuiuant sa victoire prit Busque le 9. Mars; & le 12. Auril suiuant estant à Riuoles en presence de Guillaume de la Baume, de Louys de Riuoire & d'Amé de Chalant Cheualiers, il confirma aux Gentils-hommes de Piemont tous les priuileges que le Prince d'Achaye leur auoit accordés, & promit que le Piemont demeureroit vny à perpetuité au Comté de Sauoye. Ce qui fut ainsi conuenu auec Guy & Iacques Prouana, Iacque Seigneur de Luzerne, & Iacques Seigneur de Piozasque au nom de la Noblesse de Piemont.

24. A mesme temps que la guerre se faisoit au Marquisat de Saluces, elle s'alluma entre Galeas Vicomte de Milan & Iean Marquis de Montferrat : celuy cy fut assisté du Comte Verd qui prit part à sa querelle

querelle à cauſe de leur proche parenté, & parceque les Seigneurs de Milan s'eſtoient ligués auec le Marquis de Saluces ſon ennemy : Humbert Baſtard de Sauoye & Louys de Riuoire arreſterent ce traitté auec le Marquis de Montferrat, l'hiſtoire porte que ce fut de ſon aduis que le Marquis ſoudoya des Anglois qui s'eſtoient ietrés en Prouence, apres la paix de France & d'Angleterre ; neantmoins cette bonne intelligence du Comte de Sauoye & du Marquis de Montferrat ne dura pas long-temps ; car vn Autheur eſcriuit qu'eſtant ſur le point d'entrer en guerre, le Pape Vrbain V. leur enuoya Marc de Viterbe General de l'Ordre des freres Mineurs qui les accommoda : mais le Comte Verd ne ſe voulut pas tenir au traitté, & prit le Chaſteau d'Vſſon en l'Eueſché d'Yurée par le moyẽ d'Iblet Seigneur de Chalant, & celuy de Ciuzan par la remiſe que luy en firent ceux de la Maiſon de Riualte. Ce fut enuiron ce temps là que l'Empereur Charles IV. enuoya au Comte Verd 1362.

des

des Patentes datées à Prague, au mois de Nouembre, par lesquelles pour recognoistre son affection au bien de l'Empire, il prenoit sa Personne & ses Estats sous sa particuliere protection.

25. Cette mesme année est memorable par l'institution de l'Ordre de Cheualerie faite par le Comte Verd, sous le nom de l'Annonciade. On le nomma du commencement l'Ordre du Collier, parce que le Collier estoit fait comme celuy d'vn levrier; en quoy Fauin s'est estrangement mépris, quand il a dit qu'il s'appeloit en son origine l'Ordre Militaire du lacs d'Amour, presupposant que la cause d'vne si noble institution eut esté quelque amourette, ainsi qu'on la creu des Ordres de la Toyson d'Or & de la Iartiere. C'est sur ce mauuais fondement que le mesme Ecriuain a auancé, que le Comte Verd ayant receu d'vne amie vn bracelet de cheveux tressez & cordonnez en lacs d'amour, establit cét Ordre en memoire de cette faueur, & que les quatre lettres de la deuise

deuiſe F. E. R. T. qui eſt dans le Collier entrelaſſées de lacs d'amour, ſignifioient *frapez*, *entrez*, *rompez tout*, deuiſe propre à vn amoureux. Mais bien loin que le Comte Verd ait eu la penſée de faire vn Ordre pour vne choſe ſi legere, qu'au contraire il n'eut que la pieté pour but, & la deuotion particuliere qu'il auoit à la ſaincte Vierge, & à l'Ordre des Chartreux, dont il ne faut point d'autre preuue que la fondation de la Chartreuſe de Pierre-Chaſtel en Bugey ; par laquelle il eſt porté, qu'il y auroit en cette Maiſon quinze Chartreux pour y dire Meſſe châque iour, à l'honneur des quinze ioyes de la Vierge, & pour le ſalut des quinze Cheualiers de ſon Ordre. Le Duc Charles le Bon ayant ordonné que l'image de l'Annonciation de la Vierge ſeroit miſe dans le vuide du pendant du Collier, voulut auſſi qu'il y eut au Collier quinze roſes d'or émaillées ſept de blanc & 7. de rouge, & celle d'embas partie de blanc & de rouge en chef. Fr. Anſelme Auguſtin Dechauſſé

chauſsé dans le liure qu'il a donné au public ſous le titre du Palais de l'Honneur, imprimé chez Pierre Beſſin, l'an 1664. dit que les Sarraſins & les Turcs fort impatients de la perte de l'Iſle de Rodes, vinrent aſſieger cette Iſle auec vne tres puiſſante flote, mais qu'Amedée le Grand Comte de Sauoye, eſtant arriué ſur ſes entrefaites, contraignit les Sarraſins aprés vne notable perte de leur Armée de ſe retirer, & empécha que Rhodes ne tomba derechef entre leurs mains, d'où pour marque d'hõneur il remporta les Armes de la Religion, auec ces lettres enigmatiques F. E. R. T. *Fortitudo eius Rhodum tenuis.* Les quinze premiers Cheualiers furent,

Amé Comte de Sauoye, Chef & inſtituteur de l'Ordre.

Amé Comte de Geneue.

Antoine Seigneur de Beaujeu & de Dombes.

Hugues de Chalon Sire d'Arlay.

Aymon de Geneue Seigneur d'Anthon & de Varey.

Iean de Vienne Seigneur de Rol-

lan

lan & de Bonencontre Amiral de France.

Guillaume de Grandſon Seigneur de ſaincte Croix.

Guillaume de Chalamont Seigneur de Mezimieux & de Montanay.

Rolland de Veyſſy Gentilhomme Bourbonnois.

Eſtienne Baſtard de la Baume Seigneur de Saint Denys & de Chauanes, Amiral & Marechal de Sauoye.

Gaſpar Seigneur de Montmayeur.

Barle de Forax.

Thennard de Menthon Seigneur de Menthons en Geneuois.

Amé de Boniuard.

Richard Muſard Gentilhomme Anglois.

Les Chapitres de cét Ordre par l'inſtitution ſe deuoient tenir en la Chartreuſe de Pierre-Chaſtel en Bugey, où les Cheualiers ſe faiſoient inhumer ; ce qui s'eſtoit toûjours pratiqué iuſqu'à l'échange de la Breſſe & du Bugey, auec le Marquiſat de Saluces, que la Chartreuſe de

Pierre

Pierre-Chaſtel s'eſtant rencontré dans la Souueraineté de France ; le Duc Charle Emanuel, ordonna que les Chapitres ſe tiendroient en l'Egliſe de S. Dominique de Montmeillan. Depuis il transfera la Chapelle de l'Ordre en l'Hermitage de la Camaldule, ſur la Montagne de Turin le 3. de Nouembre 1607.

Les Colliers de cet Ordre ſont de deux ſortes, le petit qui ſe porte tous les iours attaché au col, qui eſt d'or ou d'argent doré de la largeur d'vn grand poulce ſur lequel ſont eſcrites à pluſieurs fois les quatre lettres F. E. R. T. à l'antique & à la fin de chaque mot, il y a vn lacs d'amour & au bout de trois petites chainettes, eſt dans le rond des lacs d'amour du pendant l'image de l'Annonciation. Le grand Collier ſe porte aux iours de Ceremonie & aux Feſtes de l'Ordre. Il eſt du poid de deux cens eſcus d'or, composé des meſme mots de F. E. R. T. entrelaſſés de lacs d'amour & ſeparés de roſes d'or emaillées de blanc & de rouge, bordé de deux épines d'or.

&

& au bout des trois pentes, eſt le pendant du Collier auec l'Annonciation de la Vierge. Le manteau des Cheualiers aux iours de ſolemnité eſtoit rouge cramoyſi, frangé & bordé de lacs d'amour de fin or; & celuy du Souuerain fourré d'Hermines, du temps du Duc Charles le Bon, puis bleu doublé de taffetas blanc ſous le Duc Emanuël Philibert, & à la fin Amaranthe doublé de toile d'argent à fonds bleu, ſous Charles Emanuël.

26. Le Marquis de Montferrat irrité des terres que le Comte luy auoit occupées ſe diſpoſa à luy faire la guerre, ce qui fut cauſe que le Comte le 26. Decembre 1362. fit ligue à Milan auec Galeas Seigneur de Milan par l'entremiſe de Louys de Riuoire Seigneur de Domeſſein & de Gerbais, & d'Humbert Baſtard de Sauoye Seigneur d'Aruillars & de Mollettes ſes Ambaſſadeurs contre le Marquis & ſes Adherans, exceptés le Pape, l'Empereur, & le Roy de France, promettans de chaſſer les Anglois du Canaueys, & de

deſtruire entierement le Marquis duquel il ſe partagerent l'Eſtat en cette ſorte, ſçauoir que les Villes d'Aſt, Feliſſan & toutes les terres du Montferrat qui ſont entre le Taner & le territoire de Genes, Cazal, Freſſonet, Valence, tous les lieux dependans de Vercel & d'Alexandrie occupez par le Marquis appartiendroient au Seigneur de Milan; le Canaueys & tout ce que le Marquis poſſedoit entre le Po & la Doire, les Chaſteaux de Luzzon, toute la riue de Quiers, le territoire de Quiers au Comte de Sauoye, & pour le Chaſteau d'Abbiato, & les fiefs de Foſſan, de Cauallimours & de Sommeriue; ils demeureroient en la diſpoſition du Comte, pour les donner à qui il voudroit, ou pour les retenir.

27. Pendant ces mouuemens, Iaques de Sauoye Prince d'Achaye, ayant obtenu du Comte Verd pardon de ſa faute, fut reſtably dans le Comté de Piemont; mais le Comte voyant que cét exemple n'eſtoit pas capable de ramener le Marquis de

Saluces

Saluces, apres auoir pris Carail & Raconis resolut de l'aller assieger à Saluces, il inuestit donc cette place auec tant de troupes que Frederic se voyant hors d'esperance de secours & la Ville à la veille d'estre forcée, fit de necessité vertu. Il sortit de Saluces & s'alla rendre dans la tente du Comte, pour faire de luy & de son estat ce qu'il voudroit; Amé surpris de cette extraordinaire soubmission, à laquelle il ne s'attendoit point, en vsa genereusement, & quoy qu'il fut en son pouuoir de tirer raison sur le champ de toutes les iniures que le Marquis luy auoit faites, toutefois il consentit à la priere de Frederic: que leur differend fut terminé par Aynard de Clermont Seigneur d'Auteriue en Dauphiné; Iean Seigneur de Ray au Comté de Bourgogne, Guillaume de Clermont Cheualier & Pierre de Gerbais Seigneur de Billia Tresorier General de Sauoye; qui par leur sentence faite en forme de transaction dattée au Camp deuant Saluces dans le Pauillon du Comte,

en presence de Iaques de Sauoye Prince d'Achaye, de Florimond Seigneur de l'Esparre, de Iean Seigneur de Neuf-ville, de Guillaume de Grandson Seigneur de sainte Croix, de Iean Seigneur de la Chambre, d'Ennemond de Pomiers, d'Aymar de Seyssel, Seigneur d'Aix & de Girard d'Estrés Chancelier de Sauoye, ordonnerent que le Marquis & ses Successeurs masles & femeles feroient hommage au Comte & aux siens des Villes & Chasteaux de Saluces & de Droner, & generalement de tout ce qu'il possedoit en fief ou en arrierefief, à la reserue de Reuel, de Carmagnole & de Raconis qu'il tenoit en fief du Prince d'Achaye, & en arrierefief du Comte ; qu'il quitteroit à Amé le Chasteau de Barges, les deux Chasteaux de Busque, ceux de Galeas & d'Azzon de Saluces, & les fiefs de Costilloles, de Scarnafix, de Monasterol, de Ruffia & autres, à quoy Beatrix de Geneue femme du Marquis donna son consentement ce qui fut executé.

28. Apres cet hommage si solemnel

lemnellement rendu, le Marquis eſtant allé en Dauphiné viſiter Aymon de Geneue Seigneur d'Anthon & de Varey ſon Beaupere, donna vn nouueau teſmoignage de ſa fidelité par vne declaration qu'il fit au Comte Verd, le dernier iour de Fevrier de l'an 1364. dans le Chaſteau 1364.
de Ioannage, en preſence de Raoul Seigneur de Luppé en Foreſt Gouuerneur de Dauphiné par laquelle il promettoit l'obſeruation inuiolable du traitté qui auoit eſté fait en Piemont entre le Comte & Luy. Mais comme il eſtoit volage & inconſtant en ſes reſolutions, il ne tint pas long-temps parole, ſoit qu'il eut fait cette declaration par crainte, ou qu'il s'en repentit, il prit l'occaſion de ſa reuolte, ſur ce que Barnabé Seigneur de Milan ſon amy ayant fait paix auec le Marquis de Montferrat eſtoit en eſtat de l'aſſiſter; d'ailleurs Iblet & Iean de Chalant auoient excité quelques mouuements en la Val d'Aouſte, & les troupes Angloiſes que le Marquis de Montferrat auoit licentiées, s'é-

toient iettées dans le Canaueys, où elles faisoient des hostilités inoüyes, ce qui persuada au Marquis de Saluces que le Comte auroit trop d'affaires pour l'attaquer ; mais ces mêmes considerations ayant obligé le Comte Verd d'aller en Piemont, il calma la Vald-d'Aoustoen passant, & estant au Chasteau de Lans en Canaueys, les Anglois conduits par Robert Canolle Capitaine de grandre estime parmy ceux de sa nation, l'assiegerent & prirent des Prisonniers, entr'autres Guillaume de Grandson ; ce Gentil-homme pour tirer auantage de sa disgrace ayant conferé quelque temps auec les Chefs Anglois capitula auec eux, & moyennant quelque argent les disposa à se retirer, apres auoir rendu les Villes, & Chasteaux de Riuerol, de Pauon & de S. Martin, dont ils s'estoitt emparés. Ce fut vn acte de prudence fort remarquable au Comte Verd d'auoir par cette adresse eloigné de soy vne trouppe de Soldats aguerris & mecontens qui eussent ruiné ses Peuples & seruy d'obsta

d'obstacles à ses desseins, outre le peril qu'il y auoit de hazarder vn combat auec eux en vne si dangereuse conionćture. Ainsi le Comte deueloppé de cet ambarras & voyant le Piemont calme, enuoya Iacques de Sauoye Prince d'Achaye faire nouuelle guerre au Marquis de Saluces, à qui il prit Pianezze, & en fit mourir les Seigneurs de la Maison de Prouana parce qu'ils estoient de son party ; cependant Amé s'en reuint en Sauoye pour donner les Ordres necessaires à la reception de l'Empereur Charles IV. Qui alloit en Auignon voir le Pape Vrbain V.

29. L'Empereur fut receu à Chambery auec des magnificences extraordinaires ; le Comte Verd comme Prince de l'Empire luy fit hommage, & Charles eut tant d'estime pour la vertu & pour le courage de ce Prince qu'il luy donna le Vicariat de l'Empire sur les Eueschés de Syon, de Lausane, de Geneue, d'Aouste, d'Yurée, de Turin, de Maurienne, de Tarentaise & de

Belley, ſur le Comté de Sauoye, Archeueſché de Lyon, & ſur les Eueſchez de Maſcon & de Grenoble en ce qui dependoit de l'Empire. Les patẽtes ſont datées à Cham-
1365. bery au mois de May de l'an 1365. De Chambery l'Empereur alla à Grenoble & de là en Auignon, accompagné du Roy Charles V. & du Comte Verd: c'eſt en ce lieu que Charles à la priere du Comte eſtablit à Geneue vne Vniuerſité de ſept Arts liberaux, de Theologie, de Droit Ciuil & Canon & de Medecine, des Priuileges de laquelle il declara Amé Conſeruateur, & voulut que Geneue luy fut ſoûmiſe, comme Vicaire General de l'Empire. Ces patentes ſont datées à Auignon, le troiſiéme des Nones de Iuin 1365. preſens Pierre Archeueſque de Narbonne & Primat, Marquard Eueſque d'Aouſte, Lambert Eueſque de Spire, Tierry Eueſque de Vvormes, Rupert le ieune Comte Palatin Duc de Bauieres, Louys Duc d'Anjou & Iean Duc de Berry. Et comme le deſſein de l'Empereur

pereur estoit s'en retournant en Allemagne, de voir le celebre Monastere de S. Maurice en Chablais, il repassa par la Sauoye, le Comte Verd le conduisit à S. Maurice, luy fit present de la teste de S. Sigismõd Roy de Bourgogne fondateur de l'Abbaye, & l'Abbé luy donna la hache de S. Maurice. De là Charles passa par le pays de Vaud, & alla à Berne, où le Cõte de Sauoye prit congé, l'Empereur en partant luy donna des patentes datées du mois de Iuillet, par lesquelles il ordonna à l'Archeuesque de Lyon & aux Euesques de Mascon & de Grenoble de Presster entre les mains de ce Prince le serment de fidelité qu'ils deuoient à l'Empire; ce que l'Empereur par autres patentes ordonna aussi à l'Archeuesque de Tarentaise, aux Euesques de Geneue, de Lyon, d'Aouste, d'Yvrée, de Lausanne & de Belley, au Seigneur d'Arberg, & aux Seigneurs de Mazin, de Dombes & de Strambin.

30. Apres que le Comte de Sauoye eût quitté l'Empereur à Berne,

il reuint en Sauoye faire les preparatifs d'vn voyage de Grece, auquel le Pape Vrbain l'auoit engagé en Auignon où il estoit allé auec l'Empereur, pour le secours de Iean Paleologue parent d'Amé, à qui le Roy de Bulgarie & Amurat Empereur des Turcs faisoient vne cruelle guerre, & le tenoient prisonnier. Le Comte Verd y consentit d'autant plus librement qu'il estoit son parent, & qu'il y alloit de l'honneur de la Chrestienté, de ne pas souffrir que ce Prince fut opprimé par les Barbares, lors que plusieurs Princes Chrestiens auoient pris part en sa querelle, & entr'autres le Roy de Hongrie. Ayant donc fait les preparatifs de son Armée & de toutes les choses necessaires à vne si grande entreprise, il laissa le Gouuernement de son Estat le 3. Ianuier 1366. pendant son voyage d'outre Mer à Ieanne de Bourbon son espouse, donna le rendez-vous de ses Troupes à Venise au mois de May, & passa cependant en Piemont, où il trouua de la broüillerie entre les

enfans

enfans de Iaques de Sauoye Prince d'Achaye. Il prit la Tutelle d'Amé de Sauoye que le pere auoit fait son heritier, ayant desherité Philippes son aisné pour s'estre rendu partisan des ennemis de sa Maison, ce frere desherité aydé du Marquis de Saluces & des Viscomtes Seigneurs de Milan, faisoit la guerre à son frere, mais le Comte Verd assiegea Philippe dans Fossan, le prit prisonnier & mit Amé de Sauoye en possession de la ville de Turin & du Comté de Piemont.

31. Ce trouble ainsi pacifié le Comte Verd alla à Pauie, où il assista à la solemnité du Bapteſme de Valentine de Milan fille de Iean Galeas Comte de Vertus, & d'Isabelle de Valois, & de là à Venise pour s'embarquer auec son armée en laquelle il y auoit plusieurs Chefs & Capitaines d'Eslite, & la fleur de la Noblesse de ses Estats. Le premier exploit du Comte Verd fut de mettre d'accord l'Archeuesque de Patras & la Despote d'Inus passant à Coron, de là il prit la route de

Gallipo-

Gallipoli pour l'assieger. Les Turcs qui s'en estoient rendus maitres s'y opposerent, le Comte leur donna combat & les deffit, en suite il força Gallipoli, y mit pour Gouuerneurs Michaille la Poype, de saint Sulpis & Treyuerney ; mais parceque le Roy de Bulgarie tenoit Iean Paleologue prisonnier, Amé auant que de s'engager à de plus grandes conquestes voulut procurer sa deliurance & resolut pour cet effet de faire la guerre au Roy de Bulgarie ; il luy prit Mantopoly, Stapsida, Suzopoli & Assilot ; Mesembrie fut aussi assiegée & prise, le Chasteau de Limeno se rendit par composition où Anthelme Bastard de Sauoye Seigneur de Collegno fut laisé Gouuerneur, Callocastre fut attaqué par quelques Sauoysiens qui furent repoussés ; le Comte y alla en personne & s'en saisit & continuant sa victoire assiegea Varna principale Ville de Bulgarie : l'apprehension qu'eut le Roy de Bulgarie de perdre cette place le fit consentir à quelques ouuertures d'accommo

commodement. Le Patriarche de Constantinople en fut l'Entremetteur. Le Comte cependant fit treſue auec ceux de Varna & deputa le 16. d'Octobre 1366. du Port de Peniſſos, Guillaume de Grandſon Seigneur de ſainte Croix & Gaſpar Seigneur de Montmajeur Marechal de Sauoye au Patriarche pour s'abboucher auec luy. L'Effect de cette negotiation, fut que le Roy de Bulgarie conſentit à la deliurance de l'Empereur, moyennant que le Comte abandonnat le ſiege de Varna & luy rendit les Villes & Chaſteaux qu'il luy auoit pris. cette nouuelle apportée au Comte Verd, & que l'Empereur Iean Paleologue eſtoit en liberté & s'en eſtoit allé à Conſtantinople auec le Patriarche, il leua le ſiege de Varna & quitta toutes ſes conqueſtes pour ſe rendre à Conſtantinople, où il fut receu comme le liberateur du Prince & de l'Eſtat & y paſſa l'hyuer.

32. Amé s'en reuint de Conſtantinople au mois de May 1367. 1367.
paſſa à Rome & à Viterbe où eſtoit

le

le Pape Vrbain V. à qui il presenta le Patriarche de Constantinople que cet Empereur luy enuoyoit en Ambassade pour sa conuersion, & trauersa toute l'Italie, où l'on luy fit des honneurs extraordinaires. Il trouua le Piemont calme & la Sauoye dans l'impatience de le reuoir. Mais sur l'aduis qu'il eut que Philippes de Sauoye, fils du Prince d'Achaye auoit fait quelque coniuration contre son estat pendant son absence, il luy offrit le combat de 50. Cheualliers contre 50. Ce que l'Empereur ayant voulu empescher par son authorité en escriuit au Comte & au Marquis de Montferrat choisi pour Iuge du Camp.

1368. 33. L'année suiuante Leonel d'Angleterre Duc de Clarence Cõte de Leycestre ayant conclu son mariage auec Yolande de Milan fille de Galeas Prince de Milan & de Blanche de Sauoye passa à Chambery au mois de Iuin où il fut magnifiquement receu par le Comte Verd qui le conduisit iusques à Milan où les nopces se firent auec beaucoup de

de solemnité. Le Comte passant par Turin confirma aux Habitans leurs priuileges en qualité de Tuteur du ieune Amé Prince d'Achaye & Comte de Piemont, & à son retour de Sauoye estant au Bourget au mois de Nouembre de l'an 1369. il con- 1369.
firma aussi la fondation de la Chartreuse de la Valsainte au canton de Fribourg, & l'Empereur Iean Paleoloyue executant la promesse qu'il auoit faite à ce Prince, vint à Rome où il fit profession de la Foy Catholique, Apostolique & Romaine.

34. Le Duc de Clarence estant mort dans l'an de son mariage causa bien du trouble dans la Lombardie; Edoüard le Despensier Gentilhomme Anglois Gouuerneur des Villes & Chasteaux de Cony, de Carail, de Mondeuis & de Bra, que Galeas auoit donnez en dot à sa fille en traita auec Iean Marquis de Mõtferrat, au lieu de les remettre au Beaupere aprés la mort du Gendre, Galeas irrité de cette perfidie declara la guerre au Marquis, luy prit Cazal & Valence sur le Po. Le Marquis

quis estonné recourut au Comte de Sauoye, & pendant leur negotiation le Marquis mourut, laissa ses enfans sous la tutelle d'Othon Duc de Brunsvuick mary de Ieanne Reyne de Naples, qui estant absent & éloigné pria le Comte de Sauoye de proteger les Orphelins, lors que toutes les terres du Montferrat estoient en proye, & Ast assiegé. Le Comte eut de la peine à se resoudre d'autant qu'il estoit beaufrere de Galeas, & neueu du feu Marquis de Montferrat, & ne vouloit pas rompre auec les Seigneurs de Milan ses voisins; d'ailleurs il auoit sur le cœur l'alliance que Barnabé Seigneur de Milan auoit faite auec Frederic Marquis de Saluces, & preuoioit la ruine du Piemont, si Galeas prenoit Ast, cette consideration & la compassion qu'il eut pour des ieunes Princes ses cousins opprimez l'emporterent à dresser
1371. vne armée, & secourir la ville d'Ast, peesée par les Milanois nonobstant les forces d'Othon de Brunsvuick qui estoit dedans, ce qu'il fit y ayant

enuoyé cent cheuaux qui entrerent dans la place aprés quelques legeres écarmouches, les Milanois donnerent enſuite bataille dont l'auantage demeura au Comte de Sauoye, aprés cela il fit rauitailler Aſt,& prit le Château de Vulpian dont l'Abbé de S. Benigne s'eſtoit emparé ſur le ieune Marquis de Montferrat; Ces ſuccez obligerent Secondotto Marquis de Montferrat de faire vne plus eſtroite ligue auec le Comte le 17. Iuin 1372. par laquelle Amé promit de défendre le Marquis,ſes terres,& ſes Adherans, ſçauoir la ville d'Aſt, Thomas Marquis de Maleſpine, les Marquis de Buſque,de Ceue, & d'Inciſe pour les choſes qu'ils tenoient mouuantes du Montferrat enuers & contre tous, à la reſerue du Pape, du Roy de France, & des Princes de ſon Sang, & de faire la guerre à Galeas Seigneur de Milan pour luy faire rendre ce qu'il auoit vſurpé ſur le Montferrat. Tout cela ne fut que l'appareil d'vne plus grande guerre, en laquelle ſe mélerent le Pape Gregoire XI. ennemy de 1372.

de Barnabé & de Galeas Seigneurs de Milan, à cauſe des terres qu'ils auoient vſurpé ſur l'Egliſe,& l'Empereur Chales IV. auſſi irrité contr'eux de leur inſolente domination à cauſe des Places qu'ils auoient occupez ſur l'Empire; Ces deux grands Princes ietterent les yeux ſur le Comte Verd pour le faire Chef de la ligue qu'ils auoient projettée; Louys Roy de Hongrie ſe ioignit à eux, elle fut arreſtée le 7. Iuillet 1372. le Comte Verd promit de fournir mille lances à ſes dépens,& il fut reſerué que le Marquis de Montferrat, l'Eueſque de Vercel & le Duc de Gennes y pourroient entrer,& le Comte de Sauoye enuoya en Auignon pour en iurer l'obſeruation entre les mains du Pape; ſes Deputez au retour de leur voyage d'Auignon luy raporterent vn bref du Pape remply d'Eloges, & des marques de l'eſtime que ſa Sainteté faiſoit de ſon courage, de ſa prudence & de ſa vertu, & peu de temps aprés le Pape luy enuoya des troupes ſous la conduite du Comte

de

de Valentinois, de Nicolas de Beaufort Seigneur de Limueil frere de sa Sainteté, de Raymond de Turenne & du Seigneur d'Apcher, & le pria par vn autre bref daté à Villeneuve prés d'Auignon, de receuoir l'Eueſque de Vercel en la ligue.

35. Comme le Marquis de Saluces eſtoit du party des Viſcomtes, le Comte Verd commença par luy la guerre de la ligue, & prit Cony, Carail, Valgrana, Cental, & autres terres ; delà il ſe rendit aux enuirons d'Aſt, qu'Ambroiſe Batard de Milan auoit reaſſiegé au mois de Septembre, mais ce ſiege ne dura pas longtemps, parce que Iean Ancut Capitaine Anglois, qui auec trois cens lances Angloiſes & deux cens Archers, auoit ſerui les Viſcomtes, s'eſtoit ietté dans le party de la ligue & rauageoit le Parmeſan & le Plaiſantin ; ce qui obligea le Batard de Milan d'abandonner le ſiege d'Aſt, pour s'oppoſer à l'Anglois qui ſe vouloit ioindre au Cõte Verd, qui voyant que le Baſtard s'eſtoit retiré, força la ville de Come,

&

& eut le Chasteau par composition: de là il vint au Vercellois, prit les Chasteaux de Saintia & de S. Germain, & poussant dans les territoires de Nouare surprit Confienza, & le Chasteau de Galiat; aprés cela il s'auança auec ses Troupes sur l'Estat de Milan iusqu'au Vimercat, aprés auoir rauagé Martezana, & autres lieux du voisinage qui auoient voulu resister, & pour auoir communication au Bergamasque, il fit ietter vn Pont sur la riuiere d'Adde auprés du Chasteau de Brinio, & obligea tous ceux qui estoient de la faction des Guelfes à quitter le party de Barnabé, entre autres ceux de la Valée de S. Martin.

Le Legat qui commandoit à Bologne, pressa Ancut qui estoit du costé de Ferrare de passer le Po pour vnir ces forces à celles du Comte de Sauoye, afin de faire vn plus grand effet; mais le Comte de Vertus pour s'opposer à cette resolution dont il preuoyoit les consequẽces, passa la riuiere de Chiese au mois de May, & récontra l'armée de

l'Eglise

l'Egliſe ſur la frontiere de l'Eueſché de Breſſe, à laquelle il donna combat, & y fut entierement défait, ayant eu bien de la peine à ſauuer ſa perſonne. Le Pape ayant ſceu cette agreable nouuelle, écriuit au Comte de Sauoye & le pria en des termes fort preſſans & ciuils de repaſſer le Teſin pour recueillir le fruit de cette victoire, & par deux autres brefs luy recommanda d'auoir ſoin des intereſts d'Eliſabet de Maiorque Marquiſe de Monferrat, de Louys de Gonzague & des Mantoüans. Le Comte ayant ſceu qu'Ancut s'en eſtoit retourné à Boulogne apres cette bataille, paſſa la riuiere d'Adde, trauerſa tout le Bergamaſque, & le Breſſan, alla à Mantoüe, & de là à Boulogne. Ce fut là où ſe forma le deſſein du ſiege de Plaiſance, mais le Comte eſtant tombé malade ſe fit porter à Mondeuis, & l'hyuer approchant, les troupes ſe retirerent dans les Garniſons; cependant il y eut pluſieurs allées & venuës pour faire la paix entre le Pape & les Vicomtes, ce qui fit ceſſer les hoſtili

hostilitez de part & d'autre; à la fin elle fut concluë le 22. Iuin de l'an 1375.

36. Amé sur les apparences de cette paix se voyant deschargé du fardeau de cette guerre tourna toutes ses pensées contre Frederic Marquis de Saluces qui refusoit toûjours de le reconnoitre pour Superieur; le Marquis se voyant foible & abandonné des Viscomtes, resolut de demander protection au Roy Charles V. & pria Charles Seigneur de Bouuille Gouuerneur de Dauphiné de l'aduoüer pour Vassal du Dauphin, ce que Bouuille ayant accepté, le Marquis luy fit hommage par Procureur l'onziéme d'Auril 1375. presuppoſant des hommages precedens des Marquis de Saluces aux anciens Dauphins de Viennois. Bouuille ensuite escriuit au Comte Verd de la part du Roy, qu'il n'eut plus à faire la guerre au Marquis parce qu'il estoit Vassal de sa Maiesté, & le Marquis arbora les armes de France sur les principales Places de son Marquisat. Le Comte en fit ses plaintes

plaintes au Roy Charles V. mais l'Empereur Charles I V. pretendant que le Marquisat de Saluces estoit vn fief Imperial, donna au Comte tous les droits qu'il y pouuoit auoir, & luy defendit d'en plaider auec le Marquis par deuant autre que sa Maiesté Imperiale.

37. Les Valesans ayant chassé Edoüard de Sauoye fils du Prince d'Achaye Eueſque de Syon, le Comte qui auoit grand interest au restablissement de ce Prelat, puis qu'il estoit son proche parent, & qu'il luy importoit que ce pays estant sous sa domination fut en paix, leua vne armée auec laquelle il assiegea & força la Ville de Syon apres vn Siege opiniastré, & rendit à l'Eueſque tout ce qu'il luy appartenoit & le remit en son Siege. 1376.

L'esmotion des Valesans appaisée il en arriua vne autre en Piemõt; ceux de Bielle ennemys de Iean de Fiesque Eueſque de Vercel, apres luy auoir fait mille trauerses & desplaisirs le prirent prisonnier & le remirent à Iblet de Chalant Seigneur de

Mont

Montiouuet qui l'emmena audit lieu en la Val-d'Aouſte ; cependant Galeas Seigneur de Milan ſe rendit maiſtre de Vercel & le Comte de Sauoye qui eut crainte que cette priſon ne donnat trop dauantage à ſes voiſins, procura la deliurance de Iean de Fieſque, qui pour ſa rançon delaiſſa à Iblet de Châlant la Seigneurie d'Andorne, & donna au Comte Verd les Chaſteaux de Bielle & de Verrue pour auoir ſa protection, & la meſme année Otton Marquis de Montferrat engagea au Comte la Ville & le Chaſteau de Chiuas.

38. Galeas Seigneur de Milan eſtant decedé au mois de Iuillet 1378. Iean Galeas ſon fils Comte de Vertus fit vn traitté de paix le 29. d'Aouſt ſuiuant auec le Comte de Sauoye, par lequel il conſentit que toutes les Villes & Chaſteaux que le Comte tenoit aux Dioceſes de Vercel & d'Yurée, & qu'il auoit conquis ſur ſon Pere, luy demeuraſſent & que leurs anciennes confederations fuſſent confirmées. Ce traité

1378.

traitté fut conclu à Pauie en la presence de Blanche de Sauoye Veuve du Seigneur de Milan & autres.

39. Amé fut l'Arbitre de tous les differens des Princes de son temps, il fut prié par le Pape Clement de mettre d'accord le Marquis de Montferrat & Otton Duc de Brunsuuic, auec Iean Galeas Seigneur de Milan, en quoy il reussit si heureusement que par traitté fait à Vercel le 29. Ianuier 1379. il y eut paix entre ces Princes ; Barnabé Seigneur de Milan ayant eu long-temps la guerre auec les Seigneurs de Verone de la Maison de la Scale, consentit aussi sur quelques propositions qui luy furent faictes, que le Comte Verd fut l'Arbitre de leurs differends, ce qu'Amé accepta & les rendit bons amys. 1379.

Le Roy Charles V. estant decedé au mois de Septembre 1380. le Comte fut inuité de se trouuer au Sacre & Couronnement du Roy Charles VI. Son fils qui se fit à Rheims, auec les Ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne, & de Bour- 1380.

bon Oncles du Roy, les Ducs de Brabant, de Bar, de Lorraine, les Comtes de la Marche, d'Eu & de Namur.

40. Louys Duc d'Anjou ayant eſté adopté par Ieanne Reyne de Naples & de Sicile, quitta au Comte Verd, par patentes du 19. Feurier
1381. 1381. dattées à Lyon toutes les pretenſions que les Roys de Naples & de Sicile, Comte de Prouence & de Forcalquier ſes Predeceſſeurs pouuoient auoir ſur le Piemont.

41. Cette même année le Comte receut vn honneur extraordinaire, les Venitiens & les Genois eſtoient en guerre il y auoit cinq ou ſix ans. Louys Roy de Hongrie, le Patriarche d'Aquilée, le Duc d'Auſtriche & François de Carrara Prince de Padoüe eſtoient alliés des Genois, Iean Empereur de Conſtantinople & le Roy de Chypre s'étoient declarés pour les Venitiens; ce feu eſtoit capable d'embraſer toute l'Italie, ſi Amé n'eut entrepris de l'eſteindre comme il fit; car apres auoir tiré parole des Genois & de leurs

Alliés

Alliés il enuoya l'Euêque de Torcelle à Veniſe pour y diſpoſer cette Republique, ſes propoſitions furent bien receües, & chacun des Intereſſés luy enuoya ſes Deputés, & apres qu'il eut oüy leurs raiſons il rendit ſa ſentence à Turin le 8. Aouſt 1381. par laquelle il ordonna que tous les priſonniers pris pendant la guerre ſe rendroient de part & d'autre; que le Prince de Padoüe reſtitueroit aux Venitiens les Villes de Cauarzere & de Morenſon, qu'il demoliroit tous les Forts qu'il auoit fait pendant la guerre; & les Venitiens luy rendroient la Tour de Corauia; qu'Albert d'Eſt limitteroit les terres dont on eſtoit en differend, que le Comte feroit ſortir les troupes qui eſtoient en l'Iſle de Tenedos, & la garderoit pendant deux ans, à la charge que les Soldats ſeroient ſoudoyés par les Venitiens & par les Genois, & qu'au bout de deux ans le Comte feroit demolir la Forteresſe de Tenedos, afin que les Venitiens & les Genois n'y pretendiſſent plus rien; que la

nauigatiou leur ſeroit interdite iuſqu'au Fleuue de Tanays ; que les Florentins en ſeroient les Cautions iuſqu'à trois cens mille eſcus. Que de dix en dix ans les Venitiens payeroient au Roy de Hongrie ſept mille eſcus, à condition qu'il chaſſeroit les Pirates des Coſtes de Dalmatie; que le Patriarche d'Aquilée rentreroit dans Tergeſte qui auoit eſté occupée ſur luy & que Catharo demeureroit aux Venitiens. Cette ſentence fut prononcée par Sauin de Floran Conſeiller du Comte de Sauoye & par Iean de Rauays ſon Secretaire & fut agrée de tous les Ambaſſadeurs; mais Mudatio Capitaine de la Forteresſe de Tenedos, pour les Venitiens ayant refuſé de la remettre entre les mains de Boniface Seigneur de Piozaſque Gentil-homme Piemontois, eleu Gouuerneur par le Comte de Sauoye qui y aborda le 6. Ianuier ſuiuant, les Venitiens y enuoyerent vne armée cõmandée par Fantino Georgio qui la prit par compoſition & la remit à Antoine de Soliers Gentil-homme d'Yurée, qui

par

par patentes datées à Turin le 8. de Iuillet 1382. auoit eu pouuoir du Comte de la garder sous son autorité, il la fit apres demolir. Ainsi finit cette sanglante guerre; & tous ces Princes qui estoient si cruels ennemis, se reconcilierent par l'addresse & la prudence du Comte Verd qui eut toute la gloire de cette illustre negotiatien. Vne action si celebre obligea les Genois de contracter alliance & confederation auec ce Prince le 7. Nouembre de la même année pendant dix ans contre tous leurs ennemis sans exception que du Pape & de l'Eglise, de Venceslas Roy des Romains, du S. Empire, de Louys Roy de Hongrie & de Pologne sur peine de cent mille florins.

42. Le Duc d'Anjou Roy de Naples l'ayant prié de l'ayder à la conqueste de ce Royaume, il resolut de l'y accompagner, & s'estans abouchez à Lyon le 19. Fevrier 1381. Ils furent ensemble en Auignon où Amé receut en don du Pape le Chasteau de Dian en Piemont,

Louys d'Anjou ayant pris ſon chemin par la Sauoye, Amé luy mena quinze cens Cheualiers & Eſcuyers de nom & d'armes, & comme ils furent en la Poüille, le Comte de Sauoye aprés auoir pris Monteſſarto, & eſtant allé à Campobaſſo & au Chaſteau de S. Eſtienne au Dioceſe de Bitonte il fut frappé de peſte & y mourut âgé d'enuiron 50.
1383. ans le 2. iour de Mars 1383. Louys de Sauoye Prince de la Morée ſe chargea de faire conduire ſon corps iuſqu'à Hautecombe, où il fut inhumé le 15. de Iuin ſuiuant; vingt-quatre Prelats aſſiſterent à la pompe de ſes funerailles, outre les Ambaſſadeurs de tous les Princes, Potentats, Republiques & villes d'Italie qui y enuoyerent pour en témoigner leur ſenſible deplaiſir.

43. Le regne de ce Prince fut de quarante ans autant heureux qu'il fut long; iamais Prince n'a eu tant de gloire & tant d'honneur; les Papes le reconnurent pour protecteur du S. Siege & pour Athlete de l'Egliſe, l'Empereur pour ſon bras

bras droit, les Princes affligez pour leur amy : il porta ſes armes en diuers endroits de l'Europe & de l'Aſie pour redreſſer des Troſnes abatus, les Souuerains ne voulurent point d'autre Arbitre pour leurs differents ; il laiſſa d'illuſtres temoignages de ſa pieté en la fondation de la Chartreuſe de Pierre-Chaſtel, & des Conuents de ſainct François de Bourg & d'Aouſte,& des Auguſtins de Barges, & par la conuerſation familiere qu'il auoit auec les perſõnes Religieuſes, particulierement auec Iean Birel General des Chartreux, homme de ſaincte vie. Il vnit à la Couronne de Sauoye les Baronnies de Vaud, de Gez, & de Faucigny, les Seigneuries de Valromey, de Quiers,de Bielle,de Cony, de Quieraſque & de Verrüe : il maintint ſes Eſtats en paix, porta toûjours la guerre chez ſes voiſins, il fut ferme & conſtant en l'affection qu'il auoit pour la France, enfin ce n'eſt pas merueille ſi vn Auteur moderne l'a appellé *Perſonnage de ſinguliere vertu & prudence.*

44. Il espousa Bonne de Bourbon, sœur de Ieanne de Bourbon Reyne de France, & fille de Pierre Duc de Bourbon & d'Isabelle de Valois, ce qui fut executé l'an 1355. en l'Hostel de S. Paul à Paris, où Guillaume de la Baume Seigneur de l'Abbergement, Ambassadeur & Procureur du Comte de Sauoye, l'épousa en grande solemnité & l'amena au Pont de Velle où le Comte Verd la vint receuoir. Cette Princesse fut l'ornement de son siecle, & dont la vertu éclata dans les grandes trauerses qu'elle eut pour le Gouuernement de Sauoye aprés la mort d'Amé VII. Comte Rouge son fils. Elle deceda au Chasteau de Mascõ le 19. Ianuier 1402. Elle eut 2. enfans Amé VII. qui suit & Louys mort en ieunesse en 1365. & inhumé dans l'Eglise des Religieux de S. François de Bourg. Outre les enfans legitimes Amé VI. laissa deux filles natureles, Antoinette & Ieannette de Sauoye.

AME'

AME' VII. DV NOM surnommé *le Rouge ou le Roux*, Comte de Nice, & & de Vintimille, Duc de Vaud, & de Gez, Seigneur d'Yurée, de Barcellonnette, de Cony, de Chiuas, de Breſſe, de Bugey, & de Valromey, Marquis de Suſe & d'Italie, Prince de Piemont & du Saint Empire.

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance d'Amé VII.* 2. *Qui eſt appanagé de la Breſſe & de la Valbonne & qui fait la guerre en Dombes au ſujet que le Sire de Beaujeu luy refuſoit l'hommage.* 3. *Il prend poſſeſſion des Eſtats de Sauoye, & fait paix auec le Sire de Beaujeu.* 4. *Il va au ſecours du Roy de France contre les Gantois, ou il gagna le prix des*

iouſtes contre les Anglois. 5. *Les Valeſans chaſſent vne ſeconde fois leur Eueſques qui recourt au Comte qui aſſiege, force, & pille la Ville de Syon.* 6. *Le Marquis de Montferrat luy veut faire la guerre.* 7. *& le Marquis de Saluces entreprend ſur le Piemont.* 8. *Il ſecourt genereuſement la Nobleſſe de France reduite à de grandes incommodités en Flandres.* 9. *Deliure Verrue du Siege & chaſtie les Rebelles du Canauays.* 10. *Ladiſlas Roy de Naples conſent que les Villes de Nice & de Vintimille ſe donnent à tel Prince qu'elles voudroient.* 11. *Elles ſe donnent au Comte de Sauoye.* 12. *Qui fait trefues pour douze ans auec la Reyne de Naples pour les Villes de Nice & de Vintimille.* 13. *Il fait alliance auec le Seigneur de Milan & auec le Duc de Bourgogne.* 14. *Sa mort precipitée & ſon teſtament.* 15. *Son eloge.* 15. *Sa femme & ſes Enfans.*

1. IE m'eſtonne de ce que les Hiſtoriens qui ont écrit l'Hiſtoire de Sauoye n'ayent qualifié ce Prin-

ce

ce du nom de Dieu donné, puis que le Comte Verd ſon Pere qui croyoit Bonne de Bourbon ſa femme ſterile, l'obtint de Dieu par les Prieres de Iean Birel General des Chartreux homme de ſainte vie,& de tout ſon ordre au bout de cinq ans le 24. Fevrier iour de S.Mathias l'an 1360. à Veillane en Piemont, comme ſi le ſort eut deu tomber ſur Mathias.

2. A l'âge de dixneuf ans il eut du Comte Verd ſon Pere les Seigneuries de Breſſe & de la Valbonne pour ſon appanage, & prit le titre de Seigneur de Breſſe, ce qui l'obligea d'aller à Bourg en prendre poſſeſſion, & pour receuoir les hommages des Gentilshommes & des Feudataires; ce fut en ce voyage qu'Edoüard Seigneur de Beaujeu & de Dombes le choiſit pour eſtre Arbitre des differents qu'il auoit auec le Sire de Villars; mais nonobſtant cette deference ils ne furent pas long-temps bons amis, parce que le Sire de Beaujeu preſſé de rendre hommage au Seigneur de Breſſe, pour les villes de Lent, Toiſſey,

Chala

Chalamont, Montmerle, Villeneufve & Beauregard en Dombes, & pour les Chasteaux de Coligny & de Buenc en Bresse, refusa de le faire, quoy qu'il y fut obligé par les traitez du 5. Iuillet 1337. & 10. Fevrier 1377. Amé auant que se resoudre sur ce refus enuoya Estienne de la Baume Seigneur de Fromentes au Comte Verd son Pere, pour luy en demander auis. Le Comte indigné de ce que le Sire de Beaujeu n'obseruoit pas ce qu'il auoit promis, escriuit au Seigneur de Bresse qu'il employat ses armes pour le mettre à la raison. Ce ieune Prince assembla ses troupes, & entra à main armée en Dombes, prit le Chasteau de Beauregard sur Saone par assaut, & Lent par composition. De là il alla mettre le siege deuant Toissey. Cependant le Sire de Beaujeu qui n'estoit pas en estat de resister à de si grandes forces, implora l'ayde & l'entremise de Philippe le Hardy Duc & Comte de Bourgogne & de Louys II. du nom Duc de Bourbon qui moyenna vne treve d'vn an, laquelle fut arrestée à Morges le

15. Decembre 1380. & prolongée pour vne autre année. Laquelle finie Amé qui reuenoit de Flandres où il estoit allé accompagner le Roy, à la memorable bataille de Rosebec, l'an 1381. vint à Bourg où il reioignit ses troupes pour recommencer la guerre au Sire de Beaujeu, il entra en Dombes & y prit d'abord les Villes & Chasteaux de Thoissey, de Montmerle & de Chalamont; mais cét heureux succez fut troublé par la nouuelle de la mort du Comte Verd, qui l'obligea d'aller à Chambery prendre possession de ses Estats.

3. Ayant esté reconnu & salué Comte de Sauoye, il enuoya prendre Inuestiture de ses Estats de l'Empereur Venceslas; cependant les Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, & le Sire de Coucy, luy enuoyerent leurs Ambassadeurs pour moyenner vne paix durable auec le Sire de Beaujeu, le Duc de Bourbon mesme & le Sire de Coucy allerent en personne à Chambery, où le traité fut conclu le dernier

de

1383. de May 1383. par lequel fut dit que le Comte de Sauoye pour l'amour du Roy Charles V I. & des Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon & du Sire de Coucy, relacheroit au Sire de Beaujeu toutes les Places qu'il auoit prises sur luy en Dombes, à la reserue seulement du Chasteau de Beauregard sur Saone, dont le Comte iouyroit sa vie durant, & à la charge qu'Edoüard de Beaujeu, outre les villes & Chasteaux de Lent & de Toissey en Dombes, de Coligny & de Buenc en Bresse, reconnoistroit encore tenir en fief du Comte de Sauoye la Seigneurie de Montmerle. Ce traité de paix fut signé par le Duc de Bourbon, Enguerand Sire de Coucy & autres. Et cette assistance que le Duc de Bourbon rendit en cette occasion au Sire de Beaujeu, fut la principale cause de la donnation qu'Edoüard luy fit de tous ses biens le 23. Iuin 1400. par le moyen de laquelle les Seigneuries de Dombes & de Beaujollois entrerent en la Maison de Bourbon.

4. Les

4. Les Gantois s'eſtant de nouueau reuoltés apres la bataille de Roſebec & ayant appelé les Anglois à leur ſecours, le Roy Charles V I. reſolut de les aller châtier, il pria le Comte Amé de vouloir eſtre de la partie, ce qu'il fit & y mena, dit l'Hiſtoire, *ſept cens lances de pur Sauoiſiens*, & y acquit la reputation du plus hardy & du plus vaillant Cheualier de toute l'armée; car outre qu'en vn combat il tua de ſa main à coup de hache Alain de Tournemire Gentil-homme Breton & Henry Sanglier, il bleſſa Thomas Treuet Gentil-homme Anglois: & comme en ce temps là la principale gloire des armes conſiſtoit aux combats de barriere, les Anglois entreprirent des iouſtes durant les Trefves, dont Amé remporta tout l'honneur, ayant vaincu au combat de la lance en preſence du Roy le Comte d'Hedington, le Comte d'Arondel auec l'eſpée, & le Comte de Pembroc auec la hache. Ce qui le fit tant aimer des Anglois, que lors qu'apres la paix ils eurent permiſ-

ſion

sion de se retirer en leurs pays, ils demanderent au Roy cette grace que se fut sous l'escorte de ce ieune Prince dont ils admiroient la valeur.

5. Les Valesans susçités par Galeas Seigneur de Milan, chasserent pour vne seconde fois leur Eueſque, prirent ses Chasteaux, y arborerent les armes de Milan & entrerent en Chablais où ils firent quelques hostilités. L'Eueſque dans cette perplexité recourut au Comte, & luy demanda secours ; le Comte *qui* tendoit toûjours les bras aux affligés assembla vne puissante armée de tous les pays de ses Estats, outre mille hommes d'armes que les Villes de Berne & de Fribourg luy enuoyerent auec ces troupes, il assiegea la Ville de Syon; mais auant qu'il se fit aucun exploit de guerre, il prit l'Ordre de Cheualerie de Guillaume de Grandson, puis le donna à Amé de Sauoye Prince de la Morée, à Louys de Sauoye son frere, & à Henry de Montbelliard. L'assaut donné la Ville de Syon fut forcée

& pillée, & en ſuite les Chaſteaux de Mayere & de Torbillon pris, depuis l'Eueſque par traitté du 2. Octobre ſuiuant, ayant arreſté les frais de la guerre auec le Comte à cent mille florins d'or, luy remit la Cité de Syon auec quelques autres places en engagement iuſqu'à ce qu'il pût acquiter cette ſomme & payer les frais de la garde de ces places; ce que le Pape Clement authoriſa du conſentement du Chapitre de Syon.

6. Cependant Theodore Marquis de Montferrat ſçachant le Comte engagé en la guerre de Valays, voulut luy faire la guerre au mois de Mars de l'an 1385. mais Galeas Seigneur de Milan les mit d'accord; en ſuite Amé s'eſtant trouué à Plaiſance le 25. Decembre conclud vne ligue auec le Comte de Vertus, par laquelle ils promirent pour eux & leurs Succeſſeurs, d'eſtre toûjours bons amys & de ne s'offéſer iamais par guerre, ny leurs ſuiets, en preſence de Blanche de Sauoye Comteſſe de Vertus, de Louys de Sauoye fils du Prince d'Achaye, de

Man-

Manfroy fils de Manfroy Marquis de Saluces & autres.

7. Et quoy que le differend de l'hommage du Marquisat de Saluces n'eut pas encore esté terminé, à cause que le Roy Charles V. en auoit pris cognoissance l'an 1365. & en vouloit estre l'Arbitre, toutefois les choses n'estoient pas si calmes que Frederic Marquis de Saluces n'entreprit toûjours sur le Piemont, car pendant le voyage que le Comte de Sauoye auoit fait en France l'an 1383. les Villes & Chasteaux de Meronnes, de S. Paul, de Serene, d'Arcié, de Foüilloux, & les Habitans de la Valée de Sture s'estoient données à luy, dont le Comte n'auoit pû tirer raison à cause de la guerre de Valays; mais sitost qu'elle fut terminée il passa les Monts, & suiuy d'Amé de Sauoye Prince d'Achaye, il prit sur le Marquis deux places, l'vne appellée la Motte de Moille-brune, & l'autre Ville-nouette; & comme il estoit sur le point de faire de plus grands progrés, le Roy Charles V I. qui preparoit vne grosse armée contre les Anglois

pria le Comte de Sauoye de vouloir l'accompagner en ce voyage, ce qui l'obligea de faire trefve auec le Marquis de Saluces dont le traitté fut arresté au Chasteau de Saluces le 24. Aouſt 1386. portant que Pierre Comte de Geneue, & Odo de Villars seroient Arbitres du differend de l'hommage.

8. Le Comte se rendit à l'Escluse en Flandres aupres du Roy l'an 1386. suiuy du Comte de Geneue & de mille Cheualiers, & comme l'armée du Roy se vit reduite à d'estranges, incommodités le Comte secourut genereusement la Noblesse Françoise de viures, d'habits & de munitions qu'il prodiguoit à tous venans, tenant table ouuerte en sa tente qu'on appeloit l'Hostel S. Iulien à cause de cette magnificence & liberalité extraordinaire. Le Comte contribua beaucoup à reconcilier le Duc de Bretagne auec le Roy, & l'amena à Paris pour faire la reuerence à sa Majesté. 1386.

9. Pendant ce voyage il y eut reuolte en Canauays fomentée par

Theo

Theodore Marquis de Montferrat ce qui fit haſter le retour du Comte en Piemont, qui trouuant Verruë aſſiegée par le Marquis ſe mit en deuoir de la ſecourir; mais Galeas Vicomte Seigneur de Milan apprehendant que cette petite guerre ne troublat le repos du Piemont & de la Lombardie, moyenna vn traité de paix auec ces deux Princes. Ainſi Verrüe fut deliurée du ſiege, & les Rebelles du Canauays chaſtiez.

10. Le Royaume de Naples, les Comtez de Prouence & Forcalquier eſtans conteſtez entre Charles de Duras & Louys Duc d'Anjou, la Prouence & Comté de Forcalquier tenans pour ce dernier, Nice & Vintimille eſtoient les ſeules qui tenoient bon pour Charles de Duras, mais aprés 6. ans de guerre & que Ladiſlas éloigné d'eux ne les pouuoit pas ſecourir elles luy deputerent au mois de Fevrier 1383. Louys Grimaldi frere de Iean Grimaldi Baron de Bueil, & deux Citoyens de Nice pour auoir ſecours, Ladiſlas n'eſtant pas en eſtat de ce faire,

pour

pour les grandes affaires qu'il auoit sur les bras à Naples, & en Hongrie, consentit par ses patentes du 30. Mars 1388. que le Baron de Bueil son Lieutenant general, la Ville & Comté de Nice & autres leurs Voisins & Adherans se soumissent à tel Prince qu'ils voudroient (pourveu que ce ne fut pas au Duc d'Anjou) pour viure sous son obeyssance, ainsi qu'ils auoient fait sous les Comtes de Prouence, à condition. neantmoins que si Ladislas pouuoit rentrer dans trois ans en possession de la Prouence, ceux de Nice seroient obligez de le reconnoistre pour leur Souuerain, en leur rendant les frais qu'ils auroient faits pour leur conseruation. Ceux de Barcellonnette & des Valées voisines ne pouuants plus se maintenir d'eux mesmes se donnerent volontairement au mois de May de la mesme année au Comte de Sauoye, & à Amé de Sauoye Prince de la Morée dont on fit de grandes réjouyssances à Turin.

11. Nice & Vintimille suiui-

rent

rent le meſme exemple ſelon la permiſſion que Ladiſlas leur auoit dõnée, de quoy Amé qui eſtoit à Paris employé auec les Ducs de Berry & de Bourgogne à la reduction du Duc de Bretagne, ayant eſté aduerty, quitta promptement la Cour pour s'en aller en Piemont, & de là au ſecours de Nice, dont il fit leuer le ſiege & receut les hommages & ſerments de fidelité du Baron de Bueil & des principaux Habitans de ces pays là, qui le recogneurent pour leur Souuerain Seigneur par deux traitez, l'vn du 2. d'Aouſt, & l'autre du 28. Septembre 1388. Et voyla comme les Comtez de Nice & de Vintimille entrerent en la Royale Maiſon de Sauoye.

12. Le Roy Charles VI. s'eſtant mis en chemin pour aller en Auignon voir le Pape Clement VII. paſſa à Lyon où le Comte de Sa-
1389. uoye l'alla viſiter; ſa Majeſté luy fit de grandes careſſes & le pria de ſe trouuer en Auignon, où le Comte ſe rendit peu de iours apres que le Roy y fut arriué; qui temoigna beaucou

coup de ioye de sa venüe, & le Duc de Touraine aussi frere du Roy. Mais le Roy estant party pour le Languedoc, le Comte de Sauoye s'en reuint en son pays. Apres que par l'autorité du Pape & par l'entremise des Cardinaux d'Amiens, d'Ambrun & de Thuren, & de François Couzié Archeuêque d'Arles, Chambrier, de sa Sainteté, il y eut trefue arrestée pour douze ans le 24. Septembre entre Marie Reyne de Ierusalem & de Sicile Ducheſſe d'Anjou, Comteſſe de Prouence, & ce Prince, sur le sujet de leurs differens, à cause du Comté de Nice. Les Ambassadeurs & Agents de la Reyne furent Artaud Eueſque de Cisteron, Raymond Bernard Flamen Cheualier Docteur es loix & Arnoul la Caille Preuoſt de l'Egliſe d'Aix, & pour le Comte Guy de Rauays Seigneur de S. Mauris, Iean de Conflans Cheualiers & Ieroſme Balard Iuriſconſulte.

13. L'Année suiuante & le 17. de Feurier il y eut traitté de ligue & d'alliance perpetuelle iurée entre le Comte & Galeas Seigneur de Mi- 1390.

lan,

lan, par lequel ces deux Princes promirent de ne donner passage par leurs Estats à aucun de leurs ennemis & de se defendre & secourir l'vn l'autre enuers tous à la reserue seulement du Pape, du Roy des Romains & du Roy de France. Les Ambassadeurs du Comte de Sauoye qui firent cette negotiation auec Galeas, furent Lauin Floran Euesque de Toul & Iblet de Chalant Seigneur de Montiouuet Capitaine de Piemont. Ces mesmes Deputés furent enuoyés par le Comte de Sauoye l'ã 1391. à Philippe Duc de Bourgogne pour terminer quelques differends suruenus pour les limites du pays de Vaud & du Comté de Bourgogne.

14. Enfin Amé estant allé à la chasse en la Foreſt de Lorme sus Tonon, & ayant relancé vn sanglier de son fort, son cheual tomba & le froissa si rudement qu'il en mourut à Ripaille le premier du mois de Nouembre à vne heure de nuit de l'an mil trois cens quatre vingt-onze ; par son testament qui est du mesme iour il eleut sa sepulture au

Mona

Monaſtere de Haute-combe ou ſon corps fut inhumé ; il declara Executeurs de ſa volonté Bonne de Bourbon Comteſſe de Sauoye ſa mere, & Louys Seigneur de Coſſonay ; laiſſa à Humbert de Sauoye ſon fils naturel quinze cens florins d'or de rente en fonds de terre, à la charge de les tenir en fief du Cõte de Sauoye ; à Bonne de Bourbon ſa mere mille florins d'or par an pendant ſa vie, à Bonne de Sauoye ſa fille cinquante mille florins d'or pour ſa dot, à Bonne de Berry ſon eſpouſe vingt mille florins d'or pour vne fois, outre ſon doüaire, & inſtitua ſon Heritier vniuerſel ſon fils vnique dont il laiſſa la tutelle à Bonne de Bourbon ſon Ayeule.

15. Ce Comte fut vn Prince Sage, des plus vaillans de ſon Siecle, qui maintint auec beaucoup de chaleur, & de iuſtice les droits de la couronne de Sauoye contre le Seigneur de Baujeu & le Marquis de Saluces ; protegea genereuſement l'Eueſque de Syon ſon parent contre la reuolte des Valeſans, & fit

ioüir ſes ſuiets d'vne longue paix, il fut heureux en ſes entrepriſes, aymé & chery de la France dont il porta ouuertement les intereſts cõtre l'Anglois ; c'eſt luy qui ioignit à ſes Eſtats Cony & Chiuas en Piemont, & les Comtés de Nice & de Vintimille, le Port de Ville-Franche, Barcellonnette & ſes valées par la ſeule opinion que ces peuples eurent de ſa vertu & de la douceur de ſa domination ; enfin il n'y auoit rien à deſirer en ce grand Prince qu'vne longue vie, & s'il n'eut eſté emporté de ce monde à l'âge de 30. ans par vne mort precipitée au milieu de ſa courſe, il eut ſans doute egalé les merites & les vertus du Comte Verd ſon pere, dont il s'étoit rendu parfait Imitateur.

16. Il fut accordé en mariage le 8. de May 1372. à Valence en Dauphiné, auec Bonne de Berry fille de Iean Duc de Berry fils de France & de Ieanne d'Armagnac. La dot de cette Princeſſe fut de cent mille francs, & ſon doüaire de dix mille liures aſſignées ſur la Baronnie de

Fouci

Foucigny ; le Comte Verd qui traitoit ce mariage pour son fils, promit qu'apres son decés il seroit Comte de Sauoye, & auroit les pays de Sauoye, de Maurienne, de Tarentaise, Bugey, la Valbonne, Bresse & Dombes. Elle fut conduite auec vn superbe equipage sur le pont de Mascon, où les Ambassadeurs du Comte Verd son Beau-Pere la receurent & l'amenerent au Chasteau du Pont de Vesle, & de là au Pont-d'Ains, ou le feu se mit la nuit de son arririuée, ce qui contraignit la Cour d'aller à Geneue, ou se firent des iousstes & des tournois pour resioüissance d'vne action si celebre.

Il en eut vn fils & deux filles. Le fils fut Amé VIII. premier Duc de Sauoye puis Pape sous le nom de Felix V. Dont les actions memorables seruiront de matiere au Chapitre premier du Second Tome. Les filles furent Bonne de Sauoye espouse de Louys de Sauoye Prince d'Achaye & de la Morée Comte de Piemont. Et Ieanne de Sauoye Posthume née au mois de Iuillet mille

trois cens quatre vingt douze, mariée à Iean Iacques Paleologue Comte d'Aquosana fils de Theodore Paleologue Marquis de Montferrat I I. du nom & de Ieanne fille de Robert Duc de Bar. Elle eut en dot soixante mille florins d'or, & cinq mille pour son doüaire; depuis le Marquis de Montferrat adiousta au doüaire de cette Princesse Trin & la Iustice de Casal, elle mourut l'an mil quatre cens soixante.

Apres le decés du Comte Amé VII. Bonne de Berry sa veuve se remaria à Mehun sur Yeure au mois de Decembre 1393. auec Bernard Comte d'Armagnac de Fesenzca, & de Rhodez, Vicomte de Lomagne & de Carlat Connestable de France dont elle eut plusieurs enfans.

Outre les enfans legitimes, ce Prince laissa vn fils naturel appellé Humbert de Sauoye Comte de Romont, à qui le Comte son pere donna pour appanage les Seigneuries de Montagny & de Corbieres au Pays de Vaud. Il se trouua l'an 1395.

à la fameuſe bataille de Nicopolis, où il fut fait priſonnier des Turcs, & le Comte de Sauoye Amé VIII. eſcriuit pour ſa deliurance à Baiazet, le priant de le traiter, & ſoixante & dix Sauoyſiens qui eſtoient auec luy en priſonniers de guerre offrant de faire la pareille, mais la lettre n'eut point deffect & ne ſortit de ſa priſon qu'en payant rançon au bout de ſept ans. Au retour de cette priſon le Comte de Sauoye luy donna les Seigneuries de Condrefin, de Grandcour & de Theolier au pays de Vaud & le deputa l'an 1409. vers Iean Duc de Bourbon pour terminer le differend qu'il auoit auec luy pour l'hommage de quelques Chaſteaux & Seigneuries du pays de Dombes. Il fut auſſi enuoyé par ce meſme Prince l'an 1417. en Ambaſſade au Concile de Conſtance, ou il fut garde du Conclaue auec Louys de la Palu Abbé de Tornus pendant l'election de Martin V. il fut honoré de l'Ordre du Collier de Sauoye par le Duc Amé l'an 1434. & en iura les ſtatuts en la Chartreuſe de

Pierre Chastel. & la mesme année il se trouua present à l'acte par lequel le Duc Amé declara Louys de Sauoye Prince de Piemont son fils aisné Lieutenant General en tous ses Estats, & à la ceremonie qui se fit à Ripaille, lors que Philippes de Sauoye fut crée Comte de Geneue; le Comté de Romont luy fut donné par le testament du Duc Amé VIII. du 6. Decembre 1439. auec des tesmoignages honorables de luy & de ses seruices. Il mourut sans enfans & sans auoir esté marié, le treize d'Octobre 1443. & gist en la Chapelle q'uil fonda au Monastere de Haute-combe.

TABLE

Des principales matieres de ce premier Tome.

ANTIQVITE *du nom de Sauoye.* page 3. 4. *&c.*

Deſcription des Eſtats de S. A. R. deçà & delà les Monts, des Centrons, des Garroceles, des Allobroges, des Taurinois, &c. 7. 8. 9. *&c.*

Sous qu'elles domination a eſté la Sauoye. 24. 25. *&c.*

Diuerſes opinions touchant l'origine de la R. Maiſon de Sauoye. 52. 53. 54

Berold premier Comte de Sauoye & de Maurienne. 58

Il eut guerre auec le Marquis de Suſe touchant le Marquiſat d'Italie. 59

Victoire de Berold ſur ſes Ennemis. ibid.

Humbert ſuccede à ſon Pere Berold au Comté Sauoye & de Maurienne. 61

Il donne ſecours à l'Empereur Conrard à qui le Comte de Champagne diſputoit la ſucceſſion de Bourgogne. 65. & 66

Pieté du Comte Humbert, ſa mort, ſes belles qualités, & ſon mariage. 66. 67. 68. *&c.*

Difficultés touchant le Regne d'Amé. 71

Il accompagne l'Empereur Henry à ſon voyage de Rome. 72

Il meurt ſans enfans. 73

Oddon ſuccede à ſon frere Amé & épouſe Adelayde de Suze. 75. & 76

La Princeſſe Adelayde reſtablit l'Eueſque d'Aſt dans ſon Eueſché qui en auoit eſté chaſſé par les Habitans. 78

Poſterité d'Adelays, ſa liberalité, ſon eloge, ſa mort glorieuſe, & illuſtre en reputation de ſainteté. 79. 80. 81. *&c.*

Amé II. fils du Comte Odon, eſt recherché des Papes pour defendre les intereſts de l'Egliſe. 86

Il accompagne l'Empereur en Italie & moyenne ſa reconciliation auec le Pape. 87

L'Empereur Luy donne la souueraineté du Bugey. 88
Conqueſte de la Tarantaiſe. 92
Humbert II. accompagne l'Empereur en Italie. 93
Ses bienfaits au Prieuré de Belleuaux. 94
La Loy Salique obſeruée en Piemont, ſon voyage en la terre Sainte. 95
Fondation du prieuré d'Inimont en Bugey. 96. & 97
Amé III. Succede au Comte Humbert ſon Pere ſous la Tutelle de ſa mere & du Comte de Geneue. 102
Il accompagne l'Empereur Henry V. en ſon voyage de Rome, qui le crée Comte de l'Empire. 103
Fondation de l'Abbaye de Haute-Combe en faueur de ſaint Bernard. 104
Fondation de l'Abbaye de S. Sulpice en Bugey. 105
Il ſe Croiſe pour la terre Sainte & meurt à ſon retour, à Nicoſie. 112
Humbert III. ſuccede au Comte Amé III. ſon Pere eſtant encor Pupille ſous la Tutelle d'Amé Euêque de Lauſanne. 117

Sa pieté enuers le Monaſtere de ſaint Maurice. 118
Il defait le Prince Dauphin qui luy fait la guerre. 120. & 121
Il prend le party du Pape Alexandre contre l'Empereur Frideric. 121. & 122
Le Marquis de Saluces ſe ſouſleue contre le Comte de Sauoye auquel il fait hommage de ſes Eſtats. 123
Fondation de la Chartreuſe d'Aillon en Sauoye. 125
Mort du Comte Humbert en reputation de Sainteté, ſes femmes, ſes enfans. 127. 128. &c.
Naiſſance du Comte Thomas prophetiſée par S. Anthelme Eueſque de Belley. 153. 154
Les Aſteſans font la guerre en Piemont, leur defaite. 137
L'Abbé de S. Rambert ſe met ſous la protection du Comte Thomas pour euiter l'oppreſſion de ſes voiſins. 138
Croiſade publiée par le Pape Innocent III. 138. & 139
Liberalitez du Comte Thomas aux Monaſteres & Abbayes. 140
Don de l'Empereur au Comte Thomas. 142

Factiõ des Guelphes & des Gibelins. 143
Election de deux Empereurs. 144
Traitté du Comte Thomas auec la Marquiſe de Montferrat. 147
L'Euêque de Syon recherche ſa protection. 151
Il donne ſecours au Milanois contre ceux de Genes. 153. & 154
La Ville de Marſeille ayant eſté miſe au ban Imperial, recourt au Comte Thomas qui s'entremet pour leur reconciliation. 154. 155. & 156
L'Empereur Frideric II. fait ligue auec le Comte Thomas contre le Pape. 156
Sa mort, ſon eloge. 158
Ses deux mariages, & ſa belle poſterité. 159. 160. *&c.*
Amé IV. comme l'Aiſné de ſes freres ſuccede aux Eſtats du Comte Thomas ſon Pere, ſuiuant l'ancienne Loy de l'Eſtat. 175. 176
Il fait la guerre en Valays & ſoûmet le pays à ſon obeyſſance. 178
Erection du pays de Chablais & d'Aouſte en Duché par l'Empereur Frideric II. 179
Qui declare le Comte Amé Vicaire

General du S. Empire. 180
Mort du Comte Amé, ſes teſtaments, ſes qualitez, ſes femmes, & ſes enfans. 184. 185. *&c.*
Naiſſance de Boniface Comte de Sauoye. 192
Marguerite Comteſſe de Flandres chaſſée de ſon Eſtat, eſt reſtablie par le Comte Boniface. 193
Reuolte du Piemont. 194
Pierre de Sauoye eſt preferé à ſes Neueux en la ſucceſſion des Eſtats de Sauoye. 199
Le Comte de Geneue fait hommage au Comte de Sauoye des terres qu'il poſſede en Chablais. 201
Son voyage en Angletere. 201. 202
L'Abbé de Saint Maurice donne au Comte Pierre l'anneau de S. Maurice. 205
Son voyage en France pour conclurre le traitté de Paix entre la France & l'Angleterre. 205. 206
Ebal Comte de Geneue cede tous les droits qu'il auoit ſur ce Comté, au Comte de Sauoye. 206
L'Empereur Richard donne au Comte Pierre l'inueſtiture des Duchez

de Chablais, & d'Aouſte. 209
Pierre Comte de Sauoye a eſté le premier Seigneur de Vaud de ſa Maiſon. 210
Rodolphe Comte de Geneue & la Ville de Turin excitent des troubles en Sauoye & en Piemont. 211. & 212
Le Comte de Sauoye fait la guerre au Comte de Kibourg, & defend Berne contre les inuaſions de ce Cõte. 212
Mort du Comte Pierre, ſon eloge, ſes alliãces, & ſa poſterité. 213. 214. &c.
Fondation de la Chartreuſe de Melans en Foucigny. 222
Naiſſance de Philippes qui eſt deſtiné à l'Egliſe & en ſuite il eſt fait Archeuêque de Lyon par le Pape Innocent IV. y celebrant le Concile General. 226. & 227
Son Appanage. 228
Il quitte l'Eſtat Eccleſiaſtique pour ſucceder à ſon frere Pierre aux Eſtats de Sauoye. 230. & 231
Il a guerre contre le Dauphin de Viennois. 231
Les Bernois prenent le Comte de Sauoye pour leur Protecteur, & luy offrent les peages, la monnoye, & la iuriſdi-

iurisdiction de leur Ville. 231.232
Le Comte Philippes fait leuer le siege de Neuf-Chastel au Comte d Hasbourg. 233. & 234
Mort de Philippes Comte de Sauoye, son Eloge, & son mariage sans enfans. 238.239
L'ordre de la succession est troublé en la R. Maison de Sauoye. 248
Thomas II. du nom espouse l'Heritiere des Comtez de Flandres & de Haynaut & sert l'Eueſque de Liege son frere contre le Duc de Limbourg. 250
Ses differens auec le Chapitre de Cambray & auec les Ducs de Brabant 251
Le Pape Innocent vient au Concile de Lyon sous l'escorte du Comte Thomas, & luy donne sa Niece en mariage. 254. & 255
L'Abbé de Pignerol luy remet le Chasteau de la mesme Ville. 256
Il conduit la Comteſſe de Prouence sa sœur en Angleterre. 257
L'Empereur Frideric recherche l'amitie du Comte Thomas & luy donne la Ville d'Yurée, le Pays de Cana-

neys & plusieurs autres belles terres. 257. & 258
Voyage du Comte Thomas à Lyon pour negotier la paix d'entre le Pape & l'Empereur qui luy donne la garde de Vercel. 259. & 260
Guillaume Comte de Hollande esleu Empereur en la place de Fridoric, fait de belles gratifications au Comte Thomas, & escrit à ceux de Turin de le reconnoistre pour leur Seigneur. 262
Le Comte Thomas fait ligue auec les Astesans, & est fait Prince de Capoüe au Royaume de Naples. 262. 263
Sa mort, ses qualités, ses femmes & ses enfans. 266. 267. &c.
Naissance de Thomas III. 271
Il fait alliance auec les Comtes de Bourgogne. 272
Le Seigneur de Beaujeu quitte au Comte Thomas quelques terres en Bugey & Valromey. 274
Le Comte Thomas reprend Turin par surprise & fait prisonnier le Marquis & la Marquise de Montferrat. 276. & 277

Sa mort, ſon eloge, ſa femme, & ſes enfans. 278. 279. *&c.*
Naiſſance du Comte Philippes. 283
Son mariage auec la Princeſſe d'Achaye & de la Morée. 286. *&* 287
Robert Roy de Naples fait la guerre en Piemont. 289
L'Empereur crée le Comte Philippes ſon Lieutenant General en Lombardie. 293
Le Roy Robert recommence la guerre en Italie. 293
Philippe fait la guerre aux Milanois. 294
Traitté de Paix entre Philippes & le Marquis de Montferrat qui le trompe, & fait prendre Turin par le Roy Robert. 295. *&* 296
Philippes declare la guerre à ceux de Pauie. 296
Sa mort à Pignerol. 297
Ses qualitez ſes femmes & ſes enfans. 297. 298. *&c.*
Iaques de Sauoye Prince d'Achaye eſt reconnu Comte de Piemont apres la mort du Comte Philipes ſon Pere. 306
Traitté auec les Seigneurs de Milan

& le Dauphin de Viennois. 308
Alliance des Maiſons de Sauoye & de Milan. 311. & 312
Mort du Comte Iacques, & ſon eloge. 316. & 317
Amé ſuccede au Comte Iaques, ſon entrée à Turin. 222
Il ſe declare du party de Bonne de Bourbon, fait la guerre au Marquis de Montferrat puis au Marquis de Saluces. 328.329
Mort d'Amé, ſes belles qualitez, ſa femme & ſes enfans. 333.334.&c.
Louys prend poſſeſſion du Comté de Piemont, confirme les Priuileges de la Ville de Turin & y eſtablit vne vniuerſité en toute ſorte de ſciences & d'arts liberaux. 342
Le Prince Louys fait ligue auec le Gouuerneur de Genes, contre le Marquis de Montferrat. 343
Il eſt employé pour appaiſer le Schiſme de l'Egliſe. 344. & 345
Reception du Pape & de l'Empereur à Turin par le Prince Louys. 346
Sa mort, ſon eloge, ſon mariage ſans enfans. 346.347

Naiſ

Naissance d'Amé V. surnommé le Grand. 354
Il traitte auec la Reyne d'Angleterre de la succession du Comte Pierre son Oncle. 355. & 356
Le Comte Philippes son Oncle luy remet le Duché d'Aouste. 356
Amé est fait Comte de Sauoye. 356. & 357
Les Habitans de Lyon recherchent son amitié & sa protection. 359
Le Dauphin & le Comte de Geneue ialoux de sa prosperitez luy font la guerre, laquelle est terminée par vn traitté de Paix. 360. 361
Amé acquiert la Seigneurie de Reuermont, du Duc de Bourgogne. 363
Guerre dans le Montferrat & dans le Marquisat de Saluces. 364. & 365
La guerre se renouuelle entre Amé & le Dauphin de Viennois. 365. 366. &c.
Le Comte Amé s'entremet pour la paix du Comte de Flandres, & l'Empereur promet de luy rendre Payerne. 372. & 373
Le Dauphin fait des actes d'hostilité

en Sauoye & declare la guerre au Comte Amé. 374. & 375
Nouueau traitté de Paix entre le Comte Amé & le Dauphin. 375. 376. & 737
Le Dauphin se saisit du Chasteau d'Entremonts au preiudice des traitez. 378. 379
Le Comte de Geneue rend hommage au Cõmte Amé. 380
Traitté entre Amé & Beatrix de Sauoye Dauphine. 380. & 381
La Ville d'Yurée se donne au Comte Amé. 385
Guerre entre luy & le Dauphin terminée par Arbitres. 386. 387
Mort du Comte Amé. 391
Son eloge, son testament, ses femmes, ses enfans. 392. 393. &c.
Naissance d'Edoüard & son appanage. 401
Le Comte de Geneue luy fait hommage. 402
Il fait la guerre au Seigneur de Foucigny, & au Comte de Geneue, & reçoit les hommages de la Noblesse de Bresse. 403. 404
Le Comte Amé laisse le Gouuernement

de ſes Eſtats au Comte Edoüard ſon fils en ſon abſence 405
Guerre en Bugey contre le Dauphin. 407
Le Comte Edoüard ſe trouue à la bataile de Montcaſſel en Flandres. 416.
Sa mort, ſon mariage. 418.419.*&c.*
Aymon eſt appellé à la ſucceſſion de Sauoye par proximité de ſang à l'excluſion de ſa Niece qui en eſtoit priuée par la loy Salique. 426.427
Guerre entre le Comte de Sauoye & le Dauphin. 428
Qu'elles eſtoient les pretentions du Dauphin, & qu'elles eſtoient celles du Comte de Sauoye. 430.431
Aymon reçoit l'hommage du Marquis de Saluces & acquiert la Ville de Vercel. 437
Traitté de Paix entre luy & le Dauphin. 439. 440
Le Comte Aymon enuoye des troupes au Roy de France contre l'Angleterre, il paſſe en Flandres pour le Roy & s'entremet de la paix qui eſt conclue par ſes ſoins entre ces deux Monarques. 444.445.*&c.*

Sa mort & ſon teſtament. 449
Ses belles qualitez, ſon mariage & ſes enfans. 450. 451. *&c.*
Naiſſance du Comte Verd. 459
Le Piemont eſt en proye par la negligence de la Reyne de Naples. 462
D'où eſt venu le ſurnom de Comte Verd. 464
Troubles de guerres en Piemont. 465. 466
Humbert Dauphin donne ſon Dauphiné au Roy, il eſt fait chef de la Croiſade contre le Turc, puis Patiarche d'Alexandrie & Archeueſque de Reims. 467. 468
Traitté entre le Roy Iean au nom du Dauphin ſon fils & le Comte de Sauoye à Ville-neufue d'Auignon. 471. 472
Different entre les Officiers du Cõte & du nouueau Dauphin, & nouuelles broüilleries d'ou s'enſuit la bataille des Abrez gagneé par le Comte de Sauoye ſur les Dauphinois. 474. 475. *&c.*
Le Roy aſſemble vn Parlement pour connoiſtre de leurs differens d'où s'enſuit vn Traitté de Paix entre

entre le Comte & le Dauphin. 481 482. *&c.*

Le Comte Verd *va au ſecours des François contre les Anglois, & obtient de l'Empereur la confirmation de tous ſes priuileges.* 489. 490. & 491

L'Eueſque d'Yurée luy fait hommage. 492.

Le Comte de Sauoye fait ligue auec le Roy de France & la Reyne de Sicile. 492. *& empeche le Comte de Geneue de battre monnoye.* 493. & 494.

Le marquis de Saluces fait hommage au Comte Amê. 494. 495

Le Comte de Sauoye acquiert la Baronnie de Vaud de Catherine de Sauoye Comteſſe de Namur. 496

Il a guerre auec le Vicomte de Milan. 498. 499

Inſtitution de l'Ordre du Collier par le Comte Verd. 500

Quels furent les premiers Cheualiers. 502. 503

Voyage du Comte de Sauoye en Grece, le ſecours qu'il donne à l'Empereur, à Iean Paleologue qu'il deliure des

mains

mains du Roy de Bulgarie. 514.515
Ses exploits, & ſa generoſité. ibid.
Guerre contre les Milanois. 519.520
Traitte de Paix entre le Comte Verd, *& le Seigneur de Milan.* 528.529
Le Comte de Sauoye eſt l'Arbitre de tous les Princes d'Italie, & eſt inuité de ſe trouuer au Sacre du Roy Charles VI. 529
Le Roy de Naples luy quitte toutes ſes pretentions du Piemont. 530
Il accorde les Venitiens & les Genois qui eſtoient en guerre depuis long-temps. 530.531.532
Le Comte Amé va au ſecours de Louys d'Anjou Roy de Naples, ou il meurt. 533.534
Ses belles qualitez, ſon mariage, ſes enfans. 535.536
Naiſſance d'Amé VII. qui ſuccede aux Eſtats de Sauoye, au Comte Amé ſon Pere. 539.540
Le Marquis de Montferrat luy veut faire la guerre. 545
Il donne ſecours à la Nobleſſe de France reduite à de grandes incommodités en Flandres. 547

Les

Les Villes de Nice & de Vintimille se donnent au Comte de Sauoye. 550. 551.

Traitté de Ligue & d'alliance entre le Comte de Sauoye & Galeas Seigneur de Milan. 551.552

Sa mort precipitée, & son testament. 552.553

Son eloge, sa femme, ses enfans. 554. 555. *&c.*

Fin du Premier Tome.

A01 1473799